

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

NATIONAL INSTITUTE OF
STATISTICS

TROISIEME ENQUETE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL AU CAMEROUN (EESI3)



Phase 1 : Enquête sur l'emploi



RAPPORT PRINCIPAL



Août 2022

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

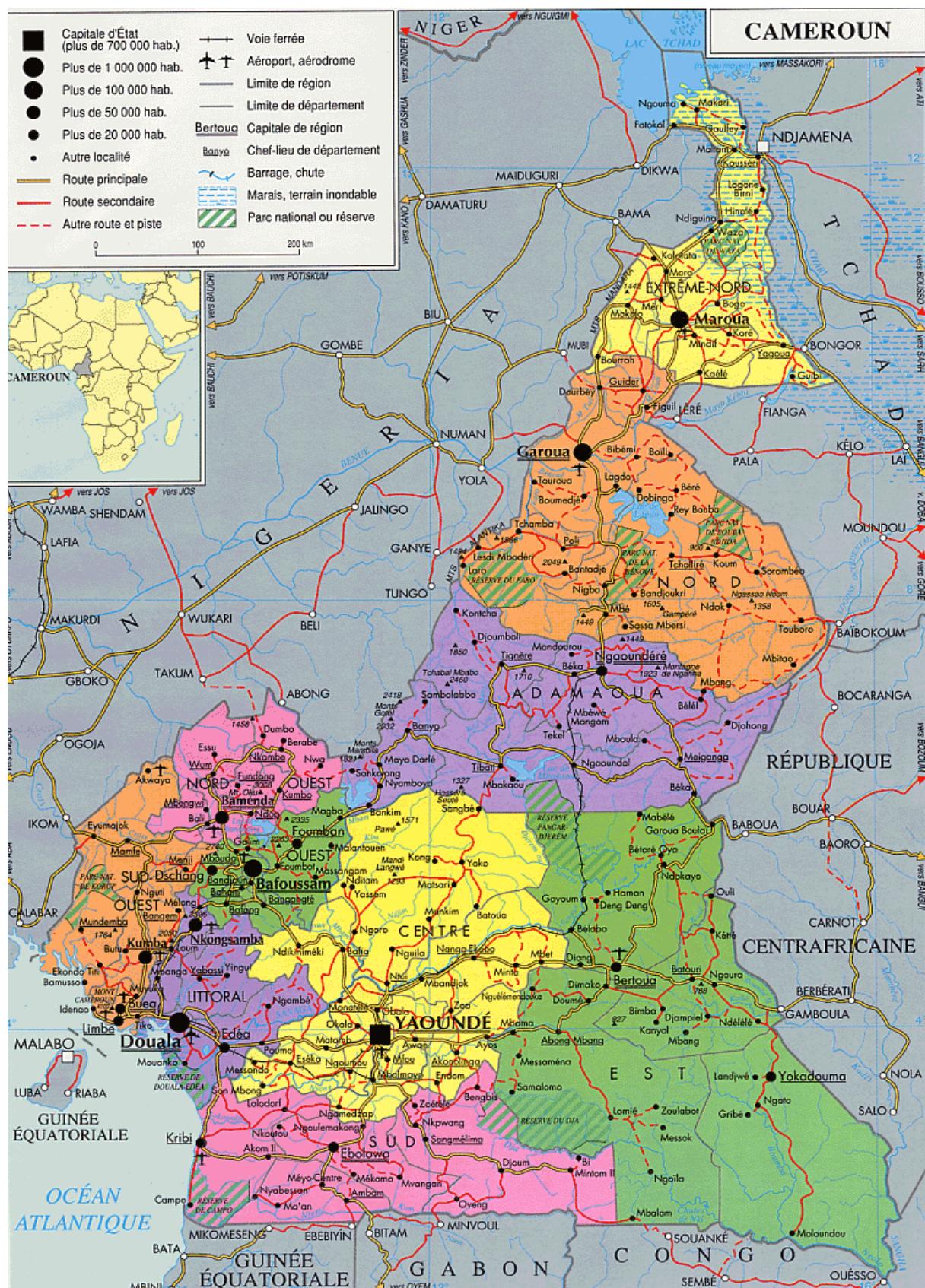
Peace – Work – Fatherland

NATIONAL INSTITUTE OF
STATISTICS

TROISIEME ENQUETE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL AU CAMEROUN (EESI3)

Phase 1 : Enquête sur l'emploi

Rapport principal



SOMMAIRE

Sigles et abréviations -----	v
Liste des tableaux -----	vii
Liste des graphiques -----	xii
Liste des schémas -----	xii
Avant-propos -----	xiii
Résumé exécutif -----	ix
Liste des indicateurs ODD -----	xiv
Liste des indicateurs SND30 -----	xiv
Introduction -----	1
Chapitre 1 : Synthèse méthodologique -----	4
1.1 Le nouveau cadre conceptuel du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre -----	4
1.2 La constitution de l'échantillon -----	6
1.3 Les outils de collecte -----	8
1.4 Le déroulement du prétest -----	9
1.5 La formation des agents de collecte -----	9
1.6 Le déroulement de la collecte de données -----	10
1.7 L'exploitation et l'analyse des données -----	10
1.8 Les résultats de la collecte de données -----	11
Chapitre 2 : Caractéristiques des ménages et de la population -----	13
2.1 Caractéristiques des ménages -----	13
2.1.1 Taille et composition des ménages -----	13
2.1.2 Caractéristiques du chef de ménage -----	15
2.1.3 Structure de la population par âge et par sexe -----	17
2.1.4 Statut migratoire de la population -----	18
2.1.5 Handicap -----	20
2.1.6 Alphabétisation des personnes de 15-24 ans et celles de 15 ans ou plus -----	20
2.1.7 Fréquentation scolaire au primaire et au secondaire -----	21
2.1.8 Formation professionnelle -----	22
2.2 Caractéristiques de l'habitat -----	25
2.2.1 Statut d'occupation du logement -----	25
2.2.2 Caractéristiques du logement du ménage -----	26
2.2.3 Biens possédés par les ménages -----	28
Chapitre 3 : Emploi -----	30
3.1 Statut des personnes de 14 ans ou plus vis-à-vis de la main-d'œuvre -----	30
3.2 Emploi des personnes de 14 ans ou plus -----	32
3.2.1 Part de la main-d'œuvre -----	32
3.2.2 Taux d'emploi -----	35
3.2.3 Caractéristiques des personnes en emploi et structure des emplois -----	37
3.2.4 Structure des emplois suivant le secteur institutionnel et le secteur d'activité -----	39
3.3 Emploi des jeunes de 15-34 ans -----	43
3.3.1 Part de la main d'œuvre des jeunes de 15-34 ans -----	43
3.3.2 Taux d'emploi des jeunes de 15-34 ans -----	45

3.3.3 Caractéristiques des jeunes de 15-34 ans en emploi et structure des emplois -----	47
3.3.4 Structure des emplois des jeunes de 15-34 ans suivant le secteur institutionnel-----	49
3.4 Emploi des enfants de 10-17 ans -----	51
3.4.1 Taux d'emploi des enfants de 10-17 ans -----	51
3.4.2 Situation des enfants sans emploi -----	54
3.5 Caractéristiques de l'emploi principal -----	55
3.5.1 Structure de la population en emploi, statut des travailleurs-----	55
3.5.2 Salarisation des employés -----	56
3.5.3 Revenu de l'emploi principal -----	57
3.6 Sécurité sociale -----	59
3.7 Dialogue social -----	60
3.7.1 Culture syndicale -----	61
3.7.2 Ampleur des conflits socioprofessionnels -----	62
3.8 Insertion des chefs de ménage et des autres membres sur le marché du travail -----	64
3.8.1 Insertion des chefs de ménage -----	64
3.8.2 Insertion des autres membres du ménage -----	65
3.8.3 Revenu de l'emploi principal des différents membres du ménage-----	66
Chapitre 4 : Sous-utilisation de la main-d'œuvre -----	69
4.1 Chômage-----	69
4.1.1 Niveau de chômage-----	69
4.1.2 Caractéristiques des chômeurs et durée du chômage-----	71
4.1.2.1 Caractéristiques des chômeurs -----	71
4.1.2.2 Durée du chômage -----	72
4.1.3 Canaux de recherche de l'emploi -----	73
4.1.4 Type d'emploi recherché -----	75
4.1.5 Prétentions salariales des chômeurs-----	76
4.2 Autres indicateurs de la sous-utilisation de la main-d'œuvre -----	76
4.2.1 Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (SU2) -----	77
4.2.2 Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3) -----	78
4.2.3 Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) -----	79
Chapitre 5 : Trajectoires et perspectives-----	82
5.1 Mobilité scolaire -----	82
5.2 Mobilité professionnelle -----	85
5.3 Mobilité entre l'emploi antérieur et l'emploi actuel -----	89
5.4 Perspectives d'emploi -----	90
5.4.1 Projets professionnels -----	91
5.4.2 Perception de l'emploi actuel et types d'emplois désirés-----	91
Chapitre 6 : Evolution des principaux indicateurs du marché du travail entre 2005 et 2020 -----	94
6.1 Evolution de quelques indicateurs de possibilité d'emploi -----	94
6.1.1 Evolution des taux d'activité et d'emploi-----	94
6.1.2 Evolution du taux de chômage-----	97
6.2 Evolution des indicateurs de conditions d'activité-----	99
6.2.1 Evolution du taux de sous-emploi visible-----	99
6.2.2 Evolution du taux de sous-emploi invisible -----	101

6.2.3 Evolution du taux de sous-emploi global -----	103
6.2.4 Evolution du taux de salarisation et du taux de bas salaire-----	104
6.2.5 Evolution du taux d'emploi vulnérable-----	107
Conclusion et recommandations -----	109
1. Conclusion-----	109
2. Recommandations -----	110
Références bibliographiques-----	111
Annexes-----	112
Annexe 1: Plan de sondage-----	112
Annexe 2: Définition des concepts et indicateurs -----	123
Annexe 3: Erreurs de sondage -----	126
Annexe 4: Liste du personnel impliqué -----	145

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	: Observatoire Economique et Statistique de l'Afrique subsaharienne
BIT	: Bureau International du Travail
BMO	: Bureau de la Main-d'œuvre
BUCREP	: Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CDD	: Contrat à Durée Déterminée
CDI	: Contrat à Durée Indéterminée
CIST	: Conférence Internationale des Statisticien(ne)s du Travail
CNIS	: Conseil National d'Information Statistique
CNS	: Conseil National de la Statistique
COSUP	: Centre pilote d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle
CSP	: Catégorie Socio Professionnelle
CSPro	: Census and Survey Processing System
CSTC	: Central Syndical des Travailleurs du Cameroun
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSEP	: Diplôme Supérieur d'Etudes Professionnelles
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM	: Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EESI	: Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
FCFA	: Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
FNE	: Fonds National de l'Emploi
GPS	: Gouvernance, Paix et Sécurité
GSE	: Groupe Socio-Economique
IFORD	: Institut de Formation et de Recherche Démographiques
INS	: Institut National de la Statistique
INSEE	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MINEFOP	: Ministère de l'Emploi et la Formation Professionnelle
MINEPAT	: Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINFOPRA	: Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MINPMEESA	: Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINTSS	: Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
OIT	: Organisation Internationale du travail
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEFOP	: Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
PAGER-U	: Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PEPS	: Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique
PIAASI	: Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PNE	: Politique Nationale de l'Emploi
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RGE	: Recensement Général des Entreprises
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SMIG	: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SND30	: Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030
SNDS	: Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SPSS	: Statistical Package for Social Sciences
SU1	: Taux de chômage
SU2	: Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage
SU3	: Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle
SU4	: Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre
TPE	: Très Petites Entreprises
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UPI	: Unité de Production Informelle
ZD	: Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Allocation de l'échantillon des grappes et de l'échantillon des ménages par domaine et par milieu de résidence avant les travaux cartographiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	8
Tableau 1.2 : Allocation de l'échantillon des grappes et de l'échantillon des ménages par domaine et par milieu de résidence après les travaux cartographiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	8
Tableau 1.3 : Répartition (en %) des ménages par résultat de l'interview, taux de réponse enquête ménage selon les caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	11
Tableau 1.4 : Répartition (en %) des personnes de 10 ans ou plus par résultat de l'interview individuel, taux de réponse enquête emploi selon les caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	12
Tableau 2.1: Taille moyenne des ménages selon la région d'enquête, le sexe du chef de ménage, son statut matrimonial et par milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	14
Tableau 2.2: Répartition (%) des ménages suivant le type par certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	15
Tableau 2.3: Répartition (%) des ménages par sexe du chef de ménage, âge moyen du chef de ménage, selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	16
Tableau 2.4: Répartition (%) de la population par groupe d'âge, proportion (%) de la population ayant 14 ans ou plus selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	18
Tableau 2.5: Pourcentage de migrants, répartition (%) des migrants par raison de la migration selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	19
Tableau 2.6: Pourcentage de la population de 2 ans ou plus, par groupe d'âge, Pourcentage de personnes de 5 ans ou plus par type d'handicap, selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	20
Tableau 2.7: Taux d'alphabétisation des personnes de 15-24 ans et celles de 15 ans ou plus par milieu de résidence et selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	21
Tableau 2.8: Taux net ajusté de fréquentation scolaire au primaire (6-11 ans), au secondaire (12-18 ans) selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	22
Tableau 2.9: Proportion (%) des personnes de 14 ans ou plus ayant suivi une formation professionnelle, répartition (%) de la population ayant subi une formation professionnelle par niveau de formation selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	24
Tableau 2.10: Répartition (%) des ménages par statut d'occupation du logement du ménage selon le type de ménage, le milieu de résidence, EESI3 - phase 1, Cameroun, 2021	25
Tableau 2.11: Répartition (%) des ménages par statut d'occupation du logement du ménage selon le groupe socio-économique du chef de ménage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	26
Tableau 2.12: Pourcentage de ménages vivant dans un logement avec toilettes améliorées, en matériaux définitifs par région d'enquête et milieu de résidence selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	27
Tableau 2.13: Pourcentage de ménages possédant certains biens selon le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	29
Tableau 2.14: Pourcentage de ménages possédant certains biens selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	29
Tableau 3.1: Répartition (%) des personnes de 14 ans ou plus par rapport à leur situation vis-à-vis de la main-d'œuvre selon certaines caractéristiques contextuelles et individuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	31
Tableau 3.2: Part de la main d'œuvre (%) chez les personnes de 14 ans ou plus par région d'enquête, groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	33
Tableau 3.3: Part de la main d'œuvre (%) chez les personnes de 14 ans ou plus par statut dans le ménage, milieu de résidence et suivant le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	34

Tableau 3.4: Part de la main-d'œuvre (%) et part de la main-d'œuvre élargie (%) parmi les personnes de 14 ans ou plus, par statut migratoire, niveau d'instruction, selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	35
Tableau 3.5: Taux d'emploi (%) par région d'enquête, niveau d'instruction, âge suivant le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	36
Tableau 3.6: Caractéristiques des personnes en emploi de 14 ans ou plus, par région d'enquête et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	38
Tableau 3.7: Répartition (%) des personnes de 14 ans ou plus en emploi par secteur institutionnel et secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	40
Tableau 3.8: Répartition (%) des personnes en emploi de 14 ans ou plus par milieu de résidence, le sexe et selon le GSE et la CSP, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	41
Tableau 3.9: Part de la main d'œuvre (%) parmi les personnes de 15-34 ans par région d'enquête, groupes d'âge selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	44
Tableau 3.10: Part de la main d'œuvre (%) des personnes de 15-34 ans par milieu de résidence, par sexe et selon le statut dans le ménage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	44
Tableau 3.11: Part de la main d'œuvre (%) et de la main d'œuvre élargi, des personnes de 15-34 ans, selon le statut migratoire et le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	45
Tableau 3.12: Part de la main d'œuvre (%) des personnes de 15-34 ans par niveau d'instruction, selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	45
Tableau 3.13: Taux d'emploi (%) des personnes de 15-34 ans par région d'enquête, niveau d'instruction, âge selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	46
Tableau 3.14: Caractéristiques des personnes de 15-34 ans en emploi, par région et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	48
Tableau 3.15: Répartition (%) des personnes de 15-34 ans en emploi, par secteur institutionnel et d'activité, selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	50
Tableau 3.16: Répartition (%) des personnes de 15-34 ans en emploi par milieu de résidence, le sexe et selon le GSE et la CSP, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	51
Tableau 3.17: Nombre et pourcentage d'enfants de 10-17 ans ayant travaillé contre rémunération au cours des sept derniers jours, par sexe, âge, région d'enquête, milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	52
Tableau 3.18: Répartition (en %) des enfants de 10-17 ans en emploi par secteur institutionnel et secteur d'activité, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	53
Tableau 3.19: Répartition (en %) des enfants de 10-17 ans en emploi par groupe socioéconomique (GSE) de l'enfant, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	53
Tableau 3.20: Répartition (%) des enfants de 10-17 ans en emploi par CSP, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	54
Tableau 3.21: Répartition (en %) des enfants sans emploi (chômeurs, hors main d'œuvre) par groupe d'âge selon le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	54
Tableau 3.22: Caractéristiques de l'emploi principal selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	56
Tableau 3.23: Revenu mensuel issu de l'emploi principal, et répartition (en %) du revenu issu de l'emploi par tranche et selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	57
Tableau 3.24: Proportion (%) de personnes en emploi victimes d'un accident, d'une maladie professionnelle ou assurés, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	60
Tableau 3.25: Principaux indicateurs sur la culture syndicale, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	62
Tableau 3.26: Indicateurs de grève en milieu professionnel, EESI3-Phase 1, Cameroun, 2021	63
Tableau 3.27: Répartition (%) des ménages et de la population suivant le groupe socio-économique du chef de ménage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	64

Tableau 3.28: Principales caractéristiques des chefs de ménage par groupe socio-économique, EESI3-Phase 1, Cameroun, 2021	65
Tableau 3.29: Principales caractéristiques des autres membres du ménage selon la situation vis-à-vis de l'emploi du chef de ménage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	66
Tableau 3.30: Revenu de l'emploi principal des différents membres des ménages (ayant au moins un membre en emploi) par milieu de résidence selon le groupe socioéconomique du chef de ménage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	67
Tableau 3.31: Répartition (%) du revenu issu de l'emploi principal des membres du ménage en emploi selon le groupe socioéconomique du chef de ménage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	67
Tableau 3.32: Revenu hors emploi, répartition (en %) des différents revenus des membres du ménage selon le groupe socioéconomique du chef de ménage,	68
Tableau 4.1: Taux de chômage BIT (SU1) par région et selon le sexe et le milieu de résidence (%), EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	70
Tableau 4.2: Taux de chômage BIT (SU1) selon le sexe et l'âge par milieu de résidence (%), EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	71
Tableau 4.3: Caractéristiques des chômeurs selon le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	72
Tableau 4.4: Répartition des chômeurs (%) par raison principale de perte de l'emploi antérieur selon le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	72
Tableau 4.5: Durée de chômage par type de chômage et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	73
Tableau 4.6: Répartition (%) des chômeurs au sens du BIT par canal de recherche de l'emploi selon le sexe et le statut dans le chômage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	74
Tableau 4.7: Pourcentage de chômeurs au sens du BIT inscrits dans une structure de recherche de l'emploi, répartition (%) des chômeurs inscrits par raison de non inscription selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	75
Tableau 4.8: Répartition (%) des chômeurs par type d'emploi recherché selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	76
Tableau 4.9: Salaire moyen mensuel désiré, pourcentage de chômeurs disposés à réviser leurs prétentions, salaire moyen de réservation, nombre moyen d'heures désirées selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	76
Tableau 4.10: Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (%) par région selon le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	78
Tableau 4.11: Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (%) par région selon le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	79
Tableau 4.12: Taux de mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (%) par région selon le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	81
Tableau 5.1: Mobilité scolaire entre la génération de pères et celle des enfants, répartition (%) des enfants par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction de leurs pères, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	83
Tableau 5.2: Mobilité scolaire entre la génération de mères et celle des enfants, répartition (%) des enfants par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction de leurs mères, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	84
Tableau 5.3: Mobilité intergénérationnelle entre le père et l'enfant, répartition (%) des enfants par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le secteur d'activité de leurs pères, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	86
Tableau 5.4: Mobilité intergénérationnelle entre la mère et l'enfant, répartition (%) des enfants par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le secteur d'activité de leurs mères, EESI3-Phase 1, Cameroun, 2021	86

Tableau 5.5: Mobilité intergénérationnelle entre le père et l'enfant, répartition (%) des enfants par catégorie socio-professionnelle selon le milieu de résidence et la catégorie socio-professionnelle de leurs pères, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	88
Tableau 5.6: Mobilité intergénérationnelle entre la mère et l'enfant, répartition (%) des enfants par catégorie socio-professionnelle selon le milieu de résidence et la catégorie socio-professionnelle de leurs mères, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	89
Tableau 5.7: Matrice de transition entre l'emploi actuel et l'emploi antérieur et selon le secteur d'activité, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	90
Tableau 5.8: Matrice de transition entre l'emploi actuel et l'emploi antérieur selon la catégorie socio-professionnelle, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	90
Tableau 5.9: Répartition (%) des personnes de 15 ans ou plus par projet d'emploi, selon la région d'enquête, le sexe et le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	91
Tableau 5.10: Proportion (%) de personnes en emploi souhaitant conserver leur emploi actuel par région, selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	92
Tableau 5.11: Répartition (%) des jeunes de 15-34 ans par secteur institutionnel, selon le milieu de résidence et le type d'emploi (observé, désiré), EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	92
Tableau 5.12: Répartition (%) des jeunes de 15-34 ans par catégorie socio professionnelle, selon le milieu de résidence et le type d'emploi (observé, désiré), EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	93
Tableau 6.1: Taux d'activité au sens du BIT (%), chez les personnes de 10 ans ou plus, en 2005, 2010 et 2021 suivant certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	96
Tableau 6.2: Taux d'emploi (%), chez les personnes de 10 ans ou plus, en 2005, 2010 et 2021 suivant certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	97
Tableau 6.3: Taux de chômage au sens du BIT (%), chez les personnes de 10 ans ou plus, en 2005, 2010 et 2021 suivant certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	98
Tableau 6.4: Taux de chômage au sens élargi (%) en 2005, 2010 et 2021, chez les personnes de 10 ans ou plus, selon certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	99
Tableau 6.5: Taux de sous-emploi visible (%) en 2005, 2010 et 2021, chez les personnes de 10 ans ou plus, suivant certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	101
Tableau 6.6: Taux de sous-emploi invisible (%) en 2005, 2010 et 2021, chez les personnes de 10 ans ou plus, suivant certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	102
Tableau 6.7: Taux de sous-emploi global au sens du BIT (%), en 2005, 2010 et 2021, chez les personnes de 10 ans ou plus, suivant certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	103
Tableau 6.8: Taux (%) de salarisation, de bas salaire et part d'emploi salarié dans le secteur informel non agricole, en 2010 et 2021, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	106
Tableau 6.9: Taux d'emploi vulnérable (%), chez les personnes de 10 ans ou plus en 2005, 2010 et 2021, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	107
Tableau A.1: Allocation de l'échantillon des ZD et de l'échantillon des ménages par domaine et par strate de résidence.....	114
Tableau A.2: Allocation de l'échantillon des ZD et de l'échantillon des ménages par domaine et par strate de résidence.....	115
Tableau A.3: Nombre d'UPE et de strates d'estimation de la variance construites pour l'estimation de la variance	122
Tableau ES 1: Taux (%) de participation à la main-d'œuvre chez les personnes de 14 ans ou plus....	128
Tableau ES 2: Taux (%) de chômage BIT (SU1) chez les personnes de 14 ans ou plus	129
Tableau ES 3: Durée moyenne (en mois) dans le chômage chez les personnes de 14 ans ou plus	130
Tableau ES 4: Taux (%) combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (SU2), chez les personnes de 14 ans ou plus	131
Tableau ES 5: Taux (%) combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3)	132
Tableau ES 6: Taux (%) de la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) ...	133

Tableau ES 7: Taux (%) d'emploi chez les personnes de 14 ans ou plus.....	134
Tableau ES 8: Taux (%) de salarisation chez les personnes de 14 ans ou plus	135
Tableau ES 9: Taux (%) de pluri-emploi chez les personnes de 14 ans ou plus	136
Tableau ES 10: Part des emplois dans le secteur informel chez les personnes de 14 ans ou plus.....	137
Tableau ES 11: Durée moyenne (en années) dans l'emploi chez les personnes de 14 ans ou plus.....	138
Tableau ES 12: Durée moyenne (en années) dans l'entreprise chez les personnes de 14 ans ou plus ..	139
Tableau ES 13: Part (%) de l'emploi salarié dans le secteur informel non agricole chez les personnes de 14 ans ou plus	140
Tableau ES 14: Taux (%) d'emploi chez les personnes de 15-34 ans.....	141
Tableau ES 15: Proportion (%) de jeunes de 15-24 ans non scolarisés et sans emploi ni formation...	142
Tableau ES 16: Taux (%) de sous-emploi global chez les personnes de 14 ans ou plus	143
Tableau ES 17: Taux (%) de sous-emploi global chez les personnes de 15-64 ans	144

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1: Pyramide des âges.....	17
Graphique 2.2: Proportion de ménages propriétaires avec titre foncier selon le sexe du chef de ménage, par région d'enquête et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	26
Graphique 2.3: Pourcentage de ménages ayant accès à une source d'eau améliorée et à l'électricité par région d'enquête et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	28
Graphique 3.1: Répartition (%) des personnes de 14 ans ou plus par rapport à leur situation vis-à-vis de la main-d'œuvre, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	30
Graphique 3.2: Part de la main d'œuvre parmi les personnes de 14 ans ou plus selon le sexe et le groupe d'âge par milieu de résidence (%), EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	34
Graphique 3.3: Taux d'emploi (%) suivant le sexe et le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	37
Graphique 3.4: Répartition (%) des personnes de 14 ans ou plus selon le secteur institutionnel et le groupe d'âge, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	42
Graphique 3.5: Répartition (en %) des personnes en emploi selon le GSE et l'âge, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	43
Graphique 3.6: Taux d'emploi (%) des personnes de 15-34 ans selon le sexe et le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	47
Graphique 3.7: Répartition (%) des personnes en emploi principal suivant le secteur institutionnel, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	55
Graphique 3.8: Taux de salarisation (%) par secteur institutionnel, sexe et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	57
Graphique 3.9: Durée hebdomadaire moyenne de travail (en heures) selon le milieu de résidence et le secteur institutionnel, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	58
Graphique 3.10: Répartition (%) des personnes en emploi selon la durée hebdomadaire de travail par secteur institutionnel et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	59
Graphique 4.1: Taux de chômage (%) par région et milieu de résidence selon le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021.....	71
Graphique 4.2: Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage selon le sexe et le niveau d'instruction, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	77
Graphique 4.3: Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (%) selon le sexe le niveau d'instruction, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	79
Graphique 4.4: Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (%) selon le sexe et le niveau d'instruction, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	80
Graphique 5.1: Taux global d'immobilité (%) entre le père et l'enfant par milieu de résidence selon le secteur d'activité, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	87
Graphique 5.2: Taux global d'immobilité entre la mère et l'enfant par milieu de résidence selon le secteur d'activité (en %), EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021	87

LISTE DES SCHEMAS

Schéma 1 : Cadre conceptuel des statistiques du travail et de la main-d'œuvre, OIT Genève, 2013	5
Schéma 2 : Décomposition (en millions) de la population en âge de travailler	5
Schéma 3 : Illustration du calcul des nouveaux indicateurs	6

AVANT-PROPOS

L’Institut National de la Statistique (INS) présente le rapport principal des résultats de la première phase de la troisième Enquête sur l’Emploi et le Secteur Informel (EESI3) de 2021. Il faut rappeler que cette enquête devrait être réalisée depuis 2018 mais la mobilisation des ressources financières et le contexte international de la pandémie du covid-19 ont contribué à ralentir les travaux de l’étude. Cette enquête fait partie des grandes opérations retenues dans la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS). Ses résultats vont permettre d’actualiser les indicateurs du marché du travail et de procéder au suivi-évaluation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de la Stratégie Nationale de Développement du Cameroun à l’horizon 2030 (SND30).

La particularité de ce rapport réside dans le fait qu’il s’appuie sur la nouvelle approche d’analyse du marché du travail, adoptée au cours de la 19^{ème} Conférence Internationale des Statisticien(ne)s du Travail (CIST), tenue en 2013. Cette approche a intégré un nouveau cadre de référence pour l’analyse du marché de travail et des formes de travail, et propose une nouvelle définition de l’emploi qui aboutit à une nouvelle classification de la population par statut vis-à-vis de la main d’œuvre.

Le présent rapport principal analyse les résultats couvrant l’ensemble de la population et certains groupes spécifiques méritant une attention particulière. Les indicateurs se rapportent aux caractéristiques sociodémographiques des ménages et de la population, au cadre de vie et équipements des ménages, à l’emploi, à la sous-utilisation de la main d’œuvre, aux questions de trajectoires et perspectives en matière d’emploi. Enfin, le rapport s’intéresse à l’évolution des principaux indicateurs du marché de travail entre 2005 et 2021 en utilisant les anciennes approches pour garantir la comparabilité des tendances.

L’enquête a été financée par le Gouvernement, avec l’appui financier de la Banque Mondiale à travers le Projet d’amélioration de l’Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). A ces deux partenaires du Gouvernement, l’INS exprime toute sa gratitude.

L’INS remercie les membres de l’équipe technique de l’EESI3 et toutes les administrations sectorielles pour leurs contributions à l’enrichissement de ce rapport ainsi que le personnel temporaire recruté pour leurs prestations pendant les phases de collecte de données.

Les données relatives à cette enquête sont disponibles à l’INS à travers ses adresses ci-dessous :

Institut National de la Statistique (INS) / National Institute of Statistics (NIS)

Rue 3025, Quartier du Lac, Yaoundé – Cameroun ; **B.P** : 134, Yaoundé, **Tél.** : (+237) 222 22 04 45 ;

Fax : (+237) 222 23 24 37; **Site web**: www.ins-cameroun.cm; **Email**: infos@ins-cameroun.cm

RESUME EXECUTIF

Chapitre 1 : Synthèse méthodologique

La résolution I de la 19^{ème} Conférence Internationale des Statisticien(ne)s du Travail (CIST) a fixé un nouveau cadre d'analyse du marché du travail dans lequel le travail est subdivisé en cinq formes exclusives et exhaustives. Elle affine la définition de l'emploi. De plus, elle introduit des terminologies nouvelles qui servent à la classification de la population et donnent une nouvelle mesure de la sous-utilisation de la main d'œuvre.

La troisième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI3) est une enquête nationale par sondage conçue pour fournir des informations sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun. Elle se réalise en deux phases. La première vise à appréhender l'emploi (Enquête sur l'Emploi) et la seconde à évaluer les activités économiques du secteur informel non agricole (Enquête sur le Secteur Informel). Les deux phases de l'EESI3 se sont déroulées concomitamment comme à l'EESI2 de 2010.

La base de sondage utilisée pour la première phase est celle des travaux cartographiques du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4) réalisés en 2017 par le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP).

L'enquête a visé un échantillon de 10 788 ménages ordinaires au niveau national. Toutes les personnes de 10 ans ou plus vivant habituellement dans les ménages sélectionnés étaient éligibles pour être enquêtées. S'agissant de la phase 2, des hypothèses sur la base de cet échantillon retenu en phase 1 prévoient l'identification de 5 870 unités de production informelles (UPI) non agricoles.

La collecte de données a été réalisée par la méthode CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing) contrairement aux éditions précédentes. Les programmes de collecte électronique élaborés sous CSPro et utilisés sur le terrain ont permis d'améliorer la qualité des données collectées. L'exploitation des données s'en est suivie avec les étapes d'apurement et de production des indicateurs.

Chapitre 2 : Caractéristiques des ménages et de la population

La taille moyenne des ménages est de 4,6 personnes en 2021. Cette taille est restée quasi stable par rapport à 2010 (4,4 personnes). Les ménages dirigés par les hommes ont en moyenne une taille plus élevée (4,9 personnes) que ceux dirigés par les femmes (3,9 personnes), et trois ménages sur dix sont dirigés par des femmes (29,6%). Par ailleurs, 14,2% de membres du ménage n'ont pas vécu de manière continue dans leur localité de résidence.

En ce qui concerne l'alphabétisation, plus de 8 personnes de 15-24 ans sur 10 (84,1%) sont alphabétisées. Pour ce qui est de la fréquentation scolaire, un peu plus de 8 enfants de 6-11 ans sur 10 (82,6%) fréquentent l'école primaire ou un établissement secondaire. Quant à la formation professionnelle, une personne sur cinq (21,8%) suivent ou ont déjà suivi une formation professionnelle, ce phénomène est plus répandu en milieu urbain qu'en milieu rural.

Les données relatives au statut d'occupation du logement révèlent que 65,8% de ménages sont propriétaires de leurs logements (dont 18,1% avec titre foncier et 47,7% sans titre foncier). En outre, 40,2% de ménages utilisent des toilettes améliorées ; un ménage sur deux (53,8%) a son

logement construit en matériaux définitifs. Plus de trois ménages sur cinq ont accès à l'électricité et quatre ménages sur cinq ont accès à une source d'eau améliorée.

Chapitre 3 : Emploi

Un peu plus de la moitié de la population de 14 ans ou plus (54,2%) au Cameroun constitue la main d'œuvre. La part de la main d'œuvre est plus importante chez les hommes (61,4%) que chez les femmes (47,3%). Celle-ci est plus élevée dans les régions d'enquête du Sud (64,9%), l'Est (63,8%), Douala (59,2%), le Centre sans Yaoundé (58,2%) et Yaoundé (55,6%). La part de la main d'œuvre est également plus élevée chez les personnes de 35-64 ans que chez les autres groupes d'âge.

Le taux d'emploi est de 50,8%. Les niveaux les plus élevés sont enregistrés dans les régions d'enquête du Sud (63,5%), de l'Est (62,8%) et du Centre sans Yaoundé (56,5%). Il est nettement plus élevé chez les hommes (58,3%) que chez les femmes (43,7%), en milieu rural (54,1%) qu'en milieu urbain (48,6%).

Une personne en emploi sur cinq est un migrant. On rencontre relativement plus de migrants parmi les personnes en emploi dans le Littoral sans Douala (43,0%) et le Centre sans Yaoundé (36,1%). A Yaoundé et Douala, environ trois personnes en emploi sur dix sont des migrants.

L'âge moyen des personnes en emploi est de 38,3 ans. Elles sont en moyenne plus âgées en milieu rural, à l'Ouest, au Littoral sans Douala et au Centre sans Yaoundé.

Le marché du travail est caractérisé par une prépondérance du secteur informel. La taux part des emplois dans le secteur informel est de 86,6%. Ainsi, les emplois se répartissent entre le secteur informel non agricole (52,0%), l'informel agricole (34,7%), le public (8,2%) et le privé formel (5,1%).

Les durées moyennes dans l'emploi et dans l'entreprise sont quasiment les mêmes et respectivement de 10,6 ans et 10,9 ans traduisant ainsi de très faibles mouvements d'emploi dans les entreprises.

Le taux de salarisation au niveau national se situe à 38,6%. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (48,3%) notamment dans les villes de Douala (48,5%) et de Yaoundé (64,6%).

Le taux de pluri-emploi, qui est le rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires à la population ayant un emploi, se situe à 13,1%. Ce taux est plus faible en milieu urbain (8,5%) notamment dans les villes de Douala (4,7%) et Yaoundé (4,1%).

Le taux d'emploi des jeunes de 15-34 ans est de 39,3%. Il est de 47,2% chez les jeunes hommes contre 31,3% chez les femmes. Il est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (43,0% contre 37,1%). L'Est affiche le taux d'emploi des jeunes le plus élevé (56,5%) suivi du Sud (52,6%).

L'évaluation du niveau de sécurité sociale, révèle que 9 personnes sur 100 en emploi ont été victimes d'un accident de travail dans leur emploi principal. Six personnes en emploi sur 100 ont été victimes d'une maladie professionnelle et 11 personnes sur 100 affirment être couvertes par une assurance dans le cadre de leur emploi principal. Les accidents de travail sont plus enregistrés en milieu urbain (9,4%) dans le Littoral sans Douala (15,9%), le Sud (15,4%), le Centre sans Yaoundé (13,7%), le secteur informel non agricole (9,4%) et le privé formel (9,3%).

Chapitre 4 : Sous-utilisation de la main d'œuvre

Quatre indicateurs ont été retenus pour caractériser la sous-utilisation de la main d'œuvre au Cameroun à savoir le taux de chômage (SU1), le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (SU2), le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3) et la mesure composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre (SU4).

Au niveau national, le taux de chômage chez les personnes de 14 ans ou plus est estimé à 6,1%. Il est plus élevé à Douala (15,4%), Yaoundé (11,7%) et en milieu urbain (9,4%). Les femmes (7,5%) sont plus touchées que les hommes (5,1%). Le taux de chômage croît avec le niveau d'instruction, passant de 1,6% chez les personnes non scolarisées à 17,6% chez celles ayant le niveau du supérieur.

Le nombre moyen d'études réussies des chômeurs est de 11,5 années, correspondant à la classe de seconde. La recherche de l'emploi s'effectue majoritairement à travers la mobilisation du réseau de solidarité familiale ou amicale (34,5%), par le recours aux petites annonces¹ (23,9%), à travers la prospection directement auprès des employeurs (22,8%). Le recours aux agences de promotion de l'emploi ou de placement (FNE, BMO, etc.) reste encore marginal (1,1%).

En ce qui concerne le type d'emploi recherché, plus de 4 chômeurs sur 10 (44,7%) recherchent un emploi salarié, près de 3 chômeurs sur 10 (26,7%) préfèrent exercer un travail indépendant et 28,5% sont indifférents.

Les chômeurs désirent en moyenne un revenu de 188 625 FCFA par mois. Près de deux tiers d'entre eux (66,6%) sont prêts à réviser leurs prétentions salariales si le chômage se prolongeait et le salaire minimum acceptable par ces derniers serait de 122 780 FCFA par mois.

En associant le sous-emploi lié au temps de travail au chômage, le taux combiné ainsi obtenu se situe à 23,0%. Cet indicateur traduit à la fois la sous-utilisation (en termes de temps de travail) de la main-d'œuvre et l'incapacité d'absorption d'une partie de la main d'œuvre. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (26,7%), chez les femmes (24,3%) et chez les personnes ayant le niveau d'instruction du supérieur (40,6%).

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle se situe à 10,0%. Le milieu urbain, les femmes et les personnes de niveau d'instruction du supérieur enregistrent les taux les plus élevés, soit respectivement 13,7%, 12,9% et 21,8%.

Le taux composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre est de 26,2%. Ce taux est de 30,2% en milieu urbain contre 20,3% en milieu rural. Les femmes (28,7%) et les personnes de niveau d'instruction du supérieur (43,6%) sont les plus concernées.

Chapitre 5 : Trajectoires et perspectives

L'analyse de la mobilité en termes de comparaison de niveau d'instruction présente une nette amélioration du niveau d'instruction des enfants par rapport à celui de leurs pères. En effet, Huit pères sur dix (81,3%) sont non scolarisés contre 30,0% d'enfants ; 10,9% de pères sont de

¹Journaux, radio, affiches, etc.

niveau primaire contre 31,7% d'enfants ; 6,1% de pères sont de niveau secondaire contre 30,5% d'enfants et 1,0% de pères sont de niveau supérieur contre 7,8% d'enfants.

Malgré l'amélioration au niveau de la mobilité, la reproduction sociale entre le père et l'enfant, en termes de niveau d'instruction, reste forte au niveau du secondaire et du supérieur. Cependant, il est observé une mobilité ascendante chez les enfants dont le père est de niveau primaire : sur 100 enfants dont le père avait le niveau primaire, 38 sont de niveau primaire, 46 de niveau secondaire et 10 de niveau supérieur.

Comme chez les pères, la structure du niveau d'instruction s'est globalement améliorée entre la génération des mères et celle des enfants : 85% de mères contre 30% d'enfants sont non scolarisés ; 10,7% de mères contre 31,7% d'enfants sont de niveau primaire ; 3,6% de mères contre 30,5% d'enfants sont de niveau secondaire et 0,3% de mères contre 7,8% d'enfants sont de niveau supérieur.

Le nombre moyen d'années d'études supplémentaires de l'enfant baisse au fur et à mesure que le niveau d'instruction de la mère ou du père augmente.

Pour ce qui est de la mobilité professionnelle, la reproduction sociale est plus forte pour les enfants dont les pères exerçaient dans le secteur primaire (57,7%) ou dans les services (50,2%). La reproduction sociale est davantage plus forte dans le secteur primaire en milieu rural dans les services en milieu urbain.

La reproduction sociale, en termes de catégorie socio-professionnelle, est très forte chez les enfants dont les pères travaillaient pour compte propre et relativement faible pour les enfants dont les pères étaient cadres ou ouvriers qualifiés.

Comparativement à leur mère les enfants occupent des postes plus élevés dans l'exercice de leur emploi en 2021 qu'en 2010. Elle se traduit par une augmentation des cadres (0,8% contre 1,1%), des travailleurs pour compte propre (65,6% contre 70,9%), des ouvriers qualifiés (1,5% contre 5,3%) et une diminution des patrons (0,3% contre 0,2%).

La comparaison par secteur d'activité, de la structure de l'emploi antérieur à celle de l'emploi actuel indique une relative migration des personnes en emploi vers le secteur tertiaire. La matrice de mobilité entre le secteur d'activité de l'emploi antérieur et celui de l'emploi actuel fait ressortir une grande mobilité entre les différents secteurs. Toutefois, le secteur le moins impacté par cette mobilité est celui des services dont 49,6% de personnes qui exerçaient leur emploi antérieur dans ce secteur y sont restés.

S'agissant des perspectives d'emploi, près de 2 personnes de 15 ans ou plus sur 3 (65,5%) souhaitent garder leur situation actuelle, 20,0% veulent obtenir un premier emploi, 10,0% souhaitent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise tandis que 4,5% souhaitent obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise.

Chapitre 6 : Evolution des principaux indicateurs du marché du travail entre 2005 et 2021

Les indicateurs analysés dans ce chapitre sont calculés suivant l'ancienne approche et ne sont donc pas comparables à ceux présentés dans les chapitres 3, 4 et 5.

Le taux d'activité au sens du BIT en 2021 (54,4%) est en baisse de 14,6 points par rapport à 2010 (69,0%). Cette baisse est plus importante chez les personnes de 10-14 ans (-26,1 points de pourcentage), chez les personnes de niveau d'instruction du primaire (-19,2 points de

pourcentage). A la différence des autres régions d'enquête, l'Adamaoua enregistre une hausse du taux d'activité de l'ordre de 4,1 points de pourcentage.

Le taux d'emploi, qui mesure la capacité d'une économie à générer de l'emploi, a reculé de 15,2 points de pourcentage par rapport à 2010 pour se situer à 51,2%. Cette baisse est plus prononcée en milieu urbain qu'en milieu rural. Tout comme pour le taux d'activité, seule l'Adamaoua (5,2 points de pourcentage) enregistre une hausse du taux d'emploi.

Le taux de chômage au sens du BIT a légèrement augmenté entre 2010 (3,8%) et 2021 (5,9%). Au sens élargi (chômeurs BIT et chômeurs découragés), le taux de chômage est de 8,7% en 2021, soit une hausse de 3,0 points de pourcentage par rapport à 2010 (5,7%). Avec une progression du même ordre selon le sexe, ce taux demeure plus élevé chez les femmes (11,0%) que chez les hommes (6,7%).

Le taux de sous-emploi visible présente une hausse de 6,4 points de pourcentage. Ce résultat traduit une hausse des actifs occupés travaillant moins d'heures par semaine que celles prévues par la législation du travail, pour des raisons involontaires. Par contre, le taux de sous-emploi invisible a nettement diminué de 2010 à 2021, passant de 63,7% à 47,0%, soit une baisse de 16,7 points de pourcentage.

Le taux de sous-emploi global est passé de 70,6% en 2010 à 61,4% en 2021, soit une diminution de 9,2 points de pourcentage sur la période, traduisant ainsi une amélioration des conditions d'activité du fait surtout de l'amélioration des revenus issus de l'activité principale. L'on se rapproche ainsi progressivement de la cible fixée à moins de 50% en 2030 par la SND30.

Le taux de salarisation a augmenté de 12,6 points de pourcentage passant de 20,3% en 2010 à 34,6% en 2021. Cette hausse est plus importante chez les personnes non scolarisées (14,4 points de pourcentage) et en milieu rural (13,4 points de pourcentage).

Dans le secteur informel non agricole, la part de l'emploi salarié est en baisse de 8,7 points passant de 41,3% en 2010 à 32,6% en 2021.

Le taux d'emploi vulnérable est de 61,4% en 2021 soit une baisse de 12,2 points de pourcentage par rapport à 2010. Cette baisse est plus importante en milieu rural (-11,9 points de pourcentage), chez les hommes (-13,2 points de pourcentage) et chez les personnes non scolarisées (-14,9 points de pourcentage).

LISTE DES INDICATEURS ODD

Numéro indicateur	Libellé	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	Ensemble
6.1.1	Proportion (%) de la population ayant accès à une source améliorée d'eau de boisson*	79,7	79,8	91,2	65,1	79,7
6.2.1	Proportion (%) de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées non partagées**	42,8	44,1	57,4	25,6	43,4
7.1.1	Proportion (%) de la population ayant accès à l'électricité	59,3	58,9	87,2	23,3	59,1
7.1.2	Proportion de la population utilisant GPL, gaz naturel, biogaz, radium, résidus agricoles, bouses	25,8	24,5	40,6	5,4	25,1
8.3.1	Proportion (%) de l'emploi dans le secteur informel non agricole	75,8	86,2	77,7	88,2	80,2
8.5.1	Rémunération horaire moyenne des salariés en FCFA	613,1	496,7	649,4	407,2	579,0
8.5.2	Taux de chômage (%)	5,1	7,5	9,4	1,6	6,1
8.6.1	Proportion (%) de jeunes de 15-24 ans non scolarisés et sans emploi ni formation	3,6	3,5	4,3	2,4	3,6
8.7.1	Proportion (%) d'enfants de 10-17 ans en emploi***	6,3	3,7	3,3	7,3	5,0
8.7.1	Nombre d'enfants de 10-17 ans en emploi (en millions) ***	0,156	0,89	0,90	0,155	0,245
2.3.2	Revenu mensuel moyen (en FCFA) des petits producteurs alimentaires de 14 ans ou plus ****	50 129,5	25 562,2	50 945,4	34 884,5	38 087,6

*Proxy pour mesurer l'accès à une source d'eau de boisson (proportion de la population utilisant une source d'eau améliorée).

**Proxy pour mesurer l'accès à des installations sanitaires améliorées (proportion de la population utilisant les toilettes améliorées).

***La tranche recommandée par les ODD est celle de 5-17 ans, mais l'EESI3 capte la situation d'emploi à partir de 10 ans.

****Proxy obtenu en calculant sa valeur pour le secteur primaire (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs).

LISTE DES INDICATEURS SND30

Ages	Libellé	Masculin	Féminin	Ensemble
14 ans ou plus	Taux (%) de sous-emploi global ²	51,0	63,1	56,4
15-64 ans	Taux (%) de sous-emploi global	50,8	63,0	56,2

² Le sous-emploi global synthétise toutes les formes de distorsions sur le marché du travail. Il englobe le sous-emploi visible, le sous-emploi invisible et le chômage.

INTRODUCTION

1. Contexte économique et social

Depuis l'année 2020, l'économie mondiale fait face à l'une des plus grandes pandémies dans l'histoire de l'humanité avec des répercussions sur le marché du travail et des conséquences sur la production. Le rapport sur le développement dans le monde élaboré par la Banque Mondiale en 2019 annonce des menaces qui pèsent sur le marché du travail avec une tendance à la robotisation favorisée par les progrès technologiques. Ledit rapport insiste davantage sur la revalorisation du capital humain dans les économies des pays car « l'innovation va continuer de s'accélérer, mais les pays en développement vont devoir prendre des mesures rapides pour être à même de soutenir la concurrence dans l'économie du futur ».

Conscient de l'importance de l'emploi décent et durable dans le processus de développement économique et social, le Cameroun a entrepris depuis plusieurs décennies d'améliorer la participation de la population au marché du travail à travers les actions inscrites dans les stratégies de développement (DSCE, SND30) couvrant les deux premières décades de la vision 2035.

Cette volonté est manifeste dans la vision de développement dont l'ambition est de faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035. Les objectifs visés par la vision sont de : (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ; (ii) atteindre le stade de pays à revenus intermédiaires ; (iii) devenir un nouveau pays industrialisé et (iv) consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale.

La stratégie adoptée pour les dix premières années de la Vision (2010 à 2020), déclinée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), visait l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. Plus précisément, il était question de : (i) porter la croissance à 5,5% en moyenne annuelle dans la période 2010-2020 ; (ii) ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années ; et (iii) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020.

Après la mise en œuvre du DSCE, malgré les efforts dans la promotion de l'emploi productif et décent, la promotion des investissements productifs, créateurs d'emplois décents pour la majorité de la population, la résilience de l'économie camerounaise s'est accompagnée d'une dégradation du sous-emploi global.

De plus, ces dernières années, le pays fait également face à des crises sécuritaires notamment dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest d'une part, les exactions de la secte Boko-haram dans la région de l'Extrême-Nord et les effets de la crise centrafricaine dans la région de l'Est. Ces crises sécuritaires engendrent des conséquences négatives sur le cadre et les conditions de vie des populations en général et l'emploi en particulier.

Il est devenu impérieux de revisiter les actions pertinentes en faveur de l'emploi afin de permettre une meilleure redistribution des fruits de la croissance et de réduire significativement la pauvreté. C'est dans cette perspective que le Cameroun a adopté en 2020 sa nouvelle Stratégie Nationale de Développement (SND30) pour la période 2021-2030, élaborée sur la base des leçons tirées du DSCE, et qui fixe le nouveau cadre de référence de la politique économique du Cameroun sur les dix prochaines années. Ce document de référence rappelle les engagements du Cameroun au plan économique, social et environnemental. La SND30 se donne un nouveau cap celui **de porter le Cameroun au rang des Nouveaux Pays Industrialisés**

(NPI) en 2035. Les stratégies élaborées dans ce nouveau document de politique sont articulées autour du développement des industries et services faisant donc de l'industrialisation le levier principal de la croissance économique et du développement du Cameroun.

Dans le domaine de l'emploi, la SND30 ambitionne aussi d'atteindre l'objectif n°8 issu des Objectifs de Développement Durable (ODD). Il s'agit de « *promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous* ». Cela signifie de : (i) parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, en mettant notamment l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre ; (ii) promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises tout en facilitant leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers ; et (iii) parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et une rémunération équitable pour un travail de valeur égale.

Les résolutions des 19^{ème} et 20^{ème} sessions de la Conférence Internationale des Statisticien(ne)s du Travail (CIST) sont cruciales pour l'analyse des indicateurs de développement durable liés au travail décent, en particulier de l'objectif 8 des ODD relatif à la promotion d'une croissance inclusive et durable, de l'emploi et du travail décent pour tous.

La 19^{ème} CIST avait adopté de nouvelles résolutions, dont une sur les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (Résolution I). Cette résolution a fixé un nouveau cadre de référence pour l'analyse du marché du travail et possède de nombreux avantages pour la mise en cohérence des statistiques du travail et de la comptabilité nationale.

La résolution I a fixé des normes concernant les statistiques du travail afin d'aider les pays à actualiser et intégrer leurs programmes statistiques existants.

Aussi, l'INS à travers la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) a retenu une série d'opérations de collecte de données prioritaires parmi lesquelles l'EESI, qui devra produire des indicateurs devant permettre de suivre et d'évaluer le volet emploi de la SND30.

Le Cameroun est engagé à collecter et diffuser les informations fiables, complètes et à jour sur le marché du travail suivant la nouvelle norme internationale issue des travaux de la 19^{ème} CIST. Le Cameroun est à la troisième édition des EESI à la suite de la première et de la deuxième qui ont respectivement eu lieu en 2005 et 2010. Chacune de ces éditions comprend deux phases dont la première sur le l'emploi et la seconde sur le secteur informel. Le présent rapport porte sur la phase 1.

2. Objectifs de la phase 1 de l'EESI3

L'objectif principal de la troisième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI3) de 2021 est de produire des indicateurs permettant le suivi et l'évaluation de l'emploi et du secteur informel au Cameroun d'une part, par rapport à 2010 (ancienne approche basée sur les résolutions de la 13^{ème} CIST) et d'autre part, selon la nouvelle approche (Résolution I de la 19^{ème} CIST). La première phase qui étudie l'emploi permet de faire le suivi/évaluation de la participation au marché du travail et des conditions d'activité. Elle vise également à produire les indicateurs de base sur l'emploi suivant cette nouvelle norme internationale.

3. Plan de rédaction

Hormis l'introduction et la conclusion, ce rapport s'articule autour de six chapitres dont le premier fait une synthèse méthodologique de l'enquête, le second présente quelques caractéristiques des logements et la population des ménages, la troisième porte sur la situation de l'emploi. Le quatrième chapitre analyse la sous-utilisation de la main d'œuvre, le cinquième analyse les trajectoires et perspectives d'emploi, et le dernier présente l'évolution des principaux indicateurs du marché du travail entre 2005 et 2021.

La particularité de ce rapport réside dans la mesure du travail selon la nouvelle approche d'analyse du marché du travail. Dans cette nouvelle approche, le concept de travail a été affiné et l'emploi en est une forme.

CHAPITRE 1 : SYNTHESE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre présente la méthodologie mise en œuvre lors de la réalisation de l'EESI3. Elle se décline en huit points à savoir : le nouveau cadre conceptuel du travail, la constitution de l'échantillon, les outils de collecte, le déroulement du prétest, la formation des agents de collecte, le déroulement de la collecte proprement dite, l'exploitation informatique et l'analyse des données, et les résultats de la collecte de données.

1.1 Le nouveau cadre conceptuel du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre

La 19^{ème} CIST a adopté de nouvelles résolutions parmi lesquelles celle portant sur les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (Résolution I) qui est concernée par cette partie du chapitre. Cette résolution fixe un nouveau cadre de référence pour l'analyse du marché du travail et possède de nombreux avantages pour la mise en cohérence des statistiques du travail et de la comptabilité nationale.

Objectifs de la résolution

La résolution I vise à fixer des normes concernant les statistiques du travail afin d'aider les pays à actualiser et intégrer leurs programmes statistiques existants. À cet objectif général, s'ajoutent les objectifs spécifiques suivants :

- définir le concept de statistique de travail à titre de référence ;
- proposer des concepts, des définitions et des directives opérationnels ;
- faciliter la production de différents sous-ensembles de statistiques du travail à des fins diverses dans le cadre d'un système national intégré de statistiques fondé sur des concepts et des définitions communs ;
- amener les pays à élaborer un système de statistiques du travail, y compris de la main-d'œuvre, afin de fournir une base d'informations appropriée aux différents utilisateurs des statistiques, en tenant compte des besoins et des spécificités nationaux ;
- promouvoir la comparabilité entre les pays et permettre l'évaluation des tendances et des différences pour l'analyse des marchés du travail et l'analyse socio-économique, en particulier pour la mesure de la main-d'œuvre, de la sous-utilisation de la main-d'œuvre et des différentes formes de travail.

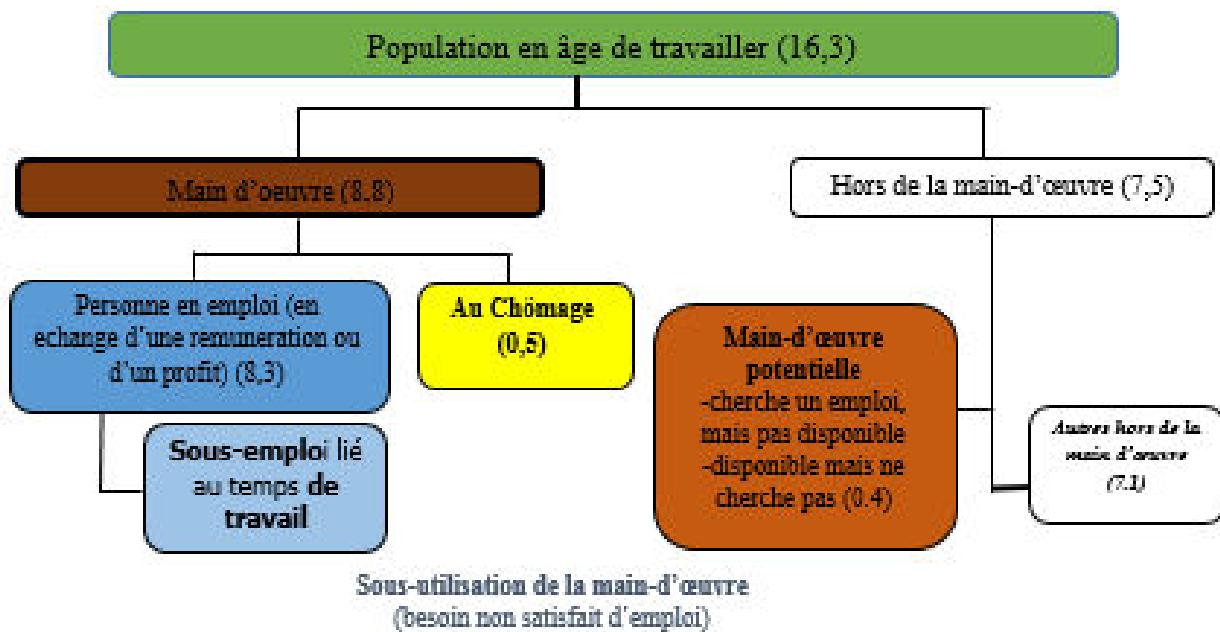
Ces formes de travail permettent de faire le lien avec le système de comptabilité nationale (SCN 2008) comme l'indique le schéma suivant :

Schéma 1 : Cadre conceptuel des statistiques du travail et de la main-d'œuvre, OIT Genève, 2013

Destination envisagée de la production	Pour usage final propre		Pour utilisation par des tiers			
	Travail de production pour la consommation personnelle	Emploi (travail réalisé en échange d'une rémunération ou d'un profit)	Travail en formation non rémunéré	Autres activités de travail productives	Travail bénévole dans des:	
Formes de travail	de services	de biens			unités du marché et hors du marché	ménages pour produire
					des biens	des services
Lien avec le SCN 2008	Activités à l'intérieur du domaine de la production du SCN					
	Activités qui relèvent du domaine de la production générale du SCN					

Source : Bureau régional du BIT pour l'Afrique

Schéma 2 : Décomposition (en millions) de la population en âge de travailler



Source: Bureau régional du BIT pour l'Afrique

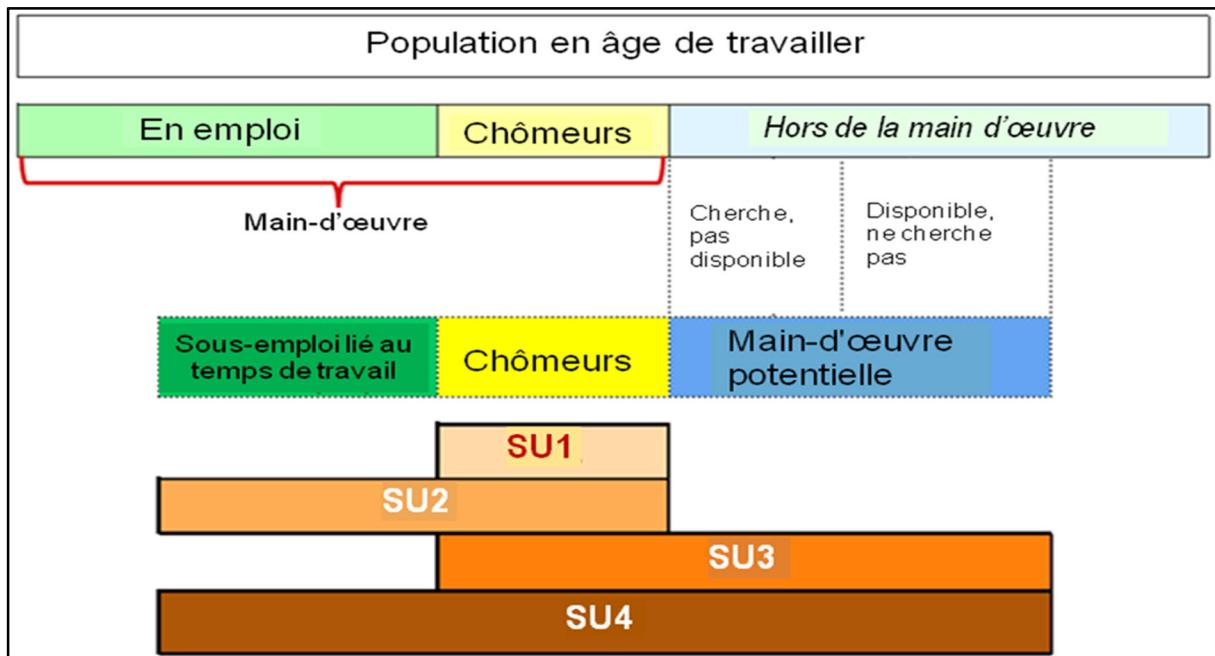
Comme il ressort de la résolution I, "la sous-utilisation de la main-d'œuvre fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de main-d'œuvre qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Les mesures de la sous-utilisation de la main-d'œuvre comprennent, entre autres" :

- **Le sous-emploi lié au temps de travail** qui correspond à une situation où le temps de travail des personnes en emploi est insuffisant par rapport à des situations alternatives d'emploi qu'elles souhaitent occuper et sont disponibles pour le faire;
- **Le chômage**, qui reflète la recherche active d'un poste de travail par des personnes qui ne sont pas en emploi mais qui sont disponibles pour cette forme de travail;

- La *main-d'œuvre potentielle*, qui fait référence aux personnes qui ne sont pas en emploi, qui expriment un intérêt pour cette forme de travail mais dont les conditions actuelles limitent leur recherche active et/ou leur disponibilité.

Ces mesures sont présentées comme base permettant de produire les indicateurs phares pour le suivi du marché du travail. Les indicateurs phares de mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre peuvent être schématisés en **SU1**, **SU2**, **SU3** et **SU4** de la manière suivante :

Schéma 3 : Illustration du calcul des nouveaux indicateurs



Source: Bureau régional du BIT pour l'Afrique

Ils se calculent comme suit :

- **SU1:** Taux de chômage: [personnes au chômage/main-d'œuvre] x 100
- **SU2:** Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage: $[(\text{personnes en sous-emploi lié au temps de travail} + \text{personnes au chômage}) / \text{main-d'œuvre}] \times 100$
- **SU3:** Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle: $[(\text{personnes au chômage} + \text{main-d'œuvre potentielle}) / (\text{main-d'œuvre élargie}^3)] \times 100$
- **SU4:** Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre: $[(\text{personnes en sous-emploi lié au temps de travail} + \text{personnes au chômage} + \text{main-d'œuvre potentielle}) / (\text{main-d'œuvre élargie})] \times 100$

1.2 La constitution de l'échantillon

L'échantillon de l'EESI3 est constitué dans le but, d'une part d'obtenir des estimations des indicateurs sur l'emploi au niveau national, selon le milieu de résidence (urbain, rural) et ce

³ La main-d'œuvre élargie est obtenue en ajoutant à la main-d'œuvre, la main-d'œuvre potentielle.

pour les douze régions d'enquête : Yaoundé, Douala et les 10 régions administratives à savoir : Adamaoua, Centre sans Yaoundé, Est, Extrême-Nord, Littoral sans Douala, Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud et Sud-Ouest et d'autre part, d'obtenir les indicateurs sur le secteur informel au niveau national, selon le milieu de résidence (urbain, rural).

La base de sondage utilisée est constituée des zones de dénombrement (ZD) issues des travaux cartographiques pour le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH) réalisés en 2017. Elle a été fournie par le Bureau Central des Recensements et Etudes de Population (BUCREP).

L'échantillon de l'EESI3 est stratifié et tiré à deux degrés. Cependant, il faut distinguer deux situations par rapport au tirage des ménages, car toutes les ZD n'ont pas été cartographiées à cause de la crise socioéconomique qui sévit dans certaines régions du pays : la situation avant et après les travaux cartographiques. Les différentes strates sont obtenues en combinant les 12 régions d'enquête avec les trois strates de résidence (urbaine, semi-urbaine, rurale). Au total, 32 strates d'enquête ont été définies parmi lesquelles Douala et Yaoundé qui n'ont que des strates urbaines.

Avant les travaux cartographiques

Au premier degré, 882 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages devrait être sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré, après mise à jour de la liste des ménages dans ces ZD. Au second degré, on devrait sélectionner en moyenne un échantillon de 14 ménages par ZD à Douala, 12 ménages à Yaoundé et dans les autres strates avec un tirage systématique à probabilité égale. Le tableau ci-après présente cette situation avant les travaux cartographiques.

La taille de l'échantillon de l'EESI3 est de 10 788 ménages. Le ménage considéré est le ménage ordinaire (par opposition aux ménages collectifs tels que les élèves en internat, les militaires en caserne, les malades de longue durée internés dans les hôpitaux, les religieux dans les couvents, les prisonniers, les enfants de la rue ou vivant dans des orphelinats, etc.) résidant sur le territoire national.

Tableau 1.1 : Allocation de l'échantillon des grappes et de l'échantillon des ménages par domaine et par milieu de résidence avant les travaux cartographiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Région d'enquête	Nombre de ZD				Nombre des ménages			
	Urbain	Semi-urbain	Rural	Total	Urbain	Semi-urbain	Rural	Total
Douala	101	///	///	101	1 414	///	///	1 414
Yaoundé	102	///	///	102	1 224	///	///	1 224
Adamaoua	17	9	26	52	204	108	312	624
Centre sans Yaoundé	12	13	36	61	144	156	432	732
Est	14	8	28	50	168	98	336	602
Extrême-Nord	23	12	63	98	276	144	756	1 176
Littoral sans Douala	22	15	14	51	264	180	168	612
Nord	24	7	43	74	288	84	516	888
Nord-Ouest	27	13	39	79	324	156	468	948
Ouest	35	11	41	87	420	132	492	1 044
Sud	16	6	26	48	192	72	312	576
Sud-Ouest	36	7	36	79	432	84	432	948
Ensemble	429	101	352	882	5 350	1 214	4 224	10 788

Après les travaux cartographiques

Après les travaux cartographiques, l'on s'est retrouvé avec 810 ZD effectivement dénombrées, soit un écart de 72 ZD non cartographiées dont 31 dans la région du Nord-Ouest, 28 dans le Sud-Ouest, 8 à l'Extrême-Nord, 2 dans l'Adamaoua, 1 au Nord, 1 à Douala et 1 au Sud. La principale raison évoquée est l'insécurité et l'inhabitation. Le tableau ci-dessous présente la situation exacte après les travaux cartographiques et l'enquête proprement dite.

Tableau 1.2 : Allocation de l'échantillon des grappes et de l'échantillon des ménages par domaine et par milieu de résidence après les travaux cartographiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Région d'enquête	Nombre de ZD			Nombre de ménages prévus			Nombre de ménages enquêtés		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Douala	100	///	100	1 400	///	1 400	1 232	///	1 232
Yaoundé	102	///	102	1 225	///	1 225	1 003	///	1 003
Adamaoua	27	23	50	325	265	590	290	243	533
Centre sans Yaoundé	32	29	61	414	319	733	335	260	595
Est	24	26	50	298	297	595	258	258	516
Extrême-Nord	38	52	90	455	627	1 082	413	569	982
Littoral sans Douala	38	13	51	452	161	613	396	148	544
Nord	34	39	73	396	480	876	385	467	852
Nord-Ouest	30	18	48	487	215	702	362	211	573
Ouest	51	36	87	618	426	1 044	511	369	880
Sud	24	23	47	285	279	564	215	246	461
Sud-Ouest	41	10	51	504	114	618	460	107	567
Total	541	269	810	6 859	3 183	10 042	5 860	2 878	8 738

1.3 Les outils de collecte

Dans le cadre de cette phase, deux types de questionnaires ont été utilisés pour les interviews dans chaque ménage : un questionnaire ménage et un questionnaire individuel. Ces questionnaires ont été transformés sous forme d'une application installée dans les tablettes des agents de collecte. Mais les questionnaires papiers étaient utilisés dans les cas spéciaux où les tablettes étaient complètement déchargées ou alors dans les zones d'insécurité avérée. En outre, deux autres questionnaires ont été utilisés à savoir : le questionnaire phase 2 sur les Unités de

Production Informelles (UPI) et le questionnaire Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS). Ces deux derniers questionnaires sont présentés dans les rapports relatifs aux thèmes sus mentionnés.

Le questionnaire ménage

Le questionnaire ménage, administré à tous les ménages échantillons, a permis de collecter des informations sur les caractéristiques des membres du ménage et de l'habitat. Il servait également de base pour identifier les personnes éligibles pour le questionnaire individuel sur l'emploi. Il est structuré autour de quatre sections qui sont : Renseignements généraux (qui identifie le ménage et les équipes de collecte), composition et caractéristiques des membres du ménage (qui saisit les caractéristiques de chaque personne du ménage), caractéristiques de l'habitat (qui saisit les conditions d'habitat du ménage) et équipements/biens durables et patrimoine du ménage (qui saisit le nombre d'équipements/biens durables et du patrimoine du ménage). Il est administré aux membres du ménage, en particulier au chef de ménage.

Le questionnaire individuel

Le questionnaire individuel s'adresse à tous les membres du ménage âgés de 10 ans ou plus. Il a permis de recueillir les informations sur : (i) la situation d'emploi, (ii) l'activité principale, (iii) la sécurité sociale, (iv) le dialogue social, (v) les activités secondaires, (vi) le chômage, (vii) les trajectoires et perspectives, (viii) les revenus hors emploi, (ix) l'emploi habituel, (x) la production de biens à usage personnel et (xi) le travail bénévole communautaire.

1.4 Le déroulement du prétest

Toutes les procédures de collecte des données ont été pré-testées. À cet effet, 16 agents enquêteurs, 4 contrôleurs et 10 formateurs/encadreurs ont participé au pré-test de l'EESI3 du 14 au 30 novembre 2018. Les activités du pré-test ont débuté par la formation du personnel qui a duré 7 jours et se sont achevées par la pratique de terrain pendant 8 jours. Le pré-test s'est déroulé dans les régions du Centre, du Littoral, du Nord et du Nord-Ouest. Dans chacune de ces régions, deux (02) Zones de Dénombrement en dehors de l'échantillon de l'enquête principale ont servi pour la pratique de terrain. A l'exception de la région du Nord-Ouest où les deux ZD étaient urbaines, dans les autres régions l'une des ZD était tirée en zone urbaine et l'autre en zone rurale. Les leçons tirées de ce pré-test ont été valorisées dans la finalisation des instruments de collecte et la détermination de la logistique de l'enquête.

1.5 La formation des agents de collecte

La formation des enquêteurs et contrôleurs s'est tenue du 16 avril au 06 mai 2021 dans quatre pools basé à Yaoundé, Douala, Bamenda et Garoua. L'INS a préalablement présélectionné 246 candidats à former comme agents enquêteurs et contrôleurs. La formation de ces candidats a porté sur les techniques d'interview, le remplissage des questionnaires et l'utilisation des tablettes pour collecter les informations auprès des enquêtés par la méthode CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing).

L'approche utilisée a consisté en i) une lecture concomitante des manuels d'instructions et des questionnaires, suivie d'explications et de démonstrations ; ii) des jeux de rôle en salle entre personnel en formation, suivis de discussions et iii) l'organisation régulière des évaluations des connaissances acquises, suivies de discussions en salle. Au-delà de la formation théorique sur les concepts, méthodologies et instructions de remplissage de questions, ces formations étaient

meublées par des descentes sur le terrain pour opérationnaliser les aspects théoriques dans le cadre de la phase pratique.

À l'issue de la formation, 222 agents de terrain ont été sélectionnés dont 180 agents enquêteurs et 42 contrôleurs pour constituer 42 équipes de 5 personnes chacune en moyenne. Chaque équipe était composée d'un contrôleur et de 4 enquêteurs environ. Les contrôleurs ont reçu une formation complémentaire axée sur le contrôle technique, l'organisation du travail et la gestion de la logistique, le contact avec les autorités et les populations.

Chacune des 42 équipes a été placée sous la responsabilité des superviseurs ayant une expérience en matière de collecte de données. En outre, trois à huit équipes bénéficiaient de l'encadrement informatique d'un expert du département de l'informatique de l'INS pour le suivi des aspects CAPI.

1.6 Le déroulement de la collecte de données

La collecte de données a débuté le 10 mai 2021 par les chefs-lieux de région où chaque équipe a couvert au moins 2 grappes avant d'être déployée dans le reste de la région. Cette approche a permis d'assurer une bonne prise en main à travers un suivi rapproché des équipes avant leur déploiement hors du chef-lieu de la région. Le déploiement des agents à l'intérieur de chaque région était fait en fonction de leurs connaissances et compétences linguistiques. Dans la plupart des régions d'enquête, la collecte de données a été terminée dans le délai à l'exception des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest où la situation sécuritaire a rendu difficile, voire parfois impossible, l'accès des équipes à certaines zones d'enquête. De ce fait, la collecte a été prolongée de quelques jours dans ces deux régions.

La longue période, de près de deux ans et demi, entre les travaux préliminaires (cartographie et prétest) et le début effectif de la collecte de données est due aux mesures restrictives édictées par le Gouvernement et l'OMS pour faire face à la pandémie à Coronavirus (COVID-19) dont le premier cas a été diagnostiqué au Cameroun le 06 mars 2020.

1.7 L'exploitation et l'analyse des données

La collecte de données de l'EESI3 a été faite par la méthode CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing). Autrement dit, elle s'est faite à l'aide d'une application informatique développée sous CSPro 7.3, et installée dans toutes les tablettes servant pour la collecte de données. L'application comportait un menu pour chaque acteur intervenant dans le processus de collecte à savoir : les menus enquêteur, contrôleur, superviseur et pour la coordination. Chaque menu comportait plusieurs options permettant de contrôler efficacement les données avant de les envoyer au serveur. Les transferts de données se faisaient par bluetooth entre les enquêteurs et les contrôleurs et par FTP⁴ (serveur de l'INS) et permettant aux autres intervenants de la chaîne de les télécharger pour besoin de contrôle. Des tableaux de qualité étaient régulièrement produits au niveau central par la coordination pour signaler des incohérences et des contrôles dont les corrections ne peuvent se faire que dans les ménages.

A la fin de la collecte, les données ont été fusionnées et apurées. L'apurement des données s'est déroulé en plusieurs phases et a fait l'objet d'un atelier de validation. Au terme de l'apurement,

⁴ File Transfer Protocol.

les variables d'analyse ont été créées et les coefficients d'extrapolation calculés et intégrés dans les fichiers d'analyse.

L'analyse des données s'est faite à l'aide des logiciels CSPro et SPSS. Les programmes de tabulation ont été écrits afin d'éditer les tableaux dont les maquettes ont été fournies par l'équipe d'analyse. Durant la phase de tabulation, la valeur de certains indicateurs a amené à poursuivre l'apurement de quelques variables et à produire à nouveau des tableaux. Un rapport préliminaire a été rédigé, donnant les indicateurs clés de l'EESI3.

1.8 Les résultats de la collecte de données

Les tableaux 1.3 et 1.4 ci-dessous récapitulent les résultats de couverture de l'enquête. Sur les 10 788 ménages initialement prévus pour l'enquête, 10 042 ménages ont été effectivement sélectionnés et identifiés au moment de l'enquête. Parmi eux, 8 738 ont pu être enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 93,9%. Dans les 8 738 ménages enquêtés avec succès, 27 800 personnes de 10 ans ou plus étaient éligibles pour l'enquête individuelle concernant la main d'œuvre. L'interview a été menée avec succès pour 27 378 personnes, soit un taux de réponse de 99,0%.

Tableau 1.3 : Répartition (en %) des ménages par résultat de l'interview, taux de réponse enquête ménage selon les caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Résultat de la collecte de la fiche ménage						Taux de réponse Enquête ménage	
	Enquête complète	Absence	En déplacement de longue durée	Logement vide/détruit		Réfus	Autres	
				Réfus	Autres			
Région d'enquête								
Douala	88,0	1,6	0,4	5,4	3,5	1,1	100,0	93,4
Yaoundé	81,9	2,0	2,9	6,4	6,4	0,5	100,0	90,2
Adamaoua	90,3	0,5	1,2	7,1	0,7	0,2	100,0	98,5
Centre sans Yaoundé	81,2	3,8	4,2	6,7	3,0	1,1	100,0	91,1
Est	86,7	0,7	1,0	9,7	1,3	0,5	100,0	97,2
Extrême-Nord	90,8	0,3	1,4	6,3	0,7	0,6	100,0	98,3
Littoral sans Douala	88,7	1,1	0,7	4,4	3,9	1,1	100,0	93,5
Nord	97,3	0,0	0,2	2,4	0,0	0,1	100,0	99,9
Nord-Ouest	81,6	1,7	4,3	1,6	1,9	9,0	100,0	86,7
Ouest	84,3	1,5	1,3	7,0	3,9	1,9	100,0	92,0
Sud	81,7	1,4	2,8	9,2	3,5	1,2	100,0	92,9
Sud-Ouest	91,7	2,1	1,1	2,1	2,9	0,0	100,0	94,8
Milieu de résidence								
Urbain	85,4	1,6	1,8	5,6	3,9	1,6	100,0	92,3
Rural	90,4	0,9	1,5	5,8	0,6	0,8	100,0	97,6
Ensemble	87,0	1,4	1,7	5,7	2,8	1,4	100,0	93,9

Tableau 1.4 : Répartition (en %) des personnes de 10 ans ou plus par résultat de l'interview individuel, taux de réponse enquête emploi selon les caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Résultat de l'enquête phase 1					Taux de réponse enquête emploi (Phase 1)	
	Rempli totalement	Absence	Réfus	Incapacité	Autres		
Région d'enquête							
Douala	98,6	0,8	0,5	0,0	0,0	100,0	99,2
Yaoundé	97,4	1,4	0,7	0,2	0,3	100,0	98,3
Adamaoua	98,6	0,7	0,2	0,6	0,0	100,0	99,3
Centre sans Yaoundé	95,6	2,8	0,9	0,4	0,3	100,0	96,8
Est	97,5	1,0	0,7	0,5	0,3	100,0	98,6
Extrême-Nord	99,8	0,2	0,0	0,1	0,0	100,0	99,8
Littoral sans Douala	98,4	0,7	0,2	0,6	0,1	100,0	99,2
Nord	99,6	0,3	0,0	0,1	0,0	100,0	99,7
Nord-Ouest	98,6	1,0	0,1	0,3	0,0	100,0	99,0
Ouest	99,8	0,1	0,0	0,0	0,0	100,0	99,9
Sud	97,5	1,4	0,2	0,2	0,7	100,0	97,9
Sud-Ouest	97,6	1,8	0,3	0,2	0,2	100,0	98,1
Milieu de résidence							
Urbain	98,3	1,0	0,4	0,2	0,1	100,0	98,9
Rural	99,0	0,6	0,1	0,2	0,1	100,0	99,3
Ensemble	98,5	0,9	0,3	0,2	0,1	100,0	99,0

CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION

Ce chapitre est consacré à l'analyse des caractéristiques aussi bien des ménages que de la population. En outre, il traite de la migration, de la scolarisation et de la formation professionnelle des individus vivant dans les ménages.

2.1 Caractéristiques des ménages

Cette section présente les caractéristiques des ménages à travers la taille, la composition du ménage et le profil de son chef.

2.1.1 Taille et composition des ménages

La taille moyenne des ménages est de 4,6 personnes en 2021. Cette taille est restée quasi stable par rapport à 2010 (4,4 personnes). L'on note cependant des variations selon la région d'enquête, le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage et son statut matrimonial.

Par rapport à la moyenne nationale, la taille de ménage est plus élevée à l'Extrême-Nord (5,7), au Nord (5,7) et dans l'Adamaoua (5,5). A l'opposé, elle est plus faible dans le Sud (3,9).

Les ménages du milieu rural (4,9) ont en moyenne une taille légèrement élevée que ceux du milieu urbain (4,4). Toutefois, ce constat est différent dans les régions d'enquête de l'Est, du Nord, du Littoral, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud-Ouest. Douala et Yaoundé, les deux plus grandes villes, ont respectivement une taille moyenne de 4,3 et 4 personnes par ménage.

Les ménages dirigés par les hommes ont en moyenne une taille un peu plus élevée (4,9) que ceux dirigés par les femmes (3,9). La taille du ménage varie avec le statut matrimonial de son chef. En effet, elle varie de 2,3 personnes dans les ménages dirigés par les célibataires à 5,6 personnes dans les ménages dirigés par les mariés. La taille moyenne est moins influencée par le milieu de résidence quel que soit le statut matrimonial du chef de ménage.

Tableau 2.1: Taille moyenne des ménages selon la région d'enquête, le sexe du chef de ménage, son statut matrimonial et par milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Région d'enquête			
Douala	4,3	///	4,3
Yaoundé	4,0	///	4,0
Adamaoua	5,1	6,0	5,5
Centre sans Yaoundé	3,6	4,5	4,0
Est	4,4	4,3	4,3
Extrême-Nord	5,4	5,8	5,7
Littoral sans Douala	4,4	4,0	4,2
Nord	5,7	5,7	5,7
Nord-Ouest	4,1	3,8	3,9
Ouest	4,6	4,0	4,4
Sud	3,8	4,0	3,9
Sud-Ouest	4,1	4,0	4,0
Sexe du chef de ménage			
Masculin	4,6	5,3	4,9
Féminin	3,9	4,0	3,9
Statut matrimonial du chef de ménage			
Célibataire	2,3	2,3	2,3
Marié(e)	5,6	5,9	5,7
Union libre	4,3	4,5	4,4
Veuf (ve)/Divorcé/Séparé	4,2	3,5	3,8
Ensemble	4,4	4,9	4,6

Les résultats du tableau 2.2 montrent que les ménages nucléaires stricts (38,6%) et les ménages unipersonnels (16,3%) sont prédominants. Par ailleurs, les ménages monoparentaux stricts (9,8%) et élargis (8,6%) sont les moins observés. La répartition des ménages suivant le type, par sexe du chef, montre que les ménages dirigés par les femmes sont pour la plupart soit monoparentaux stricts (28,0%), soit monoparentaux élargis (25,4%) ou autres élargis (25,8%). Par contre, les ménages dirigés par les hommes sont majoritairement de type nucléaire strict (53,6%). Cette situation s'expliquerait par le fait qu'en général, dans une société patriarcale comme c'est le cas du Cameroun, les femmes ne deviennent chef de ménage qu'en l'absence (définitive ou temporaire) de leur conjoint.

Les régions septentrionales comportent les pourcentages les plus élevés de ménages nucléaires stricts du pays: Adamaoua 48,6%, Extrême-Nord (52%), Nord (55,2%).

Par ailleurs, les tendances observées au niveau national se reproduisent au niveau de chaque milieu de résidence.

Tableau 2.2: Répartition (%) des ménages suivant le type par certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Type de ménage						Total
	Unipersonnel ¹	Monoparental strict ²	Monoparental élargi ³	Nucléaire strict ⁴	Nucléaire élargi ⁵	Autre élargi	
Région d'enquête							
Douala	13,9	10,1	12,1	36,8	15,8	11,4	100,0
Yaoundé	21,9	8,5	10,3	33,5	13,1	12,8	100,0
Adamaoua	14,1	7,2	5,4	48,6	15,2	9,5	100,0
Centre sans Yaoundé	26,2	5,5	9,4	26,7	18,8	13,5	100,0
Est	23,2	7,7	6,4	34,0	17,8	10,9	100,0
Extrême-Nord	8,7	12,4	7,3	52,0	10,5	9,2	100,0
Littoral sans Douala	19,7	9,9	9,5	32,2	16,8	11,8	100,0
Nord	11,9	6,8	3,7	55,8	14,2	7,6	100,0
Nord-Ouest	13,5	14,1	11,4	25,6	14,8	20,7	100,0
Ouest	18,2	12,4	8,0	31,4	12,9	17,2	100,0
Sud	24,6	9,2	7,1	36,0	14,2	9,0	100,0
Sud-Ouest	17,7	6,6	10,9	32,0	16,3	16,5	100,0
Sexe du chef de ménage							
MASCULIN	16,3	2,1	1,6	53,6	19,6	6,7	100,0
FÉMININ	16,4	28,0	25,4	2,9	1,6	25,8	100,0
Statut matrimonial du chef de ménage							
Célibataire	52,7	8,4	9,2	0,0	0,0	29,7	100,0
Marié	4,0	6,7	3,9	60,2	22,1	3,2	100,0
Union libre	9,2	5,4	3,1	55,8	21,4	5,1	100,0
Veuf (ve)/Divorcé(e)/Séparé(e)	20,8	24,4	27,0	0,0	0,0	27,9	100,0
Milieu de résidence							
Urbain	18,4	9,4	9,5	35,1	15,1	12,4	100,0
Douala	13,9	10,1	12,1	36,8	15,8	11,4	100,0
Yaoundé	21,9	8,5	10,3	33,5	13,1	12,8	100,0
Autre urbain	19,0	9,5	8,3	35,0	15,5	12,7	100,0
Rural	13,4	10,3	7,3	43,4	13,2	12,3	100,0
Ensemble	16,3	9,8	8,6	38,6	14,3	12,4	100,0

¹ Les ménages unipersonnels sont ceux d'une personne.

² Les ménages monoparentaux stricts composés de l'un des parents et de ses enfants.

³ Les ménages monoparentaux élargis sont ceux composés de l'un des parents et d'autres personnes apparentées ou non

⁴ Les ménages nucléaires stricts sont ceux composés d'un couple et de leurs enfants

⁵ Les ménages nucléaires élargis sont ceux composés d'un couple, de leurs enfants et d'autres personnes apparentées ou non

2.1.2 Caractéristiques du chef de ménage

L'examen des caractéristiques du chef de ménage révèle que trois ménages sur dix sont dirigés par des femmes (29,6%). Cette proportion était de 26% en 2010. Cependant, l'on observe des disparités entre les régions d'enquête. La région de l'Ouest enregistre la plus grande proportion de femmes chefs de ménage, tandis que le Nord, l'Est et l'Adamaoua sont celles où ces proportions sont les plus faibles.

Tableau 2.3: Répartition (%) des ménages par sexe du chef de ménage, âge moyen du chef de ménage, selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Sexe du chef de ménage			Âge moyen du chef de ménage	Niveau d'instruction du chef de ménage					
	Masculin	Féminin	Total		Non scolarisé	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle	Supérieur	Total
Région d'enquête										
Douala	69,8	30,2	100,0	43,9	4,9	24,4	27,3	24,6	18,8	100,0
Yaoundé	67,2	32,8	100,0	40,8	3,4	17,6	24,6	23,6	30,8	100,0
Adamaoua	79,2	20,8	100,0	42,8	43,5	25,7	13,0	7,0	10,8	100,0
Centre sans Yaoundé	73,5	26,5	100,0	44,0	5,8	30,5	27,6	18,3	17,8	100,0
Est	78,7	21,3	100,0	41,0	32,0	30,0	22,4	10,0	5,6	100,0
Extrême-Nord	71,7	28,3	100,0	47,1	53,2	24,5	11,4	7,5	3,4	100,0
Littoral sans Douala	68,5	31,5	100,0	47,7	8,0	36,9	28,5	19,3	7,3	100,0
Nord	80,8	19,2	100,0	46,1	50,0	26,8	12,8	8,4	2,0	100,0
Nord-Ouest	60,6	39,4	100,0	47,1	21,1	46,7	13,3	8,9	9,9	100,0
Ouest	61,7	38,3	100,0	49,4	15,2	36,1	23,0	15,1	10,5	100,0
Sud	68,8	31,2	100,0	44,7	7,9	27,7	32,1	23,3	9,1	100,0
Sud-Ouest	70,9	29,1	100,0	41,7	6,6	24,8	18,7	29,5	20,4	100,0
Groupe d'âge du chef de ménage										
Moins de 15 ans	56,9	43,1	100,0	13,5	0,0	16,4	59,5	24,0	0,0	100,0
15-34 ans	72,7	27,3	100,0	27,8	11,7	19,0	26,8	21,8	20,7	100,0
35-64 ans	71,5	28,5	100,0	47,2	23,7	31,8	19,4	14,9	10,2	100,0
65 ans ou plus	60,7	39,3	100,0	72,4	47,8	32,8	9,0	5,5	4,8	100,0
Statut matrimonial du chef de ménage										
Célibataire	58,3	41,7	100,0	31,8	7,2	19,0	23,1	22,9	27,7	100,0
Marié(e)	87,2	12,8	100,0	47,2	26,3	29,6	19,7	14,2	10,1	100,0
Union libre	84,5	15,5	100,0	38,5	5,1	27,2	31,2	23,7	12,8	100,0
Veuf(ve)/Divorcé(e)/Séparé(e)	19,8	80,2	100,0	57,4	45,0	35,2	10,7	6,4	2,8	100,0
Milieu de résidence										
Urbain	69,9	30,1	100,0	43,1	13,1	24,4	22,8	20,2	19,5	100,0
Rural	71,2	28,8	100,0	47,7	37,8	33,6	16,5	9,2	2,8	100,0
Ensemble	70,4	29,6	100,0	45,1	23,5	28,3	20,1	15,6	12,4	100,0

Selon le statut matrimonial, 8 femmes chefs de ménage sur dix sont veuves, divorcées ou séparées contre seulement 12,8%, 15,5% et 41,7% respectivement des femmes mariées, en union libre et célibataires.

L'âge moyen des chefs de ménage est de 45,1 ans. Il varie selon le milieu de résidence et le statut matrimonial. Il est moins élevé en milieu urbain (43,1) qu'en milieu rural (47,7). Ceci se justifierait par le statut matrimonial des individus. En effet, l'âge moyen est moins élevé chez les chefs de ménage célibataires (31,8), souvent jeunes et très nombreux dans les villes pour les études ou à la recherche d'emploi, par rapport à ceux qui vivent en union libre (38,5) ou qui sont mariés (47,2).

Les chefs de ménage ont pour la plupart un niveau d'instruction primaire (28,3%) ou secondaire (35,7% dont 20,1% du secondaire 1^{er} cycle et 15,6% du secondaire 2nd cycle). Cependant, la proportion des chefs de ménage non scolarisés est importante (23,5%). Les régions d'enquête de Yaoundé (30,8%), de Douala (18,8%) et du Centre sans Yaoundé (17,8%) sont celles où les chefs de ménage ont un niveau d'études supérieur à la moyenne nationale (12,4%). A contrario, les régions de l'Extrême-Nord (53,2%), du Nord (50,0%), de l'Adamaoua (43,5%) et de l'Est (32,0%) enregistrent les plus fortes proportions de chefs de ménage non scolarisés.

En milieu urbain, l'on trouve plus de chefs de ménage de niveau d'instruction primaire (24,4%) tandis qu'en milieu rural la proportion de chefs de ménage non scolarisés est plus élevée (37,8%).

2.1.3 Structure de la population par âge et par sexe

La structure de la population par sexe montre que les hommes représentent 49,3% et les femmes 50,7% de l'effectif total. Une répartition par groupe d'âge montre que 40,4% de la population est constituée des enfants de moins de 14 ans (17,8% des 0-5 ans et 22,6% des 6-14 ans). Le pourcentage de la population en âge de travailler au sens du BIT (15-64 ans) est de 56,5% et celui des 65 ans ou plus est de 3,1%. Cette proportion des personnes en âge de travailler est plus élevée en milieu urbain (60,6%) qu'en milieu rural (51,2%), à Douala (65,9%) et à Yaoundé (64,5%), que dans les autres régions d'enquête. Elle est de 56,9% chez les femmes et de 56,1% chez les hommes.

La population en âge de travailler, constituée des personnes de 14 ans ou plus, représente 62,0% de la population totale. Elle représente 62,5% chez les femmes et 61,5% chez les hommes.

La pyramide des âges (Graphique 2.1) est similaire à l'allure générale des pyramides des populations de l'Afrique Subsaharienne, caractérisée généralement par une base très élargie, puis un rétrécissement progressif et régulier au fur et à mesure que l'on avance en âge. Ainsi, on constate qu'aux âges élevés, cette pyramide s'effile très vite. L'allure de cette pyramide des âges confirme le caractère jeune de la population du Cameroun en 2021, comme observé dans les études précédentes.

Graphique 2.1: Pyramide des âges

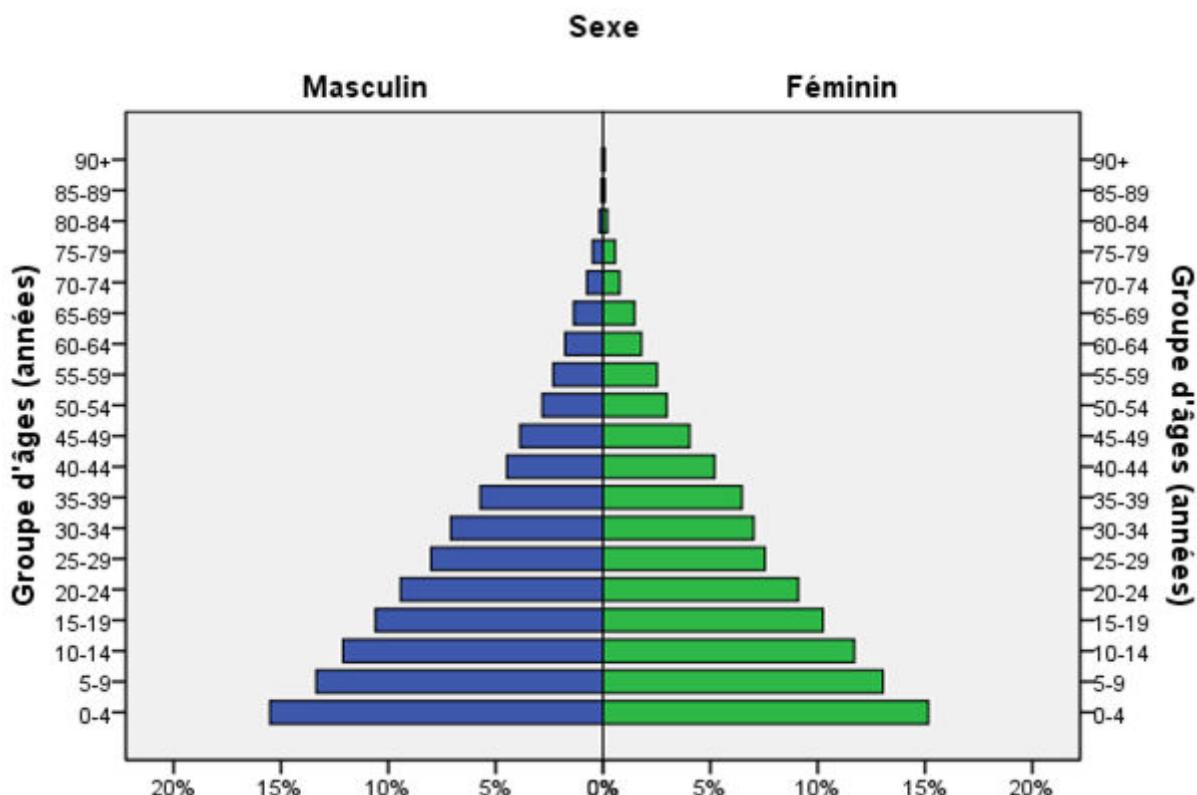


Tableau 2.4: Répartition (%) de la population par groupe d'âge, proportion (%) de la population ayant 14 ans ou plus selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Groupe d'âge					Proportion (%) de la population de 14 ans ou plus
	0-5 ans	6-14 ans	15-64 ans	65 ans ou plus	Total	
Région d'enquête						
Douala	13,9	15,7	67,9	2,5	100,0	70,4
Yaoundé	14,9	16,5	66,7	2,0	100,0	68,7
Adamaoua	19,9	22,2	55,8	2,1	100,0	57,9
Centre sans Yaoundé	16,0	18,7	61,7	3,7	100,0	65,4
Est	18,7	20,1	58,6	2,6	100,0	61,2
Extrême-Nord	22,1	24,5	50,4	3,1	100,0	53,4
Littoral sans Douala	13,7	18,8	63,9	3,6	100,0	67,5
Nord	21,4	22,0	54,2	2,4	100,0	56,6
Nord-Ouest	17,3	20,3	58,4	3,9	100,0	62,4
Ouest	15,6	20,8	58,5	5,1	100,0	63,5
Sud	18,4	19,0	58,2	4,5	100,0	62,7
Sud-Ouest	13,5	16,4	67,8	2,3	100,0	70,0
Sexe						
Masculin	17,9	20,6	58,6	2,9	100,0	61,5
Féminin	17,7	19,8	59,3	3,2	100,0	62,5
Milieu de résidence						
Urbain	15,8	18,6	63,1	2,6	100,0	65,6
Rural	20,4	22,2	53,7	3,7	100,0	57,3
Ensemble	17,8	20,2	58,9	3,1	100,0	62,0

2.1.4 Statut migratoire de la population

La proportion de personnes n'ayant pas vécu de manière continue⁵ dans leur localité de résidence est de 14,2%. Cette proportion est nettement en baisse par rapport à 2010 où elle se situait à 32,7%. Les hommes (13,8%) migrent relativement autant que les femmes (14,5%). Selon la région d'enquête, les proportions les plus élevées sont enregistrées au Littoral (29,6%), au Centre (26,3%), à Yaoundé (22,0%), au Sud (21,9%), à l'Ouest (21,6%) et à Douala (19,9%). Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (18,5%) qu'en milieu rural (8,6%).

Les principales raisons avancées pour justifier ces migrations sont: le regroupement familial (45,4%), suivi de la recherche d'emploi ou pour les études, la formation ou l'apprentissage (21,1%). Cette tendance est observée dans toutes les régions d'enquête.

⁵Vivre pour une période d'au moins 6 mois dans la localité de résidence.

Tableau 2.5: Pourcentage de migrants, répartition (%) des migrants par raison de la migration selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Proportion (%) de migrants	Raison d'installation dans la localité actuelle											Total
		Recherche d'emploi		Problème de santé		Etudes/Formation/Apprentissage		Problème de logement		Suivre ou rejoindre la famille		Problèmes familiaux	Problème sécuritaire
		Travail	d'emploi	Problème de santé	Etudes/Formation/Apprentissage	Problème de logement	Problème de propre/recherche d'autonomie	rejoindre la famille	Problèmes familiaux	Retraite	Autre	Autre	
Région d'enquête													
Douala	19,9	9,6	15,5	1,0	13,8	1,6	3,4	43,5	3,2	0,2	5,3	3,1	100,0
Yaoundé	22,0	9,6	13,2	0,9	17,3	6,3	4,7	38,0	1,4	0,3	6,7	1,7	100,0
Adamaoua	11,0	7,6	10,5	0,2	14,5	0,6	0,3	45,8	4,4	0,6	14,2	1,2	100,0
Centre sans Yaoundé	26,3	14,3	9,4	2,0	13,8	0,6	1,5	49,4	4,1	0,6	1,4	2,8	100,0
Est	9,1	11,3	14,8	0,9	9,6	0,3	0,7	24,8	3,7	0,6	24,9	8,5	100,0
Extrême-Nord	5,8	7,6	7,6	1,3	3,0	0,5	3,6	53,9	6,9	0,4	9,2	5,9	100,0
Littoral sans Douala	29,6	11,0	8,4	1,3	5,6	0,8	0,8	54,0	1,7	0,5	11,1	4,7	100,0
Nord	9,2	9,0	10,4	0,1	1,6	0,5	2,2	57,0	2,6	0,1	10,5	5,9	100,0
Nord-Ouest	4,1	4,4	2,8	0,9	15,8	0,0	0,0	17,7	0,0	0,0	56,9	1,6	100,0
Ouest	21,6	13,0	4,0	3,1	7,8	0,6	1,8	46,7	4,2	1,5	12,1	5,2	100,0
Sud	21,9	10,6	14,3	0,9	6,8	0,7	1,6	43,9	8,7	0,7	0,7	11,2	100,0
Sud-Ouest	3,5	3,9	28,4	9,3	13,0	0,0	0,9	24,6	1,7	0,0	13,9	4,3	100,0
Sexe													
Masculin	13,8	17,0	17,5	1,4	12,9	1,8	3,5	29,7	3,0	1,0	9,3	2,9	100,0
Féminin	14,5	4,4	4,2	1,5	8,3	1,6	1,5	60,1	4,0	0,1	8,9	5,3	100,0
Niveau d'instruction													
Non scolarisé	8,2	6,2	8,8	1,6	0,7	1,0	1,9	55,5	3,7	0,3	15,4	4,9	100,0
Primaire	12,7	7,0	10,3	1,8	2,6	1,2	2,6	52,7	5,0	0,3	11,0	5,4	100,0
Secondaire	19,7	10,6	13,2	1,4	11,1	1,8	2,7	44,4	3,6	0,7	7,4	3,3	100,0
Supérieur	30,1	22,1	6,1	0,7	36,3	3,1	2,5	21,7	0,6	0,7	3,0	3,3	100,0
Milieu de résidence													
Urbain	18,5	11,6	11,3	1,1	13,3	2,2	2,5	42,0	2,8	0,3	10,0	2,9	100,0
<i>Douala</i>	22,0	9,6	13,2	0,9	17,3	6,3	4,7	38,0	1,4	0,3	6,7	1,7	100,0
<i>Yaoundé</i>	19,9	9,6	15,5	1,0	13,8	1,6	3,4	43,5	3,2	0,2	5,3	3,1	100,0
<i>Autre urbain</i>	16,9	13,4	8,6	1,3	11,4	0,7	1,3	43,0	3,1	0,4	13,4	3,4	100,0
Rural	8,6	7,2	8,8	2,3	3,1	0,4	2,3	54,8	5,7	1,0	6,7	7,6	100,0
Ensemble	14,2	10,5	10,6	1,4	10,5	1,7	2,5	45,4	3,5	0,5	9,1	4,2	100,0

2.1.5 Handicap

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) recommandent de désagréger les indicateurs retenus par handicap. A cet effet, le questionnaire long de l'UNICEF⁶ a été utilisé pour appréhender le niveau du handicap chez les personnes de 2 ans ou plus. Les résultats du tableau 2.6 indiquent que le handicap (vue, audition, mobilité, concentration, comportement, communication) est un phénomène peu répandu dans la population du Cameroun. En effet, 2,5% de la population de 2 ans ou plus souffre d'au moins un handicap. Le handicap concerne autant les hommes (2,1%) que les femmes (2,8%). Les régions d'enquête du Centre (5,0%), de l'Est (3,2%), du Littoral (3,2%) et du Sud (3,0%) sont celles enregistrant chacune un niveau relativement plus élevé. Une tendance similaire se reproduit pour le groupe d'âge de 5 ans ou plus avec un taux de 2,8% au niveau national.

Tableau 2.6: Pourcentage de la population de 2 ans ou plus, par groupe d'âge, Pourcentage de personnes de 5 ans ou plus par type d'handicap, selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Pourcentage de la population de 5 ans ou plus ayant comme handicap :						Pourcentage de la population de 5 ans ou plus souffrant d'au moins un handicap	Pourcentage de la population de 2-4 ans souffrant d'au moins un handicap	Pourcentage de la population de 2 ans ou plus souffrant d'au moins un handicap			
	Visuel	Audition	Marche	Concen- tration	Prendre soin de soi- même	Communi- cation						
Région d'enquête												
Douala	1,7	0,2	0,8	0,4	0,2	0,2	2,8	4,2	2,6			
Yaoundé	1,1	0,4	0,8	0,5	0,4	0,2	2,1	2,4	1,9			
Adamaoua	0,3	0,1	0,8	0,2	0,3	0,2	1,4	3,7	1,2			
Centre sans Yaoundé	1,8	0,6	2,5	1,7	0,6	0,8	5,6	5,8	5,0			
Est	1,9	0,7	1,1	0,8	0,2	0,6	3,6	4,7	3,2			
Extrême-Nord	0,9	0,5	1,2	0,4	0,5	0,4	2,4	6,1	2,1			
Littoral sans Douala	1,5	0,7	1,3	0,8	0,3	0,4	3,4	7,9	3,2			
Nord	1,1	0,5	0,7	0,3	0,2	0,3	2,3	5,5	2,0			
Nord-Ouest	0,6	0,4	2,0	0,7	0,7	0,5	2,8	3,8	2,5			
Ouest	0,8	0,4	1,5	0,4	0,3	0,4	2,6	10,9	2,4			
Sud	1,7	0,5	1,6	0,7	0,2	0,6	3,3	,9	3,0			
Sud-Ouest	0,6	0,4	1,6	0,3	0,4	0,7	2,6	1,1	2,5			
Sexe												
Masculin	0,9	0,4	1,0	0,6	0,4	0,4	2,4	5,8	2,1			
Féminin	1,4	0,5	1,5	0,5	0,3	0,4	3,1	4,9	2,8			
Milieu de résidence												
Urbain	1,1	0,4	1,0	0,5	0,4	0,3	2,6	4,8	2,3			
Rural	1,1	0,5	1,5	0,6	0,4	0,4	3,0	5,9	2,7			
Ensemble	1,1	0,4	1,2	0,6	0,4	0,4	2,8	5,4	2,5			

Chez les enfants de 2 à 4 ans, la prévalence du handicap se situe à 5,4%. Elle est plus élevée dans les régions d'enquête de l'Ouest (10,9%), du Littoral sans Douala (7,9%), de l'Extrême-Nord (6,1%), du Centre sans Yaoundé (5,8%) et du Nord (5,5%). Le résultat obtenu pour ce groupe d'âge trouve sa source dans le handicap relatif au comportement.

2.1.6 Alphabétisation des personnes de 15-24 ans et celles de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, un peu plus de 8 personnes de 15-24 ans sur 10 (84,1%), sont alphabétisées. Le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes (87,9%) que chez les femmes

⁶wgunicef-child-functioning-module

(80,2%). L'on note aussi une nette différence entre le milieu urbain (91,9%) et le milieu rural (71,6%).

Selon la région d'enquête, plus de 9 personnes sur 10 sont alphabétisées à Yaoundé (98,5%), à Douala (98,5%), au Littoral sans Douala (98,2%), à l'Ouest (97,0%), au Sud (95,7%) et au Centre sans Yaoundé (94,2%). A contrario, les taux les plus faibles sont observés dans les régions de l'Extrême-Nord (64,3%) et du Nord (65,0%) où moins de 7 personnes sur 10 sont alphabétisées.

Le taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus est de 74,5%. Il est nettement plus faible que celui des personnes de 15-24 ans, traduisant ainsi des améliorations intergénérationnelles en matière d'alphabétisation. Par ailleurs, les tendances observées chez les personnes de 15-24 ans suivant le sexe et le milieu de résidence sont les mêmes.

Tableau 2.7: Taux d'alphabétisation des personnes de 15-24 ans et celles de 15 ans ou plus par milieu de résidence et selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Pourcentage de personnes de 15-24 ans alphabétisées			Pourcentage de personnes de 15 ans ou plus alphabétisées		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Région d'enquête						
Douala	98,5	///	98,5	97,5	///	97,5
Yaoundé	98,5	///	98,5	97,1	///	97,1
Adamaoua	80,9	58,8	71,7	67,1	41,9	55,7
Centre (sans Yaoundé)	97,0	90,6	94,2	93,8	85,8	89,8
Est	80,6	54,4	67,5	73,8	47,4	59,2
Extrême-Nord	71,8	60,3	64,3	53,6	36,7	42,7
Littoral (sans Douala)	97,3	100,0	98,2	93,4	89,9	92,0
Nord	75,3	58,2	65,0	60,0	34,8	44,2
Nord-Ouest	94,4	77,5	85,6	88,4	64,8	75,1
Ouest	98,3	94,7	97,0	93,7	85,0	90,1
Sud	95,3	96,3	95,7	94,0	91,1	92,5
Sud-Ouest	97,6	98,0	97,8	94,1	94,3	94,2
Sexe						
Masculin	93,0	80,0	87,9	90,3	68,8	81,8
Féminin	90,9	63,1	80,2	83,0	45,7	67,5
Ensemble	91,9	71,6	84,1	86,6	56,8	74,5

2.1.7 Fréquentation scolaire au primaire et au secondaire

La fréquentation scolaire est évaluée à travers le taux net ajusté de fréquentation pour le niveau primaire et le niveau secondaire. Le taux net ajusté est la proportion, dans la tranche d'âge scolaire concernée, des élèves fréquentant le niveau considéré ou le niveau supérieur à celui considéré.

Dans l'ensemble, un peu plus de 8 enfants de 6-11 ans sur 10 (82,6%), fréquentent l'école primaire ou un établissement secondaire.

Le taux net ajusté de fréquentation au primaire est plus élevé en milieu urbain (91,1%) qu'en milieu rural (74,1%). Une analyse suivant le sexe permet de noter qu'il n'y a pas globalement de grande différence entre les garçons et les filles.

Selon la région d'enquête, le taux net ajusté de fréquentation scolaire au primaire est élevé dans le Littoral sans Douala (97,6%), à l'Ouest (97,5%), à Douala (96,8%) et à Yaoundé (96,7%). A l'opposé, les valeurs les plus faibles sont enregistrées à l'Extrême-Nord (69,7%).

Tableau 2.8: Taux net ajusté de fréquentation scolaire au primaire (6-11 ans), au secondaire (12-18 ans) selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Taux net ajusté de scolarisation					
	Primaire			Secondaire		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Région d'enquête						
Douala	96,8	///	96,8	85,1	///	85,1
Yaoundé	96,7	///	96,7	79,6	///	79,6
Adamaoua	89,8	80,1	84,8	40,5	24,0	32,5
Centre sans Yaoundé	97,6	91,5	94,6	78,0	60,2	69,9
Est	86,1	66,7	74,4	51,6	17,9	33,5
Extrême-Nord	74,9	67,4	69,7	36,5	21,6	26,6
Littoral sans Douala	97,2	98,1	97,6	72,1	62,3	68,7
Nord	81,4	72,8	75,4	36,6	25,9	29,8
Nord-Ouest	91,1	56,2	67,3	55,3	17,2	34,8
Ouest	97,7	97,2	97,5	76,9	71,6	74,9
Sud	94,1	88,3	91,2	85,6	51,9	71,7
Sud-Ouest	94,0	92,1	93,1	69,3	71,9	70,6
Sexe						
Masculin	91,8	75,1	83,3	64,4	38,6	53,2
Féminin	90,4	73,0	81,9	68,7	31,2	52,8
Ensemble	91,1	74,1	82,6	66,6	34,9	53,0

S'agissant du secondaire, ce taux est de 53,0% pour la tranche d'âge de 12-18 ans. Il est inégalement réparti entre le milieu urbain (66,6%) et le milieu rural (34,9%). L'on observe également une différence en défaveur de la fille en milieu rural par rapport au milieu urbain.

Douala (85,1%), Yaoundé (79,6%) et la région d'enquête de l'Ouest (74,9%) ont les taux les plus élevés contrairement à l'Extrême-Nord (26,6%), au Nord (29,8%), à l'Adamaoua (32,5%) et à l'Est (33,1%).

Il faut signaler que la crise socio-politique qui sévit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a probablement eu un impact négatif sur le système éducatif dans ces deux régions. En effet, avant cette crise, ces deux régions se comptaient parmi les régions présentant des taux de fréquentation scolaire les plus élevés du pays.

2.1.8 Formation professionnelle

La participation à la formation professionnelle est faible au sein de la population de 14 ans ou plus. En effet, une personne sur quatre (25%) suivent ou ont déjà suivi une formation professionnelle. Ce pourcentage de participation à la formation professionnelle est encore plus faible en milieu rural (13,4%) comparativement à l'ensemble et au milieu urbain (32,9%). L'écart ainsi observé pourrait se justifier par l'offre en formation professionnelle qui est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural.

Suivant le sexe, la proportion d'hommes suivant ou ayant suivi une formation professionnelle est relativement plus importante que celles des femmes aussi bien dans l'ensemble que selon le milieu de résidence. Selon l'âge, le niveau de participation à la formation professionnelle est plus important chez les personnes de 35-64 ans (29,8%).

Selon la région d'enquête, Yaoundé (43,2%), Douala (40,5%), le Littoral sans Douala (34,8%) sont celles qui enregistrent des pourcentages élevés de personnes ayant suivi ou suivant une formation professionnelle. A contrario, les régions d'enquête du Nord (6,4%) et de l'Extrême-Nord (8,0%) sont celles enregistrant les proportions les plus faibles.

Parmi les formations professionnelles, celle sur le tas (39,3%) est la plus sollicitée quels que soient la région d'enquête, le sexe et le groupe d'âge. Elle est suivie par les formations de niveau secondaire ou post/secondaire (19,0%), celle dans les instituts/centres de formation (18,9%), celle de niveau supérieur (18,2%) et celle niveau primaire ou post/primaire (4,6%). La formation de niveau supérieur est beaucoup plus observée à Yaoundé (26,8%) et à Douala (21,1%). Elle est relativement plus suivie chez les hommes (19,9%) que chez les femmes (16,0%).

Tableau 2.9: Proportion (%) des personnes de 14 ans ou plus ayant suivi une formation professionnelle, répartition (%) de la population ayant subi une formation professionnelle par niveau de formation selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Pourcentage des personnes de 14 ans ou plus suivant/ayant suivi une formation professionnelle			Niveau de formation				
	Urbain	Rural	Ensemble	Sur le tas	Institut/Centre de formation	Primaire/post primaire	Secondaire et post secondaire	Supérieur
Région d'enquête								
Douala	40,5	//	40,5	43,1	17,8	1,6	16,4	21,1
Yaoundé	43,2	//	43,2	28,7	19,9	3,3	21,3	26,8
Adamaoua	18,1	9,7	14,3	55,9	14,8	3,8	11,6	13,9
Centre sans Yaoundé	34,2	27,6	30,9	26,2	18,7	9,7	26,9	18,5
Est	33,2	11,3	20,9	41,2	19,8	8,5	18,1	12,4
Extrême-Nord	14,2	4,6	8,0	35,8	19,1	5,7	28,0	11,4
Littoral sans Douala	38,5	29,2	34,8	45,2	17,2	4,5	20,3	12,8
Nord	12,0	3,1	6,4	39,1	15,9	8,8	25,5	10,6
Nord-Ouest	29,8	15,7	21,9	60,0	21,4	5,3	4,5	8,9
Ouest	32,0	21,0	27,4	44,9	15,4	4,3	20,6	14,7
Sud	38,7	25,5	32,2	25,4	15,7	12,8	28,6	17,6
Sud-Ouest	32,9	36,0	34,5	47,3	28,5	2,8	6,5	14,8
Sexe								
Masculin	35,9	17,4	28,6	38,8	16,7	4,8	19,8	19,9
Féminin	30,0	9,8	21,6	39,9	21,6	4,4	18,0	16,0
Tranche d'âge								
14-34 ans	29,0	12,0	22,5	39,1	17,6	4,4	19,6	19,3
35-64 ans	40,3	16,0	29,8	39,8	20,3	4,6	18,2	17,1
65 ans ou plus	31,7	10,0	20,3	37,2	20,3	7,0	20,8	14,7
Ensemble	32,9	13,4	25,0	39,3	18,9	4,6	19,0	18,2
								100,0

2.2 Caractéristiques de l'habitat

Le cadre de vie des ménages, notamment leur statut d'occupation du logement, le confort du logement et les biens d'équipement qu'ils possèdent sont, entre autres, les éléments qui permettent d'apprécier leurs conditions de vie. Cette partie aborde le statut d'occupation du logement, les caractéristiques du logement, et les biens possédés par les ménages.

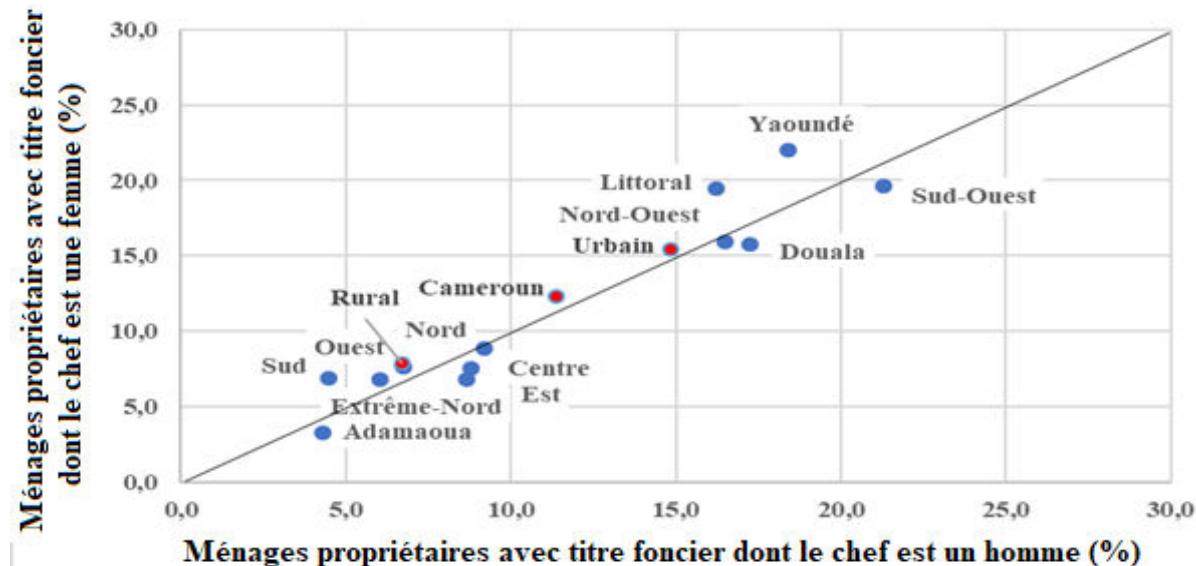
2.2.1 Statut d'occupation du logement

Les données du tableau 2.10 révèlent que 65,8% de ménages sont propriétaires de leurs logements (dont 18,1% avec titre foncier et 47,7% sans titre foncier), 28,9% de ménages sont en location (dont 28% en location simple) et 4,9% sont logés par un tiers (dont 3,5% logés gratuitement par un parent ou ami). Il est à noter que la proportion des ménages propriétaires sans titre foncier est quasi-stable par rapport à 2010 (48,5% en 2010 et 47,7% en 2021). Ce qui pourrait traduire une certaine difficulté à obtenir un titre foncier à la suite des mesures prises par les pouvoirs publics pour promouvoir la sécurisation de la propriété foncière. L'absence de titre foncier semble davantage se poser en milieu rural avec 74,5% des ménages propriétaires de leur logement sans titre foncier. En milieu urbain, une majorité relative des ménages (43,5%) est en location simple. Le statut d'occupation du logement varie très peu avec le type de ménage. En effet, en dehors des ménages unipersonnels qui sont en majorité en location simple (46,8%), les autres types de ménage sont principalement des propriétaires sans titre foncier.

Tableau 2.10: Répartition (%) des ménages par statut d'occupation du logement du ménage selon le type de ménage, le milieu de résidence, EESI3 - phase 1, Cameroun, 2021

	Type de ménage						Milieu de résidence		
	Unipersonnel	Monoparental strict	Monoparental élargi	Nucléaire strict	Nucléaire élargi	Autre élargi	Urbain	Rural	Ensemble
Statut d'occupation du logement									
Propriétaire ayant un titre foncier	10,5	18,9	26,6	16,3	22,7	22,2	22,3	12,4	18,1
Propriétaire sans titre foncier	32,0	50,6	48,0	54,0	52,2	40,7	28,0	74,5	47,7
Location simple	46,8	25,9	19,1	24,6	20,7	30,0	43,5	6,8	28,0
Location-vente	1,6	0,9	1,2	0,8	0,7	0,5	1,4	0,3	0,9
Logé par l'employeur	2,2	0,7	0,9	1,8	0,6	1,0	1,0	1,9	1,4
Logement gratuitement par un parent ou un ami	6,4	2,8	3,9	2,3	2,2	4,9	3,1	3,9	3,5
Autre	0,6	0,2	0,3	0,2	0,8	0,7	0,6	0,2	0,4
Total	100	100	100	100	100	100	22,3	12,4	18,1

Graphique 2.2: Proportion de ménages propriétaires avec titre foncier selon le sexe du chef de ménage, par région d'enquête et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



Selon le groupe socio-économique, 92,8% des ménages dont le chef est retraité sont propriétaires de leurs logements. Parmi ceux-ci, 47,4% d'entre eux sont propriétaires avec un titre foncier. Ce groupe est suivi des ménages dont le chef exerce dans le public où 18,9% sont propriétaires avec titre foncier. Il ressort par ailleurs que près de la moitié des ménages dont le chef exerce son emploi dans le secteur public ou privé formel sont en location simple.

Tableau 2.11: Répartition (%) des ménages par statut d'occupation du logement du ménage selon le groupe socio-économique du chef de ménage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Groupe socio-économique du chef de ménage							Ensemble
	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	Chômeur	Retraité	hors main-d'œuvre	
Statut d'occupation du logement								
Propriétaire ayant un titre foncier	18,9	12,9	13,1	17,8	26,9	47,4	22,2	18,1
Propriétaire sans titre foncier	23,1	16,0	74,8	36,6	25,4	45,4	45,7	47,7
Location simple	49,3	58,6	7,7	38,2	42,0	4,3	27,3	28,0
Location-vente	1,5	1,3	0,4	1,4	1,2	0,4	0,5	0,9
Logé par l'employeur	4,4	8,0	0,4	1,3	1,0	0,8	0,3	1,4
Logement gratuitement par un parent ou un ami	2,3	2,5	3,3	4,1	3,4	1,1	3,7	3,5
Autre	0,4	0,7	0,3	0,5	0,0	0,6	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.2.2 Caractéristiques du logement du ménage

L'appréciation du confort des ménages est basée sur les caractéristiques de l'habitat à savoir : les matériaux du mur, du toit, du sol et la disponibilité de toilettes améliorées. Selon les données du tableau 2.12, 40,2% de ménages disposent des toilettes améliorées. La différence entre les milieux de résidence est très marquée. En effet, 51,4% de ménages en milieu urbain possèdent des toilettes améliorées contre 24,9% de ménages en milieu rural. Dans l'ensemble des douze

régions d'enquête, sept enregistrent des proportions des ménages disposant des toilettes améliorées au-dessus de la moyenne nationale. Cependant, la situation est très préoccupante dans les régions de l'Extrême-Nord (23,8%), du Nord (24,9%) et de l'Est (25,2%) où le niveau de l'indicateur est très inférieur à celui du niveau national.

Les matériaux de construction du logement constituent aussi des éléments d'appréciation de la qualité du logement. Dans l'ensemble, 53,8% de ménages vivent dans des logements construits en matériaux définitifs. La qualité du logement est meilleure en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 75,3% de ménages urbains vivent dans des logements construits en matériaux définitifs contre 24,4% de ménages ruraux. Selon la région d'enquête, les régions de l'Extrême-Nord (16,6%) et du Nord (25%) enregistrent les faibles proportions de ménages vivant dans les logements en matériaux définitifs.

Tableau 2.12: Pourcentage de ménages vivant dans un logement avec toilettes améliorées, en matériaux définitifs par région d'enquête et milieu de résidence selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

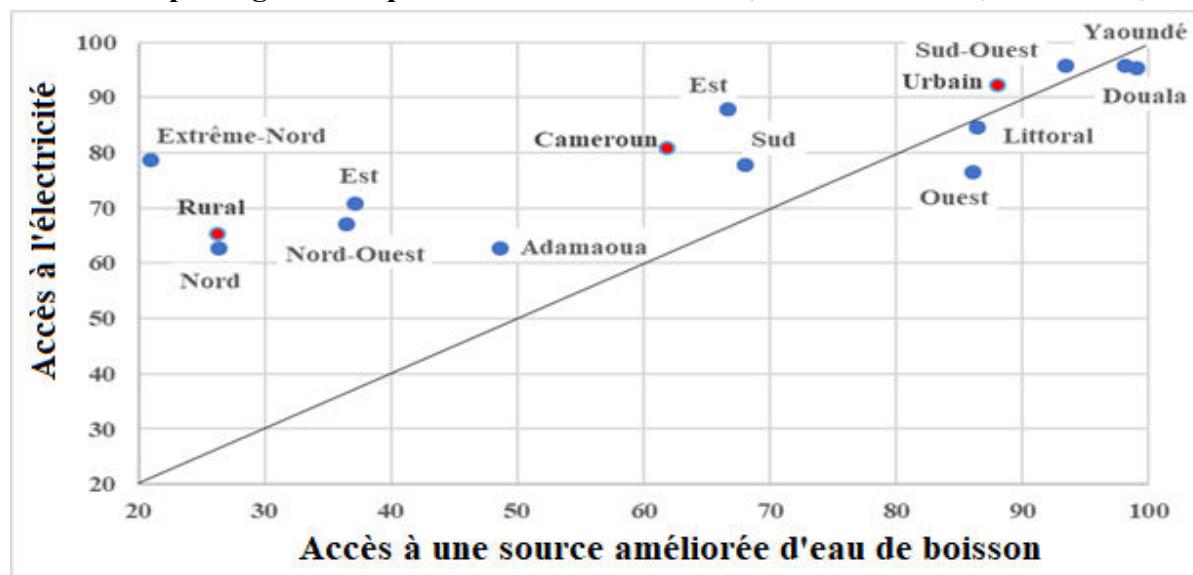
	Pourcentage de ménages avec comme matériau définitif :				
	Toilettes améliorées (WC avec chasse d'eau, latrines aménagées)	Mur (Béton/parpaing/briques en terre cuite/pierre de taille/brique de simple de terre)	Toit (Ciment/Tôle/Tuile)	Sol (Ciment/Béton/Carreau/Marbre)	Logement (mur, sol, toit) en matériaux définitifs
Région d'enquête					
Douala	54,3	81,2	99,7	93,5	78,9
Yaoundé	48,9	89,5	100,0	97,2	88,2
Adamaoua	48,5	93,2	80,3	52,6	51,2
Centre sans Yaoundé	42,8	82,1	97,9	68,0	64,9
Est	25,2	74,8	67,4	50,9	47,2
Extrême-Nord	23,8	67,9	53,8	17,3	16,6
Littoral sans Douala	47,7	58,2	99,2	79,9	50,8
Nord	24,9	72,0	47,5	26,8	25,0
Nord-Ouest	37,1	98,6	93,6	59,7	59,3
Ouest	58,2	94,9	98,8	60,5	58,2
Sud	34,1	56,4	98,0	70,8	51,2
Sud-Ouest	42,9	77,8	99,9	96,8	77,5
Milieu de résidence					
Urbain	51,4	85,8	97,3	83,9	75,3
Rural	24,9	71,9	63,7	28,6	24,4
Ensemble	40,2	79,9	83,1	60,6	53,8

En plus de l'utilisation des toilettes améliorées et de la qualité du matériau de construction, les aspects relatifs à l'utilisation du gaz pour la cuisine, l'accessibilité à l'électricité et à l'eau de boisson ont été abordés.

En dépit des efforts fournis par le Gouvernement, le niveau d'utilisation du gaz pour la cuisine par les ménages est encore faible. En effet, un peu plus d'un ménage sur cinq (27,7%) utilise le gaz pour faire la cuisson. Cependant, il faut signaler que ce pourcentage est en hausse par rapport à 2010 (21,7%). Il se situe à 43,5% en milieu urbain contre 6,0% en milieu rural.

En ce qui concerne l'accès à l'électricité, environ trois ménages sur cinq (59,1%) y ont accès. Par rapport à 2010, ce pourcentage est resté stable. Cette stabilité indique la nécessité de poursuivre les efforts d'électrification, réalisés par le Gouvernement, pour faire face à la demande additionnelle du fait de la croissance démographique. En outre, cet effort doit aussi s'appesantir sur le cas du milieu rural.

Graphique 2.3: Pourcentage de ménages ayant accès à une source d'eau améliorée et à l'électricité par région d'enquête et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



S'agissant de l'accès à une source améliorée d'eau de boisson, 80,8% des ménages au niveau national y ont accès. La quasi-totalité des ménages du milieu urbain (92,2%) consomme l'eau provenant d'une source améliorée contre deux ménages sur cinq (65,3%) en milieu rural. Selon la région d'enquête, l'Adamaoua (62,8%) et l'Est (70,7%) sont celles affichant les taux d'accès les plus faibles, alors que les villes de Douala (95,7%) et Yaoundé (95,3%) présentent les taux les plus élevés.

2.2.3 Biens possédés par les ménages

Pour appréhender certains aspects du standard de vie du ménage, la possession de certains biens par le ménage fait l'objet de la présente analyse. L'équipement du ménage renvoie à l'ensemble des biens durables possédés par le ménage. Les biens présentés ont été sélectionnés selon leur importance en matière d'évaluation du standard de vie.

Le bien le plus possédé par les ménages est le téléphone mobile qui est un outil de communication. Dans l'ensemble, 83,9% de ménages possèdent ce bien, soit 94,0% en milieu urbain et 70,2% en milieu rural.

Le téléviseur, qui permet un accès à l'information, apparaît en deuxième position comme le bien le plus possédé par les ménages. Un ménage sur deux (50,4%) le possède au niveau national. Selon le milieu de résidence, l'écart est assez prononcé entre l'urbain (71,6%) et le rural (21,4%). L'accès à l'électricité pourrait expliquer en partie ce gap. La radio qui permet aussi l'accès à l'information enregistre une proportion de 29,7% (cinquième position), avec 33,3% en urbain et 24,8% en rural. Par rapport à 2010, cette proportion a fortement baissé aussi bien au niveau national. Cette évolution peut être imputable à l'acquisition par les ménages des téléphones disposant d'application relative à la radio.

Le troisième bien le plus possédé au niveau national est le fer à repasser électrique avec 35,3% de ménages qui en disposent. Un peu plus d'un ménage sur deux (52,9%) possède ce bien en milieu urbain contre un ménage sur dix (11,2%) en milieu rural.

En ce qui concerne les moyens de transport, la possession d'un véhicule demeure marginale (5,8%) et est surtout le fait des ménages de Yaoundé (13,0%) et de Douala (8,2%).

Tableau 2.13: Pourcentage de ménages possédant certains biens selon le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Biens possédés			
Téléphone fixe	1,1	0,4	0,8
Téléphone mobile	94,0	70,2	83,9
Poste radio	33,3	24,8	29,7
Téléviseur	71,6	21,4	50,4
Lecteur de DVD/CD-Vidéo/Magnétoscope	18,4	6,3	13,3
Ordinateur	20,5	2,3	12,8
Ventilateur	41,4	5,4	26,2
Climatiseur	2,2	0,3	1,4
Réfrigérateur	31,5	4,7	20,2
Fer à repasser électrique	52,9	11,2	35,3
Congélateur	13,4	3,3	9,1
Cuisinière	17,2	2,0	10,8
Réchaud (gaz, électricité)	45,5	8,8	30,0
Moto /Mobylette	19,7	18,6	19,3
Bicyclette/Vélo	6,5	12,0	8,8
Automobile	8,3	2,5	5,8

S'agissant des moto/mobylettes et des bicyclettes/vélos, respectivement 19,3% et 8,8% disposent d'au moins un. La moto/mobylette est relativement autant possédée par les ménages en milieu urbain (19,7%) qu'en milieu rural (18,6%). La possession de la bicyclette/vélo quant à elle est largement répandue en milieu rural (12,0%), au Nord (13,3%) et à l'Extrême-Nord (28,7%).

Tableau 2.14: Pourcentage de ménages possédant certains biens selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Biens possédés par les ménages				
	Automobile	Climatiseur	Téléviseur	Ventilateur	Bicyclette/Vélo
Région d'enquête					
Douala	8,2	4,8	88,6	86,5	3,4
Yaoundé	13,0	2,0	84,1	36,5	2,8
Adamaoua	2,9	0,8	31,1	7,8	9,4
Centre (sans Yaoundé)	7,2	0,6	53,0	15,9	2,3
Est	4,4	0,2	29,7	10,8	3,8
Extrême-Nord	1,8	0,7	13,0	11,7	28,7
Littoral (sans Douala)	4,3	0,6	65,5	32,0	3,0
Nord	2,1	1,3	16,3	16,2	13,3
Nord-Ouest	5,1	0,3	43,0	2,1	1,8
Ouest	6,0	0,5	61,5	2,9	3,8
Sud	4,3	0,4	53,1	23,1	1,1
Sud-Ouest	9,2	1,5	82,5	50,3	2,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	6,9	1,6	51,5	27,6	10,4
Féminin	3,3	0,9	47,8	23,0	5,2
Ensemble	5,8	1,4	50,4	26,2	8,8

CHAPITRE 3 : EMPLOI

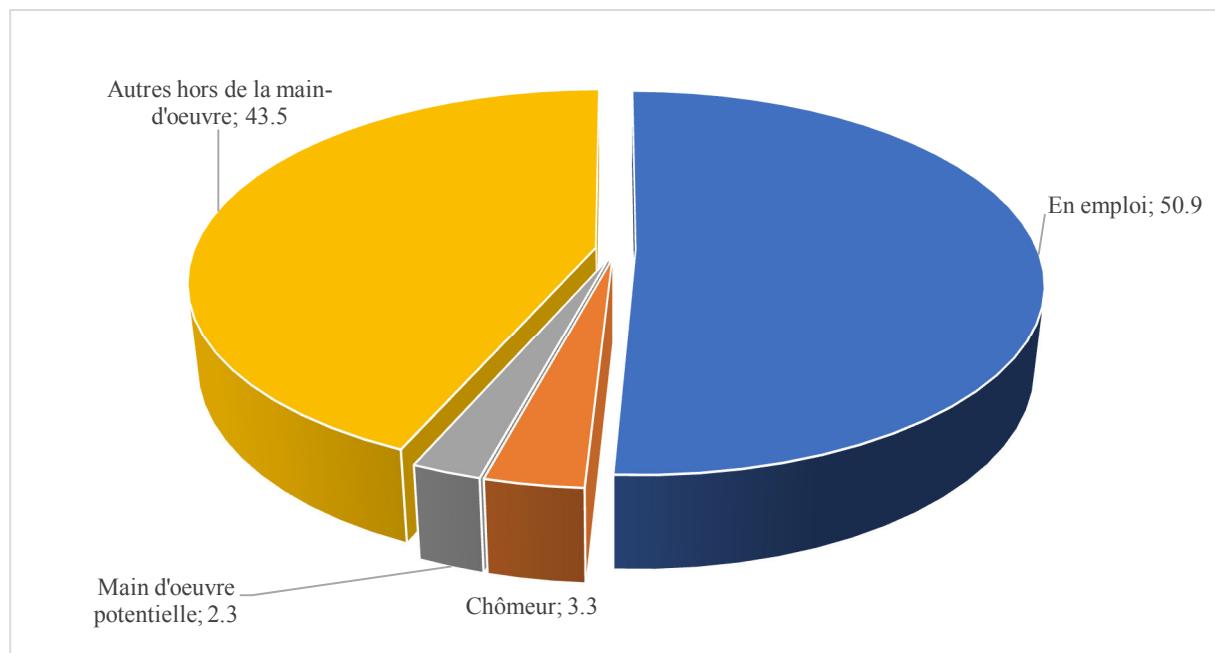
Dans les Pays en Développement (PED) comme le Cameroun, l'emploi constitue l'un des leviers importants dans la lutte contre la pauvreté et même d'amélioration du bien-être social. Cette thématique de l'emploi est abordée dans ce chapitre. Premièrement, il présente la répartition des personnes de 14 ans ou plus vis-à-vis de la main-d'œuvre. Ensuite, il analyse l'insertion de ces personnes sur le marché du travail, en mettant un accent sur les enfants en emplois. Enfin, il décrit les emplois exercés.

3.1 Statut des personnes de 14 ans ou plus vis-à-vis de la main-d'œuvre

La main-d'œuvre est un concept qui fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Elle fait référence aux personnes en emploi ou au chômage).

Il ressort du graphique 3.1 qu'au niveau national, la main d'œuvre représente 54,2% (dont 50,9% en emploi et 3,3% au chômage) de la population en âge de travailler (14 ans ou plus). Ainsi, 45,8% de personnes de 14 ans ou plus sont hors de la main d'œuvre (dont 2,3% dans la main d'œuvre potentielle⁷). La part de la population de 14 ans ou plus n'étant ni en emploi, ni au chômage, ni dans la main-d'œuvre potentielle est importante (45,8%). Cette situation se justifierait par le fait qu'une bonne frange de cette population est en cours de scolarisation ou n'est plus en état d'exercer un emploi.

Graphique 3.1: Répartition (%) des personnes de 14 ans ou plus par rapport à leur situation vis-à-vis de la main-d'œuvre, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



⁷ Il s'agit du groupe, d'une part, des personnes sans emploi, qui en cherchent mais qui ne sont pas disponibles immédiatement pour prendre l'emploi si un leur en était offert, et d'autre part des personnes disponibles mais qui ne cherchent pas d'emploi.

La proportion des hommes en emploi (58,3%) est plus élevée que celle des femmes (43,7%). Par contre, elles sont relativement plus nombreuses (49,8%) à se retrouver dans la catégorie des personnes hors de la main-d'œuvre et ceci se justifierait en partie par les tâches ménagères.

Suivant la région d'enquête, le Sud (63,5%), l'Est (62,8%) le Centre sans Yaoundé (56,5%) et l'Adamaoua (53,1%) présentent les proportions les plus importantes de la population des 14 ans ou plus en emploi.

Tableau 3.1: Répartition (%) des personnes de 14 ans ou plus par rapport à leur situation vis-à-vis de la main-d'œuvre selon certaines caractéristiques contextuelles et individuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	En emploi	Chômeur BIT	Main d'œuvre potentielle	Autres hors de la main-d'œuvre	Total
Région d'enquête					
Douala	50,1	9,1	2,6	38,2	100,0
Yaoundé	49,1	6,5	3,2	41,2	100,0
Adamaoua	53,1	1,0	1,3	44,6	100,0
Centre sans Yaoundé	56,5	1,7	2,3	39,5	100,0
Est	62,8	1,0	1,1	35,1	100,0
Extrême-Nord	50,8	0,8	1,7	46,7	100,0
Littoral sans Douala	50,2	4,0	3,5	42,3	100,0
Nord	51,6	0,9	2,7	44,7	100,0
Nord-Ouest	42,3	2,3	2,8	52,6	100,0
Ouest	48,5	2,8	2,0	46,7	100,0
Sud	63,5	1,5	1,4	33,7	100,0
Sud-Ouest	42,6	3,7	3,0	50,7	100,0
Sexe					
Masculin	58,3	3,1	1,7	36,9	100,0
Féminin	43,7	3,5	2,9	49,8	100,0
Tranche d'âge					
14-34 ans	37,0	4,3	2,7	56,0	100,0
35-64 ans	74,8	2,1	2,0	21,2	100,0
65 ans ou plus	46,2	0,5	0,4	52,9	100,0
Niveau d'instruction					
Non scolarisé	54,8	0,9	2,1	42,1	100,0
Primaire	59,1	1,7	2,2	37,0	100,0
Secondaire 1 ^{er} cycle	46,4	3,0	2,5	48,2	100,0
Secondaire 2 nd cycle	42,5	4,4	2,1	50,9	100,0
Supérieur	49,4	10,6	3,2	36,9	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	48,6	5,0	2,7	43,7	100,0
Rural	54,1	0,9	1,8	43,2	100,0
Ensemble	50,9	3,3	2,3	43,5	100,0

Les personnes de 35-64 ans (74,8%) sont relativement plus nombreuses en emploi comparativement aux autres groupes d'âge. Par ailleurs, environ six personnes de 14-34 ans sur dix ne sont ni en emploi, ni au chômage, ni dans la main d'œuvre potentielle.

Suivant le niveau d'instruction, les personnes du primaire (59,1%) et celles non scolarisées (54,8%) enregistrent les proportions les plus élevées des personnes en emploi. Par contre, les personnes du secondaire 1^{er} cycle (48,2%) et du secondaire 2nd cycle (50,9%) enregistrent les proportions les plus importantes dans la catégorie des personnes ni en emploi, ni au chômage et ni dans la main d'œuvre potentielle. Par ailleurs, le supérieur affiche la proportion la plus élevée des chômeurs (10,6%).

Selon le milieu de résidence, les personnes en emploi sont proportionnellement plus nombreuses en milieu rural (54,1%) qu'en milieu urbain (48,6%). Par contre, la proportion des personnes au chômage est plus importante en milieu urbain (5,0%) qu'en milieu rural (0,9%).

3.2 Emploi des personnes de 14 ans ou plus

Selon l'OIT, l'emploi se définit comme le travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit. En pratique, est en emploi, toute personne en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, était engagée dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit. L'emploi est analysé dans cette partie à travers la part de la main d'œuvre et le taux d'emploi.

3.2.1 Part de la main-d'œuvre

La part de la main-d'œuvre encore appelée le taux de participation de la main d'œuvre ou encore ratio main d'œuvre/population en âge de travailler est le rapport de la population ayant un emploi ou ayant effectivement posé un acte de recherche d'emploi et disponible sur la population en âge de travailler.

Il ressort du tableau 3.2 que la main-d'œuvre au Cameroun représente un peu plus de la moitié de la population en âge de travailler (54,2%). Ce pourcentage présente des disparités suivant la région d'enquête, l'âge et le sexe.

Le Sud (64,9%), l'Est (63,8%), Douala (59,2%), le Centre sans Yaoundé (58,2%) et Yaoundé (55,6%) présentent des proportions plus élevées de la main d'œuvre par rapport au niveau national. Ces parts de la main-d'œuvre sont relativement plus élevées chez les hommes que chez les femmes quels que soient la région d'enquête et le groupe d'âge. Par ailleurs, le seul groupe d'âge qui enregistre une proportion au-dessus du niveau national est le groupe d'âge 35-64 ans. La part de la main d'œuvre varie peu entre le milieu rural (55,0%) et le milieu urbain (53,6%).

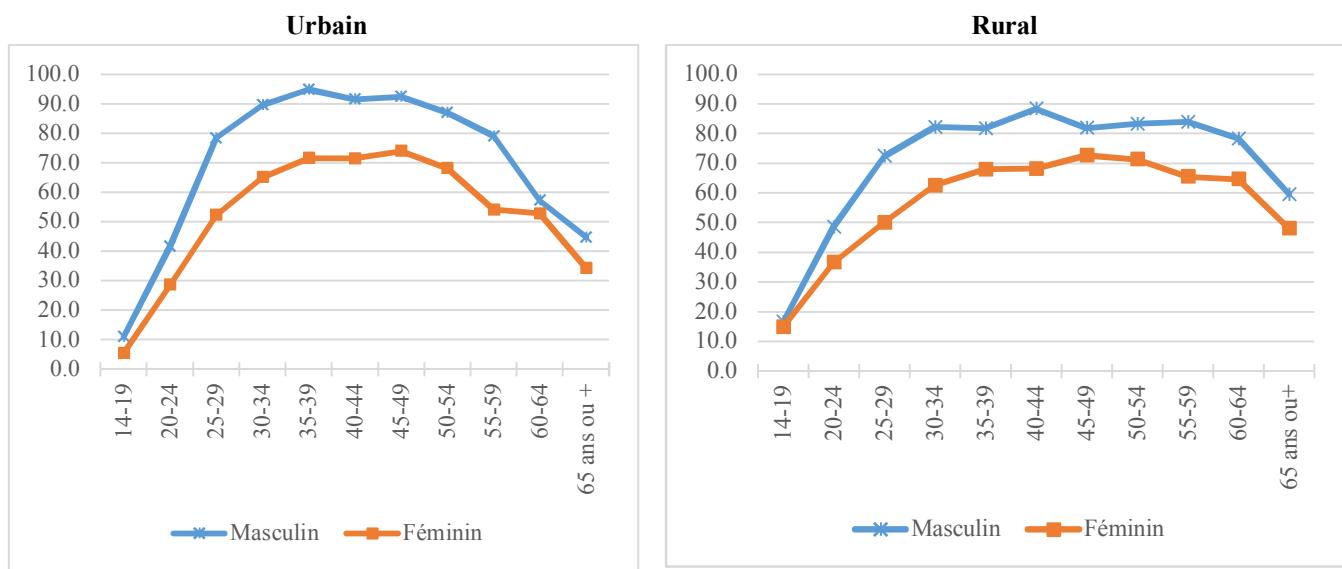
Tableau 3.2: Part de la main d'œuvre (%) chez les personnes de 14 ans ou plus par région d'enquête, groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Région d'enquête									
Douala	67,0	51,8	59,2	.	.	.	67,0	51,8	59,2
Yaoundé	63,0	48,2	55,6	.	.	.	63,0	48,2	55,6
Adamaoua	61,7	37,0	50,1	67,7	50,4	58,7	64,3	43,5	54,1
Centre sans Yaoundé	60,5	45,9	53,3	65,4	60,5	63,1	63,0	53,1	58,2
Est	68,0	45,3	57,8	81,3	54,0	68,5	75,3	50,3	63,8
Extrême-Nord	60,8	36,3	48,7	57,1	49,9	53,2	58,5	45,4	51,6
Littoral sans Douala	57,8	44,8	51,0	60,3	57,2	58,9	58,9	49,3	54,2
Nord	63,4	37,9	51,2	59,5	48,0	53,4	61,1	44,5	52,6
Nord-Ouest	50,1	41,9	45,8	47,6	40,3	43,7	48,7	41,0	44,6
Ouest	54,5	46,1	50,1	60,1	47,4	53,0	56,8	46,7	51,3
Sud	68,2	53,6	60,7	70,0	68,3	69,2	69,1	60,6	64,9
Sud-Ouest	52,9	36,7	44,2	55,5	41,1	48,2	54,3	39,0	46,3
Groupe d'âge									
14-34 ans	49,2	32,9	41,2	46,6	36,3	41,4	48,3	34,3	41,3
35-64 ans	88,4	68,4	78,0	83,1	68,8	75,3	86,2	68,6	76,8
65 ans ou plus	44,8	34,3	39,3	59,5	48,0	53,3	52,4	41,7	46,7
Ensemble	61,8	45,4	53,6	60,6	49,8	55,0	61,4	47,3	54,2

Du graphique 3.2, il ressort que quel que soit le milieu de résidence, l'on observe une faible proportion de la part de la main-d'œuvre (11,4%) chez les personnes de 14-19 ans. Elle est moins importante en milieu urbain (8,2%) qu'en milieu rural (15,8%). la part de la main-d'œuvre est relativement moins importante chez les femmes que chez les hommes En effet, quel que soit le groupe d'âge, la part de la main d'œuvre chez les femmes est inférieure à celle des hommes.

En milieu urbain, chez les plus jeunes (14-19 ans), l'écart de la part de la main-d'œuvre entre les hommes et les femmes est faible. Il s'amplifie au fur et à mesure que l'âge augmente et atteint son écart maximum chez les 25-29 ans (25 points de pourcentage d'écart) avant d'amorcer une évolution en dents de scie avec des écarts de 25 points de pourcentage dans les groupes d'âge 30-34 ans et 55-59 ans. En milieu rural la tendance est quasiment la même. Le pic des écarts entre les hommes et les femmes est observé dans la tranche d'âge 25-29 ans.

Graphique 3.2: Part de la main d'œuvre parmi les personnes de 14 ans ou plus selon le sexe et le groupe d'âge par milieu de résidence (%), EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



Suivant le lien de parenté, la part de la main-d'œuvre est plus importante chez les chefs de ménage (80,5%) et chez les conjoints (56,1%). Par contre, elle est moins importante chez les enfants (27,3%) et chez les autres membres du ménage (36,7%). Les constats sont les mêmes selon le sexe et le milieu de résidence.

Tableau 3.3: Part de la main d'œuvre (%) chez les personnes de 14 ans ou plus par statut dans le ménage, milieu de résidence et suivant le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Chef de ménage	Conjoint	Enfant du chef de ménage ou de son conjoint	Autre membre	Ensemble
Urbain					
Masculin	85,3	75,5	32,7	41,4	61,8
Féminin	70,1	54,6	23,5	30,4	45,4
Ensemble	81,0	55,1	28,3	35,9	53,6
Rural					
Masculin	82,2	80,3	28,3	41,1	60,6
Féminin	73,5	56,7	21,7	36,2	49,8
Ensemble	79,8	57,1	25,5	38,2	55,0
Sexe					
Masculin	84,0	77,4	30,9	41,3	61,4
Féminin	71,4	55,6	22,8	32,5	47,3
Ensemble	80,5	56,1	27,3	36,7	54,2

Selon le statut migratoire, la part de la main d'œuvre est relativement moins importante chez les natifs (52,2%) que chez les migrants (62,2%) et ceci quels que soient le sexe et le milieu de résidence.

Tableau 3.4: Part de la main-d'œuvre (%) et part de la main-d'œuvre élargie (%) parmi les personnes de 14 ans ou plus, par statut migratoire, niveau d'instruction, selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Part de la main d'œuvre	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Statut migratoire									
Natif	59,4	43,4	51,4	58,7	48,3	53,3	59,1	45,6	52,2
Migrant	69,6	51,8	60,6	74,7	59,9	66,6	70,9	54,1	62,2
Niveau d'instruction									
Non scolarisé	71,4	41,9	52,9	69,2	51,5	57,2	70,0	48,4	55,7
Primaire	69,3	54,8	61,4	63,9	56,7	60,2	66,4	55,7	60,8
Secondaire 1 ^{er} cycle	57,3	43,2	50,1	54,5	38,4	48,1	56,2	41,8	49,4
Secondaire 2 nd cycle	55,4	38,7	47,6	49,3	37,2	44,7	53,8	38,4	47,0
Supérieur	65,5	50,1	59,2	70,4	60,3	67,1	66,0	50,8	59,9
Ensemble	61,8	45,4	53,6	60,6	49,8	55,0	61,4	47,3	54,2
Part de la main d'œuvre élargie									
Natif	61,2	46,8	54,0	60,6	50,0	55,1	60,9	48,3	54,5
Migrant	70,7	56,6	63,6	75,6	62,3	68,3	71,9	58,2	64,9
Ensemble	63,5	49,2	56,3	62,4	51,6	56,8	63,1	50,2	56,5

Suivant le niveau d'instruction, la part de la main d'œuvre est relativement plus importante chez les personnes ayant le niveau du primaire (60,8%) ou du supérieur (59,9%) et chez les personnes non scolarisées (55,7%). Cette tendance est la même quel que soit le sexe et le milieu de résidence.

3.2.2 Taux d'emploi

Le taux d'emploi ou encore appelé ratio emploi/population se définit selon l'OIT comme le rapport entre la population ayant un emploi (travail effectué en échange d'une rémunération ou d'un profit) et la population en âge de travailler. Cet indicateur mesure la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Plus ce taux est proche de la part de la main d'œuvre, plus les capacités d'une économie à utiliser ses ressources humaines sont fortes.

Au niveau national, le taux d'emploi est de 50,8% (tableau 3.5). Cependant, des disparités sont observées suivant la région d'enquête, le sexe et le milieu de résidence. Les taux d'emploi les plus élevés sont enregistrés dans les régions d'enquête du Sud (63,5%), de l'Est (62,8%) et du Centre sans Yaoundé (56,5%). Suivant le milieu de résidence, le milieu rural (54,1%) enregistre un taux d'emploi plus élevé que le milieu urbain (48,6%).

Le taux d'emploi est plus élevé chez les hommes (58,3%) que chez les femmes (43,7%). Selon le niveau d'instruction, les personnes ayant le niveau du primaire (59,1%) sont celles le plus en emploi, suivies des personnes non scolarisées (54,8%). Selon l'âge, les personnes de 35-64 ans (74,8%) enregistrent le taux d'emploi le plus élevé.

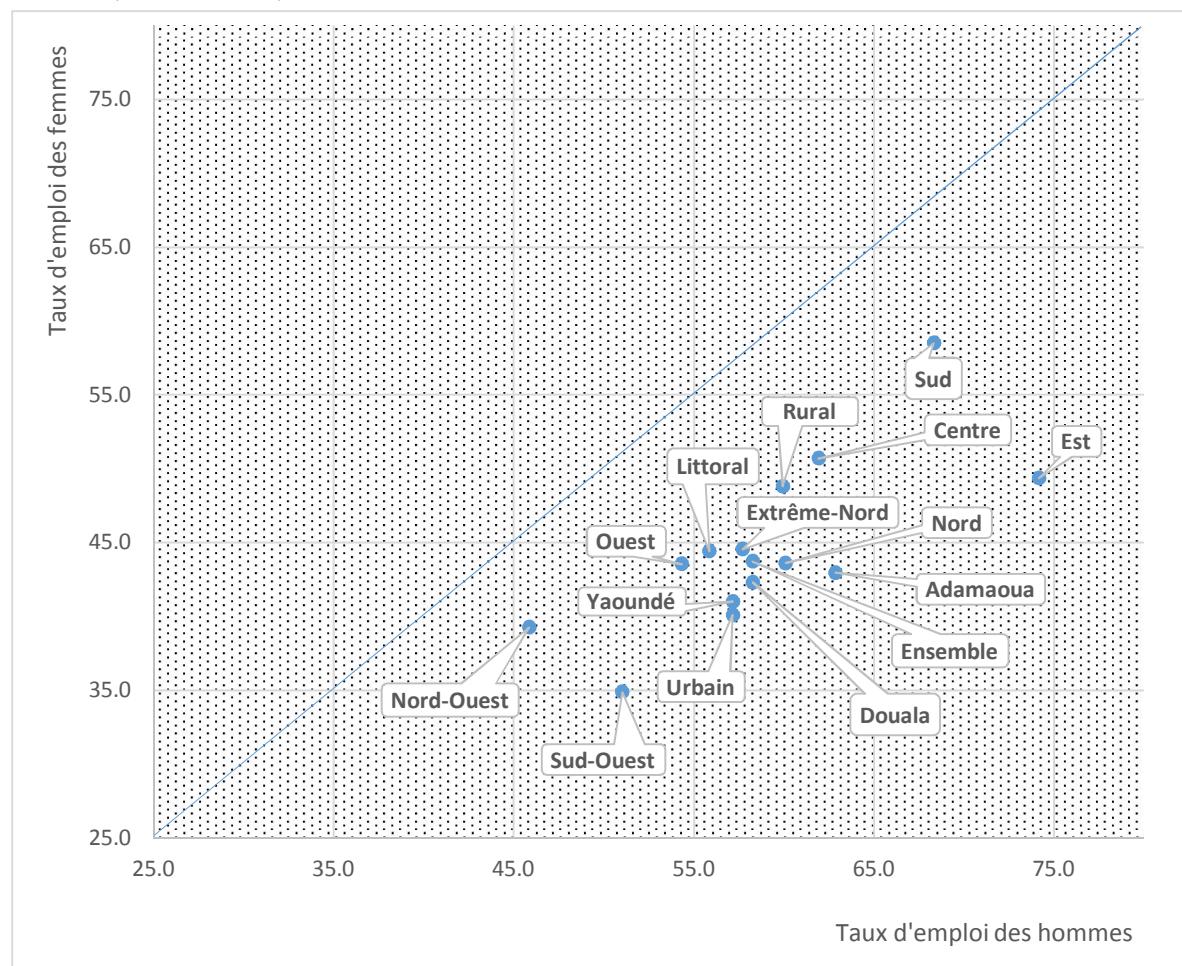
Par ailleurs, cet indicateur mis en relation avec la part de la main d'œuvre montre que l'Economie camerounaise utilise considérablement sa main d'œuvre. En effet, les niveaux du taux d'emploi (50,8%) et de la part de la main-d'œuvre (54,2%) sont proches.

Tableau 3.5: Taux d'emploi (%) par région d'enquête, niveau d'instruction, âge suivant le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Région d'enquête									
Douala	58,3	42,3	50,1	.	.	.	58,3	42,3	50,1
Yaoundé	57,2	41,0	49,1	.	.	.	57,2	41,0	49,1
Adamaoua	59,4	36,0	48,5	67,3	50,4	58,5	62,9	43,0	53,1
Centre sans Yaoundé	59,2	42,1	50,8	64,5	59,6	62,2	61,9	50,7	56,5
Est	66,0	43,9	56,1	80,8	53,5	68,0	74,2	49,4	62,8
Extrême-Nord	59,3	34,5	47,0	56,7	49,5	52,8	57,7	44,5	50,8
Littoral sans Douala	52,5	40,5	46,3	60,3	51,1	56,1	55,9	44,4	50,2
Nord	61,5	35,5	49,0	59,2	47,9	53,1	60,1	43,6	51,6
Nord-Ouest	44,8	38,1	41,3	46,7	40,1	43,1	45,8	39,3	42,3
Ouest	50,9	41,7	46,1	59,4	46,0	52,0	54,3	43,5	48,5
Sud	68,0	50,0	58,8	68,6	67,8	68,2	68,3	58,5	63,5
Sud-Ouest	49,2	34,9	41,6	52,5	34,8	43,6	51,0	34,9	42,6
Niveau d'instruction									
Non scolarisé	69,6	40,5	51,3	68,3	51,1	56,6	68,8	47,7	54,8
Primaire	66,4	51,6	58,4	63,8	56,1	59,9	65,0	53,9	59,1
Secondaire 1 ^{er} cycle	53,2	38,9	45,9	53,8	37,3	47,2	53,5	38,4	46,4
Secondaire 2 nd cycle	50,7	32,8	42,4	48,6	33,9	43,0	50,2	33,0	42,5
Supérieur	57,1	35,8	48,4	66,5	45,5	59,7	58,0	36,5	49,4
Groupe d'âge									
14-34 ans	43,5	26,3	35,0	45,8	34,6	40,1	44,4	29,5	37,0
35-64 ans	85,2	64,7	74,6	82,8	68,5	75,1	84,2	66,4	74,8
65 ans ou plus	43,8	34,3	38,8	58,4	48,0	52,8	51,3	41,7	46,2
Ensemble	57,2	40,1	48,6	59,9	48,8	54,1	58,3	43,7	50,8

D'après le graphique 3.3, le taux d'emploi des hommes est plus élevé que celui des femmes et ce quels que soient le milieu de résidence et la région d'enquête. L'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes est plus prononcé dans les régions d'enquête de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord, Yaoundé et Douala. De même, l'écart du taux d'emploi entre les hommes et les femmes est plus important en milieu urbain comparativement au milieu rural.

Graphique 3.3: Taux d'emploi (%) suivant le sexe et le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



3.2.3 Caractéristiques des personnes en emploi et structure des emplois

Cette section analyse les caractéristiques des personnes en emploi suivant la région d'enquête et le milieu de résidence. Ces caractéristiques portent notamment sur le sexe, le statut migratoire, l'âge, le nombre d'années d'étude, la durée moyenne dans l'entreprise, le taux de salarisation, le taux de pluriactivité et la part des emplois dans le secteur informel.

Globalement, la population ayant un emploi est composée de plus d'hommes (56,1%) que de femmes (43,9%). En milieu urbain, on retrouve 58,5% d'hommes et 41,5% de femmes alors qu'en milieu rural on a 52,9% d'hommes et 47,1% de femmes. Suivant la région d'enquête, c'est à l'Est et dans l'Adamaoua que la prédominance des hommes est la plus importante avec au moins 6 hommes pour dix personnes en emploi.

Suivant le statut migratoire, environ une personne sur cinq en emploi est un migrant (22,6%). Les régions d'enquête où les proportions des migrants sont les plus élevées parmi les personnes en emploi sont le Littoral sans Douala (43,0%) et le Centre sans Yaoundé (36,1%). A Yaoundé et à Douala, environ trois personnes sur dix en emploi sont des migrants. Il en est de même à l'Ouest et au Sud.

L'âge moyen des personnes en emploi est de 38,3 ans. Cet âge est légèrement plus élevé en milieu rural (39,3 ans) qu'en milieu urbain (37,6 ans). Les régions d'enquête pour lesquels l'âge

moyen des personnes en emploi est supérieur au niveau national sont celles de l'Ouest, du Littoral sans Douala, du Centre sans Yaoundé et du Sud.

Le nombre moyen d'années d'études des personnes en emploi est de 8,9 ans au niveau national. Yaoundé et Douala sont les régions d'enquête où ce nombre est au-dessus du niveau national. Par ailleurs, il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 3.6: Caractéristiques des personnes en emploi de 14 ans ou plus, par région d'enquête et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Région d'enquête										Milieu de résidence			Ensemble	
	Douala	Yaoundé	Adamaoua	Centre sans Yaoundé	Est	Extrême-Nord	Littoral sans Douala	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Urbain	Rural	
Hommes (%)	56,8	58,5	60,2	56,8	63,8	53,9	56,2	56,6	50,6	51,6	54,3	57,5	58,5	52,9	56,1
Femmes (%)	43,2	41,5	39,8	43,2	36,2	46,1	43,8	43,4	49,4	48,4	45,7	42,5	41,5	47,1	43,9
Migrants (%)	28,6	33,3	18,4	36,1	12,7	11,2	43,0	18,8	4,4	30,5	30,6	5,3	28,0	15,5	22,6
Age moyen	37,8	36,6	36,6	40,4	35,6	38,3	40,4	36,6	39,5	41,7	39,5	38,8	37,6	39,3	38,3
Nombre moyen d'années d'études	10,3	11,1	7,6	8,7	7,3	6,9	8,6	6,9	8,3	8,7	8,9	10,3	9,9	7,1	8,9
Durée moyenne dans l'emploi (en années)	7,0	6,4	10,3	11,7	6,9	13,2	10,9	12,5	12,4	14,3	10,1	9,9	8,1	13,8	10,6
Durée moyenne dans l'entreprise (en années)	7,3	6,9	10,5	12,1	7,3	13,3	11,2	12,6	12,5	14,6	10,3	10,1	8,5	14,0	10,9
Taux de salarisation	48,5	64,6	23,9	36,0	34,6	16,7	30,8	51,5	40,2	33,6	26,6	55,6	48,3	25,9	38,6
Taux de pluri-emploi	4,7	4,1	26,1	10,8	18,9	22,0	18,1	12,8	1,5	10,2	28,4	11,9	8,5	19,1	13,1
Part des emplois dans le secteur informel	78,9	75,9	91,6	84,9	89,1	94,2	88,0	94,2	91,2	87,5	86,7	70,1	80,3	94,9	86,6

Au niveau national, les durées moyennes dans l'emploi actuel et dans l'entreprise sont quasiment les mêmes et respectivement de 10,6 ans et de 10,9 ans. Ceci traduit de très faibles mouvements d'emploi dans les entreprises. La durée dans l'emploi est plus importante en milieu rural (13,8 ans) qu'en milieu urbain (8,1 ans). Les régions d'enquête de l'Ouest, de l'Extrême-Nord, du Nord, du Centre sans Yaoundé, et du Littoral sans Douala, ont une durée moyenne dans l'emploi plus élevée par rapport à la moyenne nationale.

Le taux de salarisation qui se définit comme le rapport du nombre de salariés (cadre, employé/ouvrier, manœuvre) à la population ayant un emploi est un indicateur de mesure du travail décent. Dans l'ensemble, près de quatre personnes sur 10 en emploi sont salariées. Les emplois salariés sont plus observés en milieu urbain (48,3%) qu'en milieu rural (25,9%). Ainsi, à la différence des autres régions d'enquête, Yaoundé (64,6%) et Douala (48,5%) enregistrent relativement plus d'emplois salariés.

Le taux de pluri-emploi est défini comme le rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires sur la population en emploi. Parmi les personnes de 14 ans ou plus en emploi, 13,1% exercent au moins un emploi secondaire. En milieu rural (19,1%), on retrouve relativement un peu plus du double des personnes exerçant un emploi secondaire qu'en milieu urbain (8,5%). Les régions d'enquête les plus concernées par le phénomène de pluri-emploi sont le Sud (28,4%), l'Adamaoua (26,1%) et l'Extrême-Nord (22,0%).

La part des emplois dans le secteur informel est le rapport entre le nombre de personnes en emploi exerçant dans le secteur informel à l'effectif total des personnes en emploi. Au niveau national, ce taux est de 86,6%. Autrement dit, plus de 8 personnes sur 10 en emploi exercent dans le secteur informel. En milieu rural, le secteur informel (94,9%) absorbe la quasi-totalité des emplois. Les niveaux les plus faibles sont enregistrés à Yaoundé (75,9%) et à Douala (78,9%).

3.2.4 Structure des emplois suivant le secteur institutionnel et le secteur d'activité

L'analyse de la structure des emplois par secteur institutionnel montre que le secteur informel non agricole (52,0%) est dominant. Il abrite une personne en emploi sur deux (tableau 3.7). Ce secteur est suivi de l'informel agricole (34,7%). Le privé formel et le public n'emploient que respectivement 5,1% et 8,2% des personnes en emploi.

Tout comme le constat fait au niveau national, l'emploi en milieu urbain est également caractérisé par une prédominance du secteur informel non agricole (67,5%). En revanche, en milieu rural le secteur informel agricole (63,2%) est majoritaire. Par ailleurs, le secteur formel (public, privé) qui est supposé fournir de meilleures conditions d'activité est plus caractéristique du milieu urbain que du milieu rural. En effet, parmi les personnes en emploi, on retrouve en milieu urbain 11,8% dans le public et 7,9% dans le privé formel. En milieu rural, ces proportions sont respectivement de 3,6% et 1,4%.

Les hommes, aussi bien que les femmes exercent en majorité dans le secteur informel (agricole et non agricole), avec une prédominance relative des femmes (9 emplois sur 10 chez les femmes contre 8 emplois sur 10 chez les hommes). A contrario, les hommes sont relativement plus présents dans le public et le privé formel que les femmes. En effet, 9,9% et 6,8% d'hommes exercent leur emploi respectivement dans le public et le privé formel contre 6,1% et 3,0% respectivement chez les femmes.

Selon le secteur d'activité, on observe une forte prépondérance du secteur tertiaire avec près de la moitié des emplois qui y sont exercés (dont 14,6% dans le commerce et 32,7% dans les services). Il est suivi du secteur primaire (35,2%). Par ailleurs, le secteur secondaire constitué des industries n'emploie que 17,5% des personnes en emploi.

En milieu urbain, un peu plus de six personnes sur dix en emploi exercent dans le tertiaire (19,9% dans le commerce et 46,3% dans les services). Il est aussi à relever qu'on y retrouve 13,2% de personnes en emploi qui exercent dans le secteur primaire. En milieu rural, un peu plus de 6 personnes sur 10 en emploi exercent dans le primaire (64,0%). Celui-ci est suivi du tertiaire qui occupe 22,5% des emplois (commerce 7,6% et services 14,9%) et du secondaire (13,5%).

La prédominance du secteur tertiaire s'observe indépendamment du sexe des personnes en emploi. En effet, 48,5% d'hommes en emploi exercent dans ce secteur contre 45,7% de femmes.

Tableau 3.7: Répartition (%) des personnes de 14 ans ou plus en emploi par secteur institutionnel et secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Milieu de résidence		Sexe		Groupe d'âge			Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	14-34 ans	35-64 ans	65 ans ou plus	
Secteur institutionnel								
Public	11,8	3,6	9,9	6,1	6,4	10,3	1,7	8,2
Privé formel	7,9	1,4	6,8	3,0	5,7	4,9	0,9	5,1
Informel non agricole	67,5	31,7	50,2	54,3	59,2	47,9	29,8	52,0
Informel agricole	12,8	63,2	33,0	36,6	28,6	36,8	67,6	34,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Secteur d'activité								
Primaire	13,2	64,0	33,8	37,0	28,9	37,7	67,9	35,2
Industrie	20,6	13,5	17,7	17,3	20,7	15,7	8,3	17,5
Commerce	19,9	7,6	12,3	17,5	14,8	14,6	11,5	14,6
Services	46,3	14,9	36,2	28,2	35,6	32,0	12,2	32,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Selon l'âge et le secteur institutionnel, on observe une prédominance du secteur informel non agricole dans les tranches d'âge de 14-34 ans et 35-64 ans. En effet, il ressort du tableau 3.7 que 59,2% des personnes de 14-34 ans et 47,9% des personnes de 35-64 ans sont occupées dans ce secteur. A contrario, chez les personnes de 65 ans ou plus (67,6%), c'est l'informel agricole qui est le plus représenté.

En dehors des personnes de 65 ans ou plus, le secteur tertiaire est celui qui occupe le plus les personnes en emploi pour les autres groupes d'âge. En effet, 50,4% et 46,6% des personnes respectivement de 14-34 et 35-64 ans exercent dans ce secteur. A contrario, les personnes de 65 ans ou plus exercent le plus dans le secteur primaire. En effet, près de sept personnes sur dix de ce groupe d'âge exercent leur emploi dans ce secteur.

La répartition des emplois selon le groupe socio-économique (GSE) montre une prédominance des emplois agricoles (tableau 3.8). En effet, trois personnes sur dix en emploi sont des travailleurs pour compte propre de l'informel agricole (31,6%), une personne sur quatre en emploi est un exploitant agricole et 10,2% sont des dépendants de l'informel agricole. Les salariés de l'informel non agricole sont représentés à hauteur de 19,4%. Il est à relever que seulement 3,1% des personnes en emploi sont des cadres du public contre 0,6% de cadres/patrons du privé formel.

La structure des emplois par GSE varie suivant le milieu de résidence. En milieu urbain, les GSE les plus représentés sont les travailleurs pour compte propre du secteur informel agricole (38,2%) et les salariés de l'informel non agricole (27,7%). En milieu rural, on rencontre en majorité les exploitants agricoles (43,1%), les travailleurs pour compte propre du secteur informel agricole (23,0%) et les dépendants de l'informel agricole (20,0%).

La structure des emplois présente également des disparités suivant le sexe. Tandis que chez les hommes, on rencontre principalement les salariés de l'informel non agricole (25,4%), les exploitants agricoles (23,5%) et les travailleurs pour compte propre de l'informel agricole (23,4%), chez les femmes, ce sont majoritairement les travailleuses pour compte propre de l'informel agricole (42,1%), suivis des exploitantes agricoles (25,7%).

La structure des emplois par catégorie socio-professionnelle (CSP) révèle que 55,5% des personnes en emploi travaillent à leur propre compte et 21,6% sont des employés qualifiés. Les cadres et les patrons/employeurs représentent respectivement 4,4% et 1,6 % des emplois.

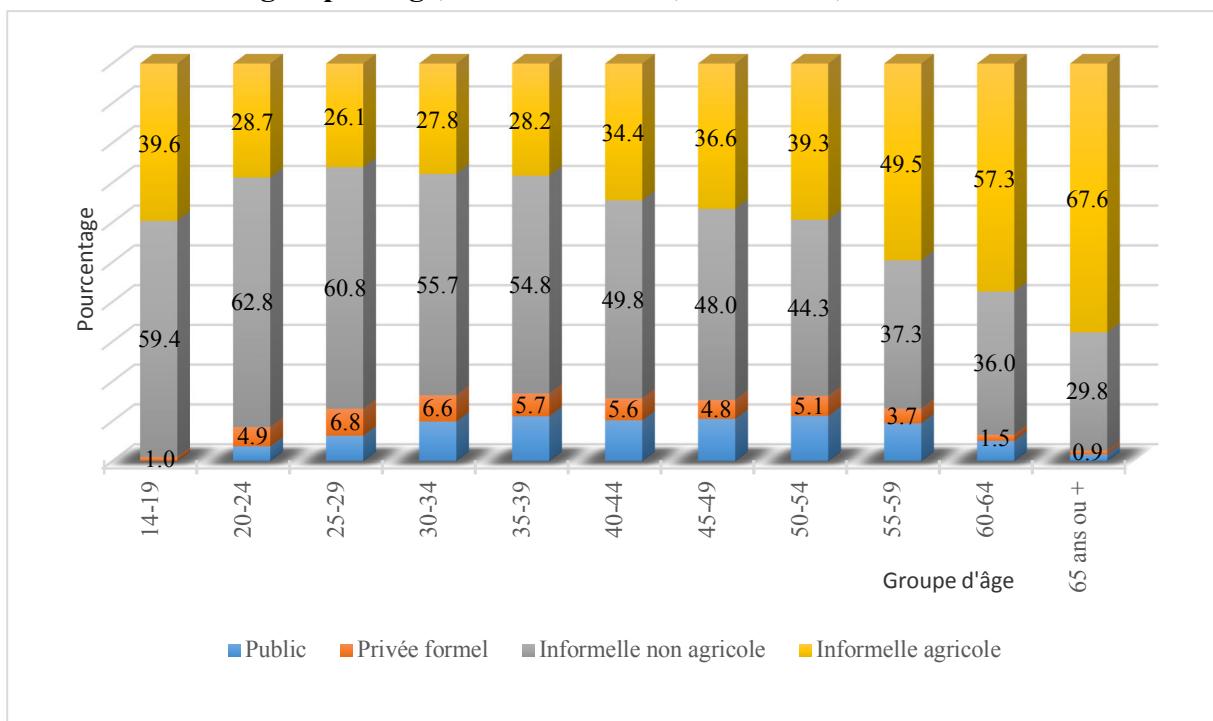
En milieu urbain, les travailleurs pour compte propre (47,9%) représentent la catégorie prédominante, suivis des employés qualifiés (30,2%). En milieu rural, la catégorie prédominante reste les travailleurs pour compte propre (65,4%), suivie des manœuvres (14,6%). Selon le sexe, les tendances sont similaires. Chez les hommes, par ordre d'importance, 46,1% travaillent à leur propre compte, 27,6% sont des employés qualifiés et 15,5% sont des manœuvres. Chez les femmes, ces proportions sont respectivement de 67,5%, 13,9% et 9,0%. Par ailleurs, on enregistre une plus grande proportion d'hommes (2,3%) en emploi qui sont des patrons que de femmes (0,8%).

Tableau 3.8: Répartition (%) des personnes en emploi de 14 ans ou plus par milieu de résidence, le sexe et selon le GSE et la CSP, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Groupe socio-économique					
Cadre du secteur public	4,7	0,9	3,9	2,0	3,1
Autre salarié du public	7,0	2,7	6,0	4,1	5,2
Cadre/Patron du privé formel	1,1	0,0	0,7	0,5	0,6
Autre salarié du privé formel	6,8	1,4	6,1	2,4	4,5
Exploitant agricole	10,1	43,1	23,5	25,7	24,4
Dépendant de l'informel agricole	2,7	20,0	9,6	11,0	10,2
Patron de l'informel non agricole	1,6	0,3	1,4	0,5	1,0
Travailleur pour compte propre de l'informel agricole	38,2	23,0	23,4	42,1	31,6
Salarié de l'informel non agricole	27,7	8,5	25,4	11,7	19,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Catégorie socioprofessionnelle					
Cadre	6,9	1,1	5,6	2,9	4,4
Employé qualifié	30,2	10,3	27,6	13,9	21,6
Manœuvre	11,2	14,6	15,5	9,0	12,7
Patron	2,1	1,0	2,3	0,8	1,6
Travailleur pour propre compte	47,9	65,4	46,1	67,5	55,5
Aide familial/apprenti	1,7	7,7	3,0	5,9	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

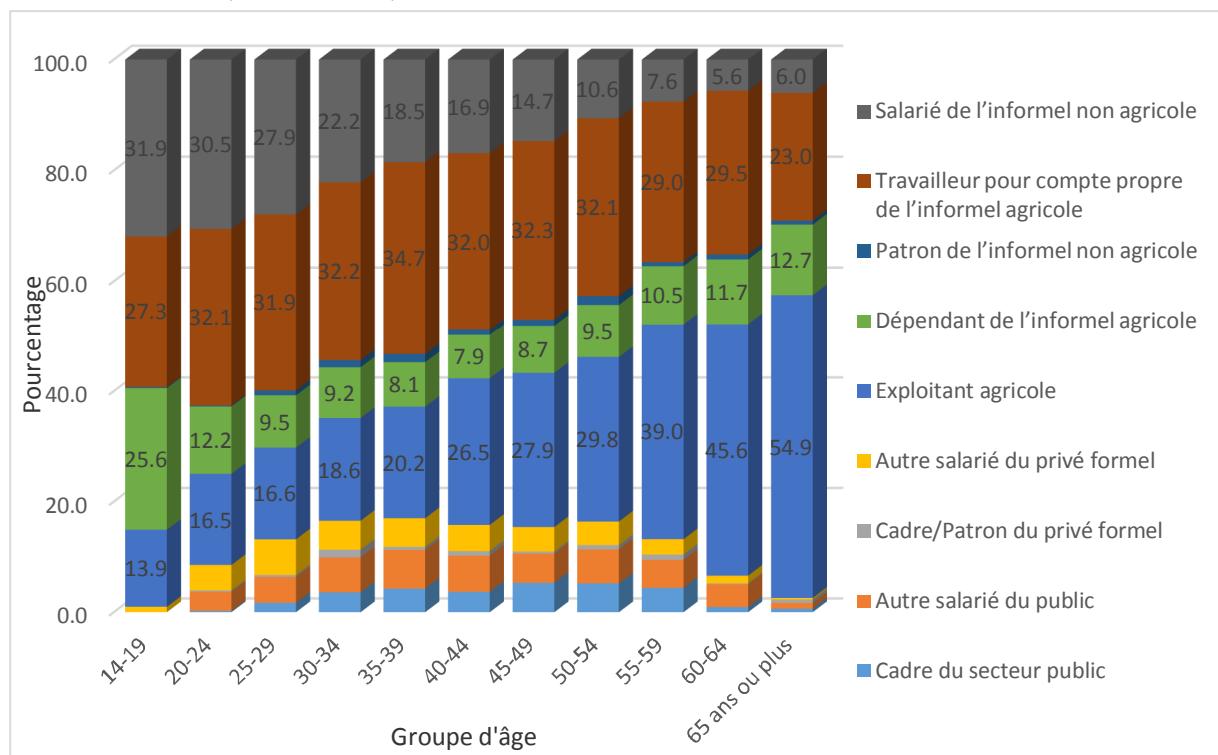
Il ressort du graphique 3.4 que les personnes en emploi, âgées de 14-19 ans se caractérisent par une forte proportion exerçant dans le secteur informel non agricole (59,4%). Cette proportion augmente avec l'âge et atteint son maximum (62,8%) chez les personnes de la tranche d'âge 20-24 ans et baisse jusqu'à 29,8% parmi les 65 ans ou plus. Par ailleurs, la proportion des personnes qui exercent dans le secteur informel agricole est de 39,6% chez les personnes de 14-19 ans en emploi. Cette proportion baisse et atteint son minimum (26,1%) chez les personnes de 25-29 ans, et augmente jusqu'à 67,6% parmi les personnes de 65 ans ou plus.

Graphique 3.4: Répartition (%) des personnes de 14 ans ou plus selon le secteur institutionnel et le groupe d'âge, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



L'examen du graphique 3.5 montre que la proportion des exploitants agricoles croît avec l'âge. En effet, elle varie d'un minimum de 13,9% chez les personnes de 14-19 ans à un maximum de 54,9% chez les celles de 65 ans ou plus. On observe également une évolution sous forme de parabole de la proportion des cadres du secteur public, des autres salariés du public et dans une moindre mesure des travailleurs pour compte propre de l'informel agricole. Par ailleurs, les dépendants de l'informel agricole et les salariés de l'informel non agricole sont plus représentés chez les 14-19 ans (25,6% et 31,9% respectivement).

Graphique 3.5: Répartition (en %) des personnes en emploi selon le GSE et l'âge, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



3.3 Emploi des jeunes de 15-34 ans

Les jeunes (personnes dont l'âge est compris entre 15 et 34 ans) sont la frange de la population la plus touchée par la plupart des dysfonctionnements observés sur le marché du travail au Cameroun (rapport emploi de l'EESI2 de 2010). Dans la mise en œuvre de sa politique publique dans le secteur de l'emploi, le Gouvernement fait des jeunes une priorité et ils bénéficient d'un ciblage particulier. Cette partie analyse la part de la main d'œuvre des jeunes et le taux d'emploi des jeunes.

3.3.1 Part de la main d'œuvre des jeunes de 15-34 ans

Il ressort du tableau 3.9 que la part de la main d'œuvre chez les jeunes de 15-34 ans est de 43,9%. Ce taux présente quelques disparités suivant les régions. Avec des niveaux au-dessus du niveau national, l'Est (58,0), le Sud (54,7%), Douala (50,3%), le Nord (46,8%) et Yaoundé (46,0%) présentent les parts de la main d'œuvre les plus élevées. La part la plus faible est enregistrée à l'Ouest (36,5%).

Suivant le sexe, la main d'œuvre jeune est relativement plus importante chez les hommes (51,3%) que chez les femmes (36,4%), soit un écart de 14,9 points de pourcentage. Suivant le milieu de résidence, les parts de la main d'œuvre jeune en milieu urbain et en milieu rural sont respectivement de 43,6% et 44,4%.

Tableau 3.9: Part de la main d'œuvre (%) parmi les personnes de 15-34 ans par région d'enquête, groupes d'âge selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Région d'enquête									
Douala	58,2	42,4	50,3	.	.	.	58,2	42,4	50,3
Yaoundé	53,9	37,8	46,0	.	.	.	53,9	37,8	46,0
Adamaoua	53,5	29,9	42,8	57,1	34,7	46,7	55,0	31,9	44,4
Centre sans Yaoundé	46,3	29,5	38,1	49,0	41,5	45,7	47,6	34,6	41,5
Est	59,8	39,7	51,1	83,4	42,5	64,7	71,5	41,1	58,0
Extrême-Nord	49,9	27,7	39,0	45,2	38,3	41,6	47,0	34,6	40,6
Littoral sans Douala	46,8	33,5	40,0	43,1	44,5	43,7	45,3	37,0	41,4
Nord	56,1	29,8	43,8	52,0	46,1	48,8	53,7	40,4	46,8
Nord-Ouest	38,0	30,1	33,8	43,1	30,5	36,4	40,7	30,3	35,2
Ouest	41,3	29,9	35,7	45,0	30,8	37,7	42,6	30,3	36,5
Sud	66,6	43,8	54,5	58,1	51,3	55,1	62,9	46,3	54,7
Sud-Ouest	40,7	24,4	32,1	40,9	33,6	37,0	40,8	29,2	34,6
Ensemble	52,1	34,9	43,6	50,1	38,9	44,4	51,3	36,4	43,9

Selon le statut dans le ménage, les chefs de ménage de 15-34 ans sont relativement plus nombreux en emploi ou au chômage, soit 80,2% (tableau 3.10). Ceux-ci sont suivis des conjoints des chefs de ménage (47,9%) et les enfants des chefs de ménage ou de leurs conjoints (27,6%).

Tableau 3.10: Part de la main d'œuvre (%) des personnes de 15-34 ans par milieu de résidence, par sexe et selon le statut dans le ménage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Chef de ménage		Conjoint		Enfant du chef de ménage ou de son conjoint		Autre membre		Ensemble	
	BIT	Elargi	BIT	Elargi	BIT	Elargi	BIT	Elargi	BIT	Elargi
Urbain										
Masculin	85,3	86,1	83,3	83,3	33,9	36,7	40,1	41,7	52,1	53,9
Féminin	60,5	63,9	46,8	53,6	21,3	24,6	27,8	31,3	34,9	39,2
Ensemble	78,8	80,3	47,2	53,9	28,1	31,1	34,7	37,1	43,6	46,7
Rural										
Masculin	84,7	86,3	100,0	100,0	29,4	32,2	42,0	44,1	50,1	52,4
Féminin	72,5	76,4	48,1	50,6	22,5	25,2	33,5	36,3	38,9	41,5
Ensemble	82,7	84,7	48,6	51,1	26,7	29,4	37,5	40,0	44,4	46,9
Sexe										
Masculin	85,0	86,2	90,8	90,8	32,1	34,9	40,6	42,3	51,3	53,4
Féminin	63,5	67,0	47,4	52,1	21,8	24,8	29,7	32,9	36,4	40,1
Ensemble	80,2	81,8	47,9	52,6	27,6	30,5	35,5	37,9	43,9	46,8

Un migrant sur deux (51,1%) est en emploi ou au chômage. Chez les natifs, cette proportion est de 42,3%. La part de la main d'œuvre élargie chez les migrants est de 54,3% contre 45,0% chez les natifs (Tableau 3.11).

Selon le sexe, la proportion de la main d'œuvre des jeunes hommes est plus élevée (51,3%) que celle des jeunes femmes (36,4%). Cette proportion dans la main d'œuvre élargie est de 53,4% chez les hommes et de 40,1% chez les femmes.

Tableau 3.11: Part de la main d'œuvre (%) et de la main d'œuvre élargi, des personnes de 15-34 ans, selon le statut migratoire et le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Statut migratoire	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux de main d'œuvre									
Natif	49,9	33,2	41,7	48,3	37,8	43,0	49,3	35,1	42,3
Migrant	59,3	40,3	49,9	65,0	46,7	55,3	60,6	41,8	51,1
Ensemble	52,1	34,9	43,6	50,1	38,9	44,4	51,3	36,4	43,9
Taux de main-d'œuvre élargie									
Natif	52,1	37,1	44,7	50,8	40,2	45,5	51,6	38,4	45,0
Migrant	60,1	46,1	53,2	65,2	51,3	57,9	61,2	47,4	54,3
Ensemble	53,9	39,2	46,7	52,4	41,5	46,9	53,4	40,1	46,8

Suivant le niveau d'instruction, la part de la main d'œuvre est plus importante chez les jeunes du primaire (51,3%) et plus faible chez ceux du secondaire 2nd cycle (35,2%).

Une analyse suivant le milieu de résidence et le sexe montre que la part de la main d'œuvre chez les jeunes hommes (51,3%) est supérieure à celle des jeunes femmes (36,4%). Par ailleurs, le constat est le même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 3.12: Part de la main d'œuvre (%) des personnes de 15-34 ans par niveau d'instruction, selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Non scolarisé	63,9	31,6	43,9	63,5	41,6	48,1	63,7	38,6	46,7
Primaire	61,3	43,5	52,1	54,6	46,8	50,5	57,7	45,3	51,3
Secondaire 1 ^{er} cycle	51,8	34,4	43,2	47,4	31,9	41,3	49,9	33,5	42,4
Secondaire 2 nd cycle	44,2	27,8	36,4	35,6	24,7	31,1	42,0	27,1	35,2
Supérieur	54,9	41,5	48,9	62,4	52,9	58,7	55,5	42,3	49,7
Ensemble	52,1	34,9	43,6	50,1	38,9	44,4	51,3	36,4	43,9

3.3.2 Taux d'emploi des jeunes de 15-34 ans

Dans l'ensemble, le taux d'emploi des jeunes est de 39,3% en 2021 (tableau 3.13). Quelques disparités suivant le sexe et le milieu de résidence sont observées. Le taux d'emploi est de 47,2% chez les jeunes hommes contre 31,3% chez les femmes. Les populations jeunes du milieu rural ont un taux d'emploi plus élevé que celles du milieu urbain (43,0% contre 37,1%).

Suivant la région d'enquête, l'Est a le taux d'emploi des jeunes le plus élevé (56,5%) suivi du Sud (52,6%), du Nord (45,8%) et de l'Adamaoua (43,2%). Selon le niveau d'instruction, il ressort que les jeunes de niveau du primaire sont relativement les plus en emploi (48,8%), suivis

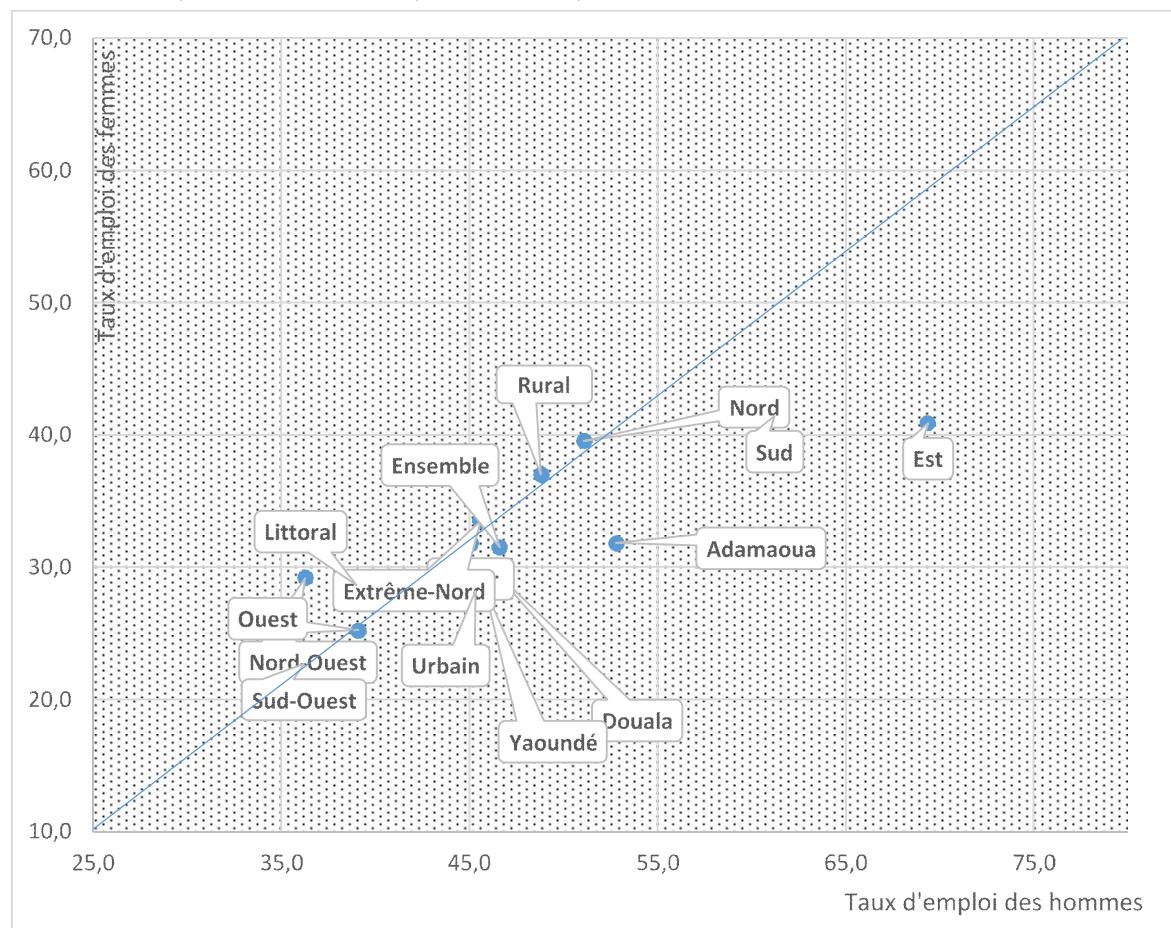
des jeunes non scolarisés (45,3%). Les taux d'emploi chez les jeunes ayant le niveau du supérieur (37,0%), ou du secondaire 2nd cycle (29,8%) sont inférieurs au niveau national.

Tableau 3.13: Taux d'emploi (%) des personnes de 15-34 ans par région d'enquête, niveau d'instruction, âge selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Région d'enquête									
Douala	47,1	29,5	38,3	//	//	//	47,1	29,5	38,3
Yaoundé	46,3	28,2	37,4	//	//	//	46,3	28,2	37,4
Adamaoua	50,7	29,3	41,0	56,5	34,7	46,3	53,1	31,6	43,2
Centre sans Yaoundé	44,5	25,7	35,3	47,2	40,0	44,0	45,8	31,7	39,2
Est	57,5	37,4	48,9	82,6	41,6	63,9	70,0	39,6	56,5
Extrême-Nord	48,1	25,2	36,8	45,0	37,7	41,2	46,2	33,3	39,6
Littoral sans Douala	38,7	27,4	32,9	43,1	32,4	38,8	40,5	29,0	35,1
Nord	54,5	27,5	41,9	51,3	45,9	48,3	52,7	39,4	45,8
Nord-Ouest	30,7	26,1	28,2	41,8	30,0	35,6	36,5	28,2	32,1
Ouest	36,7	23,2	30,1	44,0	27,7	35,6	39,3	25,0	32,2
Sud	66,3	38,7	51,6	56,4	51,3	54,2	62,0	42,9	52,6
Sud-Ouest	35,2	21,5	28,0	36,4	22,9	29,2	35,8	22,2	28,6
Niveau d'instruction									
Non scolarisé	61,2	29,2	41,4	62,3	40,8	47,2	61,9	37,3	45,3
Primaire	57,2	38,7	47,6	54,4	45,6	49,8	55,7	42,4	48,8
Secondaire 1 ^{er} cycle	47,2	30,1	38,7	46,5	30,7	40,3	46,9	30,3	39,3
Secondaire 2 nd cycle	38,5	20,9	30,1	34,6	20,4	28,7	37,5	20,8	29,8
Supérieur	44,8	25,4	36,2	56,5	32,2	47,1	45,7	25,8	37,0
Ensemble	46,1	27,8	37,1	49,2	37,0	43,0	47,2	31,3	39,3

D'après le graphique 3.6, les taux d'emploi des hommes sont plus élevés que ceux des femmes et ce quels que soient le milieu de résidence et la région d'enquête. L'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes est plus prononcé dans les régions d'enquête de Douala, Yaoundé, Adamaoua et de l'Est. Il en est de même pour le milieu urbain.

Graphique 3.6: Taux d'emploi (%) des personnes de 15-34 ans selon le sexe et le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



3.3.3 Caractéristiques des jeunes de 15-34 ans en emploi et structure des emplois

Les caractéristiques des jeunes en emploi qui sont analysées dans cette section portent sur le sexe, le statut migratoire, l'âge, le nombre d'année d'études, etc.

La population des 15-34 ans en emploi est composée de 60,4% d'hommes et de 39,6% de femmes (tableau 3.14). En milieu urbain, l'on retrouve 63,2% de jeunes hommes et 36,8% de jeunes femmes alors qu'en milieu rural on a 56,4% d'hommes et 43,6% de femmes. Dans les deux grandes métropoles (Douala et Yaoundé), la proportion des jeunes femmes en emploi est légèrement inférieure à celle du niveau national (38,5% à Douala et 36,7% à Yaoundé).

Selon le statut migratoire, un peu plus d'un cinquième des jeunes en emploi (22,1%) sont des migrants. Près de trois personnes sur dix en emploi dans les villes de Douala et Yaoundé sont des migrants. Les régions d'enquête du Centre sans Yaoundé, du Littoral sans Douala et du Sud

présentent les proportions les plus élevées des migrants (plus de 34%) dans la population jeune en emploi.

L'âge moyen des jeunes en emploi est de 26,7 ans. Cet âge est de 27,2 ans en milieu urbain et de 26 ans en milieu rural. Cet âge varie très peu d'une région d'enquête à l'autre et se situe autour de la moyenne nationale.

Tableau 3.14: Caractéristiques des personnes de 15-34 ans en emploi, par région et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Région d'enquête										Milieu de résidence				
	Douala	Yaoundé	Adamaoua	Centre (sans Yaoundé)	Est	Extrême-Nord	Littoral (sans Douala)	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	Urban	Rural	Ensemble
Hommes (%)	61,5	63,3	66,5	62,1	68,9	57,0	61,2	55,6	53,5	61,3	59,7	58,8	63,2	56,4	60,4
Femmes (%)	38,5	36,7	33,5	37,9	31,1	43,0	38,8	44,4	46,5	38,7	40,3	41,2	36,8	43,6	39,6
Migrants (%)	29,5	32,9	17,1	41,2	14,0	10,0	40,1	16,3	5,5	29,1	34,4	6,9	27,5	14,3	22,1
Age moyen	28,0	27,6	25,5	26,7	25,5	26,1	28,1	25,5	27,2	26,8	26,9	28,6	27,2	26,0	26,7
Années d'études réussies	11,1	11,4	7,8	9,1	7,7	7,4	9,8	7,2	8,8	9,3	9,8	10,9	10,3	7,5	9,3
Durée moyenne dans l'emploi (en années)	3,5	3,2	5,1	4,6	3,5	6,6	4,5	6,4	5,4	4,5	3,8	4,8	3,8	6,3	4,8
Durée moyenne dans l'entreprise (en années)	3,7	3,3	5,2	4,9	3,8	6,7	4,7	6,4	5,4	4,6	3,9	4,8	4,0	6,4	4,9
Taux de salarisation	56,0	69,5	29,6	44,5	42,5	20,3	38,3	49,0	48,0	40,0	32,5	66,4	53,9	30,5	44,2
Taux de pluri-emploi	4,2	4,0	23,5	6,0	15,1	18,1	17,8	12,8	0,8	13,2	17,9	6,9	7,7	16,5	11,4
Part des emplois dans le secteur informel	78,5	81,6	93,6	87,1	88,4	93,8	89,4	94,7	92,7	87,8	86,8	70,4	82,0	95,9	87,7

Le nombre moyen d'années d'études réussies des jeunes en emploi est de 9,4 ans au niveau national. Il est de 10,3 ans en milieu urbain et 7,5 ans en milieu rural. Les villes de Douala et Yaoundé présentent inéluctablement les valeurs les plus élevées (11,1 ans et 11,4 ans respectivement). Cependant, les régions du septentrion ainsi que celle de l'Est présentent les valeurs les plus faibles.

Les durées moyennes dans l'emploi des jeunes et dans l'entreprise sont respectivement de 4,8 ans et 4,9 ans au niveau national. Selon le milieu de résidence, on constate qu'en milieu rural, les jeunes en emploi restent deux fois plus dans leur emploi et dans l'entreprise qu'en milieu urbain. C'est d'ailleurs le cas dans les villes de Douala et de Yaoundé où les travailleurs restent environ 3 ans et 6 mois dans l'emploi ou dans l'entreprise. Selon la région d'enquête, Douala, Yaoundé, l'Est et le Sud ont une durée moyenne dans l'emploi et l'entreprise inférieure à la moyenne nationale. L'on observe aussi que dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord, les durées dans l'emploi et dans l'entreprise sont supérieures à celles du niveau national. Dans les autres régions, ces durées sont proches des valeurs observées au niveau national.

Le taux de salarisation des jeunes de 15-34 ans, qui se définit comme le rapport du nombre de salariés sur la population jeune en emploi est un indicateur de la mesure du travail décent pour cette tranche d'âge. Le taux de salarisation au niveau national se situe à 44,2%. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (53,9%) qu'en milieu rural (30,5%), et dans les villes de Douala (56,0%) et de Yaoundé (69,5%).

Le taux de pluri-emploi des jeunes de 15-34 ans est défini comme le rapport du nombre de jeunes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires sur la population jeune en emploi. Il ressort du tableau 3.15 que plus d'un jeune sur dix (11,4%) en emploi exercent au moins un emploi secondaire. Ce taux est plus faible en milieu urbain (7,7%) qu'en milieu rural (16,5%), notamment dans les villes de Douala (4,2%) et Yaoundé (4,0%).

L'économie du Cameroun est fortement caractérisée par les activités du secteur informel. La part des emplois dans le secteur informel chez les jeunes de 15-34 ans, qui représente la part des emplois jeunes observés dans le secteur informel par rapport à l'ensemble des emplois jeunes, se situe à 87,7% en 2021. Bien qu'il soit moins élevé dans le milieu urbain (82,0%), notamment dans les villes de Douala (78,5%) et Yaoundé (81,6%) par rapport à la valeur nationale, il reste tout de même important et constitue une difficulté pour le suivi de l'emploi, notamment jeune. A l'exception de la région d'enquête du Sud qui présente une part des emplois dans le secteur informel de 86,8%, toutes les autres régions d'enquête ont des parts des emplois dans le secteur informel supérieurs à la valeur nationale.

3.3.4 Structure des emplois des jeunes de 15-34 ans suivant le secteur institutionnel

Suivant le secteur institutionnel, les jeunes en emploi travaillent majoritairement dans le secteur informel (87,7%) dont 59,1% dans l'informel non agricole et 28,6% dans l'informel agricole (tableau 3.15). Les emplois jeunes du secteur formel sont minoritaires (12,3%) dont 6,5% du public et 5,8% dans le privé formel.

Selon le milieu de résidence, le milieu rural (57,2%) concentre la majorité des emplois de l'informel agricole contre 8,5% dans le milieu urbain. La répartition par sexe indique que les jeunes femmes travaillent relativement plus dans l'informel (91,6%) que les jeunes hommes (85,2%). A l'inverse, les jeunes hommes sont relativement plus employés dans le secteur formel (14,8%) comparativement aux jeunes femmes (8,4%).

Par rapport au secteur d'activité, il ressort que plus de la moitié (50,4%) de jeunes en emploi exercent dans le secteur tertiaire dont 14,9% dans le commerce et 35,5% dans les services. Le secteur de l'industrie absorbe 20,6% de jeunes en emploi tandis que cette proportion est de 28,9% dans le secteur primaire.

Pour ce qui est du milieu de résidence, un peu moins de 7 jeunes sur 10 en milieu urbain exercent dans le tertiaire (19,9% dans le commerce et 47,5% dans les services). On y retrouve tout de même 8,8% de jeunes en emploi qui exercent dans le secteur primaire. En milieu rural, un peu moins de 6 jeunes sur 10 en emploi exercent dans le primaire. S'agissant des autres secteurs, le secondaire occupe 16,1% et le tertiaire 26,3% (commerce 7,9% et services 18,4%). En ce qui concerne la répartition selon le sexe, la proportion de jeunes femmes en emploi dans le secteur primaire est plus élevée que celle des hommes (30,8% contre 27,7%). Cette situation est inversée dans le secteur tertiaire où l'on retrouve 51,4% d'hommes en emploi contre 48,9% de femmes.

Tableau 3.15: Répartition (%) des personnes de 15-34 ans en emploi, par secteur institutionnel et d'activité, selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Secteur institutionnel					
Public	9,3	2,5	7,6	4,8	6,5
Privé formel	8,7	1,6	7,2	3,6	5,8
Informel non agricole	73,5	38,7	57,9	61,0	59,1
Informel agricole	8,5	57,2	27,3	30,6	28,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Secteur d'activité					
Primaire	8,8	57,6	27,7	30,8	28,9
Industrie	23,8	16,1	20,9	20,3	20,6
Commerce	19,9	7,9	13,9	16,4	14,9
Services	47,5	18,4	37,5	32,5	35,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La répartition des emplois jeunes selon le groupe socio-économique (GSE) révèle que 17,1% de jeunes travailleurs sont des exploitants agricoles, 11,5% des dépendants de l'informel agricole, 32,5% de travailleurs pour compte propre de l'informel agricole et 26,6% de salariés de l'informel non agricole. Seulement 4,6% et 1,9% de jeunes en emploi sont respectivement des cadres/patrons du privé formel et du public. Les autres salariés du privé formel représentent 5,1% de jeunes en emploi.

Quel que soit le milieu de résidence, on observe une prédominance des GSE relevant du secteur informel agricole. En milieu urbain, les jeunes en emploi pour compte propre de l'informel agricole (36,3%) et les salariés de l'informel non agricole (36,0%) sont les plus représentés. En milieu rural, l'on retrouve essentiellement des exploitants agricoles (33,3%) et des dépendants de l'informel agricole (24,0%). Bien que le milieu urbain présente des proportions importantes des GSE relevant de l'informel et de l'agriculture, les proportions des GSE appartenant au secteur formel sont nettement meilleures par rapport à celles du milieu rural. Ainsi, en milieu urbain, on constate que 2,9% des jeunes en emploi sont des cadres/patrons du public contre 0,5% en milieu rural. Par ailleurs, en milieu urbain 1,1% sont des cadres/patrons du privé formel contre 0,1% en milieu rural.

La structure des emplois jeunes présente des disparités suivant le sexe. Les exploitants agricoles représentent 16,5% d'emploi chez les hommes contre 18,1% chez les femmes. La proportion des dépendants de l'informel agricole, des travailleurs pour compte propre de l'informel agricole et des salariés de l'informel agricole est respectivement de 10,8%, 24,2% et 32,7% chez les jeunes hommes contre 12,5%, 43,2% et 17,4% chez les jeunes femmes.

La structure des emplois par catégorie socio-professionnelle (CSP) révèle que 48,5% de jeunes en emploi travaillent à leur propre compte et 6,2% sont des aides familiaux ou des apprentis. Les cadres représentent 3,3% et les employés qualifiés 25,1%. Les patrons/employeurs quant à eux ne représentent que 1,1%.

En milieu urbain, les jeunes travailleurs pour compte propre (42,0%) représentent la catégorie prédominante, suivie des employés qualifiés (33,5%). Par contre, en milieu rural la catégorie prédominante reste les travailleurs pour compte propre (57,8%), suivie des manœuvres (16,6%). Cependant, des différences importantes sont observées dans d'autres CSP entre les deux milieux de résidence.

En ce qui concerne la distribution par sexe, il ressort que six jeunes femmes sur dix (61,3%) travaillent à leur propre compte et près de deux femmes sur dix (17,6%) sont des employés qualifiés. Ces proportions sont respectivement de 40,2% et 30,0% chez les jeunes hommes. Par ailleurs, 0,5% de jeunes femmes en emploi sont des patronnes contre 1,5% chez les jeunes hommes.

Tableau 3.16: Répartition (%) des personnes de 15-34 ans en emploi par milieu de résidence, le sexe et selon le GSE et la CSP, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Milieu de résidence		Sexe		
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupe socioéconomique					
Cadre du secteur public	2,9	0,5	2,4	1,2	1,9
Autre salarié du public	6,4	2,0	5,2	3,6	4,6
Cadre/Patron du privé formel	1,1	0,1	0,8	0,5	0,7
Autre salarié du privé formel	7,6	1,5	6,5	3,1	5,1
Exploitant agricole	5,8	33,3	16,5	18,1	17,1
Dépendant de l'informel agricole	2,7	24,0	10,8	12,5	11,5
Patron de l'informel non agricole	1,1	0,3	1,0	0,5	0,8
Travailleur pour compte propre de l'informel agricole	36,3	25,1	24,2	43,2	31,7
Salarié de l'informel non agricole	36,0	13,3	32,7	17,4	26,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Catégorie socioprofessionnelle					
Cadre	5,1	0,7	3,9	2,3	3,3
Employé qualifié	33,5	13,1	30,0	17,6	25,1
Manceuvre	15,3	16,6	19,8	9,8	15,8
Patron	1,2	0,9	1,5	0,5	1,1
Travailleur pour propre compte	42,0	57,8	40,2	61,3	48,5
Aide familial/apprenti	2,9	10,9	4,6	8,5	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.4 Emploi des enfants⁸ de 10-17 ans

Bien que la législation camerounaise sur le travail n'autorise pas l'exercice d'une activité économique pour les personnes de moins de 14 ans, il n'en demeure pas moins que certains enfants exercent des emplois parfois au détriment de leurs études. La présente section analyse la situation d'emploi des enfants de 10 à 17 ans⁹ en 2021.

3.4.1 Taux d'emploi des enfants de 10-17 ans

Au Cameroun, 5,0% des enfants de 10-17 ans sont en emploi (tableau 3.17). Ce taux d'emploi est beaucoup plus important en milieu rural (7,3%) qu'en milieu urbain (3,3%). Selon le sexe, le taux d'emploi est plus élevé chez les garçons (6,3%) que chez les filles (3,7%). La tranche d'âge 14-17 ans est trois fois plus exposée que la tranche d'âge 10-13 ans et ce quel que soit le sexe. Selon la région d'enquête, l'Est enregistre le plus fort taux (9,8%). Toutefois en termes

⁸ Les indicateurs calculés dans cette section se rapportent au travail des enfants.

⁹Selon l'Organisation des Nations Unies, est défini par « Enfant » tout individu âgé de moins de 18 ans. L'EESI étant basée sur la population cible de 10 ans ou plus, l'analyse du travail des enfants ne peut se faire que sur la tranche d'âge 10-17 ans.

d'effectif, les régions de l'Extrême-Nord (92 900) et du Nord (55 300) cumulent plus d'enfants en emploi que toutes les autres régions réunies.

Tableau 3.17: Nombre et pourcentage d'enfants de 10-17 ans ayant travaillé contre rémunération au cours des sept derniers jours, par sexe, âge, région d'enquête, milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Enfants en emploi au cours des 7 derniers jours précédant le passage de l'agent enquêteur		Nombre total d'enfants de 10-17 ans (en milliers)
	Pourcentage	Nombre (en milliers)	
Garçons			
10-13 ans	3,2	40,6	1253,6
14-17 ans	9,6	115,0	1203,6
Ensemble	6,3	155,6	2457,2
Filles			
10-13 ans	1,8	22,1	1250,0
14-17 ans	5,7	66,7	1173,8
Ensemble	3,7	88,9	2423,8
Ensemble			
10-13 ans	2,5	62,8	2503,6
14-17 ans	7,6	181,8	2377,4
Région d'enquête			
Douala	1,5	8,1	522,1
Yaoundé	2,0	9,4	469,9
Adamaoua	6,0	15,4	258,2
Centre sans Yaoundé	2,9	9,4	329,5
Est	9,8	24,9	254,1
Extrême-Nord	8,4	92,9	1106,2
Littoral sans Douala	0,4	0,9	222,8
Nord	9,7	55,3	568,7
Nord-Ouest	4,3	10,8	252,0
Ouest	1,9	10,9	579,7
Sud	4,3	5,4	126,3
Sud-Ouest	0,7	1,3	191,6
Milieu de résidence			
Urbain	3,3	89,8	2754,7
Rural	7,3	154,7	2126,3
Ensemble	5,0	244,5	4881,0

Les enfants de 10-17 ans en emploi exercent principalement dans l'informel non-agricole (54,7%), et l'informel agricole (44,5%) ; seuls 0,8% d'entre eux sont dans le privé formel (tableau 3.18). Ils sont majoritairement dans le secteur primaire (44,5%) et les services (29,0%), quel que soit le sexe. Ils sont plus en emploi dans le secteur des services en milieu urbain (51,3%) et dans le secteur primaire en milieu rural (64,5%).

Tableau 3.18: Répartition (en %) des enfants de 10-17 ans en emploi par secteur institutionnel et secteur d'activité, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Milieu de résidence		Sexe de l'enfant		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Secteur institutionnel					
Public	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Privé formel	0,7	0,8	0,8	0,7	0,8
Informel non agricole	89,2	34,7	56,9	50,8	54,7
Informel agricole	10,2	64,5	42,2	48,5	44,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Secteur d'activité					
Primaire	10,2	64,5	42,2	48,5	44,5
Industrie	23,9	9,2	17,4	9,8	14,6
Commerce	14,6	10,3	13,1	9,7	11,9
Services	51,3	16,0	27,3	31,9	29,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Selon le groupe socio-économique, 35,4% des enfants de 10-17 ans sont des dépendants de l'informel agricole et 21,3% sont des travailleurs pour compte propre (tableau 3.19). Les dépendants de l'informel agricole sont relativement plus nombreux en milieu rural (50,7%). Par contre en milieu urbain, ce sont les salariés de l'informel non-agricole (64,2%) qui dominent.

Tableau 3.19: Répartition (en %) des enfants de 10-17 ans en emploi par groupe socioéconomique (GSE) de l'enfant, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Milieu de résidence		Sexe de l'enfant		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Groupe Socio-économique					
Salarié du public	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cadre/Patron privé formel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre salarié privé formel	0,7	0,8	0,8	0,7	0,8
Exploitant agricole	1,2	13,8	6,3	14,2	9,2
Dépendant informel agricole	9,0	50,7	35,9	34,3	35,4
Travailleur pour propre compte de l'informel non agricole	25,0	19,2	16,6	29,5	21,3
Salarié informel non agricole	64,2	15,5	40,3	21,3	33,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans l'ensemble, les enfants de 10-17 ans sont dans des proportions presque égales dans les groupes de salariés, patrons/travailleurs pour propre compte et aides familiaux ; les apprentis représentent 1,3% (tableau 3.20). En milieu urbain, les salariés sont les plus nombreux (47,2%) alors qu'en milieu rural ce sont les aides-familiaux (43,5%). Par ailleurs, les aides familiaux sont relativement plus nombreux chez les personnes non scolarisées. Selon l'âge, près de sept enfants sur dix de la tranche d'âge 10-13 ans sont des aides familiaux. Par contre chez les 14-17 ans, les catégories dominantes sont les salariés (37,7%) et les patrons/propre compte (34,8%).

Tableau 3.20: Répartition (%) des enfants de 10-17 ans en emploi par CSP, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Statut dans l'emploi				Total
	Salarié	Patron/Travailleur pour propre compte	Aide-familial	Apprenti	
Région d'enquête					
Douala	63,4	8,1	11,7	16,8	100,0
Yaoundé	68,1	31,9	0,0	0,0	100,0
Adamaoua	25,6	25,2	47,1	2,1	100,0
Centre sans Yaoundé	31,6	68,4	0,0	0,0	100,0
Est	43,6	44,6	8,3	3,4	100,0
Extrême-Nord	21,6	36,4	42,0	0,0	100,0
Littoral sans Douala	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Nord	38,2	10,3	51,4	0,0	100,0
Nord-Ouest	10,8	31,2	51,9	6,0	100,0
Ouest	52,5	28,9	18,5	0,0	100,0
Sud	4,3	40,8	54,9	0,0	100,0
Sud-Ouest	77,6	22,4	0,0	0,0	100,0
Sexe					
Masculin	40,1	22,9	36,0	1,1	100,0
Féminin	18,2	43,7	36,4	1,7	100,0
A déjà été à l'école					
Oui	32,9	31,8	33,7	1,5	100,0
Non	29,5	25,7	44,3	0,5	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	47,2	26,2	23,4	3,2	100,0
Rural	23,4	32,9	43,5	0,2	100,0
Groupe d'âge					
10-13 ans	15,9	17,8	66,4	0,0	100,0
14-17 ans	37,7	34,8	25,7	1,8	100,0
Ensemble	32,1	30,5	36,1	1,3	100,0

3.4.2 Situation des enfants sans emploi

Sur les 4,8 millions d'enfants de 10-17 ans, 4,6 millions ne sont pas en emploi, soit 95%. Les filles (50,4%) sont relativement plus représentées dans cette population. Cette proportion de filles reste la même qu'on soit dans la tranche 10-13 ans que 14-17 ans.

Tableau 3.21: Répartition (en %) des enfants sans emploi (chômeurs, hors main d'œuvre) par groupe d'âge selon le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Sexe	10-13 ans		14-17 ans		10-17 ans	
	Pourcentage	Nombre (en milliers)	Pourcentage	Nombre (en milliers)	Pourcentage	Nombre (en milliers)
Masculin	49,7	1 213,0	49,6	1 088,6	49,6	2 301,5
Féminin	50,3	1 227,9	50,4	1 107,1	50,4	2 335,0
Total	100,0	2 440,8	100,0	2 195,7	100,0	4 636,5

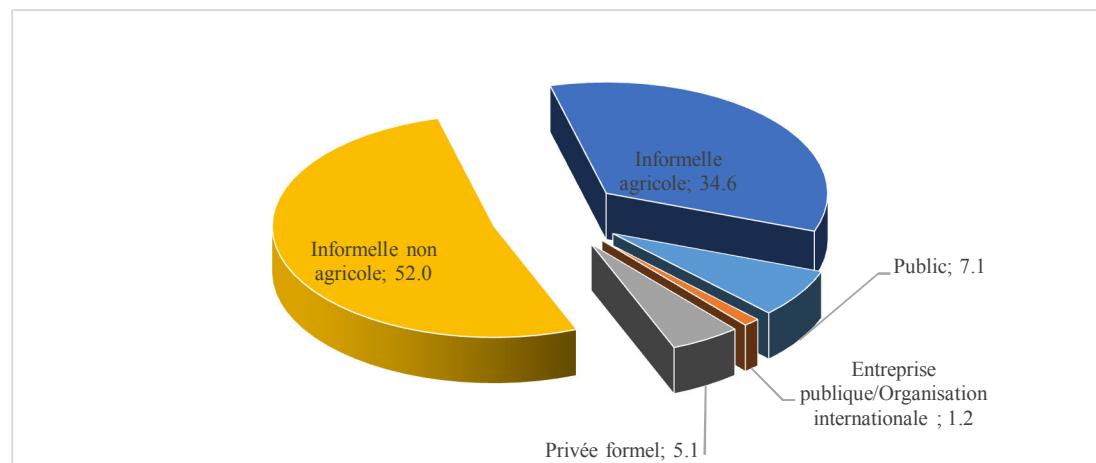
3.5 Caractéristiques de l'emploi principal

Cette section présente quelques caractéristiques de l'emploi principal chez les personnes de 14 ans ou plus à savoir la structure de la population en emploi, le revenu issu de l'emploi principal et le temps consacré à l'emploi principal.

3.5.1 Structure de la population en emploi, statut des travailleurs

La répartition des personnes de 14 ans ou plus en emploi, selon le secteur institutionnel révèle que 5,1% exercent dans le privé formel, 7,1% dans l'administration publique et 1,2% dans les entreprises publiques ou les organisations internationales (graphique 3.7). Le secteur informel est le plus grand pourvoyeur d'emploi en occupant 86,6% de personnes en emploi, dont 52,0% dans le secteur informel non agricole.

Graphique 3.7: Répartition (%) des personnes en emploi principal suivant le secteur institutionnel, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



En ce qui concerne le statut des travailleurs dépendants, 89,7% de ceux-ci sont des travailleurs permanents. Suivant le secteur institutionnel, cette proportion est moins importante dans le secteur informel agricole (88,3%), le secteur informel non agricole (85,4%) et les entreprises publiques (88,3%). Mais, cette proportion est plus élevée dans l'administration publique (98,3%) et le privé formel (97,0%).

Tableau 3.22: Caractéristiques de l'emploi principal selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Secteur institutionnel	Ensemble de personnes en emploi			Pourcentage de travailleurs dépendants		
	Durée hebdomadaire de travail (en heures)		Ancienneté dans l'emploi (en années)	Avec un bulletin de paie/état de paiement	Avec CDI ou CDD	Travailleurs permanents
	Moyenne	Médiane				
Milieu de résidence						
Urbain	46,1	45,0	9,8	48,0	45,7	89,3
Rural	38,3	40,0	15,6	18,5	19,6	90,4
Ensemble	42,7	40,0	12,3	38,0	36,8	89,7

En ce qui concerne le type de contrat de travail des dépendants, l'analyse révèle le caractère précaire de leurs emplois. En effet, seulement 36,8% de travailleurs dépendants ont un Contrat à Durée Déterminée (CDD) ou un Contrat à Durée Indéterminée (CDI). Cette proportion est plus faible dans le secteur informel (19,8% dans l'informel non agricole et 4,0% dans l'informel agricole). En milieu urbain, plus de quatre travailleurs dépendants sur dix ont un CDD ou CDI contre près de deux sur dix en milieu rural. Ce constat traduit une fois de plus la précarité des emplois généralement matérialisée par la prédominance du contrat verbal ou l'absence de contrat.

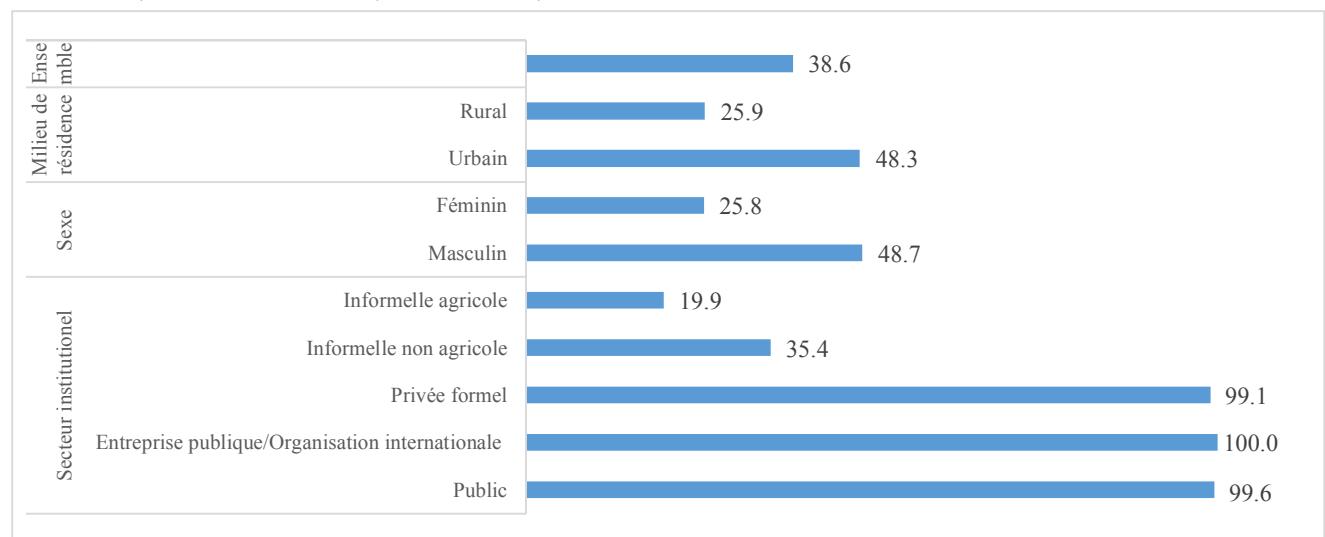
La précarité dans l'emploi s'illustre aussi par la faible proportion des travailleurs dépendants disposant d'un bulletin de paie (38,0%). Cette proportion est encore plus faible dans le secteur informel non agricole (24,3%) et dans le secteur informel agricole (1,6%).

Pour ce qui est de l'ancienneté dans l'emploi, la durée moyenne est globalement de 12,3 ans. Les durées moyennes dans l'emploi principal sont les plus faibles dans les secteurs informel non agricole (8,6 ans) et privé formel (8,5 ans). Ainsi, en plus de la facilité d'entrée et de sortie dans le secteur informel en général et l'informel non agricole en particulier, les personnes dans la main-d'œuvre mettent en général peu de temps dans l'informel non agricole qui abrite 52,0% des emplois. Cette instabilité qui caractérise les emplois de ce secteur conforte sa vulnérabilité et traduit le fait qu'il ne peut véritablement pas servir de socle à l'économie. Par ailleurs, le secteur informel agricole qui emploie 34,7% de personnes présente l'ancienneté moyenne dans l'emploi principal la plus élevée (18,8 ans).

3.5.2 Salarisation des employés

Le taux de salarisation se définit comme le rapport du nombre de salariés à la population en situation d'emploi. Le taux de salarisation est de 38,6% (graphique 3.8). Ce taux est plus important en milieu urbain (48,3%) comparativement au milieu rural (25,9%). En outre, le taux de salarisation reste relativement très faible dans le secteur informel, notamment dans l'informel agricole (19,9%).

Graphique 3.8: Taux de salarisation (%) par secteur institutionnel, sexe et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



3.5.3 Revenu de l'emploi principal

Le revenu mensuel moyen de l'emploi principal des personnes en emploi (tableau 3.23) est de 75 700 FCFA au niveau national, 93 600 FCFA en milieu urbain et 51 600 FCFA en milieu rural. Selon le secteur institutionnel, les personnes en emploi dans le public (156 800 FCFA) dans les entreprises publiques (145 800 FCFA et dans le privé formel (118 200 FCFA) ont les revenus moyens les plus élevés alors que les personnes exerçant dans l'informel agricole ont le revenu moyen le plus faible (48 200 FCFA). Les revenus issus de l'emploi principal en milieu urbain sont nettement supérieurs à ceux du milieu rural.

Tableau 3.23: Revenu mensuel issu de l'emploi principal, et répartition (en %) du revenu issu de l'emploi par tranche et selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Administration publique	Entreprise publique	Privée formelle	Informelle non Agricole	Informelle Agricole	Urbain	Rural	Ensemble
Revenu mensuel (en milliers FCFA)								
Moyen	156,8	145,8	118,2	77,1	48,2	93,6	52,2	75,7
Médian	143,3	100,0	90,0	50,0	30,0	51,6	30,0	45,0
Revenu horaire (en FCFA)								
Tranche de revenus (en FCFA)								
[0 - 36 270[10,1	7,5	8,4	36,4	64,0	28,5	60,4	42,3
[36 270 - 47 000[3,4	1,2	5,7	9,6	7,2	8,4	7,6	8,0
[47 000 - 94 000[13,0	32,4	38,8	28,8	16,2	28,8	17,5	23,9
[94 000 - 188 000[34,8	29,2	28,6	17,1	8,0	20,9	9,4	15,9
[188 000 - 376 000[33,0	20,7	14,4	5,9	3,2	10,3	3,8	7,5
[376 000- et plus [5,7	9,1	4,1	2,2	1,5	3,1	1,4	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

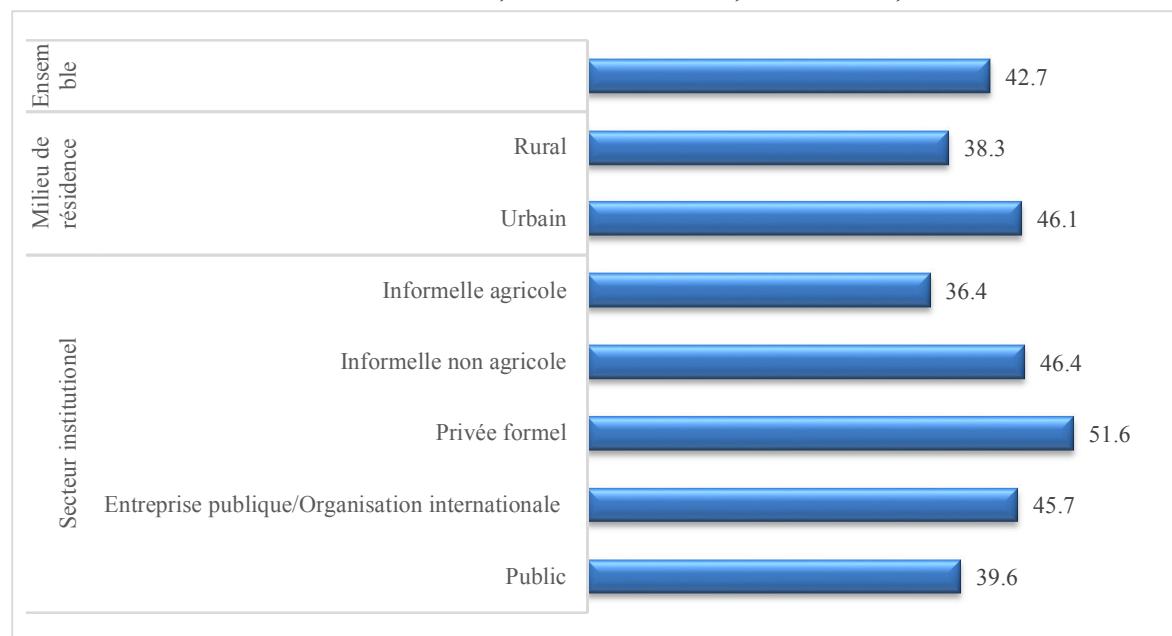
S'agissant du revenu horaire de l'emploi principal, il s'élève en moyenne à 499,7 FCFA. Il est le plus élevé dans l'administration publique (1 192,3 FCFA) suivi de l'entreprise publique (830,1 FCFA) et du secteur privé formel (603,4 FCFA). Le secteur informel agricole et le milieu rural affichent des niveaux de revenu horaire relativement bas avec respectivement 380,3 et 384,7 FCFA.

La répartition des personnes en emploi selon les tranches de revenu montre que 42,3% d'entre elles gagnent en moyenne moins de 36 270 FCFA par mois. Cette proportion se situe à 64,0% chez celles du secteur informel agricole et à 36,4% chez celles du secteur informel non agricole. Cette proportion est de 60,4% en milieu rural contre 28,5% en milieu urbain.

3.5.4 Horaires de travail

Les personnes en emploi consacrent en moyenne près de 42,7 heures par semaine à leur emploi principal ; ce qui correspond presque au nombre d'heures de travail par semaine à ne pas excéder dans tous les établissements publics ou privés non agricoles. A l'exception du secteur privé formel où les personnes en emploi consacrent plus d'heures de travail par semaine à leur emploi principal (51,6 heures) comparativement au régime applicable aux entreprises agricoles ou assimilées (limite maximale de 48 heures par semaine), les personnes en emploi des établissements non agricoles consacrent en moyenne un nombre d'heures de travail par semaine plus élevé que celui fixé par la réglementation en vigueur (40 heures par semaine). Le gap par rapport à la réglementation est plus accentué pour le privé que pour le public : 11,6 heures pour le secteur privé formel et 6,4 heures pour le secteur informel non agricole contre 5,7 heures pour l'entreprise publique et sensiblement nul pour l'administration publique.

Graphique 3.9: Durée hebdomadaire moyenne de travail (en heures) selon le milieu de résidence et le secteur institutionnel, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

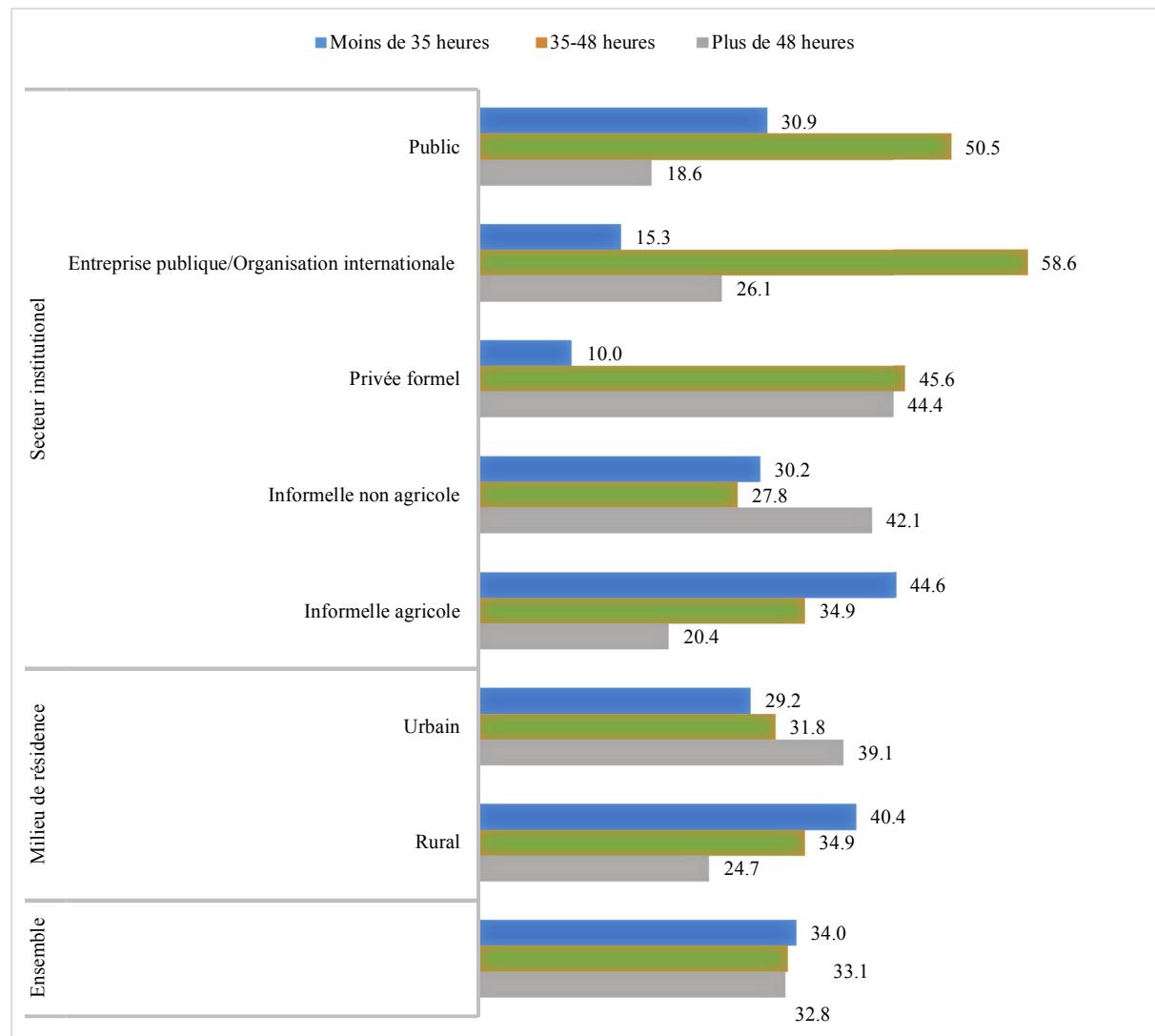


La répartition des personnes en emploi suivant le nombre d'heures allouées par semaine à l'emploi principal montre qu'une part relativement importante de ces personnes (32,8%) consacre plus de 48 heures à leur emploi principal. Par ailleurs, 34,0% travaillent moins de 35 heures par semaine. Suivant le milieu de résidence, les personnes du milieu rural en emploi sont relativement moins nombreuses à consacrer plus de 48 heures par semaine à leur emploi principal (24,7%) alors qu'en milieu urbain, elles sont relativement plus nombreuses à consacrer plus de 48 heures par semaine à leur emploi principal (39,1%).

Suivant le secteur institutionnel, plus de la moitié des personnes en emploi dans les entreprises publiques (58,6%) et l'administration publique (50,5%) consacrent entre 35 heures et 48 heures par semaine à leur emploi principal. La plupart des personnes en emploi dans le privé formel

travaillent plus de 48 heures par semaine (44,4%) et entre 35 et 48 heures (45,6%). Dans le secteur informel non agricole la plupart des personnes (42,1%), dans leur emploi principal travaillent plus de 48 heures. Dans le secteur informel agricole, la majorité des personnes en emploi (44,6%) travaillent moins de 35 heures par semaine.

Graphique 3.10: Répartition (%) des personnes en emploi selon la durée hebdomadaire de travail par secteur institutionnel et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



3.6 Sécurité sociale

La SND30, tout comme le DSCE prône la réduction du sous-emploi par la promotion de l'emploi décent. L'EESI3 a intégré des questions permettant de saisir quelques aspects de l'emploi décent, notamment ceux liés à la sécurité sociale. Cette dernière a été abordée sous les aspects relatifs aux accidents de travail, aux maladies professionnelles et à la couverture par une assurance dans le cadre de l'emploi principal.

Les résultats révèlent que 9,1% de personnes en emploi déclarent avoir été victimes d'un accident de travail dans l'exercice de leur emploi principal au cours des douze derniers mois précédant l'enquête. En outre, 6,5% de personnes en emploi déclarent avoir été victimes d'une maladie professionnelle et 11,0% affirment être couverts par une assurance dans le cadre de

leur emploi principal. Les accidents de travail sont plus enregistrés en milieu urbain (9,4%) qu'en milieu rural (8,7%). Les régions d'enquête du Littoral sans Douala (15,9%), du Sud (15,4%) et du Centre sans Yaoundé (13,7%), le secteur informel non agricole (9,4%) et le privé formel (9,3%) enregistrent des niveaux supérieurs au niveau national.

Tableau 3.24: Proportion (%) de personnes en emploi victimes d'un accident, d'une maladie professionnelle ou assurés, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Proportion (%) de personnes en emploi victimes d'un accident de travail dans leur emploi principal au cours des 12 derniers mois	Proportion (%) de personnes en emploi victimes d'une maladie professionnelle au cours des 12 derniers mois	Proportion (%) de personnes en emploi couverts par une assurance dans le cadre de l'emploi principal
Région d'enquête			
Douala	6,9	5,7	20,3
Yaoundé	8,4	7,0	23,5
Adamaoua	6,0	4,1	6,5
Centre sans Yaoundé	13,7	8,4	13,9
Est	11,7	3,8	5,9
Extrême-Nord	5,1	3,0	2,8
Littoral sans Douala	15,9	10,0	9,3
Nord	7,8	5,3	3,8
Nord-Ouest	12,8	9,7	9,0
Ouest	7,7	8,5	10,1
Sud	15,4	15,5	6,6
Sud-Ouest	17,9	10,5	21,0
Secteur institutionnel			
Public	6,5	8,6	61,0
Entreprise publique/Organisation internationale	9,0	5,9	65,8
Privée formel	9,3	8,4	55,8
Informel non agricole	9,4	6,3	5,6
Informel agricole	9,2	6,1	0,5
Milieu de résidence			
Urbain	9,4	7,0	16,8
Rural	8,7	5,8	3,5
Ensemble	9,1	6,5	11,0

La proportion de travailleurs victimes d'une maladie professionnelle au cours des douze derniers mois varie selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence. En effet, elle est plus élevée dans le milieu urbain (7,0%) que rural (5,8%). Par contre, suivant la région d'enquête l'on observe des disparités ; le Sud (15,5%), et le Littoral sans Douala (10,0%) sont les zones où l'on a enregistré relativement plus de travailleurs victimes de maladies professionnelles. En ce qui concerne la couverture par une assurance dans le cadre de l'exercice de l'emploi principal, le phénomène est marginal en milieu rural (3,5%). Par contre, il est plus important en milieu urbain (16,8%). Par secteur institutionnel, l'informel est le secteur très faiblement couvert. Douala, Yaoundé et le Centre sans Yaoundé sont les régions d'enquête où le taux de couverture en assurance maladie des personnes en emploi est au-dessus du niveau national.

3.7 Dialogue social

D'après l'OIT, "l'objectif principal du dialogue social en tant que tel est d'encourager la formulation d'un consensus entre les principaux acteurs du monde du travail ainsi que leur participation démocratique. Les structures et les processus d'un dialogue social fécond sont susceptibles de résoudre des questions économiques et sociales importantes, de promouvoir la

bonne gouvernance, de favoriser la paix et la stabilité sociale et de stimuler l'économie". A cet effet, l'OIT recommande le recours au dialogue social pour prévenir ou gérer les conflits sociaux, pour la promotion des droits des travailleurs et pour appréhender l'emploi décent. Fort de cette recommandation, depuis l'EESI2, des questions sur le dialogue social ont été intégrés. La présente section analyse la culture syndicale et les conflits sociaux dans l'emploi principal des personnes en emploi.

3.7.1 Culture syndicale

Il s'agit ici d'évaluer les connaissances des textes régissant l'emploi et le travail au Cameroun, l'existence de (ou des) syndicat(s) dans l'entreprise et l'implication dans les activités syndicales des personnes en emploi. Les textes régissant l'emploi et le travail font référence aux Conventions internationales du travail, au Code du travail, aux Conventions collectives, au Statut et au règlement intérieur des entreprises, au statut général de la Fonction Publique, aux textes et règlements régissant les agents contractuels ou tout autre texte qui régit l'emploi au Cameroun.

Dans l'ensemble, 14,9% des personnes en emploi connaissent au moins un texte qui régit l'emploi et le travail au Cameroun. Ce pourcentage est quatre fois plus élevé en milieu urbain (22,3%) qu'en milieu rural (5,2%). Les disparités sont encore plus prononcées entre le secteur informel agricole (2,6%) et l'administration publique (67,9%). Au niveau des régions d'enquête, les pourcentages les plus élevés sont enregistrés à Yaoundé (33,8%) et à Douala (26,7%). L'Extrême-Nord (4,6%), le Nord (5,5%) et l'Est (5,9%) enregistrent les plus faibles pourcentages.

Globalement, moins de 6 personnes sur 100 en emploi connaissent l'existence d'au moins un syndicat dans l'entreprise où elles exercent leur emploi. Les employés des entreprises publiques et organisations internationales sont relativement plus informés de l'existence d'un syndicat (45,8%). Toutefois, l'affiliation effective à un syndicat demeure marginale. En effet, rien que 2,0% de personnes en emploi sont membres d'un syndicat et sont à jour de leur cotisation. Le taux de syndicalisation très faible qui se dégage ainsi indique une certaine absence de la culture syndicale ayant comme conséquence la vulnérabilité du travailleur liée à l'absence d'assistance en cas de conflit ou de revendication fondée dans l'exercice de son emploi principal.

Parmi les personnes en emploi et affiliées à un syndicat et à jour de leur cotisation, 14,4% déclarent occuper un poste de responsabilité dans le syndicat. Il est à noter que ce pourcentage est légèrement plus élevé en milieu urbain (15,3%) qu'en milieu rural (11,4%). Le pourcentage de travailleurs syndiqués occupant des postes de responsabilité dans le syndicat est plus élevé dans les régions d'enquête de l'Extrême-Nord (43,4%) et du Littoral sans Douala (43,0%).

Une proportion de 18,2% de travailleurs syndiqués déclare avoir déjà reçu une formation syndicale. Ce pourcentage est plus élevé à l'Ouest (45,0%), dans le Centre sans Yaoundé (41,0%) et le Littoral sans Douala (34,5%). Ce taux est plus élevé en milieu urbain (21,9%) qu'en milieu rural (6,1%).

La proportion des personnes en emploi, exerçant dans une entreprise ayant un ou plusieurs délégues du personnel est de 5,8% au niveau national. Cependant, elle varie selon les régions d'enquête, le secteur institutionnel et le milieu de résidence. Elle est d'environ 4 fois plus élevée en milieu urbain (8,8%) qu'en milieu rural (1,9%). La proportion est très faible dans le secteur informel comparativement aux autres secteurs institutionnels. Douala (11,8%) et Yaoundé (10,0%) sont les régions d'enquête où la proportion des personnes en emploi, exerçant dans une

entreprise ayant un ou plusieurs délégués du personnel est plus élevée par rapport à celles des autres régions.

Tableau 3.25: Principaux indicateurs sur la culture syndicale, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Pourcentage de personnes en emploi connaissant au moins un texte qui régisse l'emploi et le travail au Cameroun	Pourcentage de personnes en emploi connaissant l'existence de (ou des) syndicat(s) dans l'entreprise où ils exercent	Taux de syndicalisation (membre et à jour de ces cotisations)	Pourcentage de personnes en emploi, parmi ceux syndiqués, occupant un poste de responsabilité dans un syndicat	Pourcentage de personnes en emploi syndiquées ayant déjà reçu une formation syndicale	Pourcentage de personnes en emploi exerçant dans une entreprise ayant un ou plusieurs délégués du personnel
Région d'enquête						
Douala	26,7	10,0	3,7	11,0	28,4	11,8
Yaoundé	33,8	9,7	2,5	9,2	15,7	10,0
Adamaoua	14,0	4,5	1,4	0,0	23,1	3,7
Centre (sans Yaoundé)	16,1	5,3	1,8	15,7	41,0	7,5
Est	5,9	1,8	0,6	25,9	10,7	2,6
Extrême-Nord	4,6	2,3	0,5	43,4	12,6	1,8
Littoral (sans Douala)	10,7	5,8	1,5	43,0	34,5	7,4
Nord	5,5	2,6	1,0	16,4	11,0	2,4
Nord-Ouest	8,5	5,1	1,1	5,8	0,0	2,8
Ouest	14,7	3,5	1,1	26,1	45,0	4,1
Sud	13,8	3,4	1,0	0,0	10,2	3,1
Sud-Ouest	21,2	25,7	13,5	11,7	1,3	15,2
Secteur institutionnel						
Administration publique	67,9	25,1	6,8	11,7	19,9	25,7
Entreprise publique/Organisation internationale	46,3	45,8	16,7	3,9	9,4	56,2
Privé formel	50,2	25,2	7,6	12,1	15,5	35,7
Informel non agricole	11,6	3,9	1,5	16,3	23,2	2,8
Informel agricole	2,6	0,8	0,4	32,0	6,0	0,3
Milieu de résidence						
Urbain	22,3	8,2	2,7	15,3	21,9	8,8
Rural	5,2	2,8	1,1	11,4	6,1	1,9
Ensemble	14,9	5,9	2,0	14,4	18,2	5,8

3.7.2 Ampleur des conflits socioprofessionnels

Les mouvements de grève des personnes en emploi au sein des entreprises/administrations sont très rares. En effet, seulement 1,0% de travailleurs déclarent avoir noté au moins une fois des mouvements de grève dans l'entreprise/administration où ils sont employés. Les entreprises publiques/Organisations internationales (9,6%) et les entreprises privées formelles (5,0%) enregistrent les proportions les plus élevées.

La proportion des personnes en emploi, déclarant avoir connu une grève avec préavis au sein de leurs entreprises est de 60,2%. Le Littoral sans Douala (83,6%), le Sud (69,3%) et Yaoundé (60,3%) enregistrent les proportions les plus élevées par rapport à celles des autres régions d'enquête. Les entreprises publiques ou les Organisations internationales enregistrent les proportions les plus élevées. Ce phénomène est plus présent en milieu rural (76,4%) par rapport au milieu urbain (56,6%).

Le pourcentage des travailleurs déclarant avoir connu une grève avec préavis dont cette dernière a été désamorcée par voie de conciliation est de 14,9%. L'Extrême-Nord (50,7%), l'Ouest (22,7%), Yaoundé (22,2%), le Centre sans Yaoundé (22,0%) et Douala 18,3%) sont les régions d'enquête les plus touchées par ce phénomène. Le privé formel est faiblement touché (6,5%) par rapport aux autres secteurs institutionnels. Ce phénomène n'existe pas en milieu rural.

Les travailleurs déclarant avoir connu une grève avec préavis dont cette dernière a été exécutée (arrivée à son terme ou en cours) sont de l'ordre 15,9%. Cependant, ils sont relativement plus nombreux dans les entreprises publiques ou les organisations internationales (32,7%) et dans le secteur informel non agricole (21,8%) par rapport aux autres secteurs institutionnels. Ce phénomène se manifeste à la fois en milieu urbain et rural avec des ampleurs presque égales (autour de 16%).

Tableau 3.26: Indicateurs de grève en milieu professionnel, EESI3-Phase 1, Cameroun, 2021

	Pourcentage de personnes en emploi dont l'entreprise a enregistré une grève	Pourcentage de personnes en emploi dont l'entreprise a connu une grève avec préavis parmi ceux dont l'entreprise a enregistré une grève	Pourcentage de travailleurs dont l'entreprise a connu une grève avec préavis, désamorcée par voie de conciliation	Pourcentage de travailleurs dont l'entreprise a connu une grève, avec préavis, exécutée (en cours, arrivée à terme)
Région d'enquête				
Douala	1,8	36,4	18,3	21,1
Yaoundé	1,6	60,3	22,2	19,6
Adamaoua	0,3	39,4	0,0	0,0
Centre sans Yaoundé	0,4	31,6	22,0	0,0
Est	1,2	50,2	0,0	0,0
Extrême-Nord	0,2	49,5	50,7	15,8
Littoral sans Douala	0,8	83,6	13,1	49,9
Nord	0,4	57,5	18,5	20,7
Nord-Ouest	0,5	77,5	0,0	17,5
Ouest	1,0	54,4	22,7	0,0
Sud	1,1	69,3	0,0	20,9
Sud-Ouest	5,7	92,6	5,7	15,5
Secteur institutionnel				
Administration publique	3,8	64,8	12,5	6,9
Entreprise publique/Organisation internationale	9,6	87,0	25,1	32,7
Privé formel	5,0	62,8	6,5	8,6
Informel non agricole	0,8	47,6	19,0	21,8
Informel agricole	0,0	na	na	na
Milieu de résidence				
Urbain	1,5	56,6	18,2	15,6
Rural	0,4	76,4	0,0	17,6
Ensemble	1,0	60,2	14,9	15,9

3.8 Insertion des chefs de ménage et des autres membres sur le marché du travail

3.8.1 Insertion des chefs de ménage

La répartition des ménages suivant le groupe socio-économique de son chef montre une prédominance des ménages dont le chef exerce dans le secteur informel. En effet, les ménages dont le chef exerce dans le secteur informel agricole et le secteur informel non agricole représentent respectivement 30,5% et 36,4% de l'ensemble des ménages. Ils sont suivis par les ménages dirigés par les chômeurs ou les personnes hors de la main-d'œuvre qui constituent 20,9% de l'ensemble des ménages. Par contre, les ménages dont le chef est dans le secteur formel représentent seulement 12,1% dont 7,5% pour le public et 4,6% pour le privé formel.

La répartition de la population totale et celle des 14 ans ou plus laisse observer que plus de 36,4% de cette population vit dans les ménages dirigés par un chef exerçant dans le secteur informel non agricole.

Tableau 3.27: Répartition (%) des ménages et de la population suivant le groupe socio-économique du chef de ménage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Groupe socio-économique du chef de ménage					Total
	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Chômeur ou personne hors de la main-d'œuvre	
Urbain						
Ménages	10,5	6,9	47,5	12,0	23,2	100,0
Population de 14 ans ou plus	10,3	6,8	46,9	12,7	23,3	100,0
Population totale	10,4	6,5	47,1	13,2	22,8	100,0
Rural						
Ménages	3,3	1,5	21,3	55,9	17,9	100,0
Population de 14 ans ou plus	3,9	1,6	21,1	56,7	16,6	100,0
Population totale	3,8	1,6	21,3	57,1	16,1	100,0
Ensemble						
Ménages	7,5	4,6	36,4	30,5	20,9	100,0
Population de 14 ans ou plus	7,7	4,7	36,4	30,6	20,6	100,0
Population totale	7,7	4,5	36,5	31,3	20,0	100,0

Les ménages dont le chef exerce dans le secteur informel sont majoritaires aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. L'analyse de l'insertion du chef de ménage sur le marché du travail porte sur les principales caractéristiques sociodémographiques de celui-ci notamment le sexe, l'âge, le niveau d'instruction ou de formation professionnelle.

Du tableau 3.28, il ressort que 40,5% de chefs de ménage exerçant dans le secteur public et 12,5% de ceux du privé formel sont des cadres. Il faut également noter que 42,0% des femmes chefs de ménages sont sans emploi. Le revenu mensuel moyen issu de l'emploi principal est de 85 600 FCFA. Il est plus élevé chez ceux employés dans le public (167 100 FCFA) et plus faible dans l'informel agricole (50 400 FCFA).

Tableau 3.28: Principales caractéristiques des chefs de ménage par groupe socio-économique, EESI3-Phase 1, Cameroun, 2021

	Groupe socio-économique					Ensemble
	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Chômeur ou personnes hors de la main-d'œuvre	
Pourcentage de femmes chef de ménage	16,4	15,3	28,9	27,3	42,0	29,6
Age moyen du chef de ménage	42,0	39,0	41,0	48,2	50,0	45,1
Nombre moyen d'années réussies d'études du chef de ménage	13,3	11,3	9,0	6,8	9,6	9,1
Pourcentage de chefs de ménages cadres	40,5	12,5	1,9	0,1	0,0	4,3
Pourcentage de chefs de ménages en emploi avec contrat écrit	96,1	74,8	8,3	1,0	0,0	14,0
Revenu de l'emploi principal (en milliers de FCFA)	167,1	131,3	92,7	50,4	na	85,6

3.8.2 Insertion des autres membres du ménage

La proportion des membres du ménage autre que le chef, chômeur ou personnes hors de la main-d'œuvre est de 55,1%. Cette proportion est sensiblement plus élevée selon la situation d'emploi du chef de ménage sauf pour ceux dont le chef est dans l'informel agricole (40,2%). Par ailleurs, 23,7% des autres membres du ménage sont dans l'informel non agricole et 17,9% dans l'informel agricole.

S'agissant de la rémunération, les autres membres du ménage dont le chef exerce dans le secteur formel ont en moyenne un revenu de l'emploi principal plus élevé que ceux des ménages dont le chef est de l'informel agricole. Les autres membres du ménage en emploi, qui sont dans des ménages dirigés par une personne hors de la main-d'œuvre ou un chômeur, ont un revenu plus élevé que ceux dont le chef est dans l'informel non agricole, mais moins élevé que ceux dont le chef est du public ou dans le privé formel.

Tableau 3.29: Principales caractéristiques des autres membres du ménage selon la situation vis-à-vis de l'emploi du chef de ménage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Groupe socio-économique du chef de ménage					Ensemble
	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Chômeur ou personne hors main-d'œuvre	
Groupe socio-économique des autres membres du ménage						
Public	7,6	2,5	1,5	0,8	3,0	2,1
Privé formel	1,5	6,1	1,2	0,3	1,6	1,2
Informel non agricole	19,9	22,7	30,8	16,9	23,2	23,7
Informel agricole	6,7	3,0	7,1	41,8	8,4	17,9
Chômeur ou personnes hors de la main-d'œuvre	64,3	65,8	59,4	40,2	63,8	55,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Caractéristiques des membres secondaires						
Taux de salarisation des autres membres en emploi	50,7	56,3	37,7	22,6	44,3	35,0
Nombre moyen d'années réussies d'études du conjoint du chef de ménage	10,8	10,2	8,1	5,9	8,4	8,0
Nombre moyen d'années réussies d'études des enfants de 15 ans ou plus	11,1	10,6	9,2	7,5	9,9	9,2
Taux des dépendants chez les autres membres en emploi	52,5	58,2	42,8	37,1	46,9	42,8
Revenu de l'emploi principal (en milliers de FCFA)	77,2	92,1	61,7	37,8	68,0	56,3

3.8.3 Revenu de l'emploi principal des différents membres du ménage¹⁰

Dans cette partie, les statistiques présentées sont calculées pour les ménages pour lesquels au moins un membre est en emploi.

Le revenu mensuel moyen de l'emploi principal des différents membres du ménage est de 118 900 FCFA au niveau national, 142 300 FCFA en milieu urbain et 86 600 FCFA en milieu rural.

Selon le groupe socio-économique du chef de ménage, les ménages dont le chef exerce dans le public ou le privé formel ont les revenus moyens les plus élevés (207 100 FCFA et 178 600 FCFA) alors que les ménages dont le chef exerce dans l'informel agricole ont le revenu le plus faible (83 100 FCFA). Les revenus issus de l'emploi principal des différents membres des ménages en milieu urbain sont en moyenne supérieurs à ceux des ménages du milieu rural quel que soit le groupe socio-économique du chef de ménage.

Le revenu mensuel moyen par tête des différents membres des ménages ayant au moins un membre en emploi est de 24 400 FCFA au niveau national. Ce revenu moyen par tête est plus élevé pour les ménages dont les chefs exercent dans le public (44 800 FCFA) et le privé formel (43 700 FCFA) comparativement aux autres secteurs institutionnels.

¹⁰ Les statistiques présentées dans cette section sont calculées pour les ménages pour lesquels au moins un membre est en emploi.

Tableau 3.30: Revenu de l'emploi principal des différents membres des ménages (ayant au moins un membre en emploi) par milieu de résidence selon le groupe socioéconomique du chef de ménage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Groupe socioéconomique du chef de ménage					Ensemble
	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Chômeur ou personnes hors de la main-d'œuvre	
Urbain						
Revenu moyen du ménage (en milliers de FCFA)	215,8	190,0	135,2	101,8	108,0	142,3
Taille moyenne du ménage	4,4	4,0	4,5	5,2	6,0	4,7
Revenu par tête (en FCFA)	48,8	47,4	30,2	19,5	18,1	30,3
Rural						
Revenu moyen du ménage (en milliers de FCFA)	169,4	106,5	100,0	77,5	66,7	86,6
Taille moyenne du ménage	5,5	4,6	4,9	5,1	5,8	5,1
Revenu par tête (en FCFA)	31,0	23,3	20,4	15,2	11,5	17,0
Ensemble						
Revenu moyen du ménage (en milliers de FCFA)	207,1	178,6	126,5	83,1	94,4	118,9
Taille moyenne du ménage	4,6	4,1	4,6	5,1	5,9	4,9
Revenu par tête (en FCFA)	44,8	43,7	27,6	16,2	16,0	24,4

L'analyse de la répartition du revenu issu de l'emploi principal des membres du ménage en emploi montre clairement que les revenus sont plus concentrés dans l'informel non agricole (53,0%) et dans l'informel agricole (22,1%).

Tableau 3.31: Répartition (%) du revenu issu de l'emploi principal des membres du ménage en emploi selon le groupe socioéconomique du chef de ménage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Groupe socioéconomique du chef de ménage					Ensemble
	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Chômeur ou personnes hors de la main-d'œuvre	
Secteur institutionnel des membres du ménage						
Public	89,2	4,6	2,2	1,9	17,7	16,9
Privé formel	1,1	79,7	1,2	0,4	6,8	8,0
Informel non agricole	8,6	14,7	93,4	12,7	63,1	53,0
Informel agricole	1,1	1,1	3,2	85,1	12,4	22,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Du tableau 3.32, il ressort que les revenus hors emploi¹¹ ont pour principale destination les ménages dont le chef est chômeur ou personnes hors main-d'œuvre (75,8%). En effet, respectivement 90,9% des pensions antérieures du travail, 73,8% de transferts reçus d'autres

¹¹ Calculé chez les personnes de 10 ans ou plus

ménages, 52,4% de bourses d'études et 47,1% de revenus fonciers ou immobiliers, ont bénéficié aux ménages dont le chef est chômeur ou personne hors de la main-d'œuvre.

Tableau 3.32: Revenu hors emploi, répartition (en %) des différents revenus des membres du ménage selon le groupe socioéconomique du chef de ménage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Secteur institutionnel du chef de ménage					Total
	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Chômeur ou personne hors de la main-d'œuvre	
Pensions antérieur du travail	1,3	0,7	4,1	3,0	90,9	100,0
Autres pensions	3,9	3,7	32,1	17,5	42,8	100,0
Revenus fonciers ou immobiliers	18,5	3,8	21,7	9,0	47,1	100,0
Revenus des valeurs mobilières	30,1	5,7	12,9	11,7	39,6	100,0
Transferts reçus d'autres ménages	4,1	2,1	13,0	7,0	73,8	100,0
Bourses d'études	11,4	2,5	28,2	5,5	52,4	100,0
Autres revenus	38,0	12,7	10,7	1,5	37,1	100,0
Total revenu	5,1	1,8	11,8	5,6	75,8	100,0

CHAPITRE 4 : SOUS-UTILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les statistiques sur l'emploi et le chômage font partie des agrégats macroéconomiques les plus connus. Le taux de chômage, en particulier, est l'indicateur du marché du travail le plus utilisé dans l'analyse économique. Sa mesure et sa compréhension dans le contexte du Cameroun (et même dans certains pays africains) a toujours suscité beaucoup de controverses au regard de son niveau relativement bas. Toutefois, d'autres indicateurs sont utilisés pour caractériser le marché du travail notamment, la sous-utilisation de la main-d'œuvre.

La résolution I de la 19^{ème} CIST permet de classer les personnes en âge de travailler en deux grands groupes que sont la "main-d'œuvre" et "hors de la main-d'œuvre". La main-d'œuvre comprend les personnes en emploi et celles au chômage. Le groupe "hors de la main-d'œuvre" comprend "la main-d'œuvre potentielle"¹² et les "autres hors de la main-d'œuvre". La sous-utilisation de la main-œuvre examinée dans ce chapitre porte tant sur le chômage que sur la combinaison du chômage et des autres formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre (en terme de temps de travail ou de main-d'œuvre potentielle).

La présente analyse est importante pour une meilleure compréhension du marché du travail en ce sens qu'elle s'intéresse aux personnes dont le désir d'avoir un emploi n'est pas encore satisfait. Elle permet d'estimer la proportion des personnes en âge de travailler, n'ayant pas d'emploi, et recherchant activement un emploi et disponibles à travailler immédiatement si l'opportunité leur était offerte. Ce chapitre examine d'une part, les caractéristiques du chômage, et d'autre part, les autres indicateurs de sous-utilisation de la main-d'œuvre.

4.1 Chômage

Le chômage est une situation qui traduit l'absence d'emplois pour des personnes en âge de travailler, disposant des aptitudes pour travailler et disponibles pour le faire. La mesure de ce phénomène à travers l'indicateur taux de chômage, permet d'évaluer l'efficacité des politiques d'emploi mises en œuvre et d'apprécier les changements intervenus sur le marché du travail. Cette section présente le niveau du chômage, le profil des chômeurs, les canaux de recherche de l'emploi, les types d'emplois recherchés et les prétentions salariales.

4.1.1 Niveau de chômage

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le taux de chômage est le rapport entre le nombre de personnes au chômage (les chômeurs) et la main-d'œuvre (personnes en emploi et chômeurs). Au niveau national, le taux de chômage au sens du BIT (désigné par SU1) est estimé à 6,1% chez les personnes de 14 ans ou plus. Le niveau de cet indicateur varie selon la région d'enquête, le milieu de résidence, le sexe et l'âge. En effet, les grandes métropoles que sont Douala (15,4%) et Yaoundé (11,7%) enregistrent les niveaux les plus élevés comparativement aux autres régions d'enquête. En plus de ces deux métropoles, le niveau de l'indicateur est supérieur à la moyenne nationale dans le Littoral sans Douala (7,4%).

Il est d'environ 5,9 fois plus bas en milieu rural (1,6%) qu'en milieu urbain (9,4%). De ce fait, le chômage apparaît comme un phénomène essentiellement urbain et touche beaucoup plus les jeunes de 14-34 ans (10,4%) comparativement aux autres tranches d'âge (tableau 4.1).

¹² Il s'agit du groupe, d'une part, des personnes sans emploi, qui en cherchent mais qui ne sont pas disponibles immédiatement pour prendre l'emploi s'il lui était offert, et d'autre part des personnes disponibles mais qui ne cherchent pas d'emploi.

Par ailleurs, on observe également que le taux de chômage croît avec le niveau d'instruction, passant de 1,6% chez les non scolarisés à 17,6% chez les personnes ayant le niveau du supérieur. L'analyse selon le genre montre que les femmes scolarisées sont beaucoup plus touchées par le chômage que les hommes ayant le même niveau d'instruction. L'écart le plus élevé de niveau du chômage entre les femmes et les hommes est observé au niveau du supérieur (28,2% chez les femmes contre 12,1% chez les hommes). Selon le statut migratoire, il varie peu entre les natifs (6,3%) et les migrants (5,7%).

Tableau 4.1: Taux de chômage BIT (SU1) par région et selon le sexe et le milieu de résidence (%), EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Masculin	Féminin	Ensemble
Région d'enquête			
Douala	13,0	18,3	15,4
Yaoundé	9,2	15,0	11,7
Adamaoua	2,3	1,1	1,8
Centre (sans Yaoundé)	1,7	4,5	2,9
Est	1,5	1,8	1,6
Extrême-Nord	1,4	1,9	1,6
Littoral (sans Douala)	5,2	10,0	7,3
Nord	1,6	2,1	1,8
Nord-Ouest	5,9	4,2	5,1
Ouest	4,3	6,7	5,5
Sud	1,2	3,5	2,2
Sud-Ouest	6,1	10,5	8,0
Milieu de résidence			
Urbain	7,6	11,8	9,4
Rural	1,1	2,0	1,6
Groupe d'âge			
14-34 ans	8,1	13,8	10,4
35-64 ans	2,3	3,1	2,7
65 ans ou plus	2,0	0,0	1,1
Niveau d'instruction			
Non scolarisé	1,8	1,5	1,6
Primaire	2,2	3,3	2,7
Secondaire 1 ^{er} cycle	4,8	8,0	6,1
Secondaire 2 nd cycle	6,8	14,0	9,5
Supérieur	12,1	28,2	17,6
Statut migratoire			
Natif	5,2	7,6	6,3
Migrant	4,6	7,0	5,7
Ensemble	5,1	7,5	6,1

Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, plus particulièrement à Douala (18,3% contre 13,0%), à Yaoundé (15,0% contre 9,2%), au Littoral sans Douala (10,0% contre 5,2%) et dans l'ensemble du milieu urbain.

Graphique 4.1: Taux de chômage (%) par région et milieu de résidence selon le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

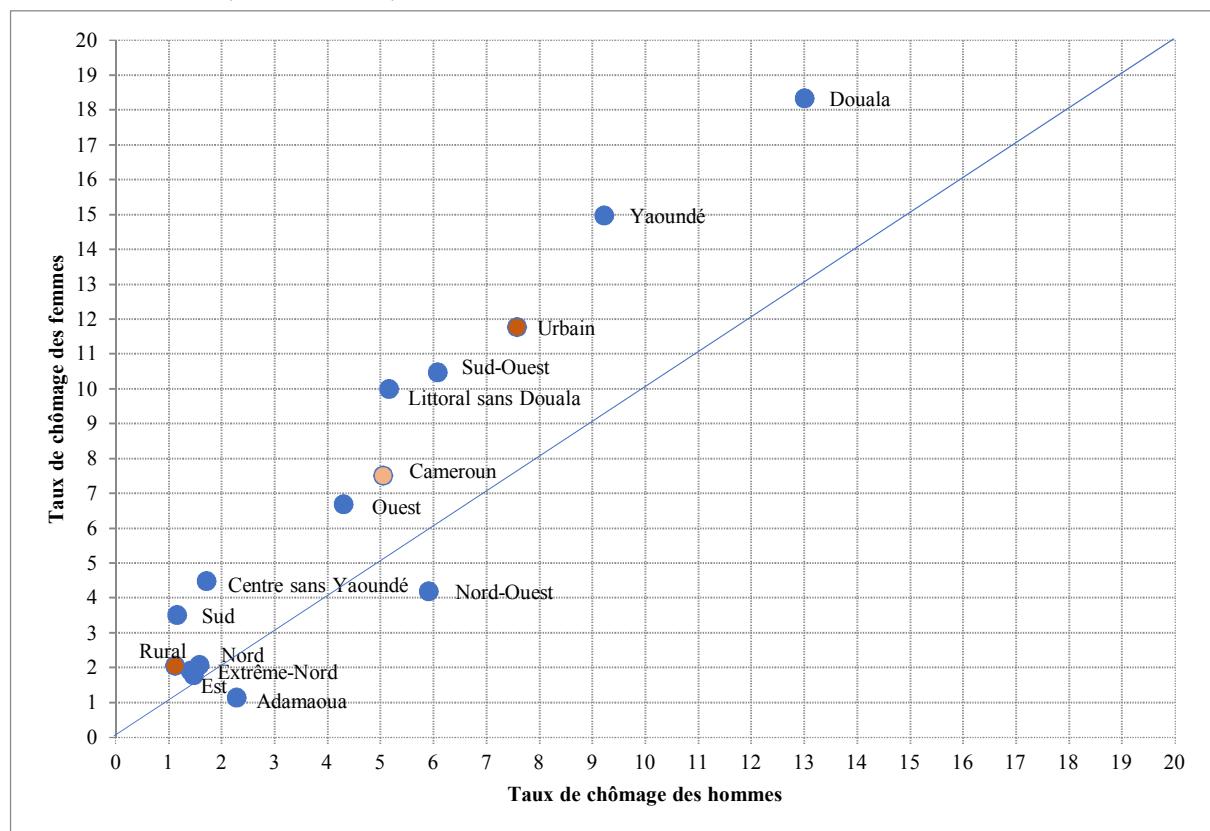


Tableau 4.2: Taux de chômage BIT (SU1) selon le sexe et l'âge par milieu de résidence (%), EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
14-19 ans	13,5	17,4	14,8	1,9	4,5	3,1	7,4	8,9	8,0
20-24 ans	15,7	31,5	22,0	3,4	6,3	4,7	11,0	20,9	15,1
25-29 ans	13,5	19,2	15,7	2,0	3,3	2,5	10,0	13,6	11,4
30-34 ans	6,3	14,8	9,9	0,6	4,7	2,5	4,3	10,8	7,1
35-39 ans	4,8	8,6	6,6	0,2	0,4	0,3	3,2	5,4	4,2
40-44 ans	3,9	5,0	4,4	1,1	1,1	1,1	2,9	3,4	3,1
45-49 ans	2,9	5,0	3,9	0,2	0,0	0,1	1,7	2,7	2,2
50-54 ans	1,9	3,4	2,6	0,0	0,0	0,0	1,2	1,8	1,5
55-59 ans	2,7	0,7	1,8	0,6	0,0	0,3	1,6	0,3	1,1
60-64 ans	2,4	0,8	1,6	0,0	0,0	0,0	1,0	0,4	0,7
65 ans ou plus	2,3	0,0	1,3	1,9	0,0	1,0	2,0	0,0	1,1
Ensemble	7,6	11,8	9,4	1,1	2,0	1,6	5,1	7,5	6,1

4.1.2 Caractéristiques des chômeurs et durée du chômage

4.1.2.1 Caractéristiques des chômeurs

Les chômeurs sont majoritairement des femmes, aussi bien au niveau national (54,3%) que par milieu de résidence (61,8% en rural et 53,5% en urbain). Les chômeurs ont fait en moyenne 11,5 années d'études réussies, correspondant à la classe de seconde. Ce nombre varie peu

suivant le milieu de résidence. Par ailleurs, il ressort que 69,0% des chômeurs sont des personnes n'ayant jamais travaillé ou qui sont à la recherche de leur premier emploi (primo demandeurs). Cette proportion est plus élevée en milieu rural (80,8%), témoignant ainsi des difficultés liées à la première insertion sur le marché du travail dans ce milieu. Le faible niveau de l'offre d'emploi et l'abandon de certaines activités du monde rural pourraient expliquer la situation en milieu rural. Par contre, en milieu urbain, les opportunités d'emploi et les prétentions salariales pourraient être la cause.

Tableau 4.3: Caractéristiques des chômeurs selon le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Milieu de résidence	Sexe			Age	Nombre moyen d'années d'études réussies	Pourcentage de chômeurs :	
	Masculin	Féminin	Total			Précédemment en emploi	Primo demandeurs d'emploi
Urbain	46,5	53,5	100,0	29,7	11,7	32,4	67,6
Rural	38,2	61,8	100,0	28,6	10,0	19,2	80,8
Ensemble	45,7	54,3	100,0	29,6	11,5	31,0	69,0

La perte de l'emploi antérieur caractérise la situation d'une personne en chômage qui avait exercé au moins un emploi, et qui, lors de l'enquête se trouvait en situation de chômage. L'analyse des raisons de la perte de l'emploi antérieur s'est faite en distinguant les raisons volontaires de celles involontaires. Les principales raisons volontaires évoquées concernent la rémunération insuffisante (14,2%) et les conditions de travail insatisfaisantes (7,4%). Quant aux raisons involontaires, l'on note par ordre d'importance la fin de contrat (14,3%), le licenciement (10,4%), la fermeture d'entreprise (7,0%) et l'insécurité (6,2%).

Tableau 4.4: Répartition des chômeurs (%) par raison principale de perte de l'emploi antérieur selon le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Raisons involontaires			
Compression du personnel (secteur privé)	6,6	3,0	4,7
Fermeture d'entreprise (secteur privé)	7,5	6,6	7,0
Privatisation/restructuration	0,5	0,0	0,2
Licenciement	14,6	6,7	10,4
Fin de contrat (Retraite, etc.)	17,4	11,6	14,3
Déguerpissement par la Communauté Urbaine/Mairie	0,0	2,1	1,2
Insécurité	6,1	6,3	6,2
Autre raison involontaire	19,2	21,7	20,6
Raisons volontaires			
Rémunération insuffisante	12,6	15,5	14,2
Conditions de travail insatisfaisantes	5,9	8,6	7,4
Travail inintéressant	1,6	0,7	1,1
Raisons familiales (mariage / maternité)	0,0	10,3	5,5
Autre raison volontaire	8,0	6,9	7,4
Total	100,0	100,0	100,0

4.1.2.2 Durée du chômage

La durée du chômage traduit le temps mis par un chômeur dans la recherche d'un emploi. Au niveau national, la durée moyenne du chômage est de 34,3 mois, soit un peu moins de trois ans. Elle est plus importante pour les primo demandeurs comparativement aux personnes

précédemment en emploi ; ces derniers ayant l'avantage de bénéficier des anciens contacts et de l'expérience qu'ils ont eu du marché du travail. Cette durée est plus élevée chez les femmes (37,1 mois) que chez les hommes (30,9 mois).

Le chômage de longue durée (de plus de 12 mois) est particulièrement préoccupant en raison de ses conséquences, notamment les difficultés financières, la perte des compétences pertinentes, l'estime de soi et l'exclusion de l'emploi¹³. Dans l'ensemble, trois chômeurs sur cinq (60,9%) ont une durée au chômage de plus de 12 mois. Les femmes (66,6%) sont relativement plus concernées que les hommes (54,1%) et ainsi que les primo demandeurs (66,0%) comparativement aux personnes précédemment en emploi (49,6%).

Cette situation de chômage de longue durée, plus marquée chez les primo demandeurs, traduit la nécessité pour les pouvoirs publics de poursuivre le renforcement des dispositifs d'insertion sur le marché du travail.

Tableau 4.5: Durée de chômage par type de chômage et milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

		Durée moyenne au chômage en mois			Pourcentage de personnes de plus d'un an de chômage		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Pourquoi recherchez-vous un emploi?							
Précédemment en emploi	Masculin	21,6	13,3	20,8	46,3	17,3	43,7
	Féminin	24,4	25,2	24,4	54,6	58,8	54,8
	Ensemble	23,2	17,6	22,8	50,9	31,9	49,6
Primo-demandeur	Masculin	37,2	18,6	35,5	62,1	25,3	58,9
	Féminin	42,0	46,9	42,8	68,9	88,1	71,9
	Ensemble	39,7	37,9	39,5	65,7	68,1	66,0
Ensemble	Masculin	32,3	16,9	30,9	57,2	22,7	54,1
	Féminin	36,0	44,5	37,1	64,2	84,9	66,6
	Ensemble	34,3	34,1	34,3	60,9	61,1	60,9

4.1.3 Canaux de recherche de l'emploi

Plusieurs canaux de recherche d'emploi ont été utilisés par les chômeurs. L'on note par ordre d'importance, les relations personnelles (34,5%), le recours aux petites annonces (23,9%) et la prospection directement auprès des employeurs (22,8%). Peu de chômeurs (6,8%) optent pour la recherche de l'emploi par voie de concours. Le recours aux agences de promotion de l'emploi ou de placement (FNE, BMO, etc.) est marginal (1,1%).

Une analyse comparative entre 2010 et 2021 met en évidence des changements de canaux utilisés par les chômeurs pour s'insérer sur le marché du travail. En effet, sur la période, on constate une baisse du niveau de recours aux relations personnelles (34,5% en 2021 contre 42,9% en 2010) et une hausse du pourcentage de recours aux petites annonces (journaux,

¹³ Statistiques du travail et de la main-d'œuvre : rapport soumis aux fins de discussion à la réunion d'experts des statistiques du travail sur le développement des statistiques de l'emploi et du chômage. Genève, janvier-février 2013) / Bureau International du Travail, Département des activités sectorielles, page 38).

radio, affiches, etc.), soit 23,9% en 2021 contre 7,2% en 2010, traduisant ainsi une revalorisation des canaux formels de recherche d'emploi.

On observe par ailleurs que 3,8% de chômeurs recherchent des moyens (financiers, matériels, etc.) pour entreprendre une activité génératrice de revenu. Ce résultat est une invite aux pouvoirs publics à continuer de mener des réflexions stratégiques (promotion des formations porteuses, appuis financiers auprès des jeunes pour développer certains secteurs d'activité, la promotion des startups, etc..) en vue de développer un esprit d'entrepreneuriat auprès des chercheurs d'emplois.

Certains canaux de prospection sont privilégiés suivant que l'on ait déjà exercé un emploi ou non. En effet, chez les personnes précédemment en emploi, le canal le plus utilisé est le recours au réseau de solidarité familiale ou amicale (43,0%), suivi de la recherche de l'emploi directement auprès des employeurs (22,7%). Quant aux primo demandeurs, le recours aux petites annonces comme les journaux, radio, affiches (26,5%) arrive en seconde position le réseau de solidarité familiale ou amicale (30,6%).

Tableau 4.6: Répartition (%) des chômeurs au sens du BIT par canal de recherche de l'emploi selon le sexe et le statut dans le chômage, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Relati ons person nelles (paren ts ou amis)	Direct ement auprès des emplo yeurs	Petites annonces (radio, journaux, affiche, internet, etc..)	Agence publique de placement (FNE, BMO)	Agence privée de placement	Conco urs	Démarche pour lancer une activité (recherche d'une aide financière, des locaux, des équipements ou matériels, des licences/permis)	Autres	Total	
Précédemment en emploi										
Hommes	4,1	40,8	27,5	17,6	1,7	3,0	1,0	3,2	1,1	100,0
Femmes	6,7	45,0	18,5	18,8	0,3	0,0	1,3	8,4	1,1	100,0
Ensemble	5,5	43,0	22,7	18,2	1,0	1,4	1,1	6,0	1,1	100,0
Primo-demandeur										
Hommes	5,0	28,1	23,0	29,6	1,0	0,4	7,7	3,3	1,9	100,0
Femmes	4,2	32,8	22,7	23,9	1,4	0,0	10,8	2,8	2,0	100,0
Ensemble	4,5	30,6	22,8	26,5	1,2	0,2	9,4	2,8	1,9	100,0
Ensemble des chômeurs										
Hommes	4,7	32,1	24,4	25,8	1,2	1,2	5,6	3,3	1,6	100,0
Femmes	4,9	36,5	21,4	22,3	1,1	0,0	7,9	4,2	1,7	100,0
Ensemble	4,8	34,5	22,8	23,9	1,1	0,6	6,8	3,8	1,7	100,0

Bien que le niveau d'inscription des chômeurs dans une agence de placement ou de recherche d'emploi (à l'instar du Fonds National de l'Emploi) soit relativement faible en 2021, il s'est amélioré par rapport à 2010 ; passant de 6% à 14,1%. Dans les régions d'enquête de Douala (19,0%), de Yaoundé (18,1%) et du Nord (17,2%), les chômeurs sont relativement plus nombreux à s'inscrire dans les organismes suscités.

Le faible taux d'inscription des chômeurs dans les agences de placement s'explique principalement par la méconnaissance de ces structures. En effet, 53,2% des non-inscrits ne connaissent aucune structure de recherche d'emploi, et 17,0% ne pensent pas que de telles structures puissent les aider. Aussi, 24,2% de chômeurs ne savent pas comment s'inscrire auprès des structures de recherche d'emploi. Des efforts supplémentaires devraient être déployés par le Gouvernement et les structures concernées pour informer et sensibiliser les

populations, notamment sur l'existence et les missions des agences de placement et de communiquer sur les résultats obtenus en terme d'insertion des demandeurs d'emploi.

Tableau 4.7: Pourcentage de chômeurs au sens du BIT inscrits dans une structure de recherche de l'emploi, répartition (%) des chômeurs inscrits par raison de non inscription selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Pourcentage de chômeurs inscrits dans une structure	Répartition des chômeurs non-inscrits par raison de non inscription				Total	
	Ne connaît pas de telles structures	Ne sait pas comment s'inscrire	Ne pense pas que la structure puisse l'aider	Autre raison		
Région d'enquête						
Douala	19,0	45,9	30,1	15,5	8,6	100,0
Yaoundé	18,1	50,0	25,8	22,7	1,5	100,0
Adamaoua	12,2	32,1	46,7	12,5	8,8	100,0
Centre sans						
Yaoundé	7,0	70,8	8,2	17,0	4,1	100,0
Est	6,4	77,8	22,2	0,0	0,0	100,0
Extrême-Nord	5,5	60,8	27,0	12,2	0,0	100,0
Littoral sans						
Douala	3,2	66,5	7,2	19,4	6,9	100,0
Nord	17,2	37,8	23,2	32,3	6,7	100,0
Nord-Ouest	0,0	67,9	11,3	17,7	3,1	100,0
Ouest	7,8	58,3	25,5	12,4	3,7	100,0
Sud	11,4	40,4	31,0	22,1	6,4	100,0
Sud-Ouest	8,0	66,4	10,3	10,2	13,1	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	15,3	51,2	25,7	18,0	5,1	100,0
Rural	4,1	68,1	13,3	9,5	9,0	100,0
Sexe de l'enquêté						
Masculin	13,9	51,3	24,8	18,9	5,0	100,0
Féminin	14,4	54,8	23,7	15,4	6,0	100,0
Ensemble	14,1	53,2	24,2	17,0	5,6	100,0

4.1.4 Type d'emploi recherché

La question relative aux types d'emplois recherchés par les chômeurs a également été examinée lors de cette étude. Il ressort des résultats que plus de 4 chômeurs sur 10 (44,7%) recherchent des emplois salariés, et près de 3 chômeurs sur 10 (26,7%) désirent être indépendants ou à compte propre. Les 28,5% restants n'ont aucune préférence, leur seul objectif est de s'insérer sur le marché de l'emploi.

L'étude s'est également intéressée à la question de savoir si les chômeurs prennent en compte leur métier/qualification dans leur préférence pour le type d'emploi recherché. Il ressort des résultats obtenus que l'adéquation emploi-qualification n'est pas un élément très important dans le type l'emploi recherché. En effet, seuls 36,1% des chômeurs recherchent un emploi qui cadre avec leur formation. Au regard de la pression de la demande de travail par rapport à l'offre, la moitié des chômeurs sont prêts à s'insérer sur le marché du travail, et ceci, indépendamment de leur formation ou qualification (50,5%). Ce constat est similaire selon le sexe et le lieu de résidence.

Tableau 4.8: Répartition (%) des chômeurs par type d'emploi recherché selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Milieu de résidence		Sexe		
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	Ensemble
Salarié	44,3	48,3	45,1	44,4	44,7
Indépendant	26,6	28,2	24,1	28,9	26,7
Indifférent	29,1	23,5	30,8	26,7	28,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Correspondant à votre métier / qualification	36,4	33,6	35,2	36,8	36,1
Dans un autre métier ou une autre activité	13,8	10,2	14,7	12,4	13,4
Indifférent	49,8	56,2	50,1	50,8	50,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.1.5 Prétentions salariales des chômeurs

Interrogés sur leurs prétentions salariales, le salaire moyen mensuel sollicité par les chômeurs est de 188 625 FCFA, soit 218 380 FCFA pour les hommes et 163 631 FCFA pour les femmes, pour une durée de travail hebdomadaire de près de 42 heures.

Cependant, près de deux tiers des chômeurs (66,6%) déclarent être prêts à réduire leurs prétentions salariales si le chômage se prolongeait. Finalement, le salaire minimum acceptable par les chômeurs pour occuper un emploi est en moyenne de 122 780 FCFA par mois, soit 150 961 FCFA pour les hommes et 98 872 FCFA pour les femmes, ce qui représente le triple du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) en vigueur au Cameroun fixé à 36 270 FCFA par mois.

Tableau 4.9: Salaire moyen mensuel désiré, pourcentage de chômeurs disposés à réviser leurs prétentions, salaire moyen de réservation, nombre moyen d'heures désirées selon certaines caractéristiques contextuelles, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Salaire moyen désiré (en FCFA)	Pourcentage de chômeurs disposés à réviser leurs prétentions salariales	Salaire moyen de réservation ¹⁴ (en FCFA)	Nombre moyen d'heures désirées par semaine
Milieu de résidence				
Urbain	194 604	69,3	125 579	42,1
Rural	137 714	44,0	85 250	39,7
Sexe				
Masculin	218 380	67,0	150 961	42,9
Féminin	163 631	66,3	98 872	41,1
Ensemble	188 625	66,6	122 780	41,9

4.2 Autres indicateurs de la sous-utilisation de la main-d'œuvre

Le taux de chômage est certes considéré comme l'indicateur le plus utilisé pour évaluer les performances du marché du travail, mais il ne fournit pas suffisamment à lui seul d'informations

¹⁴ Il s'agit du salaire minimal en dessous duquel le chômeur refuse une offre d'emploi.

pour comprendre les lacunes du marché du travail au sein d'un pays. Le faible niveau du chômage au Cameroun ne signifie pas forcément que le marché du travail est efficace.

En effet, la faible valeur du taux de chômage masque un nombre important des personnes qui sont en situation de sous-utilisation de la main-d'œuvre. D'où la nécessité de recourir à des indicateurs supplémentaires pour mieux apprécier cette sous-utilisation. C'est pourquoi au-delà de la situation du chômage qui est abordée précédemment dans ce rapport, bien d'autres indicateurs phares traduisant la sous-utilisation de la main-d'œuvre sont analysés dans cette section. Il s'agit précisément du :

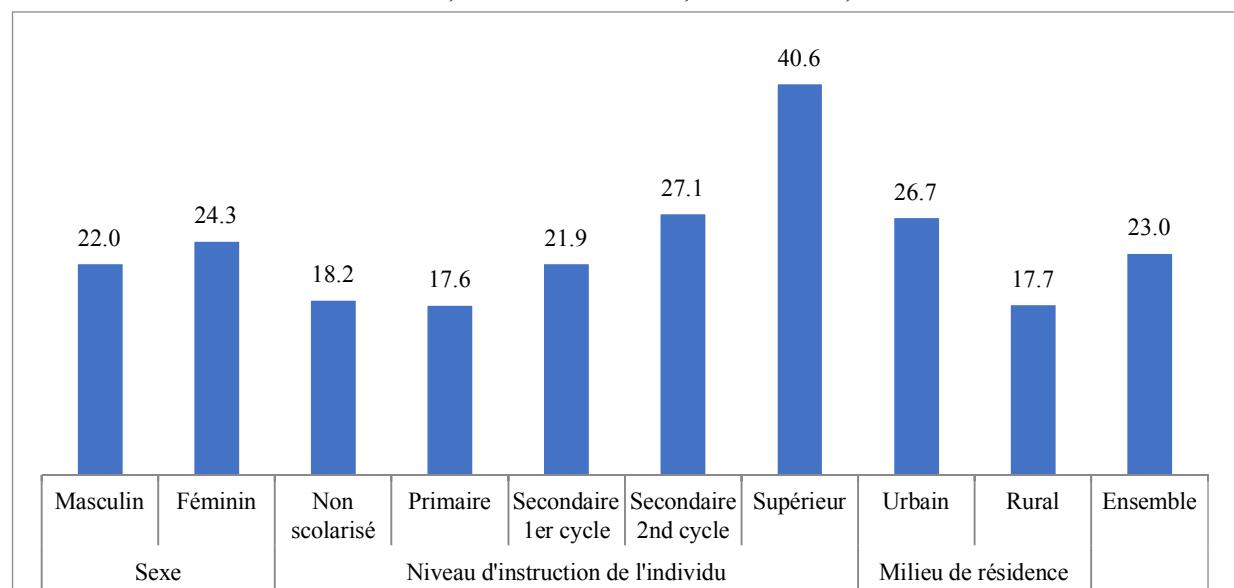
- taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (SU2);
- taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3);
- taux de mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4).

4.2.1 Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (SU2)

Le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (SU2), obtenu en rapportant à la main-d'œuvre le nombre de personnes travaillant involontairement moins de 40 heures par semaine (sous-emploi lié au temps de travail) et celui des personnes au chômage, est de 23,0% dans l'ensemble (graphique 4.2). Cet indicateur analyse la sous-utilisation de la main-d'œuvre en se focalisant à la fois sur le sous-emploi (en termes de temps de travail des personnes en emploi) et l'incapacité d'absorption d'une partie de la main-d'œuvre (chômage). Pour un taux de chômage faible, une valeur relativement élevée de cet indicateur témoigne d'une sous-utilisation importante des personnes en emploi (désirant travailler plus mais travaillant involontairement moins).

Cet indicateur est plus élevé en milieu urbain (26,7%) qu'en milieu rural (17,7%). Il croît avec le niveau d'instruction et atteint 40,6% chez les personnes du niveau supérieur.

Graphique 4.2: Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage selon le sexe et le niveau d'instruction, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



Selon le sexe, il est relativement plus important chez les femmes (24,3%) que chez les hommes (22,0%) aussi bien au niveau national que dans la plupart des régions d'enquête. Toutefois, dans

les régions de l'Extrême-Nord, du Centre sans Yaoundé et du Nord on observe une tendance inverse.

Par ailleurs, Yaoundé (29,5%) et Douala (28,4%) enregistrent les valeurs les plus élevées, tandis que les valeurs les plus basses sont observées dans les régions de l'Est (15,2%) et du Centre sans Yaoundé (16,1%).

Tableau 4.10: Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (%) par région selon le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Masculin	Féminin	Ensemble
Région d'enquête			
Douala	25,3	32,3	28,4
Yaoundé	25,3	35,0	29,5
Adamaoua	19,7	24,7	21,7
Centre sans Yaoundé	16,4	15,8	16,1
Est	14,5	16,5	15,2
Extrême-Nord	25,4	18,0	22,0
Littoral sans Douala	21,3	28,8	24,7
Nord	18,2	16,6	17,5
Nord-Ouest	28,2	24,2	26,2
Ouest	19,2	23,3	21,2
Sud	23,5	24,9	24,2
Sud-Ouest	17,2	33,1	24,2
Milieu de résidence			
Urbain	24,6	29,6	26,7
Rural	17,9	17,5	17,7
Ensemble	22,0	24,3	23,0

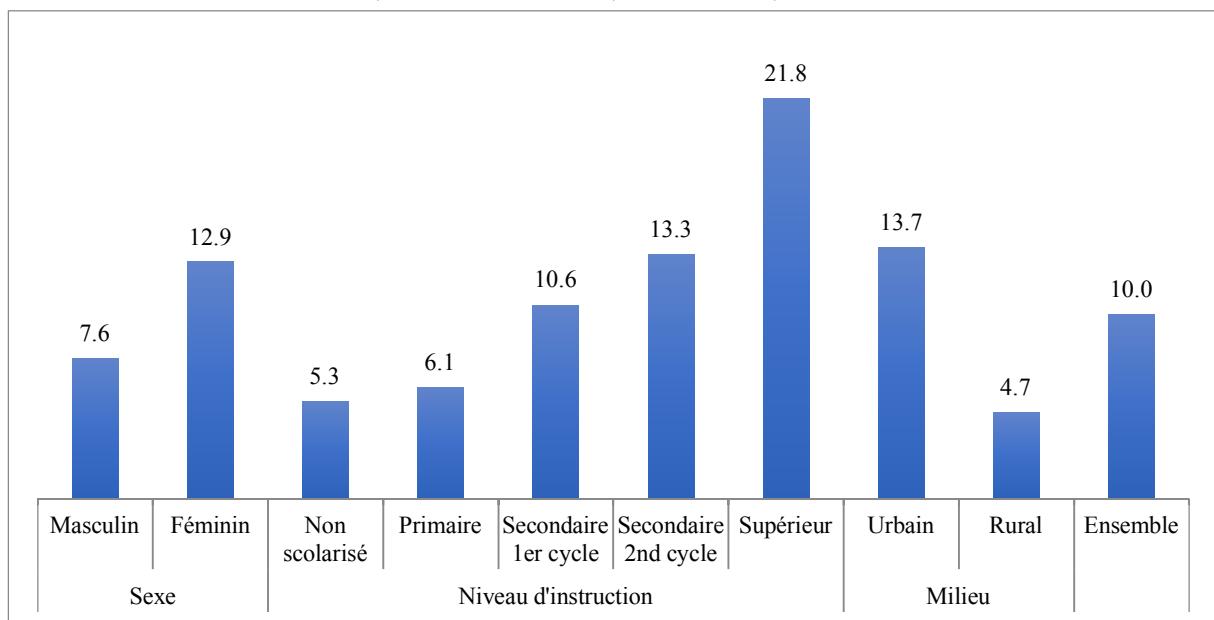
4.2.2 Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3)

La main-d'œuvre potentielle fait référence aux personnes qui ne sont pas en emploi et qui expriment un intérêt pour un emploi, mais dont les conditions actuelles limitent leur recherche active et/ou leur disponibilité. En bref, il s'agit des personnes ayant cherché un emploi, mais ne sont pas disponibles ou des personnes disponibles, mais qui ne cherchent pas d'emploi.

Ces personnes sont classées dans l'une des deux catégories suivantes : a) les demandeurs d'emploi qui ne sont pas disponibles, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles immédiatement ou avant 15 jours ; b) les demandeurs d'emploi potentiels disponibles, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi mais qui sont disponibles. Les raisons expliquant la non recherche de l'emploi par les personnes du dernier sous-groupe pourraient être entre autres le découragement, le manque de confiance, l'ignorance.

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3), qui s'obtient en rapportant à la main-d'œuvre élargie, le nombre de chômeurs et celui de la main-d'œuvre potentielle, se situe à 10,0% au niveau national. Il est plus élevé en milieu urbain (13,7%) qu'en milieu rural (4,7%) et croît avec le niveau d'instruction, passant pratiquement du simple chez les personnes non scolarisées (5,3%) au quadruple chez les personnes de niveau supérieur (21,8%).

Graphique 4.3: Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (%) selon le sexe le niveau d'instruction, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



Suivant le sexe, les femmes (12,9%) sont plus concernées que les hommes (7,6%) au niveau national. Cette tendance, relativement élevée chez les femmes, est également observée dans la quasi-totalité des régions d'enquête. Douala (19,0%) et Yaoundé (16,5%) enregistrent les valeurs les plus élevées, tandis que la région de l'Est (3,2%) enregistre la valeur la plus faible.

Tableau 4.11: Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (%) par région selon le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Masculin	Féminin	Ensemble
Région d'enquête			
Douala	14,8	23,9	19,0
Yaoundé	12,0	22,1	16,5
Adamaoua	3,6	5,1	4,2
Centre sans Yaoundé	4,4	9,2	6,6
Est	2,3	4,8	3,2
Extrême-Nord	3,7	6,0	4,8
Littoral sans Douala	8,6	18,1	13,0
Nord	4,4	9,4	6,6
Nord-Ouest	13,2	7,8	10,6
Ouest	6,7	11,3	9,0
Sud	2,3	6,4	4,2
Sud-Ouest	9,7	18,3	13,5
Milieu de résidence			
Urbain	10,0	18,5	13,7
Rural	4,0	5,4	4,7
Ensemble	7,6	12,9	10,0

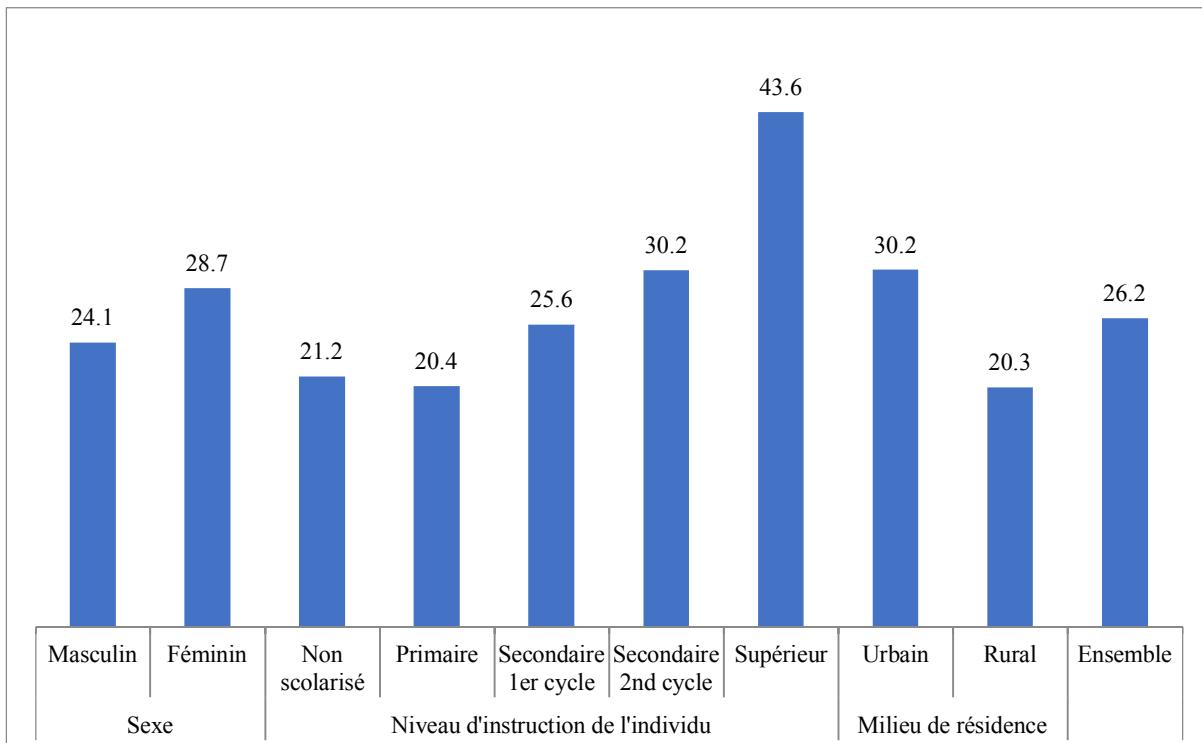
4.2.3 Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)

L'un des indicateurs phares introduit par la 19^{ème} CIST dans l'analyse du marché du travail pour synthétiser les formes de distorsion sur le marché du travail est la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Le taux de la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) représente la proportion par rapport à la main-d'œuvre élargie des personnes en sous-emploi lié au temps de travail, des personnes au chômage et de la main-d'œuvre

potentielle. Il permet ainsi de mesurer l'effort à fournir pour éliminer les imperfections observées sur le marché du travail à savoir la non absorption des personnes désirant travailler et la sous-utilisation des personnes en emploi en liaison avec le temps de travail.

Cet indicateur se situe à 26,2% au niveau national. Le niveau de distorsion est plus élevé en milieu urbain (30,2%) qu'en milieu rural (20,3%). Les femmes (28,7%) sont plus touchées que les hommes (24,1%). L'indicateur augmente relativement avec le niveau d'instruction.

Graphique 4.4: Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (%) selon le sexe et le niveau d'instruction, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



Suivant la région d'enquête, les taux les plus élevés sont enregistrés à Yaoundé (33,3%) et à Douala (31,5%). Le taux le plus bas est enregistré dans la région de l'Est (16,8%). Par ailleurs, une analyse par sexe et région d'enquête montre que la main-d'œuvre féminine est plus sous-utilisée que celle masculine excepté dans la région d'enquête de l'Extrême-Nord dans laquelle on observe une situation inverse.

Tableau 4.12: Taux de mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (%) par région selon le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	Masculin	Féminin	Ensemble
Région d'enquête			
Douala	26,9	37,0	31,5
Yaoundé	27,6	40,4	33,3
Adamaoua	20,7	27,5	23,5
Centre sans Yaoundé	18,7	19,9	19,2
Est	15,5	18,9	16,8
Extrême-Nord	27,5	21,9	24,9
Littoral sans Douala	24,2	35,2	29,3
Nord	20,6	23,3	21,8
Nord-Ouest	33,7	27,4	30,6
Ouest	21,3	27,1	24,2
Sud	24,6	27,7	26,0
Sud-Ouest	20,3	38,9	28,7
Milieu de résidence			
Urbain	26,6	35,0	30,3
Rural	20,4	20,7	20,5
Ensemble	24,2	28,8	26,3

CHAPITRE 5 : TRAJECTOIRES ET PERSPECTIVES

Ce chapitre traite de la mobilité scolaire (structurelle et intergénérationnelle) entre les enfants et leurs parents, de la mobilité professionnelle des personnes en emploi ainsi que des perspectives d'emploi chez ces derniers.

Pour analyser la mobilité lors de l'EESI3, il a été demandé à chaque individu de 15 ans ou plus, *quel était le niveau d'instruction de son père (respectivement de sa mère)* ? quand il avait exactement 15 ans. La même question a été posée concernant la catégorie socio-professionnelle (CSP) et le secteur d'activité. En outre, pour analyser la mobilité professionnelle chez les personnes de 15 ans ou plus, on s'est intéressé aux caractéristiques de l'emploi antérieur (secteur d'activité, CSP, emploi, etc...).

5.1 Mobilité scolaire

La mobilité scolaire entre l'enfant et son père ou sa mère, dans cette étude, est mesurée à travers la différence de niveau d'instruction de l'enfant par rapport à celui de son père ou sa mère. L'analyse est faite d'une part à travers la comparaison de la structure du niveau d'instruction des pères ou mères à celle de leurs enfants; et d'autre part sur l'amélioration ou pas du niveau d'instruction des enfants par rapport à celui de leurs parents (père ou mère).

L'analyse de la mobilité scolaire porte sur les personnes de 35 ans ou plus. Il est à préciser ici que l'on part du postulat selon lequel à 35 ans l'individu a achevé son parcours scolaire. Ainsi, lorsque l'individu avait 15 ans, son père (mère) qui avait alors probablement 35 ans ou plus, avait probablement achevé son parcours scolaire. Le niveau d'instruction actuel de l'individu (de 35 ans ou plus) sera comparé à celui que son père (mère) avait lorsqu'il avait 15 ans.

L'analyse de la mobilité en termes de comparaison de niveau d'instruction présente une nette amélioration du niveau d'instruction des enfants par rapport à celui de leurs pères (tableau 5.1). En effet, au niveau national, la comparaison entre la répartition du niveau d'instruction des pères et celle de leurs enfants révèle que : 81,3% des pères sont non scolarisés contre 30,0% d'enfants, 10,9% des pères sont de niveau primaire contre 31,7% d'enfants, 6,1% des pères sont de niveau secondaire contre 30,5% d'enfants et 1,0% des pères sont de niveau supérieur contre 7,8% d'enfants. Les tendances observées au niveau national sont presque similaires selon le milieu de résidence.

Malgré cette nette amélioration au niveau de la structure, la reproduction sociale entre le père et l'enfant, au niveau national, en termes de niveau d'instruction, est forte au niveau du secondaire et du supérieur. En effet, sur 100 enfants dont le père avait le niveau du secondaire, 57 ont le niveau secondaire et sur 100 enfants dont le père avait le niveau du supérieur, 60 ont le niveau du supérieur. En outre, il convient de souligner que la mobilité est ascendante chez les enfants dont le père est de niveau primaire. En effet, sur 100 enfants dont le père était de niveau primaire près de 38 sont de niveau primaire et 46 sont de niveau secondaire.

Globalement, le nombre moyen d'années d'études supplémentaires des enfants par rapport à leurs pères baisse au fur et à mesure que le niveau d'instruction du père augmente passant de 4 années pour les enfants dont le père était de niveau primaire à moins d'une année pour les enfants dont le père était de niveau d'instruction du supérieur. Les enfants dont les pères avaient le niveau du primaire sont relativement les plus nombreux (93,3%) à atteindre au moins le même niveau d'instruction que leurs pères. En outre, ils ont fait en moyenne 4 années d'études de plus que leurs pères. Chez les pères de niveau secondaire, 82,2% de leurs enfants ont atteint

au moins le niveau d'instruction du secondaire et ont fait en moyenne 3 années d'études en plus qu'eux. Les tendances sus-observées sont quasi similaires tant en milieu urbain qu'en milieu rural, avec toutefois, une reproduction plus accentuée du niveau d'instruction en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 5.1: Mobilité scolaire entre la génération de pères et celle des enfants, répartition (%) des enfants par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction de leurs pères, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Milieu de résidence	Niveau d'instruction du père	Niveau d'instruction de l'enfant				Total	Structure du niveau d'instruction dans la génération des pères	Pourcentage de ceux ayant fréquenté autant que leur père ou plus	Nombre moyen d'années en plus
		Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieur				
Urbain	Non scolarisé	23,0	31,3	36,5	9,2	100,0	77,2	100,0	-
	Primaire	4,1	29,8	52,7	13,4	100,0	12,1	95,9	4,5
	Secondaire	2,4	11,0	56,2	30,4	100,0	8,3	86,6	3,1
	Supérieur	2,5	4,3	26,9	66,3	100,0	1,6	66,3	0,7
	Ne sait pas	3,9	45,5	29,6	21,0	100,0	0,7	-	-
	Ensemble	18,6	29,1	39,9	12,5	100,0	100,0	97,2	3,9
Rural	Non scolarisé	49,4	33,6	15,4	1,5	100,0	86,4	100,0	-
	Primaire	10,9	50,2	34,8	4,1	100,0	9,4	89,1	3,1
	Secondaire	3,0	29,0	57,6	10,5	100,0	3,2	68,1	2,3
	Supérieur	0,0	54,3	45,7	0,0	100,0	0,2	0,0	-
	Ne sait pas	53,3	31,2	11,6	3,9	100,0	0,8	-	-
	Ensemble	44,3	35,0	18,6	2,1	100,0	100,0	97,0	3,0
Ensemble	Non scolarisé	35,5	32,4	26,6	5,6	100,0	81,3	100,0	-
	Primaire	6,7	37,7	45,8	9,8	100,0	10,9	93,3	4,0
	Secondaire	2,5	15,2	56,5	25,7	100,0	6,1	82,2	3,0
	Supérieur	2,2	9,2	28,8	59,8	100,0	1,0	59,8	0,7
	Ne sait pas	27,4	38,7	21,0	12,9	100,0	0,7	-	-
	Ensemble	30,0	31,7	30,5	7,8	100,0	100,0	97,1	3,6

Au regard du rôle de mère et d'éducatrice naturelle de l'enfant que joue la femme, de sa position sociale de plus en plus accrue dans l'espace public et dans les sphères de décision, il est opportun de comparer le niveau d'instruction des mères à celui de leurs enfants.

Comme chez les pères, il ressort du tableau 5.2 que globalement, lorsque l'enfant avait 15 ans, 85,0% des mères étaient non scolarisées, 10,7% avaient le niveau du primaire, 3,6% celui du secondaire et 0,3% celui du supérieur. La répartition des enfants de ces mères par niveau d'instruction montre que 30,0% d'enfants sont non scolarisés, 31,7% ont le niveau d'instruction du primaire, 30,5% celui du secondaire et 7,8% celui du supérieur.

Dans l'ensemble, le taux global d'immobilité entre la mère et l'enfant suit les mêmes tendances que celles observées entre le père et l'enfant. Sur 100 enfants dont la mère avait le niveau d'instruction du secondaire, 55 enfants ont le niveau d'instruction secondaire. Sur 100 enfants dont la mère avait le niveau d'instruction du supérieur, 83 ont le niveau d'instruction du supérieur. Tout comme chez les pères, la mobilité scolaire est ascendante pour les enfants dont la mère a le niveau d'instruction du primaire. Sur 100 enfants dont la mère avait le niveau d'instruction du primaire, 28 ont le niveau d'instruction du primaire et 54 ont le niveau scolaire du secondaire.

Le nombre moyen d'années d'études supplémentaires de l'enfant baisse au fur et à mesure que le niveau d'instruction de la mère augmente, passant de 5 années pour les enfants dont la mère a le niveau d'instruction du primaire à moins d'une année pour les enfants dont la mère a le niveau d'instruction du supérieur. Comme chez les pères, les enfants dont les mères avaient aussi le niveau d'instruction du primaire sont relativement les plus nombreux (96,6%) à atteindre au moins le même niveau d'instruction. Ils ont fait 5 années d'études de plus qu'elles. Chez les mères qui avaient le niveau du secondaire, 85,9% d'enfants ont atteint au moins le niveau secondaire et ont fait en moyenne 3,4 années d'études en plus que les mères. Les tendances observées dans l'ensemble se reproduisent suivant le milieu de résidence.

Tableau 5.2: Mobilité scolaire entre la génération de mères et celle des enfants, répartition (%) des enfants par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction de leurs mères, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Milieu de résidence	Niveau d'instruction de la mère	Niveau d'instruction de l'enfant				Total	Structure du niveau d'instruction dans la génération des mères	Pourcentage de ceux ayant fréquenté autant que leur mère ou plus	Nombre moyen d'années en plus
		Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieur				
Urbain	Non scolarisé	22,5	31,9	36,0	9,7	100,0	79,7	100,0	-
	Primaire	3,4	21,7	57,7	17,3	100,0	13,9	96,6	5,5
	Secondaire	2,7	9,2	53,8	34,3	100,0	5,5	88,1	3,5
	Supérieur	0,0	1,2	14,3	84,4	100,0	0,5	84,4	0,9
	Ne sait pas	7,0	38,7	40,3	13,9	100,0	0,3	-	-
	Ensemble	18,6	29,1	39,9	12,5	100,0	100,0	98,5	4,9
Rural	Non scolarisé	47,7	34,6	15,9	1,8	100,0	91,6	100,0	-
	Primaire	5,4	43,8	46,0	4,7	100,0	6,7	94,6	3,5
	Secondaire	1,0	24,9	63,5	10,6	100,0	1,3	74,1	2,2
	Supérieur	0,0	0,0	44,5	55,5	100,0	0,0	55,5	-
	Ne sait pas	36,7	21,8	41,5	0,0	100,0	0,5	-	-
	Ensemble	44,3	35,0	18,6	2,1	100,0	100,0	98,8	3,4
Ensemble	Non scolarisé	34,6	33,2	26,4	5,9	100,0	85,0	100,0	-
	Primaire	4,0	27,8	54,4	13,8	100,0	10,7	96,0	5,0
	Secondaire	2,4	11,7	55,3	30,6	100,0	3,6	85,9	3,4
	Supérieur	0,0	1,2	15,5	83,4	100,0	0,3	83,4	0,9
	Ne sait pas	22,3	30,0	41,0	6,8	100,0	0,4	-	-
	Ensemble	30,0	31,7	30,5	7,8	100,0	100,0	98,6	4,6

Les résultats relatifs à la mobilité scolaire entre le père ou la mère et enfant résulteraient entre autres, de l'accroissement de l'offre d'éducation dans le temps, de la mise en œuvre par les pouvoirs publics des mesures de l'Education Pour Tous (EPT), notamment à travers la gratuité de la scolarité au cycle primaire, de la sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation de leurs enfants et de la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation depuis plusieurs années. Des efforts sont à consentir pour éliminer la reproduction sociale chez les non scolarisés.

5.2 Mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle, examinée ici, est le changement de statut en termes de secteur d'activité et de catégorie socio-professionnelle, intervenu au cours d'une période de référence de l'enfant, par rapport à son parent biologique (père ou mère). L'analyse s'intéresse à toutes les personnes en emploi âgées de 35 ans ou plus au moment de l'enquête et dont les parents travaillaient quand elles avaient 15 ans. Cette partie aborde la mobilité intergénérationnelle en termes de destinée. Elle permet de répondre à la question ci-après : que sont devenus les enfants des parents d'un secteur d'activité donné ou d'une catégorie socio-professionnelle donnée ?

L'analyse de la mobilité structurelle, en termes de secteur d'activité, révèle une relative mobilité des enfants dont le père exerçait dans le secteur primaire vers d'autres secteurs. Ce résultat serait le fruit des transformations observées au sein de l'économie en termes d'opportunités d'emploi.

Dans l'ensemble, la reproduction sociale est forte pour les enfants dont les pères exerçaient dans le secteur primaire (tableau 5.3). En effet, sur 100 enfants dont les parents exerçaient dans ce secteur, 58 exercent actuellement dans le même secteur. Il en est de même pour les activités de services (50). En milieu rural, une reproduction sociale plus forte est observée pour les enfants dont les pères exerçaient dans le secteur primaire (74), tandis qu'en milieu urbain, c'est dans le secteur des services (58) que ce phénomène est observé.

Par ailleurs, en milieu rural, on constate que la proportion des enfants exerçant dans le secteur primaire est relativement élevée, quel que soit le secteur d'activité où exerçaient les pères. Ce constat suppose un retour des enfants vers les activités du monde rural. En effet, sur 100 enfants dont le père exerçait dans le commerce, 60 exercent dans le secteur primaire et 11 seulement le font dans le commerce. Ce phénomène se reproduit avec des proportions semblables pour les enfants dont les pères exerçaient dans les secteurs des services et de l'industrie.

Par contre, en milieu urbain, la proportion des enfants exerçant dans les services est relativement plus élevée, indépendamment des secteurs d'activité où exerçaient les pères. Autrement dit, l'orientation des enfants se fait beaucoup plus vers les services.

La répartition des pères des enfants, lorsqu'ils travaillaient et quand leurs enfants avaient 15 ans, laisse apparaître une prédominance du secteur primaire autant en milieu urbain (44,4%) qu'en milieu rural (81,7%) contrairement aux autres secteurs d'activité.

Tableau 5.3: Mobilité intergénérationnelle entre le père et l'enfant, répartition (%) des enfants par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le secteur d'activité de leurs pères, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Milieu de résidence	Secteur d'activité du père	Secteur d'activité de l'enfant				Total	Structure du secteur d'activité des pères
		Primaire	Industrie	Commerce	Services		
Urbain	Primaire	29,5	17,0	20,0	33,6	100,0	44,4
	Industrie	11,7	27,1	9,0	52,2	100,0	6,9
	Commerce	8,8	17,7	29,5	44,0	100,0	15,3
	Services	7,8	17,4	16,9	57,9	100,0	32,5
	Ne sait pas	11,9	22,2	13,9	52,0	100,0	0,9
	Ensemble	17,9	18,0	19,6	44,5	100,0	100,0
Rural	Primaire	74,1	9,9	6,8	9,2	100,0	81,7
	Industrie	50,6	28,1	11,2	10,2	100,0	2,1
	Commerce	59,7	13,1	11,0	16,2	100,0	5,2
	Services	51,1	16,2	7,4	25,3	100,0	10,8
	Ne sait pas	91,6	8,4	0,0	0,0	100,0	0,2
	Ensemble	70,4	11,1	7,2	11,3	100,0	100,0
Ensemble	Primaire	57,7	12,5	11,7	18,2	100,0	62,4
	Industrie	20,4	27,3	9,5	42,8	100,0	4,6
	Commerce	21,0	16,6	25,1	37,3	100,0	10,4
	Services	18,0	17,1	14,6	50,2	100,0	22,0
	Ne sait pas	28,7	19,3	11,0	41,1	100,0	0,6
	Ensemble	43,2	14,7	13,6	28,5	100,0	100,0

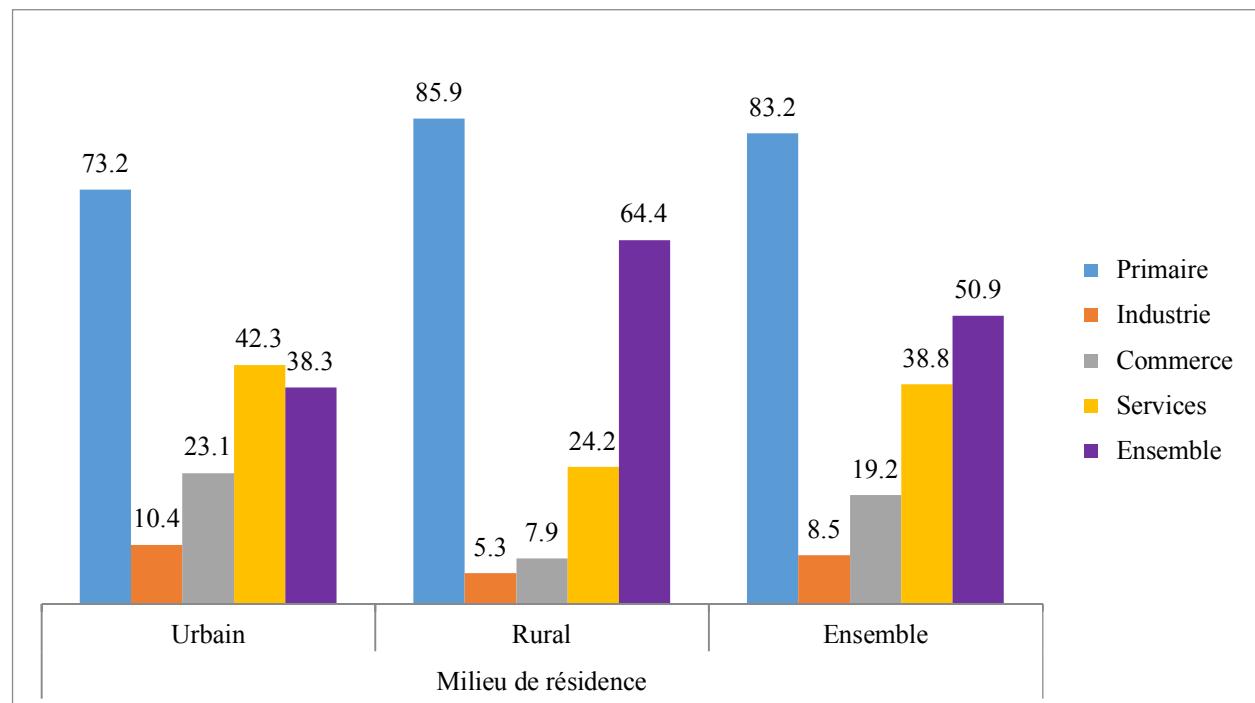
Les tendances observées dans la mobilité, en termes de secteur d'activité, entre les pères et les enfants sont quasiment les mêmes entre les mères et les enfants d'après le tableau 5.4.

Tableau 5.4: Mobilité intergénérationnelle entre la mère et l'enfant, répartition (%) des enfants par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le secteur d'activité de leurs mères, EESI3-Phase 1, Cameroun, 2021

Milieu de résidence	Secteur d'activité de la mère	Secteur d'activité de l'enfant				Total	Structure du secteur d'activité des mères
		Primaire	Industrie	Commerce	Services		
Urbain	Primaire	33,4	15,1	18,9	32,6	100,0	52,9
	Industrie	7,9	46,4	6,9	38,8	100,0	1,1
	Commerce	6,7	24,0	22,5	46,7	100,0	24,8
	Services	7,3	17,1	14,6	61,0	100,0	20,5
	Ne sait pas	14,5	26,3	4,8	54,4	100,0	0,6
	Ensemble	21,0	18,2	18,7	42,1	100,0	100,0
Rural	Primaire	74,2	9,6	6,8	9,4	100,0	87,6
	Industrie	35,7	22,5	10,3	31,5	100,0	1,3
	Commerce	53,9	21,1	9,6	15,4	100,0	6,6
	Services	47,2	12,7	9,4	30,6	100,0	4,2
	Ne sait pas	57,2	0,0	42,8	0,0	100,0	0,3
	Ensemble	71,2	10,6	7,2	10,9	100,0	100,0
Ensemble	Primaire	59,4	11,6	11,2	17,8	100,0	70,7
	Industrie	23,0	33,4	8,7	34,9	100,0	1,2
	Commerce	17,0	23,4	19,7	39,9	100,0	15,5
	Services	14,4	16,3	13,7	55,6	100,0	12,2
	Ne sait pas	28,5	17,7	17,2	36,7	100,0	0,4
	Ensemble	46,8	14,3	12,8	26,1	100,0	100,0

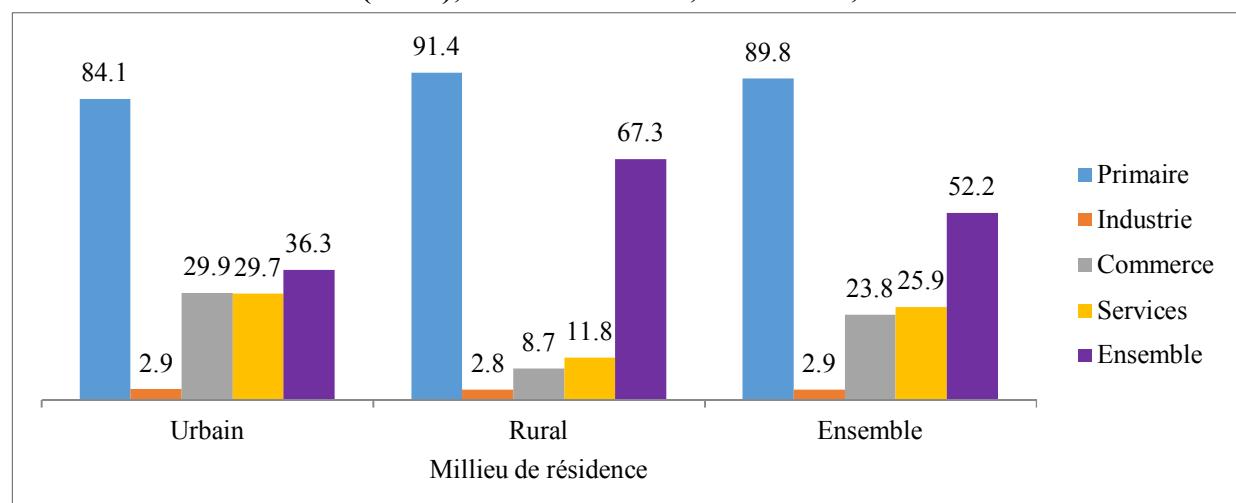
Le taux global d'immobilité est de 50,9% au niveau national (graphique 5.1). Ainsi, un enfant sur deux exerce dans le même secteur d'activité qu'exerçait son père quand il avait 15 ans. En milieu rural, près de deux enfants sur trois (64,4%) travaillent dans le même secteur d'activité que leurs pères quand ils avaient 15 ans. Ce rapport est d'un peu plus d'un enfant sur trois (38,3%) en milieu urbain. Selon le secteur d'activité, le secteur primaire domine aussi bien pour l'ensemble (83,2%) que pour le milieu urbain (73,2%) et le milieu rural (85,9%).

Graphique 5.1: Taux global d'immobilité (%) entre le père et l'enfant par milieu de résidence selon le secteur d'activité, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



Les tendances observées pour le taux global d'immobilité entre pères et enfants sont similaires à celles entre mères et enfants (graphique 5.2).

Graphique 5.2: Taux global d'immobilité entre la mère et l'enfant par milieu de résidence selon le secteur d'activité (en %), EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021



Selon la catégorie socio-professionnelle, l'analyse de la mobilité, en termes de structure, laisse apparaître une situation mitigée pour les enfants par rapport à celle dont leurs parents ont vécu. Une comparaison de la répartition de la catégorie socio-professionnelle, au niveau national, des pères à celle de leurs enfants révèle que : 1,0% des pères sont patrons contre 2,1% chez les enfants; 14,4% des pères sont des ouvriers qualifiés contre 17,4% chez les enfants; 4,3% des pères sont des manœuvres contre 10,5% des enfants; 5,7% des pères sont des cadres contre 4,9% chez les enfants; et 70,9% des pères sont des travailleurs pour compte propre contre 62,5% des enfants.

Quant à la reproduction sociale, elle demeure très forte chez les enfants dont les pères étaient comptes propres (tableau 5.5). En effet, sur 100 enfants dont les pères exerçaient comme comptes propres, 71 enfants le sont également au niveau national. Les tendances sont les mêmes en milieu urbain (62) et en milieu rural (80).

Chez les enfants dont les pères occupaient les catégories socio-professionnelles des manœuvres, des patrons et des ouvriers qualifiés, une relative mobilité est observée. Les enfants dont les pères exerçaient leur emploi dans l'une de ces catégories enregistrent une probabilité plus élevée d'exercer dans une catégorie socio-professionnelle différente de celle de leur père et particulièrement comme travailleur pour compte propre. En effet, sur 100 enfants dont les pères étaient cadres (respectivement ouvriers qualifiés et manœuvres), 33 (respectivement 44 et 62) enfants sont actuellement comme comptes propres.

Tableau 5.5: Mobilité intergénérationnelle entre le père et l'enfant, répartition (%) des enfants par catégorie socio-professionnelle selon le milieu de résidence et la catégorie socio-professionnelle de leurs pères, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Milieu de résidence	CSP Père	Catégorie socio-professionnelle de l'enfant						Total	Structure de la CSP des pères
		Cadre	Ouvrier qualifié	Manœuvre	Patron	Travailleur pour propre compte	Aide familial/apprenti		
Urbain	Cadre	38,5	30,5	3,7	4,5	22,8	0,0	100,0	8,9
	Ouvrier qualifié	11,7	41,4	6,4	1,1	39,0	0,4	100,0	21,1
	Manœuvre	5,4	23,1	7,9	2,0	61,6	0,0	100,0	5,3
	Patron	11,9	17,1	13,3	7,3	46,4	4,0	100,0	0,9
	Travailleur pour propre compte	3,6	22,7	7,9	3,0	61,9	0,8	100,0	62,5
	Aide familial/ Apprenti	0,0	21,1	32,9	2,1	43,9	0,0	100,0	1,4
	Ensemble	8,6	27,3	7,6	2,7	53,2	0,6	100,0	100,0
Rural	Cadre	7,5	3,2	6,2	2,6	77,8	2,7	100,0	2,2
	Ouvrier qualifié	1,4	27,2	8,8	0,9	58,1	3,5	100,0	7,4
	Manœuvre	0,0	8,5	24,7	0,0	63,7	3,1	100,0	3,2
	Patron	6,9	0,0	42,3	26,2	24,6	0,0	100,0	1,1
	Travailleur pour propre compte	0,8	5,4	9,1	1,3	78,4	5,0	100,0	79,8
	Aide familial/ Apprenti	0,0	2,6	68,3	0,0	24,5	4,5	100,0	6,3
	Ensemble	1,0	6,8	13,6	1,4	72,5	4,7	100,0	100,0
Ensemble	Cadre	32,7	25,3	4,2	4,2	33,2	0,5	100,0	5,7
	Ouvrier qualifié	9,2	37,9	7,0	1,1	43,7	1,1	100,0	14,4
	Manœuvre	3,4	17,8	14,0	1,3	62,3	1,1	100,0	4,3
	Patron	9,2	8,1	28,6	17,3	34,9	1,9	100,0	1,0
	Travailleur pour propre compte	2,1	13,3	8,6	2,0	70,9	3,1	100,0	70,9
	Aide familial/ Apprenti	0,0	6,1	61,7	0,4	28,2	3,7	100,0	3,7
	Ensemble	4,9	17,4	10,5	2,1	62,5	2,6	100,0	100,0

L'analyse de la mobilité professionnelle entre la mère et l'enfant suivant la catégorie socio-professionnelle montre une forte reproduction sociale. Elle est très forte chez les mères qui exerçaient comme propres comptes ou comme cadres. En effet, d'après le tableau 5.6, sur 100 enfants dont les mères exerçaient comme propres comptes, 70 exercent aujourd'hui comme propres comptes et sur 100 enfants dont les mères exerçaient comme cadres, 61 sont aujourd'hui cadres.

Tout comme chez les pères, on observe une relative mobilité chez les mères travaillant comme manœuvres, patronnes ou ouvrières qualifiées. Les enfants dont les mères exerçaient leur emploi dans l'une de ces catégories ont une probabilité relativement plus élevée d'exercer comme travailleur pour compte propre. En effet, sur 100 enfants dont les mères étaient des manœuvres respectivement patronnes, ouvriers qualifiés, 48 (respectivement 63 et 35) enfants sont actuellement travailleurs pour compte propre.

Tableau 5.6: Mobilité intergénérationnelle entre la mère et l'enfant, répartition (%) des enfants par catégorie socio-professionnelle selon le milieu de résidence et la catégorie socio-professionnelle de leurs mères, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Milieu de résidence	CSP mère	Catégorie socio-professionnelle de l'enfant						Total	Structure de la CSP des mères
		Cadre	Ouvrier qualifié	Manœuvre	Patron	Travailleur pour propre compte	Aide familial/apprenti		
Urbain	Cadre	65,3	18,0	4,2	1,9	10,7	0,0	100,0	2,1
	Ouvrier qualifié	18,6	45,6	3,7	2,9	29,1	0,0	100,0	8,1
	Manœuvre	11,8	22,5	13,3	2,6	49,8	0,0	100,0	3,8
	Patron	12,4	32,7	0,0	10,5	44,4	0,0	100,0	0,3
	Travailleur pour propre compte	5,3	23,2	8,2	2,5	60,0	0,8	100,0	74,2
	Aide familial/Apprenti	2,6	28,1	11,3	3,6	52,0	2,3	100,0	11,5
	Ensemble	7,6	25,5	8,3	2,7	55,1	0,8	100,0	100,0
Rural	Cadre	11,6	39,2	0,0	0,0	30,8	18,4	100,0	0,2
	Ouvrier qualifié	4,3	36,3	5,8	0,0	52,4	1,2	100,0	2,6
	Manœuvre	0,0	11,3	39,6	2,5	46,6	0,0	100,0	2,9
	Patron	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,2
	Travailleur pour propre compte	0,4	6,8	8,2	0,9	80,6	3,1	100,0	67,8
	Aide familial/Apprenti	1,0	1,4	23,6	1,5	62,3	10,3	100,0	26,4
	Ensemble	0,6	6,3	13,0	1,1	74,0	4,9	100,0	100,0
Ensemble	Cadre	61,2	19,6	3,9	1,7	12,2	1,4	100,0	1,1
	Ouvrier qualifié	14,9	43,2	4,3	2,2	35,1	0,3	100,0	5,3
	Manœuvre	6,5	17,5	25,1	2,6	48,3	0,0	100,0	3,3
	Patron	8,3	21,9	0,0	7,1	62,7	0,0	100,0	0,2
	Travailleur pour propre compte	2,9	15,2	8,2	1,7	70,1	1,9	100,0	70,9
	Aide familial/Apprenti	1,4	9,2	20,0	2,1	59,3	8,0	100,0	19,1
	Ensemble	4,0	15,7	10,7	1,9	64,8	2,9	100,0	100,0

5.3 Mobilité entre l'emploi antérieur et l'emploi actuel

La mobilité entre l'emploi antérieur et l'emploi actuel désigne le changement d'emploi entre celui actuellement exercé et celui occupé juste avant son emploi actuel. Cette mobilité est appréciée pour les personnes de 15 ans ou plus en emploi au moment de l'enquête et ayant exercé un emploi antérieur.

La comparaison par secteur d'activité, de la structure de l'emploi antérieur à celle de l'emploi actuel indique une relative migration entre secteur d'activité des personnes en emploi. En effet, le tableau 5.7 montre que sur 100 personnes actuellement en emploi et ayant leur emploi antérieur dans l'industrie, 34 exercent actuellement dans le secteur primaire. Par contre, sur 100 personnes actuellement en emploi et ayant leur emploi antérieur dans le commerce, 37 exercent actuellement dans les services. Entre les autres secteurs d'activité, la mobilité est relativement moins importante. Par ailleurs, le secteur le moins impacté par cette mobilité est celui des services dont 49,6% de personnes qui exerçaient leur emploi antérieur dans ce secteur y sont restées.

Tableau 5.7: Matrice de transition entre l'emploi actuel et l'emploi antérieur et selon le secteur d'activité, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Secteur d'activité antérieur	Secteur d'activité actuel				Total	Structure du secteur d'activité de l'emploi antérieur (%)
	Primaire	Industrie	Commerce	Services		
Primaire	39,4	15,4	18,8	26,3	100,0	27,1
Industrie	33,6	28,0	13,1	25,3	100,0	15,9
Commerce	20,6	10,9	31,2	37,4	100,0	18,1
Services	22,7	12,7	15,0	49,6	100,0	38,9
Ensemble	27,1	15,9	18,1	38,9	100,0	100,0

La matrice de mobilité (tableau 5.8) entre la catégorie socio-professionnelle de l'emploi antérieur et celle de l'emploi actuel montre une très forte stabilité chez les travailleurs pour compte propre, alors que chez les cadres, elle est relative. Dans le premier cas, sur 100 personnes actuellement en emploi et qui ont exercé comme travailleur pour compte propre, 71 sont actuellement travailleurs pour compte propre. Dans le deuxième cas, sur 100 cadres, 40 exercent actuellement comme cadres.

Tableau 5.8: Matrice de transition entre l'emploi actuel et l'emploi antérieur selon la catégorie socio-professionnelle, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

CSP de l'emploi antérieur	Catégorie socio-professionnelle de l'emploi actuel						Total	Structure de la CSP dans l'emploi antérieur
	Cadre	Ouvrier qualifié	Manœuvre	Patron	Travailleur pour propre compte	Aide familial/apprenti		
Cadre	39,9	21,6	3,6	3,6	31,3	0,0	100,0	4,1
Ouvrier qualifié	3,9	35,7	7,4	2,2	50,0	0,9	100,0	34,1
Manœuvre	0,0	19,5	29,7	2,3	47,8	0,7	100,0	13,6
Patron	0,0	15,8	11,6	6,7	65,9	0,0	100,0	0,8
Travailleur pour propre compte	1,2	16,2	9,3	1,2	70,9	1,2	100,0	40,3
Aide familial/Apprenti	3,8	18,7	13,2	1,2	50,1	12,9	100,0	7,2
Ensemble	3,7	23,7	11,5	1,8	57,5	1,8	100,0	100,0

5.4 Perspectives d'emploi

Les perspectives d'emploi sont examinées en termes de projets professionnels, de perception de l'emploi actuel et types d'emplois désirés. Cette analyse est faite sur la population de 15 ans ou plus.

5.4.1 Projets professionnels

Globalement, près de 2 personnes sur 3, de 15 ans ou plus (65,5%) souhaitent garder leur situation actuelle, 20,0% veulent obtenir un premier emploi, 10,0% souhaitent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise tandis que 4,5% souhaitent obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise. Les tendances sont les mêmes suivant le milieu de résidence. Toutefois, en milieu rural, une proportion relativement plus importante des personnes désirent conserver leur situation actuelle (77,5%). Les tendances observées au niveau national restent identiques selon le sexe et la région d'enquête, avec de faibles écarts entre hommes et femmes.

Tableau 5.9: Répartition (%) des personnes de 15 ans ou plus par projet d'emploi, selon la région d'enquête, le sexe et le milieu de résidence, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Caractéristique	Projet d'emploi				Total
	Obtenir un premier emploi	Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise	Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	Garder la situation actuelle	
Région d'enquête					
Douala	22,7	6,0	15,7	55,5	100,0
Yaoundé	30,8	7,4	19,6	42,2	100,0
Adamaoua	19,4	3,6	5,8	71,2	100,0
Centre sans Yaoundé	22,3	5,8	10,1	61,8	100,0
Est	13,0	4,7	10,0	72,4	100,0
Extrême-Nord	12,2	1,6	5,0	81,3	100,0
Littoral sans Douala	22,1	5,4	13,9	58,5	100,0
Nord	16,6	5,2	8,3	69,9	100,0
Nord-Ouest	16,8	2,0	4,5	76,7	100,0
Ouest	26,6	3,5	6,7	63,1	100,0
Sud	21,7	5,4	14,0	58,9	100,0
Sud-Ouest	15,5	5,4	5,6	73,4	100,0
Sexe					
MASCULIN	19,7	5,6	11,6	63,1	100,0
FÉMININ	20,2	3,5	8,5	67,8	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	24,4	5,5	12,8	57,3	100,0
Rural	13,5	3,0	6,0	77,5	100,0
Ensemble	20,0	4,5	10,0	65,5	100,0

5.4.2 Perception de l'emploi actuel et types d'emplois désirés

Dans l'ensemble 7 personnes sur 10 de 15 ans ou plus en emploi, souhaitent conserver leur emploi actuel (tableau 5.10). Suivant la région d'enquête, l'Extrême-Nord (84,5%), l'Adamaoua (77,9%), l'Ouest (77,5%) et l'Est (75,1%) enregistrent les proportions les plus élevées des personnes de 15 ans ou plus en emploi souhaitant conserver leur emploi actuel. Ces résultats qui semblent traduire une certaine satisfaction par rapport à l'emploi actuellement exercé, pourraient aussi illustrer la résignation des personnes en emploi, dans un contexte marqué par la rareté des offres d'emploi. Les femmes souhaitent, plus que les hommes, conserver leur emploi actuel (76,0% contre 68,2%).

Tableau 5.10: Proportion (%) de personnes en emploi souhaitant conserver leur emploi actuel par région, selon le milieu de résidence et le sexe, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Région d'enquête	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Douala	61,5	62,9	62,1	.	.	.	61,5	62,9	62,1
Yaoundé	49,6	55,3	51,9	.	.	.	49,6	55,3	51,9
Adamaoua	65,0	74,9	68,5	84,1	91,2	87,3	73,9	84,1	77,9
Centre sans Yaoundé	65,8	74,8	69,4	66,4	80,0	72,5	66,1	77,8	71,2
Est	66,2	66,8	66,4	77,9	85,7	80,8	73,2	78,5	75,1
Extrême-Nord	72,0	83,5	76,2	83,5	93,3	88,5	79,1	90,8	84,5
Littoral sans Douala	57,0	61,6	59,1	59,9	69,2	63,8	58,4	64,8	61,2
Nord	57,5	70,1	61,9	68,4	82,9	75,4	64,0	79,3	70,7
Nord-Ouest	79,2	81,6	80,3	86,0	91,1	88,6	83,0	87,2	85,1
Ouest	73,7	74,5	74,1	76,7	86,7	81,7	75,0	80,0	77,5
Sud	45,2	49,6	47,1	65,7	76,7	70,9	55,7	64,6	59,7
Sud-Ouest	75,3	73,1	74,3	94,6	73,3	86,0	86,1	73,2	80,6
Ensemble	62,1	67,0	64,2	77,0	86,4	81,4	68,2	76,0	71,6

L'analyse du taux d'emploi révèle que ce sont les jeunes de 15 à 34 ans, qui rencontraient le plus de difficultés d'insertion sur le marché du travail. Par ailleurs, ce groupe représente la main d'œuvre future. Ainsi, l'analyse de l'emploi désiré ici est restreinte à ce groupe d'âge.

La structure des emplois désirés, présentée au tableau 5.11, montre que dans l'ensemble, un jeune de 15 à 34 ans sur deux, préfère exercer dans une entreprise individuelle (49,8%) alors que quatre sur dix (42,0%) exerçaient dans une entreprise privée non agricole en 2020.

Tableau 5.11: Répartition (%) des jeunes de 15-34 ans par secteur institutionnel, selon le milieu de résidence et le type d'emploi (observé, désiré), EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Milieu de résidence	Type d'emploi	Secteur institutionnel								Ménage	Indifférent	Total
		Administration publique/ CTD	Entreprise publique/parapublice/Organisation internationale	Entreprise privée non agricole	Exploitation agricole	Entreprise individuelle	ONG/Association/ Organisation à but non lucratif					
Urbain	Emplois observés en 2020	7,3	1,5	44,1	5,0	40,6	0,0	1,3	0,0	100,0		
	Emplois désirés	19,3	7,8	17,5	1,9	46,9	1,1	0,4	5,1	100,0		
Rural	Emplois observés en 2020	3,4	0,0	35,1	33,0	28,5	0,0	0,0	0,0	100,0		
	Emplois désirés	17,7	3,3	10,2	7,9	56,5	1,5	0,0	2,8	100,0		
Ensemble	Emplois observés en 2020	6,4	1,1	42,0	11,7	37,8	0,0	1,0	0,0	100,0		
	Emplois désirés	18,8	6,5	15,4	3,7	49,8	1,2	0,3	4,4	100,0		

Pour des raisons de stabilité et de sécurité dans l'emploi, les jeunes désirent en second, des emplois dans l'administration publique et les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) (18,8%). La proportion des jeunes exerçant dans l'administration publique et les CTD en 2020 est de 6,4%. A défaut de posséder son entreprise individuelle ou de s'intégrer dans

l'administration publique, les jeunes préfèrent s'orienter vers une entreprise non-agricole (formel, informel) pour exercer l'emploi désiré. En 2020, la part des personnes exerçant dans une entreprise privée non-agricole était relativement importante.

Selon la catégorie socio-professionnelle, l'analyse de la structure des emplois désirés par les jeunes révèle que 63,4% des jeunes préfèrent les emplois indépendants (patron/travailleur pour compte propre) aux emplois salariés (tableau 5.12). Dans l'ensemble, la structure des emplois observés en 2020 montre que les jeunes sont partagés entre l'emploi salarié (cadre/ouvrier qualifié/manceuvre) (49,1%) et l'emploi indépendant (49,0%).

Par ailleurs, aussi bien pour l'ensemble et quel que soit le milieu de résidence, la part de l'emploi des travailleurs pour compte propre dans l'emploi (observé en 2020, désiré) est celle qui est relativement la plus importante.

Tableau 5.12: Répartition (%) des jeunes de 15-34 ans par catégorie socio professionnelle, selon le milieu de résidence et le type d'emploi (observé, désiré), EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Milieu de résidence	Catégorie socio professionnelle						Total
	Cadre	Ouvrier qualifié	Manceuvre	Patron	Travailleur pour propre compte	Aide familial/Apprenti	
Urbain							
Emplois observés en 2020	3,6	33,3	15,4	0,7	45,2	1,7	100,0
Emplois désirés par les jeunes	17,1	22,6	1,8	13,9	44,1	0,4	100,0
Rural							
Emplois observés en 2020	0,6	24,3	13,6	0,0	59,2	2,3	100,0
Emplois désirés par les jeunes	7,3	14,8	0,9	13,2	63,8	0,0	100,0
Ensemble							
Emplois observés en 2020	2,9	31,2	15,0	0,5	48,5	1,8	100,0
Emplois désirés par les jeunes	14,3	20,4	1,6	13,7	49,7	0,3	100,0

CHAPITRE 6 : EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHE DU TRAVAIL ENTRE 2005 ET 2020

Ce chapitre analyse l'évolution de quelques indicateurs clés du marché du travail entre 2010 et 2021. Les mutations intervenues dans la définition des indicateurs du marché du travail avec le passage des résolutions de la 13^{ème} CIST à celles de la 19^{ème} CIST ont entraîné des changements dans l'estimation du niveau des indicateurs. La troisième édition de l'EESI étant celle qui va permettre de mesurer de manière adéquate les indicateurs du marché du travail selon la nouvelle approche (résolutions de la 19^{ème} CIST), conformément à la méthodologie adoptée lors de la conception des outils de collecte afin de permettre d'apprécier les indicateurs suivant les deux approches (résolutions des 13^{ème} et 19^{ème} CIST) lors de l'analyse. Ce choix se justifie par le fait que l'année 2021 étant prise comme celle de rupture dans la mesure des indicateurs du marché du travail selon l'ancienne approche. De ce fait, il était impératif de disposer des indicateurs suivant les deux approches. En d'autres termes, ces indicateurs vont permettre d'une part, de faire le suivi/évaluation sur une longue période, et d'autre part, de se faire une idée de leurs valeurs selon les deux approches et à terme de disposer des valeurs de référence pour la nouvelle approche.

Le présent chapitre présente ainsi l'évolution de quelques indicateurs du marché du travail suivant les résolutions de la 13^{ème} CIST (ancienne approche). Il situe ainsi le lecteur sur l'évolution du marché du travail, si la mesure des anciens indicateurs était restée en vigueur. Il est important de rappeler ici que les chapitres 3, 4 et 5 ont abordé les aspects relatifs au marché du travail selon les résolutions de la 19^{ème} CIST (nouvelle approche). Ainsi, le lecteur est invité à ne pas comparer les indicateurs analysés dans ce chapitre avec ceux des chapitres précédents (3,4 et 5) mais plutôt avec les résultats des éditions antérieures des EESI.

6.1 Evolution de quelques indicateurs de possibilité d'emploi

Les différents indicateurs de possibilités d'emploi présentés ici sont le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage.

6.1.1 Evolution des taux d'activité et d'emploi

Le taux d'activité au sens du BIT est de 54,4% en 2021 (tableau 6.1). Il est en baisse de 14,6 points de pourcentage par rapport à 2010 (69,0%). Ainsi, par rapport à 2010, les personnes âgées de 10 ans ou plus ont été relativement moins présentes sur le marché du travail pour exercer une activité économique ou rechercher un emploi en 2021.

Chez les personnes de 10-34 ans, la baisse la plus importante (26,1 points de pourcentage) est enregistrée chez les jeunes de 10 à 14 ans avec un taux qui passe de 35,9% en 2010 à 9,8% en 2021. Cette tendance à la baisse du taux d'activité est également enregistrée pour les personnes de 15-24 ans et aussi pour celles de 15-34 ans.

En 2021, on remarque une baisse générale du taux d'activité selon le niveau d'instruction. Cette baisse est plus prononcée chez les personnes de niveau primaire (19,2 points de pourcentage) et chez celles du premier cycle du secondaire (16,3 points de pourcentage).

Le taux d'activité a fortement baissé de l'ordre de 14 points de pourcentage autant chez les hommes que chez les femmes en 2021.

Par rapport à la région d'enquête, l'Adamaoua est la seule qui enregistre une hausse de l'ordre de 4,1 points de pourcentage du taux d'activité. La baisse est plus accentuée dans les régions de l'Ouest (-37,4 points de pourcentage), du Littoral sans Douala (-33,5 points de pourcentage) et du Centre sans Yaoundé (-27,5 points de pourcentage).

Bien que la baisse soit observée quel que soit le milieu de résidence, elle est particulièrement plus prononcée en milieu rural (-18,4 points de pourcentage). Le taux d'activité reste plus élevé en milieu rural.

Graphique 6.1: Evolution du taux d'activité au sens du BIT (%), entre 2010 et 2021, suivant certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

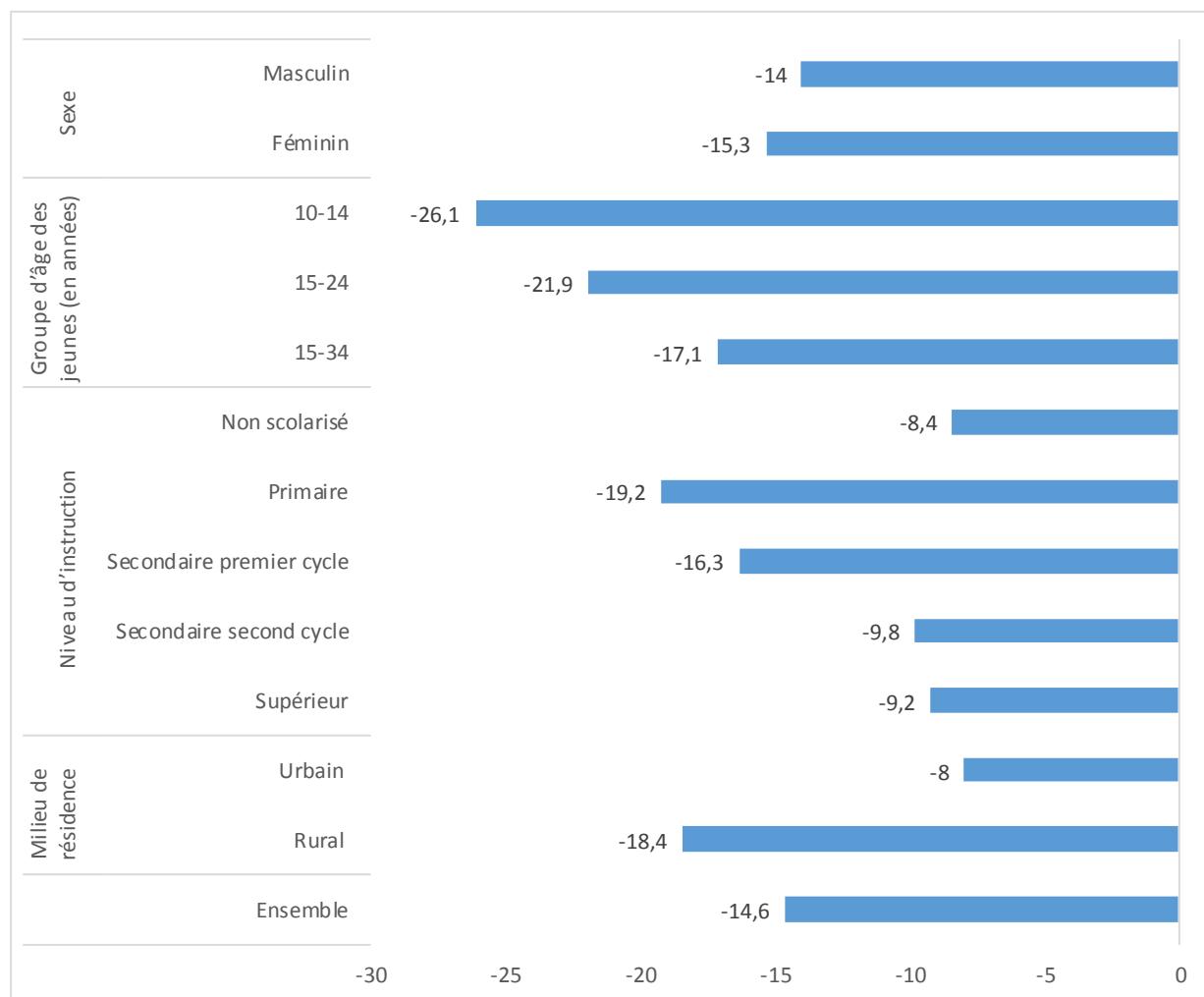


Tableau 6.1: Taux d'activité au sens du BIT (%), chez les personnes de 10 ans ou plus, en 2005, 2010 et 2021, suivant certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	2005	2010	2021	Ecart 2021-2010
Sexe				
Masculin	74,8	74,1	60,1	-14,0
Féminin	68,3	64,2	48,9	-15,3
Groupe d'âge des jeunes (en années)				
10-14	39,9	35,9	9,8	-26,1
15-24	61,2	56,9	35,0	-21,9
15-34	72,3	69,8	52,7	-17,1
Niveau d'instruction				
Non scolarisé	81,7	74,2	65,8	-8,4
Primaire	71,6	71,1	51,9	-19,2
Secondaire 1 ^{er} cycle	63,3	65,5	49,2	-16,3
Secondaire 2 nd cycle	65,2	60,7	50,9	-9,8
Supérieur	73,0	70,9	61,7	-9,2
Région d'enquête				
Douala	61,2	62,4	55,0	-7,4
Yaoundé	55,5	57,3	51,9	-5,4
Adamaoua	68,8	49,0	53,1	4,1
Centre (sans Yaoundé)	69,2	82,0	54,5	-27,5
Est	69,4	70,2	61,5	-8,7
Extrême-Nord	84,3	69,7	59,7	-10,0
Littoral (sans Douala)	73,6	83,2	49,7	-33,5
Nord	80,8	74,8	58,6	-16,2
Nord-Ouest	72,5	68,6	51,1	-17,5
Ouest	71,1	83,6	46,2	-37,4
Sud	73,8	73,8	59,6	-14,2
Sud-Ouest	66,1	66,3	45,8	-20,5
Milieu de résidence				
Urbain	58,9	59,5	51,5	-8,0
Rural	78,8	75,7	57,3	-18,4
Ensemble	71,4	69,0	54,4	-14,6

Le taux d'emploi est l'indicateur qui permet de mesurer la capacité d'une économie à générer de l'emploi. De manière globale, il est en baisse de 15,2 points de pourcentage en 2021 par rapport à 2010, (tableau 6.2). On observe des variations plus ou moins prononcées entre 2010 et 2021 selon le milieu de résidence, la région d'enquête, le niveau d'instruction et l'âge.

Par rapport à 2010, le taux d'emploi est en baisse générale en 2021 suivant le milieu de résidence. Une forte baisse en milieu rural (-18,3 points de pourcentage) et une baisse modérée en milieu urbain (-8,6 points de pourcentage).

Suivant la région d'enquête, seule l'Adamaoua enregistre une hausse du taux d'emploi de l'ordre 5,2 points de pourcentage. Les baisses les plus prononcées et supérieures au niveau national sont observées à l'Ouest (-38,6 points de pourcentage), au Littoral sans Douala (-35,4 points de pourcentage), au Centre sans Yaoundé (-27,8 points de pourcentage) et au Nord (-15,7 points de pourcentage).

Ce comportement décroissant du taux d'emploi pourrait en partie se justifier d'une part, à la persistance de la crise sécuritaire dans les régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Extrême-Nord et ses répercussions dans les régions avoisinantes (Ouest et Littoral), et d'autre part, aux effets néfastes de la COVID-19 sur l'économie. Par ailleurs, les mesures

préférentielles édictées par le Gouvernement au profit des personnes jeunes à la scolarisation au détriment du marché du travail pourraient aussi expliquer la baisse constatée de manière générale du taux d'emploi et ainsi que celui du taux d'activité.

Le taux d'emploi est en baisse de 26 points de pourcentage chez les jeunes de 10-14 ans et de 21,9 points de pourcentage chez les 15-24 ans.

Selon le niveau d'instruction, on observe une baisse importante du taux d'emploi pour les personnes du niveau primaire (-19,0 points de pourcentage) et les personnes du premier cycle du secondaire (-16,4 points de pourcentage).

Tableau 6.2: Taux d'emploi (%), chez les personnes de 10 ans ou plus, en 2005, 2010 et 2021, suivant certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	2005	2010	2021	Ecart 2021-2010
Sexe				
Masculin	71,7	71,7	57,1	-14,6
Féminin	65,1	61,4	45,5	-15,9
Groupe d'âge jeune				
10-14	39,6	35,7	9,7	-26,0
15-24	56,6	53,3	31,4	-21,9
15-34	67,2	65,6	47,7	-17,9
Niveau d'instruction				
Non scolarisé	81,3	73,5	64,8	-8,7
Primaire	69,4	69,6	50,6	-19,0
Secondaire 1 ^{er} cycle	58,5	62,7	46,3	-16,4
Secondaire 2 nd cycle	58,0	55,7	46,2	-9,5
Supérieur	63,1	61,8	51,0	-10,8
Région d'enquête				
Douala	53,5	56,7	46,8	-9,9
Yaoundé	47,3	51,5	46,2	-5,3
Adamaoua	67,7	46,9	52,1	5,2
Centre (sans Yaoundé)	65,8	80,7	52,9	-27,8
Est	67,6	68,1	60,6	-7,5
Extrême-Nord	84,0	84,0	58,9	-25,1
Littoral (sans Douala)	70,2	81,6	46,2	-35,4
Nord	80,0	73,4	57,7	-15,7
Nord-Ouest	69,9	69,9	48,7	-21,2
Ouest	69,8	82,2	43,6	-38,6
Sud	69,1	69,7	58,3	-11,4
Sud-Ouest	61,7	63,4	42,6	-20,8
Milieu de résidence				
Urbain	52,6	54,7	46,1	-8,6
Rural	77,4	74,6	56,3	-18,3
Ensemble	68,3	66,4	51,2	-15,2

6.1.2 Evolution du taux de chômage

Au niveau national, le taux de chômage au sens du BIT a augmenté de l'ordre de 2,1 points de pourcentage entre 2010 et 2021 (tableau 6.3). Cette augmentation concerne aussi bien les femmes (2,4 points de pourcentage) que les hommes (1,9 points de pourcentage).

Selon les régions d'enquête, Douala (5,8 points de pourcentage), le Littoral sans Douala (5,0 points de pourcentage) et l'Ouest (3,8 points de pourcentage) enregistrent des écarts de pourcentage du taux chômage au sens du BIT au-dessus du niveau national. A l'opposé, le chômage a reculé dans les régions du Sud, de l'Adamaoua, de l'Est et du Nord.

Le taux de chômage au sens du BIT a augmenté, quel que soit le niveau d'instruction. Les progressions les plus importantes sont enregistrées chez les personnes du niveau supérieur (4,5 points de pourcentage), et dans une moindre mesure chez celles du premier cycle du secondaire (1,6 points de pourcentage).

Tableau 6.3: Taux de chômage au sens du BIT (%), chez les personnes de 10 ans ou plus, en 2005, 2010 et 2021, suivant certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	2005	2010	2021	Ecart 2021-2010
Sexe				
Masculin	4,2	3,1	5,0	1,9
Féminin	4,6	4,5	6,9	2,4
Groupe d'âge jeune				
10-14	0,6	0,5	1,6	1,1
15-24	7,6	6,4	10,1	3,7
15-34	7,1	6,0	9,5	3,5
Niveau d'instruction				
Non scolarisé	0,5	1,0	1,5	0,5
Primaire	3,1	2,1	2,6	0,5
Secondaire 1 ^{er} cycle	7,6	4,2	5,8	1,6
Secondaire 2 nd cycle	11,0	8,2	9,1	0,9
Supérieur	13,4	12,9	17,4	4,5
Région d'enquête				
Douala	12,5	9,1	14,9	5,8
Yaoundé	14,7	10,0	11,1	1,1
Adamaoua	1,6	4,3	1,8	-2,5
Centre (sans Yaoundé)	4,9	1,5	2,9	1,4
Est	2,5	3,0	1,5	-1,5
Extrême-Nord	0,4	0,4	1,4	1,0
Littoral (sans Douala)	4,6	2,0	7,0	5,0
Nord	1,0	1,8	1,6	-0,2
Nord-Ouest	3,6	3,6	4,6	1,0
Ouest	1,7	1,8	5,6	3,8
Sud	6,4	5,5	2,3	-3,2
Sud-Ouest	6,7	4,4	7,1	2,7
Milieu de résidence				
Urbain	10,7	8,1	10,5	2,4
Rural	1,7	1,4	1,7	0,3
Ensemble	4,4	3,8	5,9	2,1

Au sens élargi (chômeurs BIT plus chômeurs découragés), le taux de chômage se situe à 8,7% en 2021, soit une hausse de 3 points de pourcentage par rapport à 2010 (5,7%). Il a augmenté pratiquement dans le même ordre aussi bien chez les femmes (+3,4 points de pourcentage) que chez les hommes (+2,9 points de pourcentage) de 2010 à 2021.

Bien qu'étant toujours plus élevé en milieu urbain (13,9%) qu'en milieu rural (4,1%), le taux de chômage élargi a plus augmenté en milieu urbain (2,5 points de pourcentage) qu'en milieu rural (+1,7 points de pourcentage).

Le taux de chômage élargi a plus augmenté chez les personnes de 15-34 ans (+4,3 points de pourcentage) que chez celles de 10-14 ans (+1,9 points de pourcentage).

Le chômage au sens élargi a reculé dans les régions du Sud, de l'Est et de l'Adamaoua. Dans les autres régions d'enquête, il a progressé. La hausse est relativement plus prononcée, comme avec le taux de chômage au sens du BIT, à Douala, dans le Littoral sans Douala, et à l'Ouest.

En outre, le taux de chômage élargi a augmenté quel que soit le niveau d'instruction, et bien plus encore chez les personnes du niveau supérieur (+4,8 points de pourcentage).

Tableau 6.4: Taux de chômage au sens élargi (%), chez les personnes de 10 ans ou plus en 2005, 2010 et 2021, selon certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	2005	2010	2021	Ecart 2021-2010
Sexe				
Masculin	5,2	3,8	6,7	2,9
Féminin	7,3	7,6	11,0	3,4
Groupe d'âge jeune				
10-14	0,8	1,3	3,2	1,9
15-24	11,0	10,2	14,9	4,7
15-34	9,9	8,9	13,2	4,3
Niveau d'instruction				
Non scolarisé	1,0	2,1	4,4	2,3
Primaire	4,4	3,5	5,1	1,6
Secondaire 1er cycle	10,6	7,5	9,0	1,5
Secondaire 2nd cycle	14,5	10,1	12,1	2,0
Supérieur	17,0	15,1	19,9	4,8
Région d'enquête				
Douala	16,0	11,5	17,4	5,9
Yaoundé	17,9	14,3	14,7	0,4
Adamaoua	3,6	9,9	3,6	-6,3
Centre (sans Yaoundé)	7,1	2,3	5,8	3,5
Est	3,5	5,7	2,7	-3,0
Extrême-Nord	0,9	2,3	3,3	1,0
Littoral (sans Douala)	5,6	2,5	11,8	9,3
Nord	1,3	2,9	5,4	2,5
Nord-Ouest	6,1	2,3	8,2	5,9
Ouest	2,6	2,5	8,3	5,8
Sud	8,5	5,8	3,7	-2,1
Sud-Ouest	11,1	7,2	12,1	4,9
Milieu de résidence				
Urbain	14,1	11,4	13,9	2,5
Rural	2,7	2,4	4,1	1,7
Ensemble	6,2	5,7	8,7	3,0

Bien qu'étant un indicateur important pour l'analyse du marché du travail, le constat qui est fait depuis l'EESI1 de 2005, c'est que le taux de chômage ne permettait pas de mieux appréhender les contours de la réalité du marché du travail au Cameroun. A cet effet, le recours aux indicateurs de conditions d'exercice de l'activité s'avère nécessaire.

6.2 Evolution des indicateurs de conditions d'activité

A l'instar de la part des emplois dans le secteur informel et du taux de chômage qui décrivent les distorsions du marché du travail, le sous-emploi constitue un des indicateurs phares de l'analyse du marché du travail au Cameroun. La réduction du sous-emploi et la promotion de l'emploi décent constituent une des priorités de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030.

6.2.1 Evolution du taux de sous-emploi visible

Le sous-emploi visible est une situation qui caractérise les actifs occupés travaillant moins d'heures par semaine que celles prévues par la réglementation en vigueur, pour des raisons

involontaires (liées à l'employeur ou à cause d'une mauvaise conjoncture économique). L'indicateur est calculé sur la base de 40 heures de travail par semaine.

Dans l'ensemble, le sous-emploi visible est passé de 12,3% en 2010 à 18,7% en 2021, soit une hausse de 6,4 points de pourcentage. Ce taux évolue dans le même ordre aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Suivant l'âge, le sous-emploi visible a augmenté chez les jeunes de 15-24 ans passant de 11,6% en 2010 à 20,1% en 2021, soit une augmentation de 8,5 points de pourcentage. Chez les jeunes de 15-34 ans, ce taux a augmenté de 8,2 points de pourcentage. Chez les enfants de 10-14 ans, le taux de sous-emploi visible est également en hausse, mais le rythme de progression reste relativement faible (+1,3 points de pourcentage).

Par rapport à 2010, le taux de sous-emploi visible a augmenté en 2021, quel que soit le niveau d'instruction. Le rythme de progression est relativement élevé chez les personnes du second cycle du secondaire (+6,7 points de pourcentage), les personnes non scolarisées (+6,7 points de pourcentage) et chez celles ayant le niveau du primaire (+5,7 points de pourcentage).

Par rapport à la région d'enquête, le sous-emploi visible est en progression dans toutes les régions. Cette progression est plus prononcée au Sud (+15,0 points de pourcentage), dans l'Adamaoua (+13,1 points de pourcentage) et au Nord (+10,3 points de pourcentage).

Tableau 6.5: Taux de sous-emploi visible (%), chez les personnes de 10 ans ou plus en 2005, 2010 et 2021, suivant certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	2005	2010	2021	Ecart 2021-2010
Sexe				
Masculin	11,9	12,2	18,5	6,3
Féminin	12,4	12,4	18,9	6,5
Groupe d'âge jeune				
10-14	14,8	19,6	20,9	1,3
15-24	13,4	11,6	20,1	8,5
15-34	12,1	11,6	19,8	8,2
Niveau d'instruction				
Non scolarisé	9,2	10,9	17,6	6,7
Primaire	12,1	10,9	16,6	5,7
Secondaire 1 ^{er} cycle	14,8	12,6	17,4	4,8
Secondaire 2 nd cycle	14,5	13,1	19,8	6,7
Supérieur	14,9	23,0	28,0	5,0
Région d'enquête				
Douala	14,4	9,6	15,9	6,3
Yaoundé	9,9	16,7	19,6	2,9
Adamaoua	24,1	10,0	23,1	13,1
Centre (sans Yaoundé)	12,1	10,3	14,6	4,3
Est	10,9	6,6	14,0	7,4
Extrême-Nord	9,4	9,4	20,4	11,0
Littoral (sans Douala)	10,4	12,2	18,9	6,7
Nord	3,7	7,8	18,1	10,3
Nord-Ouest	13,0	13,0	23,9	10,9
Ouest	21,8	12,9	17,3	4,4
Sud	12,6	8,1	23,1	15,0
Sud-Ouest	11,9	21,6	18,3	-3,3
Milieu de résidence				
Urbain	14,7	13,3	19,5	6,2
Rural	11,1	11,8	18,0	6,2
Ensemble	12,1	12,3	18,7	6,4

6.2.2 Evolution du taux de sous-emploi invisible

Le sous-emploi invisible est la situation de l'actif occupé dont le revenu horaire issu de l'emploi principal au cours du mois de référence est inférieur à la norme fixée par la réglementation en vigueur. La valeur de cette norme est égale au rapport du SMIG¹⁵ sur le nombre d'heures de travail par mois calculé sur la base de 40 heures de travail par semaine¹⁶.

Le taux de sous-emploi invisible a nettement diminué de 2010 à 2021, passant de 63,7% à 47%, soit une baisse de 16,7 points de pourcentage (tableau 6.6). Cette évolution traduit une amélioration des conditions d'activité en terme de revenu¹⁷ horaire ou de productivité liée au revenu issu de l'activité principale.

Selon le sexe, la situation s'est améliorée autant chez les hommes que chez les femmes. Chez les jeunes, le taux de sous-emploi invisible a diminué de 8,3, 11,4 et 13,5 points de pourcentage respectivement pour les groupes d'âge 10-14 ans, 15-24 ans et 15-34 ans.

¹⁵ 23 500 FCFA en 2005, 28 500 FCFA en 2010 et 36 270 FCFA en 2020

¹⁶ 136,628 FCFA/heure en 2005, 165,698 FCFA/heure en 2010 et 210,872 FCFA/heure

¹⁷ Il s'agit ici du revenu nominal

Par rapport au niveau d'instruction, à la différence des personnes du supérieur pour lesquels le taux de sous-emploi invisible est resté stable depuis 2010, la situation s'est nettement améliorée chez les personnes de niveau d'instruction différent du supérieur.

Tableau 6.6: Taux de sous-emploi invisible (%) en 2005, 2010 et 2021, chez les personnes de 10 ans ou plus, suivant certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	2005	2010	2021	Ecart 2021-2010
Sexe				
Masculin	60,7	56,3	40,4	-15,9
Féminin	78,2	71,8	55,0	-16,8
Groupe d'âge jeune				
10-14	97,1	98,4	90,1	-8,3
15-24	83,5	79,7	68,3	-11,4
15-34	71,8	65,6	52,1	-13,5
Niveau d'instruction				
Non scolarisé	84,0	79,5	63,2	-16,3
Primaire	75,7	70,6	55,9	-14,7
Secondaire 1er cycle	59,9	61,2	45,7	-15,5
Secondaire 2nd cycle	34,2	40,3	30,1	-10,2
Supérieur	11,5	15,0	15,6	0,6
Région d'enquête				
Douala	37,1	32,0	27,0	-5,0
Yaoundé	38,3	38,5	26,5	-12,0
Adamaoua	67,1	55,2	69,0	13,8
Centre (sans Yaoundé)	55,2	69,4	31,2	-38,2
Est	79,1	67,8	52,1	-15,7
Extrême-Nord	88,1	82,8	64,6	-18,2
Littoral (sans Douala)	60,2	66,1	41,4	-24,7
Nord	82,0	79,5	72,1	-7,4
Nord-Ouest	78,0	74,8	53,6	-21,2
Ouest	75,5	74,0	35,2	-38,8
Sud	57,2	55,0	44,8	-10,2
Sud-Ouest	56,4	47,3	31,4	-15,9
Milieu de résidence				
Urbain	45,7	42,9	33,1	-9,8
Rural	78,6	74,4	58,2	-16,2
Ensemble	69,3	63,7	47,0	-16,7

Selon la région d'enquête, le taux de sous-emploi invisible a nettement régressé à l'Ouest (-38,8 points de pourcentage), au Centre sans Yaoundé (-38,2 points de pourcentage) et au Littoral sans Douala (-24,7 points de pourcentage). A Douala (-5,0 points de pourcentage), au Nord (-7,4 points de pourcentage) et au Sud (-10,2 points de pourcentage), ce taux a diminué à un rythme relativement moins soutenu. Il y a lieu de relever qu'il a plutôt augmenté dans la région de l'Adamaoua de 13,8 points de pourcentage, passant de 55,2% en 2010 à 69% en 2021.

Les conditions d'activité entre 2010 et 2021, se sont relativement plus améliorées en termes de rémunération en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, le taux de sous-emploi invisible baisse de 16,2 et de 9,8 points de pourcentage respectivement en milieu rural et urbain. Toutefois, le niveau de ce taux demeure nettement plus élevé en milieu rural qu'en urbain.

6.2.3 Evolution du taux de sous-emploi global

Le sous-emploi global synthétise trois formes de distorsions observées sur le marché du travail à savoir le sous-emploi visible, le sous-emploi invisible et le chômage.

Dans l'ensemble, le taux de sous-emploi global est passé de 70,6% en 2010 à 61,4% en 2021, soit une diminution de 9,2 points de pourcentage sur la période, traduisant ainsi une amélioration des conditions d'activité du fait surtout de l'amélioration des revenus issus de l'activité principale. L'on se rapproche ainsi progressivement de la cible fixée à moins de 50% par la SND30 en 2030. La baisse du taux de sous-emploi global est plus prononcée chez les femmes (-9,5 points de pourcentage) que chez les hommes (-8,2 points de pourcentage).

Tableau 6.7: Taux de sous-emploi global au sens du BIT (%), en 2005, 2010 et 2021, chez les personnes de 10 ans ou plus, suivant certaines caractéristiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	2005	2010	2021	Ecart 2021-2010
Sexe				
Masculin	68,3	63,7	55,5	-8,2
Féminin	83,6	78,0	68,5	-9,5
Groupe d'âge jeune				
10-14	98,6	98,9	93,1	-5,8
15-24	88,7	84,8	79,0	-5,8
15-34	78,9	73,1	67,3	-5,8
Niveau d'instruction				
Non scolarisé	88,0	82,9	72,5	-10,4
Primaire	80,6	75,2	65,7	-9,5
Secondaire 1er cycle	69,1	68,0	59,3	-8,7
Secondaire 2nd cycle	50,3	53,1	50,8	-2,3
Supérieur	35,4	44,3	49,9	5,6
Région d'enquête				
Douala	53,7	44,3	49,0	4,7
Yaoundé	53,7	56,3	49,6	-6,7
Adamaoua	79,4	63,0	79,0	16,0
Centre (sans Yaoundé)	64,6	72,8	44,0	-28,8
Est	84,3	71,7	61,8	-9,9
Extrême-Nord	91,2	86,3	74,9	-11,4
Littoral (sans Douala)	67,0	72,9	59,1	-13,8
Nord	83,7	82,3	79,5	-2,8
Nord-Ouest	84,0	78,3	70,2	-8,1
Ouest	80,8	79,5	51,1	-28,4
Sud	64,5	62,9	61,2	-1,7
Sud-Ouest	66,8	61,8	50,4	-11,4
Milieu de résidence				
Urbain	59,6	55,7	53,6	-2,1
Rural	82,9	78,8	68,3	-10,5
Ensemble	75,8	70,6	61,4	-9,2

Une amélioration des conditions d'activité est observée pour les groupes d'âge 10-14 ans (-5,8 points de pourcentage), 15-24 ans (-5,8 points de pourcentage) et 15-34 ans (-5,8 points de pourcentage), traduisant ainsi une amélioration des conditions d'activité entre 2010 et 2021.

A l'exception des actifs ayant le niveau d'instruction du supérieur (+5,6 points de pourcentage) chez qui, on enregistre une augmentation du taux de sous-emploi global entre 2010 et 2021, ce

taux est en baisse chez ceux d'un niveau d'instruction différent. La baisse est plus importante chez les personnes non scolarisées (-10,4 points de pourcentage).

Selon la région d'enquête, le taux de sous-emploi global est en augmentation seulement à Douala (+4,7 points de pourcentage) et dans l'Adamaoua (+16 points de pourcentage). Les baisses les plus importantes sont enregistrées au Centre sans Yaoundé (-28,8 points de pourcentage) et à l'Ouest (-28,4 points de pourcentage).

6.2.4 Evolution du taux de salarisation et du taux de bas salaire

Le taux de salarisation est le rapport du nombre de salariés (cadres, employés, ouvriers et manœuvres) à la population active occupée. Dans l'ensemble, ce taux a augmenté de 14,3 points de pourcentage passant de 20,3% en 2010 à 34,6% en 2021 (tableau 6.8). Cette augmentation a été plus marquée chez les hommes (+15,9 points de pourcentage) que chez les femmes (+11,3 points de pourcentage).

Suivant le niveau d'instruction, on note une hausse générale du taux de salarisation de 2010 à 2021. La hausse est plus forte pour les personnes non scolarisées (+14,4 points de pourcentage), chez celles du premier cycle du secondaire (+12,2 points de pourcentage) et chez celles du primaire (+10,9 points de pourcentage). Chez les personnes du niveau supérieur, la hausse est seulement de 0,5 point de pourcentage.

Par rapport à la région d'enquête, en dehors de la région de l'Adamaoua (-2,9 points de pourcentage) où l'on note une diminution du taux de salarisation, ce dernier a progressé dans les autres régions avec les niveaux les plus élevés enregistrés au Nord et au Centre sans Yaoundé.

Suivant le milieu de résidence, la hausse a été beaucoup plus importante en milieu rural (+13,4 points de pourcentage) qu'en milieu urbain (+7,8 points de pourcentage). Néanmoins, en 2021 le taux de salarisation demeure plus élevé en milieu urbain (49,2%) qu'en en milieu rural (22,8%).

Le taux de bas salaire¹⁸ est un indicateur du travail décent qui permet d'apprécier la qualité de l'emploi. Dans l'ensemble, ce taux a très peu varié de 2010 à 2021 passant de 34,6% à 33,9%. Chez les hommes, il a diminué de 6,5 points de pourcentage alors qu'il a progressé de 6,3 points de pourcentage chez les femmes. Ce constat traduit une amélioration de la situation salariale chez les hommes et une détérioration chez les femmes.

Chez les jeunes, la situation s'est dégradée pour les 10-14 ans (-6,0 points de pourcentage) et s'est améliorée pour les autres groupes d'âge. Selon le niveau d'instruction, la situation salariale est restée quasi stable chez les personnes de niveau supérieur et s'est améliorée chez ceux ayant un niveau d'instruction différent du supérieur. Selon la région d'enquête, l'amélioration de la situation salariale est plus importante au Centre sans Yaoundé (+19,7 points de pourcentage) et à l'Ouest (+19,4 points de pourcentage). A l'inverse, cette situation s'est dégradée uniquement au Nord, à l'Extrême-Nord et dans l'Adamaoua. Selon le milieu de résidence, une dégradation est enregistrée en milieu rural avec une hausse de 2,2 points de pourcentage contre une amélioration en milieu urbain avec une baisse de 10,7 points de pourcentage du taux de bas salaire.

¹⁸Le taux de bas salaire représente la proportion de travailleurs dont le salaire est inférieur à 2/3 du salaire médian national. Cet indicateur est calculé pour les travailleurs salariés (cadres, employés, ouvriers et manœuvres).

La part de l'emploi salarié dans le secteur informel est l'un des indicateurs supplémentaires qui permet de mesurer le travail décent. Cet indicateur est analysé ici dans le secteur informel non agricole. Dans ce secteur, la part de l'emploi salarié est en baisse de 8,7 points de pourcentage, passant de 41,3% en 2010 à 32,6% en 2021. Cette évolution témoigne d'une relative incapacité des acteurs de ce secteur à créer de l'emploi autre que de l'auto-emploi en 2021. Autrement dit, en 2021, comparativement à 2010, les actifs occupés du secteur informel non agricole sont relativement plus des promoteurs d'unité de production informelle unipersonnelle (travailleur pour compte propre) que des salariés.

La baisse de la part de l'emploi salarié dans le secteur informel non agricole concerne toutes les régions d'enquête. Des diminutions importantes sont relevées dans l'Adamaoua (-23,0 points de pourcentage) et au Sud (-16,6 points de pourcentage).

Tableau 6.8: Taux (%) de salarisation, de bas salaire et part d'emploi salarié dans le secteur informel non agricole, en 2010 et 2021, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

Caractéristique	Taux de salarisation			Taux de bas salaire (revenu horaire inférieur au 2/3 du revenu horaire médian national) chez les salariés			Part d'emploi salarié dans le secteur informel non agricole		
	2010	2021	Ecart 2021-2010	2010	2021	Ecart 2021-2010	2010	2021	Ecart 2021-2010
Sexe									
Masculin	28,6	44,5	15,9	34,5	28,0	-6,5	52,4	44,7	-7,7
Féminin	11,2	22,5	11,3	34,9	41,2	6,3	26,5	18,2	-8,3
Groupe d'âge jeune									
10-14	1,4	6,2	4,8	77,7	83,7	6,0	8,2	7,7	-0,5
15-24	16,3	28,8	12,5	64,8	55,8	-9,0	32,6	32,9	0,3
15-34	23,2	37,7	14,5	44,6	38,3	-6,3	40,5	37,2	-3,3
Niveau d'instruction									
Non scolarisé	4,7	19,1	14,4	71	49,5	-21,5	17,3	16,3	-1,0
Primaire	12,4	23,3	10,9	52,6	40,7	-11,9	29,6	26,6	-3,0
Secondaire 1 ^{er} cycle	22,4	34,6	12,2	43,8	31,9	-11,9	37,1	35,4	-1,7
Secondaire 2 nd cycle	44,7	51,7	7,0	23,5	18,5	-5,0	56,9	42,7	-14,2
Supérieur	74,1	74,4	0,3	8,5	9,0	0,5	77,3	53,8	-23,5
Région d'enquête									
Douala	42,5	46,5	4,0	25,9	15,7	-10,2	43,2	33,4	-9,8
Yaoundé	50,9	61,1	10,2	28,8	13,6	-15,2	52,3	51,6	-0,7
Adamaoua	24,9	22,0	-2,9	52,3	53,2	0,9	47,4	24,4	-23,0
Centre (sans Yaoundé)	11,7	34,7	23,0	38,8	19,1	-19,7	47,9	43,9	-4,0
Est	16,9	31,3	14,4	43,3	38,0	-5,3	43,5	38,4	-5,1
Extrême-Nord	6,1	13,2	7,1	45,9	52,1	6,2	25,4	14,0	-11,4
Littoral (sans Douala)	17,5	29,2	11,7	35,7	25,5	-10,2	37,4	31,8	-5,6
Nord	8	40,0	32,0	53,4	60,6	7,2	31,6	32,4	0,8
Nord-Ouest	14,3	31,9	17,6	47,5	37,1	-10,4	33,9	34,3	0,4
Ouest	13,2	32,3	19,1	40,2	20,8	-19,4	35	32,2	-2,8
Sud	25,4	26,5	1,1	33,5	27,8	-5,7	40,7	24,1	-16,6
Sud-Ouest	23,2	49,1	25,9	29,4	19,2	-10,2	40,3	32,1	-8,2
Milieu de résidence									
Urbain	41,4	49,2	7,8	31,1	20,4	-10,7	45,9	38,4	-7,5
Rural	9,4	22,8	13,4	42,6	44,8	2,2	32,7	22,6	-10,1
Ensemble	20,3	34,6	14,3	34,6	33,9	-0,7	41,3	32,6	-8,7

La part de l'emploi salarié dans le secteur informel non agricole a baissé quel que soit le niveau d'instruction, et bien plus encore pour les personnes ayant le niveau du supérieur (-23,5 points de pourcentage) et second cycle du secondaire (-14,2 points de pourcentage).

6.2.5 Evolution du taux d'emploi vulnérable

Le taux d'emploi vulnérable est égal à la part des travailleurs pour compte propre et des travailleurs familiaux dans l'ensemble des actifs occupés. Il mesure ce qui est considéré comme situation vulnérable dans l'emploi à savoir les statuts des travailleurs pour compte propre et des travailleurs familiaux¹⁹.

Cet indicateur renseigne sur la proportion des travailleurs étant en situation de précarité dans l'emploi et donc ne bénéficiant pas souvent des avantages sociaux ou des programmes de protection sociale. Ils sont donc plus exposés aux fluctuations de l'activité économique.

Tableau 6.9: Taux d'emploi vulnérable (%), chez les personnes de 10 ans ou plus, en 2005, 2010 et 2021, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EESI3 - Phase 1, Cameroun, 2021

	2005	2010	2021	Ecart 2021-2010
Sexe				
Masculin	66,4	63,9	50,7	-13,2
Féminin	88,6	84,1	74,3	-9,8
Groupe d'âge jeune				
10-14	96,6	97,2	87,6	-9,6
15-24	77,3	75,2	61,1	-14,1
15-34	73,1	69,2	56,3	-12,9
Niveau d'instruction				
Non scolarisé	95,1	93,6	78,7	-14,9
Primaire	82,3	80,7	72,9	-7,8
Secondaire 1 ^{er} cycle	67,5	70,2	60,3	-9,9
Secondaire 2 nd cycle	42,3	47,5	43,1	-4,4
Supérieur	14,6	17,3	21,0	3,7
Région d'enquête				
Douala	44,9	47,9	48,5	0,6
Yaoundé	38,9	38,2	34,2	-4,0
Adamaoua	79,1	70,5	73,9	3,4
Centre (sans Yaoundé)	76,8	86	62,4	-23,6
Est	85,8	78,7	66,0	-12,7
Extrême-Nord	94,9	92,2	84,3	-7,9
Littoral (sans Douala)	76,6	77,3	67,6	-9,7
Nord	90,7	89,9	57,3	-32,6
Nord-Ouest	73,7	77,3	58,5	-18,8
Ouest	84,4	83,0	63,5	-19,5
Sud	73,1	70,0	70,8	0,8
Sud-Ouest	64,1	59,2	42,7	-16,5
Milieu de résidence				
Urbain	50,9	49,0	45,2	-3,8
Rural	87,7	86,3	74,4	-11,9
Ensemble	77,3	73,6	61,4	-12,2

On observe globalement une tendance à la baisse du taux d'emploi vulnérable depuis 2005. Dans l'ensemble, il a baissé de 12,2 points de pourcentage entre 2010 et 2021, traduisant ainsi une amélioration des conditions d'activité sur la période ou mieux, la réduction du phénomène des travailleurs familiaux non rémunérés.

¹⁹ Guide sur les nouveaux indicateurs d'emploi des OMD, BIT, 2009.

Le recul du taux d'emploi vulnérable est plus important chez les hommes (-13,2 points de pourcentage) que chez les femmes (-9,8 points de pourcentage). Toutefois, ce taux reste plus élevé chez les femmes que chez les hommes en 2021.

Suivant le groupe d'âge jeune, il est nettement en recul chez les 10-14 ans (-9,6 points de pourcentage) que chez les 15-24 ans (-14,1 points de pourcentage) et les 15-34 ans (-12,9 points de pourcentage).

Il convient de noter que le taux d'emploi vulnérable a plutôt augmenté pour les actifs occupés de niveau supérieur (3,7 points de pourcentage) contrairement à ceux qui ont un autre niveau d'instruction.

Suivant la région d'enquête, l'on note quelques disparités. Les régions d'enquête du Nord (-32,6 points de pourcentage), de l'Extrême-Nord (-7,9 points de pourcentage), du Centre sans Yaoundé (-23,6 points de pourcentage), de l'Est (-12,7 points de pourcentage) et de l'Ouest (-19,5 points de pourcentage) ont enregistré les baisses les plus importantes du taux d'emploi vulnérable de 2010 à 2021. Par contre, ce taux a augmenté dans la région de l'Adamaoua (3,4 points de pourcentage) et dans une moindre mesure dans la ville de Douala (0,6 points de pourcentage). Selon le milieu de résidence, ce taux est fortement en baisse en milieu rural (-11,6 points de pourcentage) qu'en milieu urbain (-3,8 points de pourcentage).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

1. Conclusion

La troisième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI3), dont la collecte de données a eu lieu en 2021, a pour objectif d'estimer les indicateurs du marché du travail aussi bien selon la nouvelle approche, issue des résolutions de la 19^{ème} CIST sur la main-d'œuvre, que selon l'ancienne approche émanant des résolutions de la 13^{ème} CIST sur la population active. La mise à disposition de ces indicateurs devrait permettre de disposer d'une part, des indicateurs pour le suivi-évaluation du marché du travail notamment ceux relatifs à l'emploi dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030; et d'autre part, des valeurs permettant l'évaluation des politiques et programmes se rapportant à l'emploi sur la période du DSCE (2010-2020).

Cette conclusion est faite sur la base des valeurs des indicateurs suivant la nouvelle approche (19^{ème} CIST) et présentés aux chapitres 3, 4 et 5. Les indicateurs obtenus suivant l'ancienne approche (13^{ème} CIST) sont présentés au chapitre 6. Il n'est pas conseillé de comparer les valeurs des indicateurs issues de ces deux approches.

Les résultats de l'enquête montrent que 50,8% de la population de 14 ans ou plus est en emploi. Les hommes sont relativement plus insérés sur le marché du travail comparativement aux femmes. La majorité des personnes en emploi exercent dans le secteur informel (86,6%) notamment dans l'informel agricole, traduisant ainsi les difficultés d'accès à un emploi décent pour tous. Selon le secteur d'activité, l'économie se caractérise par une prédominance des emplois du secteur primaire, et surtout en milieu rural, et des emplois du secteur tertiaire notamment en milieu urbain. Un tel résultat justifie la volonté du Gouvernement de créer des emplois industriels à travers l'un des objectifs de la SND30.

L'enquête a pu montrer également que le chômage, qui est un facteur de la sous-utilisation de la main d'œuvre, est un phénomène marginal dans l'ensemble et fortement caractéristique du milieu urbain, des personnes ayant des niveaux d'instruction élevées et des femmes. Cette distorsion observée sur le marché du travail n'est pas influencée par le statut migratoire des personnes. La durée moyenne du chômage est d'un peu moins de trois ans et environ six chômeurs sur dix ont mis plus d'un an au chômage. Cette durée au chômage est plus élevée chez les primo-demandeurs.

Les chômeurs désirent en moyenne, après révision des prétentions salariales, un salaire minimum de 188 625 FCFA par mois (soit 218 380 FCFA chez les hommes et 163 631 FCFA chez les femmes), ce qui représente plus du quintuple du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) en vigueur au Cameroun et fixé à 36 270 FCFA par mois.

Les chercheurs d'emploi semblent comprendre l'importance de se tourner vers les canaux formels de recherche d'emploi (journaux, radio, affiches, etc.) pour accéder à un emploi et ceci au détriment des relations personnelles qui étaient privilégiées par le passé.

La sous-utilisation de la main-d'œuvre qui synthétise toutes les formes de distorsions sur le marché du travail est un problème général à toutes les régions d'enquête avec un accent particulier dans les villes de Yaoundé et de Douala. Par ailleurs, sa composante relative au sous-emploi lié au temps de travail, qui contribue en très grande partie à la sous-utilisation de la main-d'œuvre, est surtout répandue en milieu urbain, chez les femmes et chez les personnes de niveau d'instruction du supérieur. Ce dernier résultat met simplement en relief le problème de

l'oisiveté de la main d'œuvre au sein de l'économie camerounaise qu'il conviendrait d'examiner de manière approfondie.

La formation professionnelle qui prédestine à une meilleure insertion sur le marché du travail est faible et reste dominée par la formation sur le tas comme en 2005 et 2010.

2. Recommandations

Sur la base des résultats relevés dans le présent rapport, les recommandations ci-après sont formulées à l'endroit du Gouvernement et de ses partenaires au développement :

- Identifier les filières de formation non saturées ;
- Continuer la promotion de la PME ou de la TPE ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la politique d'industrialisation telle que énoncée dans la SND30 ;
- Poursuivre la mise en œuvre des réformes pour faciliter la migration des personnes en emploi dans le secteur informel vers le secteur formel ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la politique de substitution des importations par les exportations telle que énoncée dans la SND30 ;
- Eliminer la reproduction sociale pour les personnes dont les parents étaient non scolarisés.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bureau International du Travail. (Genève, janvier-février 2013). Rapport soumis aux fins de discussion à la réunion d'experts des statistiques du travail sur le développement des statistiques de l'emploi et du chômage. <https://www.ilo.org>

Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. (2020). Stratégie Nationale de Développement 2020-2030. www.minepat.gov.cm

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. (Octobre 2017). Politique Nationale de l'Emploi. www.minefop.gov.cm

Institut National de la Statistique (2010). Rapport Principal de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel au Cameroun, Phase 1. www.ins-cameroun.cm

Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale. (1992). Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail. www.mintss.gov.cm

ANNEXES

Annexe 1: Plan de sondage

A.1.1 Introduction

Les principales caractéristiques du plan de sondage sont décrites dans cette section. Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage utilisée, l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. La troisième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI3) fait suite aux deux précédentes enquêtes du même genre, réalisées respectivement en 2005 et 2010. Elle vise un échantillon national d'environ 10 788 ménages ordinaires. Toutes les personnes de 10 ans ou plus vivant habituellement dans les ménages sélectionnés, ou présentes la nuit précédant l'interview étaient éligibles pour être enquêtées. L'EESI3 est une enquête nationale par sondage conçue pour fournir des informations sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun.

Une approche d'échantillonnage en grappes stratifiée à deux degrés a été utilisée pour la sélection de l'échantillon de l'enquête.

A.1.2 Base de sondage

La base de sondage retenue pour l'EESI3 est la base de toutes les Zones de Dénombrement (ZD) issues des travaux cartographiques du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4) réalisés en 2017 par le BUCREP. La base de sondage comprend 21 826 ZD non vides et des informations sur leur identifiant, leur milieu de résidence (urbain ou rural) et leur taille en ménages. Au Cameroun, il y a 10 régions administratives, 58 départements et 360 arrondissements. Les villes de Yaoundé et Douala font partie, respectivement, de la région du Centre et de la région du Littoral.

Chaque arrondissement est subdivisé en ZD urbaines, semi-urbaines et rurales. Une ZD peut être constituée d'une localité ou de plusieurs localités, d'un village ou quartier ou de plusieurs villages ou quartiers, ou encore d'un bloc ou de plusieurs blocs d'un même quartier ou village. Chaque ZD a une carte définissant ses limites, avec des informations d'identification et une mesure de la taille, qui correspond au nombre de ménages résidentiels énumérés lors des travaux cartographiques du RGPH4 de 2017.

A.1.3 Domaines d'étude

Le Cameroun compte 10 régions administratives, 58 départements et 360 arrondissements. Yaoundé et Douala sont les deux plus grandes villes du pays. L'échantillon est stratifié de façon à fournir une représentation adéquate des milieux urbain et rural ainsi que des douze régions d'enquête, correspondant aux dix régions administratives et aux villes de Yaoundé et Douala, pour lesquelles on dispose d'une estimation pour tous les indicateurs. Etant donné que les villes de Yaoundé et de Douala constituent deux domaines d'études indépendants, les résultats concernant la région du Centre excluent la ville de Yaoundé et ceux de la région du Littoral excluent la ville de Douala.

Les résultats de l'enquête seront présentés pour le Cameroun, pour le milieu urbain et le milieu rural séparément, pour les douze régions d'enquête.

A.1.4 Taille et répartition de l'échantillon

L'échantillonnage a utilisé une procédure en deux étapes qui consiste d'abord à échantillonner les ZD, puis les ménages au sein des ZD sélectionnées. Pour déterminer la taille globale de l'échantillon, les facteurs les plus importants ont été d'équilibrer l'exigence d'estimation des quatre principaux indicateurs pour caractériser la sous-utilisation de la main-d'œuvre avec une précision acceptable au niveau national et des 12 domaines d'études avec l'exigence d'estimer les principaux indicateurs sur les Unités de Production Informelles (UPI) au niveau national et par branche/secteur d'activité.

A.1.4.1 Taille de l'échantillon

La taille globale de l'échantillon a été déterminée par le nombre minimum de personnes de 10 ans ou plus nécessaires pour obtenir les principaux objectifs de conception suivants :

- Les estimations calculées au niveau national doivent avoir un intervalle de confiance à 95% avec une marge d'erreur de 2 points de pourcentage ou moins pour les estimations du taux de chômage, du taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, du taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle, et de la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre et une erreur relative standard $\leq 6\%$;
- Les estimations calculées au niveau des domaines doivent avoir un intervalle de confiance à 95% avec une marge d'erreur de 6 points de pourcentage ou moins pour les estimations du taux de chômage, du taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, du taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle et de la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre et une erreur relative standard $\leq 33\%$;
- Une moyenne de 12 ménages sélectionnés par ZD.
Elle est également basée sur le nombre de cas d'UPI nécessaires pour les estimations des principaux indicateurs relatifs aux UPI au niveau national et par branche/secteur d'activité avec une erreur relative standard de 20% ou moins.

En utilisant un DEFF (design effect) global de 3,25 (associé à une allocation par strate et à une corrélation supposée intra-grappe de 0,05 pour les principaux indicateurs), nous estimons que les 882 ZD échantillonées avec environ 10 788 ménages échantillonés produiront environ 10 520 ménages répondants avec 30 364 personnes de 10 ans ou plus acceptant de participer à l'interview individuel et 5 805 UPI acceptant de participer à l'interview des UPI, ce qui sera suffisant pour obtenir les estimations avec les précisions souhaitées. Les nombres estimés ci-dessus tiennent compte des ajustements pour tenir compte des logements vacants et de la non-réponse, du nombre de personnes de 10 ans ou plus par ménage, de la non-réponse individuelle, du nombre moyen d'UPI par ménage et de la non réponse des UPI.

Les estimations pour le plan d'échantillonnage proposé ont été réalisées selon un processus itératif afin de déterminer la taille globale de l'échantillon et son allocation pour répondre aux objectifs de l'enquête.

A.1.4.2 Allocation de l'échantillon

Les domaines géographiques de l'étude pour lesquels des estimations indépendantes des principaux indicateurs de la main d'œuvre sont souhaitées sont : Douala, Yaoundé, Adamaua, Centre (sans Yaoundé), Est, Extrême-Nord, Littoral (sans Douala), Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud et Sud-Ouest.

Le nombre minimum de ZD pour chaque domaine a été déterminé en estimant le nombre minimum de répondants nécessaires (en prenant en compte les taux de réponse des enquêtes précédentes) pour fournir des estimations sous-nationales des principaux indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre avec un intervalle de confiance à 95% de +/- 6% ou moins et un erreur standard relative ne dépassant pas 33%.

La répartition de l'échantillon est également affectée par la nécessité de réaliser une erreur relative de 6% ou moins pour les estimations au niveau national des principaux indicateurs du marché de travail. Le plus petit échantillon qui satisferait à cette exigence est réparti proportionnellement à la taille de la population dans chaque domaine entre le milieu urbain, semi-urbain et rural. La répartition finale de l'échantillon est le produit combiné de la taille de l'échantillon requise pour les principaux indicateurs du marché de travail au niveau national et des domaines. Afin de mieux saisir la diversité des emplois que l'on pressent être plus importante en milieu urbain, les grandes villes, notamment celle de Douala, sont suréchantillonnées.

Les tableaux suivants présentent la répartition des ZD, des ménages et nombre d'UPI attendus par strates et selon les domaines d'étude.

Tableau A.1: Allocation de l'échantillon des ZD et de l'échantillon des ménages par domaine et par strate de résidence

Région d'enquête	Nombre de ménages				Nombre de ZD			
	Urbain	Semi-urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Semi-urbain	Rural	Ensemble
Adamaoua	204	108	312	624	17	9	26	52
Centre sans Yaoundé	144	156	432	732	12	13	36	61
Douala	1 414	///	///	1 414	101	///	///	101
Est	168	98	336	602	14	8	28	50
Extrême-Nord	276	144	756	1 176	23	12	63	98
Littoral sans Douala	264	180	168	612	22	15	14	51
Nord	288	84	516	888	24	7	43	74
Nord-Ouest	324	156	468	948	27	13	39	79
Ouest	420	132	492	1 044	35	11	41	87
Sud	192	72	312	576	16	6	26	48
Sud-Ouest	432	84	432	948	36	7	36	79
Yaoundé	1 224	///	///	1 224	102	///	///	102
Ensemble	5 350	1 214	4 224	10 788	429	101	352	882

Tableau A.2: Allocation de l'échantillon des ZD et de l'échantillon des ménages par domaine et par strate de résidence

Allocation de l'échantillon des ZD et de l'échantillon des ménages par domaine et par strate de résidence								
Région d'enquête	Nombre de personnes de 10 ans ou plus attendus				Nombre d'UPI attendus			
	Urbain	Semi-urbain	Rural	Total	Urbain	Semi-urbain	Rural	Total
Adamaoua	561	301	928	1790	129	61	134	324
Centre sans Yaoundé	395	433	1284	2112	91	88	185	364
Douala	3 876	///	///	3876	892	///	///	892
Est	461	273	996	1730	106	56	144	306
Extrême-Nord	758	400	2244	3402	174	81	323	578
Littoral*	724	501	500	1725	166	102	72	340
Nord	790	234	1532	2556	182	48	221	451
Nord-Ouest	890	433	1388	2711	205	88	200	493
Ouest	1153	366	1460	2979	265	74	210	549
Sud	526	200	928	1654	121	41	134	296
Sud-Ouest	1184	234	1284	2702	272	48	185	505
Yaoundé	3 356	///	///	3356	772	///	///	772
Total	14 674	3 375	12 544	30 593	3375	687	1808	5870

A.1.5 Procédure de tirage de l'échantillon

Un sondage aréolaire stratifié et à 2 degrés a été mise en œuvre.

A.1.5.1 Tirage au premier degré

Un échantillon stratifié de 882 a été sélectionné à partir de la base de sondage finale des ZD conformément à la répartition de l'échantillon indiquée dans le tableau A.1. L'unité primaire de sondage est la ZD telle que définie pour le RGPH4. Chaque domaine a été séparé en strates urbaines (grandes villes, d'au moins 50 000 habitants), semi-urbaines (petites villes, de 10 000 à moins de 50 000 habitants) et rurales (petites agglomérations de moins de 10 000 habitants) pour former les strates d'échantillonnage. Yaoundé et Douala comme domaines spécifiques n'ont que de strates urbaines et correspondent respectivement aux départements du Mfoundi et du Wouri. Au total, 32 strates d'échantillonnage ont été constituées comprenant les deux villes de Yaoundé et Douala plus les autres zones urbaines, semi-urbaines et rurales des 10 régions administratives du Cameroun. L'échantillon été tiré indépendamment dans chaque strate avec une allocation spécifique donnée dans le tableau A.1. Dans chaque strate, les ZD échantillons ont été sélectionnées systématiquement et avec des probabilités proportionnelles à leur taille; la taille d'une ZD ou mesure de la taille (MT) est définie par le nombre de ménages qu'elle contenait au moment des travaux cartographiques du RGPH4 de 2017.

Dans chaque strate, les ZD de la base de sondage ont été triées par département, par arrondissement à l'intérieur de chaque département, et enfin par le code de la ZD au sein de chaque arrondissement. Ce tri des ZD avant la sélection de l'échantillon induit une stratification géographique implicite. Pour sélectionner l'échantillon d'une strate particulière, la MT cumulative a été déterminée pour chaque ZD dans la liste ordonnée des ZD, et les sélections de ZD échantillons ont été faites en utilisant un intervalle d'échantillonnage égal à la MT totale des ZD de la strate divisée par le nombre de ZD à sélectionner et un point de départ aléatoire. L'échantillon résultant a la propriété que la probabilité de sélectionner une ZD dans une strate particulière est proportionnelle à la MT de la ZD dans ladite strate.

A.1.5.2 Tirage au second degré

Après la sélection des ZD au premier degré, les documents cartographiques et les listes de ménages de chaque ZD sélectionnée ont été mis à jour pendant l'opération de cartographie et de dénombrement des ménages. La liste mise à jour des ménages a servi de base de sondage pour la sélection des ménages au deuxième degré. Un ménage étant défini comme une personne ou un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant sous un même toit (maison, concession, etc.) et prenant généralement leur repas ensemble, mettant tout ou une partie de leur revenu en commun pour faire face à leurs besoins, et reconnaissant l'autorité d'une personne parmi elles appelée chef de ménage. Tous les ménages qui se trouvent dans la ZD échantillonnée sont éligibles pour participer à l'étude.

La sélection des ménages pour l'EESI a comporté les étapes suivantes : (1) énumérer tous les logements / ménages dans les ZD échantillonnées ; (2) attribuer des codes d'éligibilité aux registres du logement / du ménage énumérés ; (3) sélectionner les échantillons de logements / ménages ; et (4) sélectionner un sous-échantillon de ménages pour la collecte de données du module GPS.

Afin de maintenir des charges de travail homogènes dans les ZD sélectionnées pour la collecte de données, une taille d'échantillon fixe de 14 ménages par ZD à Douala et de 12 par ZD dans les autres strates a été retenue pour l'EESI3. Sur la base d'un taux d'occupation supposé de 95,5%, les tailles d'échantillon retenues devraient générer environ 13 ménages par ZD à Douala et 12 ménages par ZD dans les autres strates. Une telle conception produit des échantillons auto-pondérés (à probabilité égale) de ménages dans chaque strate d'échantillonnage uniquement si le nombre de ménages répertoriés pour les ZD de la strate est proportionnel aux mesures de taille (MT) correspondantes utilisées pour la sélection des ZD. Cependant, étant donné que la MT utilisée pour la sélection des ZD était basée sur un comptage rapide des ménages lors des travaux cartographiques du RGPH4 de 2017 en prélude au recensement proprement dit, il existait des différences notables entre la MT et le nombre réel de ménages trouvé pendant l'opération de cartographie et de dénombrement des ménages pour plusieurs des ZD échantillonnées. Par conséquent, la conception à taille fixe d'échantillon par ZD proposée à l'origine pour l'EESI3 aurait entraîné des effets de conception extrêmement importants en raison d'une pondération inégale au sein des strates. Pour réduire l'impact de la pondération inégale sur la précision de l'échantillonnage, les tailles moyennes d'échantillons retenues de 14 (dans les ZD de Douala) ou de 12 (dans les ZD des autres strates) ont été doublées, triplées ou quadruplées, en fonction de l'ampleur de la différence entre le nombre réel de ménages trouvé et la MT. Pour compenser l'augmentation de la taille de l'échantillon, le nombre de ménages à échantillonner à partir des ZD restantes a été réduit en conséquence. La taille des échantillons de ZD a été multipliée par 1,25 dans 19 ZD, par 1,5 dans 21 ZD, doublée dans 88 ZD, triplée dans 16 ZD, quadruplée dans 2 ZD et quintuplée dans 1 ZD, et les effets de conception résultants ont été inférieurs à 1,25 pour toutes les strates et non supérieurs à 1,10 pour 27 strates sur 32.

Les ménages sélectionnés ont été visités et aucun remplacement ni changement des ménages sélectionnés n'a été autorisé. Le nombre de ménages attendu vacants et non répondants par refus ou par absence, est déjà pris en compte dans le plan de sondage en augmentant le nombre de ménages enquêtés dans chaque strate. Pendant l'opération de cartographie et de dénombrement, les coordonnées GPS de tous les ménages ont été collectées et utilisées pendant l'enquête pour localiser les ménages sélectionnés.

A l'intérieur des ménages sélectionnés, toutes les personnes âgées de 10 ans ou plus étaient éligibles pour l'enquête individuelle sur la main d'œuvre et toutes les unités de production informelles identifiées étaient éligibles pour l'enquête sur le secteur informel.

A.1.5.3 Tirage des individus pour le module GPS

La sélection des participants pour le module GPS de l'EESI3 a comporté les étapes suivantes : (1) établissement d'une liste de toutes les personnes reconnues comme résidants dans le ménage ou ayant passé la nuit dans le ménage la nuit précédant la collecte de données ; (2) identification des personnes éligibles pour la collecte de données du module GPS (personnes de 18 ans ou plus) ; et (3) sélection avec un sondage aléatoire simple d'une personne répondant aux critères d'âge et de résidence de l'étude.

A.1.6 Pondération

A.1.6.1 Aperçu

En général, l'objectif de la pondération des données d'enquête à partir d'un plan de sondage complexe consiste à (1) compenser les probabilités variables de sélection, (2) comptabiliser les taux de non-réponse différentiels au sein de sous-ensembles pertinents de l'échantillon, et (3) corriger les risques de sous-couvertures potentielles de certains groupes de population. La pondération est réalisée en attribuant un poids d'échantillonnage approprié à chaque unité échantillonnée ayant répondu (par exemple, un ménage ou une personne), et en utilisant ce poids pour calculer des estimations pondérées à partir de l'échantillon. La composante critique du poids d'échantillonnage est le poids de base, défini comme étant l'inverse de la probabilité d'inclure un ménage ou une personne dans l'échantillon. Les poids de base sont utilisés pour extrapoler les réponses des unités échantillonnées au niveau de la population et sont généralement non biaisés (ou cohérents) s'il n'existe pas de non-réponse ou de non-couverture dans l'échantillon. En cas de non-réponse ou de non-couverture dans l'enquête, des ajustements de pondération sont appliqués aux poids de base pour compenser ces deux types d'omissions de l'échantillon.

La non-réponse est inévitable dans presque toutes les enquêtes sur les populations humaines. Dans le cadre de l'EESI3, la non-réponse peut survenir à différentes étapes de la collecte de données, par exemple, 1) avant l'établissement de la liste des membres du ménage, 2) après l'établissement de la liste des membres de ménages et l'identification des personnes éligibles, mais avant la fin de l'entretien individuel et (3) après l'interview, mais avant la collecte des données sur les UPI.

La sous-couverture survient lorsque certains membres de la population de l'enquête n'ont aucune chance d'être sélectionnés pour l'échantillon. Par exemple, une sous-couverture peut survenir si les opérations sur le terrain ne parviennent pas à énumérer tous les ménages au cours du processus de dénombrement et de cartographie, ou si certains membres du ménage sont omis de la liste des ménages ou encore si certaines ZD ne sont pas incluses dans la base de sondage. Pour compenser ces omissions, les procédures de post-stratification sont utilisées pour ajuster les estimations pondérées de l'enquête afin de les faire concorder avec les projections démographiques disponibles.

A.1.6.1 Méthode

La méthode de pondération globale dans le cadre de l'EESI3 comprend plusieurs étapes. Les méthodes et les résultats de chacune des étapes ci-dessous sont décrits en détail dans le document de méthodologie de l'EESI3.

Vérifications initiales : Les contrôles des fichiers de données sont effectués dans le cadre de l'enquête et de la qualité des données, et les probabilités de sélection des UPE et des ménages sont calculées et vérifiées.

Création d'échantillons répétés avec la méthode jackknife: Les variables nécessaires pour la création des répliques jackknife pour l'estimation de la variance sont établies à ce stade. Cette étape peut être mise en œuvre immédiatement après la sélection de l'échantillon de l'UPE. Toutes les étapes de pondération suivantes décrites ci-dessous sont appliquées à l'échantillon complet et à chacune des répliques de jackknife.

Calcul des poids de base des UPE : Le processus de pondération commence par le calcul et la vérification des pondérations de base des unités primaires d'échantillonnage (UPE) comme étant l'inverse des probabilités de sélection globales des UPE.

Calcul du poids des ménages : La prochaine étape consiste à calculer le poids des ménages. Les poids de base des ménages sont calculés de la manière suivante : les poids de l'UPE multipliés par l'inverse des probabilités de sélection des ménages à l'intérieur de l'UPE. Les poids de base des ménages sont d'abord ajustés pour tenir compte des unités de logement pour lesquelles il a été impossible de déterminer si l'unité de logement est effectivement un ménage, puis les poids des ménages répondants ont été ajustés pour prendre en compte les ménages non-répondants. Cet ajustement est effectué sur la base de l'évaluation environnementale dans laquelle se trouvent les ménages et le poids résultant est le poids final du ménage.

Calcul du poids des entretiens au niveau individuel : Une fois que les poids des ménages sont déterminés, ils sont utilisés pour calculer les poids de base individuels. Les poids de base individuels sont ensuite ajustés pour la non-réponse parmi les individus éligibles, avec un ajustement final pour les poids individuels afin de compenser le sous-dénombrement dans le processus d'échantillonnage en post-stratifiant (c.-à-d., Pondérant) avec les projections démographiques de 2017.

Calcul du poids du module GPS : Les poids individuels ajustés en fonction de la non-réponse sont à leur tour les poids initiaux pour l'échantillon de données du module GPS, avec un ajustement supplémentaire pour la non-réponse au module GPS et un ajustement final post-stratification pour compenser la sous-couverture.

Application des ajustements de pondération aux répliques jackknife : Tous les processus d'ajustement sont appliqués à l'échantillon complet et aux échantillons répliqués afin que l'ensemble final de pondération d'échantillon complet et de réplication puisse être utilisé pour une estimation de la variance tenant compte du plan de sondage complexe et de chaque étape du processus de pondération.

Les probabilités de sélection ont été calculées séparément pour chaque degré d'échantillonnage et pour chaque unité d'échantillonnage. Nous utilisons la notation suivante :

P_{1hi} : probabilité de sélection au premier degré de la grappe i dans la strate h

P_{2hij} : probabilité de sélection au second degré du ménage j dans la grappe i

a_h : nombre de grappes sélectionnées dans la strate h

M_{hi} : mesure de la taille de la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h (c'est-à-dire le nombre de ménages de la ZD issu de base de sondage)

$\Sigma_i M_{hi}$: mesure totale de la taille toutes les grappes de la strate h

La probabilité de sélection de la grappe i dans l'échantillon est calculée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h M_{hi}}{\sum M_{hi}} \times b_{hi}$$

Où b_{hi} est le rapport entre le nombre estimé de ménages du segment sélectionné et le nombre total estimé de ménages dans la ZD i de la strate h si la ZD est segmentée lors de l'opération de cartographie et de dénombrement ; dans le cas contraire $b_{hi} = 1$.

Soit P_{hij} la probabilité de sélection du ménage j de la grappe i de la strate h . La probabilité de sélection globale du ménage j dans la grappe i de la strate h est le produit des probabilités de sélection aux deux étapes de l'échantillonnage :

$$P_{hij} = P_{1hi} P_{2hij}$$

Étant donné que l'échantillon de ménage est conçu pour être un échantillon à probabilité égale dans chaque strate, $P_{hij} = P_h$, où la valeur P_h est déterminée pour produire la taille d'échantillon souhaitée dans la strate h . Ainsi, la fraction d'échantillonnage, f_{hi} , à utiliser pour sélectionner les ménages de la grappe hi est donnée par $f_{hi} = P_h / P_{1hi}$. Cette fraction est appliquée à la liste des ménages obtenue à partir de l'opération de cartographie et dénombrement pour une grappe donnée. Soit L_{hi} le nombre de ménages trouvé pendant de l'opération de cartographie et dénombrement dans la grappe i de la strate h . En moyenne, le nombre de ménages à sélectionner dans la grappe sera d'environ 14 à Douala et 12 dans les autres domaines, mais ce nombre peut varier d'une grappe à l'autre en fonction de la proximité entre L_{hi} et M_{hi} , la mesure de la taille utilisée pour sélectionner la grappe.

En raison de la répartition non proportionnelle de l'échantillon dans les différentes strates, des poids d'échantillonnage seront nécessaires pour compenser toute analyse de l'échantillon au niveau national. Le poids de sondage, w_{hij} , pour le ménage j de la grappe i dans la strate h est l'inverse de sa probabilité de sélection :

$$w_{hij} = 1 / P_{hij} .$$

Le poids de sondage du ménage, w_{hij} , est appelé « poids de base » du ménage car il peut être utilisé pour obtenir des estimations non biaisées des caractéristiques des ménages dans la population en l'absence de non-réponse et du défaut de couverture de l'enquête. En général, le poids de base du ménage est également le poids de base au niveau de la personne pour les personnes de 10 ans et plus échantillonées, car toutes les personnes de 15 ans et plus du ménage échantonné sont incluses dans l'étude ; c'est-à-dire que k th personne âgée de 10 ou plus du ménage j dans la grappe i de la strate h , le poids de base au niveau de la personne est :

$$w_{hijk}^{10+} = w_{hij} = 1 / P_{hij} .$$

A.1.7 Estimation des paramètres de la population

Les estimations des indicateurs de l'EESI3 sont des proportions, des ratios (moyennes) ou des totaux. Le processus d'estimation consiste à multiplier la valeur déclarée d'un élément de l'enquête ou de la variable dérivée y_{hij} pour le j th répondant (ménage ou individu) dans la grappe i de la strate h par le poids final (c'est à dire le poids ajusté de la non réponse) correspondant w_{hij}^F et faire

la somme de tous les produits. Ainsi, pour le total de la population Y , l'estimation pondérée est donnée par :

$$\hat{Y} = \sum_h \sum_i \sum_j w_{hij}^F Y_{hij}$$

Pour un ratio de population de la forme $R = Y / X$, les estimations pondérées correspondantes pour Y et X sont calculées, puis le ratio estimé est calculé comme suit

$$\hat{R} = \hat{Y} / \hat{X}$$

A.1.8 Estimation des erreurs de sondage

Les estimations tirées d'une enquête par sondage sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage et à des erreurs non dues à l'échantillonnage. Les erreurs d'échantillonnage sont généralement contrôlées par le plan de sondage et peuvent être estimées à partir de l'échantillon, alors que les derniers ne sont pas faciles à contrôler, car ils proviennent de diverses sources autres que l'échantillonnage et sont le résultat de problèmes survenus lors de la collecte et le traitement des données, tels que l'impossibilité de localiser et d'interviewer le bon ménage, les incompréhensions de l'intervieweur ou du répondant, ainsi que des erreurs de saisie de données. Bien qu'elles ne soient pas directement mesurables à partir des résultats de l'enquête, des mesures de contrôle de la qualité conçues pour minimiser les erreurs non dues à l'échantillonnage ont été mises en place et décrites dans les procédures opérationnelles standards de l'enquête.

L'estimation des erreurs d'échantillonnage devra tenir compte des caractéristiques complexes du plan de sondage telles que la stratification, la mise en grappes et les probabilités variables de sélection.

Deux méthodes générales peuvent être utilisées pour estimer les erreurs d'échantillonnage des estimations basées sur l'EESI3 : la réplication jackknife et les méthodes de la série de Taylor. La méthode d'estimation de la variance par réplication jackknife est une méthode largement utilisée pour produire des estimations de la variance à l'aide des données d'une enquête complexe. Cette méthode peut correctement tenir compte de la stratification, la mise en grappe et de la pondération de l'échantillon, y compris les ajustements de pondération de la non-réponse et de la poststratification utilisés dans le plan d'échantillonnage complexe de l'EESI3. La série de Taylor est une autre méthode largement utilisée qui utilise des approximations linéaires pour calculer la variance d'une estimation dérivée d'un échantillon.

Afin de mettre en œuvre l'une ou l'autre méthode, certaines variables nécessaires à l'estimation de la variance doivent être incluses dans les fichiers de données pondérées. Dans le cas d'une réplication jackknife, les variables requises sont une série de poids correspondant à chacune des répliques jackknife. Dans le cas de la méthode des séries de Taylor, les variables requises sont des variables qui indiquent la « strate de la variance » et l'« unité de la variance » auxquelles appartient chaque répondant échantillonné.

A.1.8.1 RéPLICATION jackknife

Pour permettre le calcul des estimations de la variance à partir des données d'enquête, une série de poids, appelés poids de rééchantillonnage jackknife, est jointe à chaque observation du fichier de données, ainsi que le poids final global correspondant de l'échantillon. Le calcul des poids de rééchantillonnage nécessite d'abord la construction d'un ensemble de sous-échantillons de l'échantillon global appelés « réPLICATION de jackknife ». Étant donné que ces réPLICATIONS ne dépendent que des UPE sélectionnées, elles ont été créées immédiatement après la sélection des UPE.

Comme décrit dans la section A.1.5, les UPE ont été sélectionnées systématiquement à partir d'une liste d'UPE qui avaient été classées dans chaque strate par département, arrondissement dans le département, et enfin par code ZD dans l'arrondissement. Pour tenir compte des avantages de la stratification implicite sur la précision, les UPE échantillonées dans chaque région ont été appariées dans l'ordre systématique dans lequel elles ont été sélectionnées, en traitant chaque paire comme une strate d'estimation de la variance. Lorsqu'il y avait un nombre impair d'UPE échantillonées dans une région, l'une des strates d'estimation de la variance a été définie pour contenir trois UPE échantillonées. Afin de refléter pleinement le plan d'échantillonnage, la formation des

Afin de refléter pleinement le plan d'échantillonnage, la formation des strates d'estimation de la variance a été appliquée à l'ensemble des 882 UPE échantillonées, y compris les UPE qui n'ont pas fait l'objet de la collecte des données.

Pour l'EESI3, 433 strates d'estimation de la variance ont été créées. Une réPLICATION de jackknife a ensuite été formée en supprimant au hasard une UPE d'une strate d'estimation de la variance particulière k , par exemple, et en conservant toutes les UPE dans les strates d'estimation de la variance restantes. Pour une strate d'estimation de la variance composée d'une paire d'UPE, le poids de l'UPE retenue dans la strate d'estimation de la variance k a été doublé. Pour une strate d'estimation de la variance composée de trois UPE, le poids des deux UPE retenues dans la strate d'estimation de la variance a été multiplié par 1,5. Ce processus a été répété pour toutes les strates d'estimation de la variance $r = 1, 2, \dots, 433$, ce qui a donné un total de 433 réPLICATIONS de jackknife. Le tableau A.3 résume le nombre de répliques jackknife qui ont été créées pour l'estimation de la variance.

Tableau A.3: Nombre d'UPE et de strates d'estimation de la variance construites pour l'estimation de la variance

Code Strate	Nom strate	Nombre de ZD	Nombre de strates de variance composées de paires	Nombre de strates de variance constituées de triplets	Nombre de replications de jackknife
1	ADAMAOUA_Rural	26	13	0	13
2	ADAMAOUA_Semi-Urbain	9	3	1	4
3	ADAMAOUA_Urbain	17	7	1	8
4	CENTRE_Rural	36	18	0	18
5	CENTRE_Semi-Urbain	13	5	1	6
6	CENTRE_Urbain	12	6	0	6
7	DOUALA_Urbain	101	49	1	50
8	EST_Rural	28	14	0	14
9	EST_Semi-Urbain	8	4	0	4
10	EST_Urbain	14	7	0	7
11	EXTREME-NORD_Rural	63	30	1	31
12	EXTREME-NORD_Semi-Urbain	12	6	0	6
13	EXTREME-NORD_Urbain	23	10	1	11
14	LITTORAL_Rural	14	7	0	7
15	LITTORAL_Semi_Urbain	15	6	1	7
16	LITTORAL_Urbain	22	11	0	11
17	NORD_Rural	43	20	1	21
18	NORD_Semi-Urbain	7	2	1	3
19	NORD_Urbain	24	12	0	12
20	NORD-OUEST_Rural	39	18	1	19
21	NORD-OUEST_Semi-Urbain	13	5	1	6
22	NORD-OUEST_Urbain	27	12	1	13
23	OUEST_Rural	41	19	1	20
24	OUEST_Semi-Urbain	11	4	1	5
25	OUEST_Urbain	35	16	1	17
26	SUD_Rural	26	13	0	13
27	SUD_Semi-Urbain	6	3	0	3
28	SUD_Urbain	16	8	0	8
29	SUD-OUEST_rural	36	18	0	18
30	SUD-OUEST_semi-urbain	7	2	1	3
31	SUD-OUEST_urbain	36	18	0	18
32	YAOUNDE_urbain	102	51	0	51
Total		882	417	16	433

A.1.8.2 Linéarisation de la série de Taylor

Même si la réplication jackknife est la méthode recommandée pour l'estimation de la variance, tous les logiciels ne disposent pas d'une option de réplication pour produire des estimations de la variance. Par exemple, SPSS a des options intégrées pour estimer la variance à l'aide des méthodes des séries de Taylor, mais l'utilisateur final doit écrire un programme dans SPSS pour produire des estimations répliquées de la variance. Par conséquent, les informations nécessaires à la production des estimations de la variance de la série de Taylor sont incluses dans les fichiers de données EESI3.

Le poids global d'échantillonnage est utilisé comme poids pour calculer les estimations de la variance de la série de Taylor. La variable VarStrat indique les 433 strates d'estimation de la variance et la variable VarUnit indique l'unité primaire d'échantillonnage (UPE) ou la grappe au sein de la strate d'estimation de la variance. Cette paire de variables permet à l'analyste de produire des estimations de la variance si son logiciel ne s'adapte pas facilement aux méthodes de réplication, mais a une capacité de série de Taylor. Notez que les strates d'estimation de la variance et les strates d'échantillonnage ne sont pas équivalentes : comme le montre le tableau A.3, les strates d'échantillonnage sont définies par la région et les zones urbaines, semi-urbaines et rurales, tandis que les strates d'estimation de la variance sont basées sur des regroupements d'UPE au sein de chaque strate d'échantillonnage.

Les formules de calcul des erreurs d'échantillonnage à l'aide de la technique de la linéarisation de Taylor combinée à la technique de la grappe ultime ²⁰sont décrites ci-dessous pour les estimations des totaux et des ratios.

Estimations de la variance pour les totaux. Soit \hat{y} l'estimation pondérée du total d'une population. La variance \hat{y} est estimée à l'aide de la formule suivante :

$$\text{var}(\hat{y}) = \sum_h \frac{a_h}{a_h - 1} \left(\sum_i y_{h\alpha} - \frac{y_h^2}{a_h} \right)$$

où a_h est le nombre de grappes sélectionnées dans la strate h , $y_{h\alpha}$ est le total pondéré de la variable d'intérêt pour la grappe α de la strate h , et y_h est le total pondéré de la strate h .

Estimations de la variance pour les ratios. Pour une simple proportion ou un ratio de la forme $r = \hat{y} / \hat{x}$, la variance de r peut être calculée comme suit:

$$\text{var}(r) = (1/\hat{x})^2 [\text{var}(\hat{y}) + r^2 \text{var}(\hat{x}) - 2r \text{cov}(\hat{x}, \hat{y})],$$

où $\text{var}(\hat{y})$ et $\text{var}(\hat{x})$ sont la variance estimée de y and x respectivement, et $\text{cov}(\hat{x}, \hat{y})$ est la covariance estimée de x and y .

Annexe 2: Définition des concepts et indicateurs

1. Définition des concepts de référence

Quatre concepts définissent le nouveau cadre de référence pour l'analyse du marché du travail.

Le travail : Il comprend toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle. Il est subdivisé en cinq formes à savoir :

Le travail de production pour la consommation personnelle : il comprend la production de biens et de services pour usage final propre. De façon opérationnelle, il comptabilise toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, ont effectué toute activité destinée à produire des biens ou fournir des services pour leur usage final propre.

²⁰ Une approche relativement simple qui peut être utilisée pour estimer les erreurs types des statistiques d'enquête est donnée par la méthode d'estimation de la variance par grappes ultimes. Selon cette technique, les réponses pondérées à l'enquête sont agrégées au niveau de la grappe, et la variabilité entre les totaux de la grappe est utilisée pour estimer la variance de la statistique de l'échantillon.

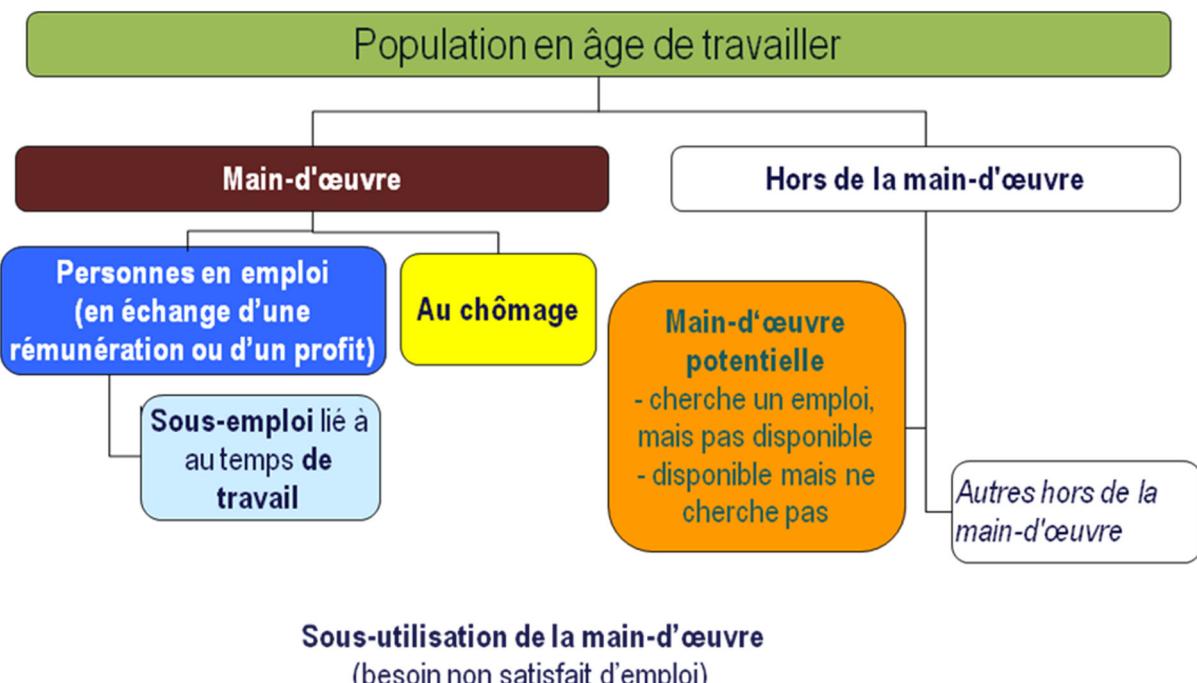
Emploi : c'est le travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit. Pratiquement, il tient compte de toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

Travail en formation non rémunéré : cette forme porte sur tout travail accompli pour des tiers sans rémunération en vue d'acquérir une expérience professionnelle ou des compétences sur le lieu de travail. Est concernée par le travail en formation non rémunéré, toutes les personnes en âge de travailler qui durant une courte période de référence ont exercé toute activité non rémunérée pour produire des biens ou fournir des services pour des tiers en vue d'acquérir une expérience professionnelle ou des qualifications sur le lieu de travail dans un métier ou une profession.

Travail bénévole : il comprend le travail non obligatoire et non rémunéré réalisé pour des tiers. Le caractère non obligatoire du travail signifie qu'il s'exerce sans aucune obligation civile, légale ou administrative. Cette forme de travail comptabilise toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, ont réalisé toute activité non rémunérée non obligatoire pour produire des biens ou fournir des services pour des tiers.

Autres activités de travail productives : il s'agit de toute activité qui ne peut être classée dans une des quatre formes précédentes. Plus précisément, cette forme de travail regroupe le service communautaire non rémunéré ou travail non rémunéré réalisé par des prisonniers lorsque imposés par un tribunal ou autorité semblable, et le service militaire ou le service civil alternatif non rémunérés, peuvent être traitées comme une forme distincte de travail pour la mesure (tel que travail obligatoire non rémunéré réalisé pour des tiers).

La main d'œuvre est un concept qui fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Il offre une classification des personnes en âge de travailler en personnes en emploi, personnes au chômage et personnes hors de la main d'œuvre.



Les personnes au chômage sont toutes les personnes en âge de travailler qui n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi durant une période

récente spécifiée, et étaient actuellement disponibles pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait.

La main-d'œuvre potentielle regroupe toutes les personnes en âge de travailler qui, durant la courte période de référence, n'étaient ni en emploi ni au chômage, et qui:

- ont effectué des activités de «recherche d'emploi», n'étaient pas «actuellement disponibles» mais le deviendraient dans une courte période ultérieure déterminée (les *demandeurs d'emploi non disponibles*);
- n'ont pas effectué des activités de «recherche d'emploi» mais souhaitaient avoir de l'emploi et étaient «actuellement disponibles» (les *demandeurs potentiels disponibles*).

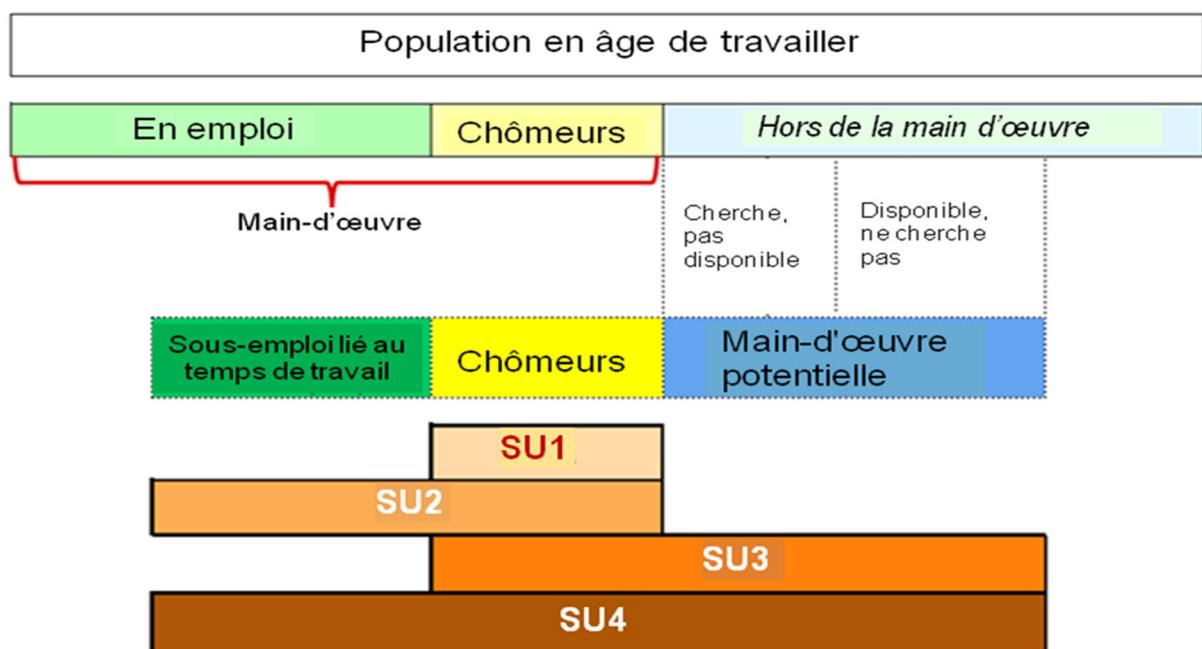
La sous-utilisation de la main-d'œuvre fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de main-d'œuvre qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population.

2. Présentation des nouveaux indicateurs

Ces nouveaux indicateurs intègrent principalement :

- **Le sous-emploi lié au temps de travail** qui correspond à une situation où le temps de travail des personnes en emploi est insuffisant par rapport à des situations alternatives d'emploi qu'elles souhaitent occuper et sont disponibles pour le faire;
- **Le chômage**, qui reflète la recherche active d'un poste de travail par des personnes qui ne sont pas en emploi mais qui sont disponibles pour cette forme de travail;
- **La main-d'œuvre potentielle**, qui fait référence aux personnes qui ne sont pas en emploi qui expriment un intérêt pour cette forme de travail mais dont les conditions actuelles limitent leur recherche active et/ou leur disponibilité.

Ces indicateurs peuvent être schématisés en **SU1**, **SU2**, **SU3** et **SU4** de la manière suivante :



Ils se calculent comme suit :

- **SU1:** Taux de chômage: [personnes au chômage/main-d'œuvre] x 100
- **SU2:** Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage:

[(personnes en sous-emploi lié au temps de travail + personnes au chômage)/main-d'œuvre] x 100

- **SU3:** Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle:
[(personnes au chômage + main-d'œuvre potentielle)/(main-d'œuvre élargie)] x 100
- **SU4:** Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre:
[(personnes en sous-emploi lié au temps de travail + personnes au chômage + main-d'œuvre potentielle)/(main-d'œuvre élargie)] x 100

Annexe 3: Erreurs de sondage

Les estimations obtenues à la troisième édition de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI3) l'ont été à partir d'un plan de sondage à deux degrés. Lorsqu'un sondage aléatoire est mis en œuvre au cours d'une enquête, il est vivement recommandé d'évaluer erreurs de sondage. L'échantillon sélectionné pour l'EESI3 est un parmi tant d'autres échantillons de même taille suivant le même plan de sondage. Chacun de ces échantillons peut produire un résultat légèrement différent de celui obtenu avec le présent échantillon. Pour mesurer la variabilité des résultats avec ces différents échantillons, l'on estime les erreurs de sondage sur la base des données collectées. A cet effet, l'on estime l'erreur-type qui permettra d'obtenir l'intervalle de confiance de l'estimation du paramètre (moyenne, proportion). L'intervalle de confiance est la plage de valeurs dans laquelle devrait se trouver la vraie valeur du paramètre avec un certain niveau de confiance (95% généralement).

L'*erreur-type (ET)* est un indice particulièrement utile pour mesurer l'erreur de sondage d'un paramètre (moyenne, proportion, taux). Une fois sa valeur estimée, la vraie valeur du paramètre se retrouve dans une limite de la valeur estimée du paramètre plus ou moins deux fois son erreur-type (au niveau de confiance de 95%).

L'échantillon de l'EESI3 étant stratifié et tiré à deux degrés, la méthode de Jackniffe a été retenu pour l'estimation des erreurs de sondage. Cette méthode permet d'obtenir l'erreur-type à partir de chacun des sous-échantillons de l'échantillon principal, et calcule les variances de ces estimations avec des formules simples. Chaque sous-échantillon exclut *une* grappe dans les calculs des estimations. Ainsi, des sous-échantillons pseudo-indépendants ont été créés. A l'EESI3, il y a 433 grappes non-vies. Par conséquent, 433 sous-échantillons ont été créés. La variance d'un taux m est calculée de la façon suivante :

$$ET^2(m) = var(m) = \frac{1}{k(k-1)} \sum_{i=1}^k (m_i - m)^2$$

Dans laquelle

$$m_i = km - (k-1)m_{(i)}$$

où m est l'estimation calculée à partir de l'échantillon principal de 433 grappes,

$m_{(i)}$ est l'estimation calculée à partir de l'échantillon réduit de 433 grappes (ième grappe exclue) ,

k est le nombre total de grappes.

En plus de l'erreur-type, la racine carrée de l'effet du plan de sondage (RDEFT) ou effet de grappe (rapport est un indice qui indique dans quelle mesure le plan de sondage choisi se rapproche d'un sondage aléatoire simple. En effet, la valeur 1 pour RDEFT signifie que le plan de sondage à deux degrés retenu est aussi efficace que le sondage aléatoire simple, alors qu'une valeur supérieure à 1 indique une augmentation de l'erreur de sondage du fait du plan de sondage complexe mis en place.

Les erreurs de sondage pour l'EESI3 ont été calculées pour certaines variables les plus pertinentes du marché du travail. Les résultats pour chaque indicateur retenu sont présentés dans cette annexe par région d'enquête, milieu de résidence et pour l'ensemble (niveau national).

Le tableau ES0 donne la liste des indicateurs retenus. Les tableaux ES1 à ES17 présentent la valeur de la statistique (M), l'erreur-type (ET), le nombre de cas non-pondérés (N), le nombre de cas pondérés en milliers (N'), l'effet plan de sondage (DEFT), la racine carrée de l'effet plan de sondage (RDEFT), l'erreur relative (ET/M), et l'intervalle de confiance à 95% (M±2ET) pour chaque indicateur retenu.

L'intervalle de confiance est interprété ainsi : pour l'indicateur *Taux (%) à la participation à la main-d'œuvre chez les personnes âgées de 10 ans ou plus*, par exemple (ligne Total), l'EESI3 a estimé la proportion des personnes âgées de 10 ans ou plus en situation d'emploi ou de chômage (désirant s'insérer sur le marché du travail) à 47,3%, auquel correspond une erreur-type de 0,54% de personnes âgées de 10 ans ou plus. Dans 95% des échantillons tirés selon le même plan de sondage que celui retenu à EESI3 et avec la même taille, la valeur réelle de la proportion des personnes âgées de 10 ans ou plus en situation d'emploi ou de chômage se trouve entre 47,3 – 2x0,54 et 47,3 + 2x0,54, soit 47,4 et 51,3.

Pour l'échantillon national des personnes âgées de 10 ans ou plus, la moyenne de la racine carrée de l'effet du plan de sondage (RDEFT) calculée pour l'ensemble des estimations est de 1,8 ; ce qui veut dire que, par rapport à un échantillon aléatoire simple, l'erreur de sondage est multipliée en moyenne par un facteur de 1,8 parce qu'on utilise un plan de sondage complexe (par grappes à plusieurs degrés).

Indicateurs retenus pour le calcul des erreurs de sondage

Tableau	Indicateurs	Population
ES1	Taux (%) de participation à la main-d'œuvre	14 ans ou plus
ES2	Taux (%) de chômage BIT (SU1)	14 ans ou plus
ES3	Durée moyenne (en mois) dans le chômage	14 ans ou plus
ES4	Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (SU2)	14 ans ou plus
ES5	Taux (%) combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3)	14 ans ou plus
ES6	Taux (%) combiné du sous-emploi lié au temps de travail et au chômage (SU4)	14 ans ou plus
ES7	Taux (%) d'emploi	14 ans ou plus
ES8	Taux (%) de salarisation	14 ans ou plus
ES9	Taux (%) de pluri-emploi	14 ans ou plus
ES10	Part (%) des emplois dans le secteur informel	14 ans ou plus
ES11	Durée moyenne dans l'emploi	14 ans ou plus
ES12	Durée moyenne dans l'entreprise	14 ans ou plus
ES13	Part (%) de l'emploi salarié dans le secteur informel non agricole	14 ans ou plus
ES14	Taux (%) d'emploi	15-34 ans
ES15	Proportion (%) de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	15-24 ans
ES16	Taux (%) de sous-emploi global	14 ans ou plus
ES17	Taux (%) de sous-emploi global	15-64 ans

Tableau ES 1: Taux (%) de participation à la main-d'œuvre chez les personnes de 14 ans ou plus

	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Effectif		Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
			Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	59,2	1,07	3 568	2 299	1,68	1,30	0,018	57,1	61,4
Yaoundé	55,6	1,11	2 574	1 910	1,28	1,13	0,020	53,4	57,8
Adamaoua	54,1	2,61	1 593	712	4,38	2,09	0,048	48,8	59,3
Centre sans Yaoundé	58,2	1,82	1 429	1 158	1,94	1,39	0,031	54,6	61,8
Est	63,8	2,44	1 294	806	3,34	1,83	0,038	58,9	68,7
Extrême-Nord	51,6	1,70	2 837	3 083	3,27	1,81	0,033	48,2	55,0
Littoral sans Douala	54,2	1,57	1 486	699	1,47	1,21	0,029	51,0	57,3
Nord	52,6	2,32	2 662	1 758	5,75	2,40	0,044	47,9	57,2
Nord-Ouest	44,6	2,68	1 350	1 096	3,92	1,98	0,060	39,2	49,9
Ouest	51,3	0,98	2 392	1 626	0,91	0,96	0,019	49,4	53,3
Sud	64,9	2,78	1 035	449	3,51	1,87	0,043	59,4	70,5
Sud-Ouest	46,3	3,02	1 486	748	5,45	2,33	0,065	40,3	52,4
Milieu de résidence									
Urbain	53,6	0,62	16 072	9 692	2,46	1,57	0,012	52,4	54,8
Rural	55,0	1,27	7 634	6 652	4,95	2,23	0,023	52,4	57,5
Ensemble	54,2	0,62	23 706	16 300	3,69	1,92	0,011	52,9	55,4

Tableau ES 2: Taux (%) de chômage BIT (SU1) chez les personnes de 14 ans ou plus

	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Effectif		Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
			Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	15,4	1,12	2 074	1 361	1,98	1,41	0,073	13,2	17,6
Yaoundé	11,7	0,80	1 395	1 062	0,87	0,93	0,069	10,1	13,3
Adamaoua	1,8	0,27	838	385	0,35	0,59	0,150	1,3	2,4
Centre sans Yaoundé	2,9	0,54	831	674	0,86	0,93	0,185	1,8	4,0
Est	1,6	0,49	816	514	1,26	1,12	0,311	0,6	2,6
Extrême-Nord	1,6	0,38	1 443	1 592	1,32	1,15	0,235	0,9	2,4
Littoral sans Douala	7,3	1,15	771	379	1,50	1,22	0,157	5,0	9,6
Nord	1,8	0,41	1 402	924	1,36	1,17	0,231	1,0	2,6
Nord-Ouest	5,1	1,50	596	489	2,80	1,67	0,297	2,1	8,1
Ouest	5,5	0,73	1 201	835	1,24	1,11	0,134	4,0	6,9
Sud	2,2	0,80	671	291	1,94	1,39	0,356	0,6	3,8
Sud-Ouest	8,0	1,55	662	346	2,17	1,47	0,194	4,9	11,1
Milieu de résidence									
Urbain	9,4	0,45	8 381	5 196	2,00	1,41	0,048	8,5	10,3
Rural	1,6	0,45	4 319	3 657	5,80	2,41	0,291	0,7	2,5
Ensemble	6,1	0,32	12 700	8 853	2,25	1,50	0,052	5,5	6,8

Tableau ES 3: Durée moyenne (en mois) dans le chômage chez les personnes de 14 ans ou plus

	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Effectif		Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
			Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	32,5	3,58	2 074	1 361	1,59	1,26	0,110	25,4	39,7
Yaoundé	38,4	4,47	1 395	1 062	1,38	1,17	0,116	29,5	47,4
Adamaoua	28,9	5,17	838	385	0,84	0,92	0,179	18,6	39,2
Centre sans Yaoundé	37,8	6,36	831	674	0,23	0,48	0,168	25,1	50,5
Est	41,5	12,42	816	514	0,67	0,82	0,299	16,6	66,3
Extrême-Nord	20,5	6,73	1 443	1 592	2,08	1,44	0,328	7,1	34,0
Littoral sans Douala	46,5	5,72	771	379	0,83	0,91	0,123	35,0	57,9
Nord	27,5	4,01	1 402	924	0,30	0,54	0,146	19,5	35,6
Nord-Ouest	29,4	4,82	596	489	0,83	0,91	0,164	19,8	39,1
Ouest	34,0	4,16	1 201	835	0,96	0,98	0,122	25,7	42,4
Sud	43,4	20,30	671	291	1,06	1,03	0,468	2,8	84,0
Sud-Ouest	33,0	5,89	662	346	2,16	1,47	0,178	21,2	44,8
Milieu de résidence									
Urbain	34,3	2,50	8 381	5 196	2,09	1,44	0,073	29,3	39,3
Rural	34,1	5,38	4 319	3 657	1,13	1,06	0,158	23,4	44,9
Ensemble	34,3	2,30	12 700	8 853	1,97	1,40	0,067	29,7	38,9

Tableau ES 4: Taux (%) combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (SU2), chez les personnes de 14 ans ou plus

	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Effectif		Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
			Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	28,4	1,63	2 074	1 361	2,72	1,65	0,057	25,2	31,7
Yaoundé	29,5	1,37	1 395	1 062	1,26	1,12	0,046	26,8	32,2
Adamaoua	21,7	2,73	838	385	3,68	1,92	0,126	16,2	27,2
Centre sans Yaoundé	16,1	1,78	831	674	1,94	1,39	0,110	12,6	19,7
Est	15,2	2,40	816	514	3,64	1,91	0,158	10,4	20,0
Extrême-Nord	22,0	2,03	1 443	1 592	3,48	1,87	0,093	17,9	26,0
Littoral sans Douala	24,7	1,18	771	379	0,58	0,76	0,048	22,3	27,0
Nord	17,5	1,21	1 402	924	1,43	1,20	0,069	15,1	19,9
Nord-Ouest	26,2	2,22	596	489	1,51	1,23	0,085	21,8	30,7
Ouest	21,2	1,04	1 201	835	0,78	0,88	0,049	19,2	23,3
Sud	24,2	2,42	671	291	2,13	1,46	0,100	19,3	29,0
Sud-Ouest	24,2	3,26	662	346	3,84	1,96	0,135	17,6	30,7
Milieu de résidence									
Urbain	26,7	0,72	8 381	5 196	2,22	1,49	0,027	25,3	28,2
Rural	17,7	1,05	4 319	3 657	3,28	1,81	0,060	15,6	19,8
Ensemble	23,0	0,62	12 700	8 853	2,72	1,65	0,027	21,8	24,2

Tableau ES 5: Taux (%) combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3)

	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Effectif		Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
			Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	49,9	1,13	3 568	2 299	1,81	1,35	0,023	47,6	52,1
Yaoundé	50,9	1,03	2 574	1 910	1,09	1,05	0,020	48,8	52,9
Adamaoua	46,9	2,64	1 593	712	4,46	2,11	0,056	41,6	52,2
Centre sans Yaoundé	43,5	1,94	1 429	1 158	2,18	1,48	0,045	39,6	47,4
Est	37,2	2,28	1 294	806	2,88	1,70	0,061	32,7	41,8
Extrême-Nord	49,2	1,77	2 837	3 083	3,55	1,88	0,036	45,7	52,8
Littoral sans Douala	49,8	1,71	1 486	699	1,73	1,32	0,034	46,4	53,2
Nord	48,4	2,32	2 662	1 758	5,74	2,40	0,048	43,7	53,0
Nord-Ouest	57,7	2,63	1 350	1 096	3,82	1,95	0,046	52,4	62,9
Ouest	51,5	1,08	2 392	1 626	1,11	1,05	0,021	49,3	53,6
Sud	36,5	2,68	1 035	449	3,20	1,79	0,073	31,2	41,9
Sud-Ouest	57,4	3,09	1 486	748	5,80	2,41	0,054	51,2	63,5
Milieu de résidence									
Urbain	51,4	0,59	16 072	9 692	2,22	1,49	0,011	50,2	52,6
Rural	45,9	1,31	7 634	6 652	5,30	2,30	0,029	43,3	48,5
Ensemble	49,2	0,62	23 706	16 300	3,70	1,92	0,013	47,9	50,4

Tableau ES 6: Taux (%) de la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)

	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Effectif		Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
			Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	57,6	1,09	3 568	2 299	1,75	1,32	0,019	55,4	59,8
Yaoundé	60,8	1,06	2 574	1 910	1,22	1,10	0,017	58,7	62,9
Adamaoua	57,7	3,31	1 593	712	7,15	2,67	0,057	51,0	64,3
Centre sans Yaoundé	51,2	2,27	1 429	1 158	2,94	1,71	0,044	46,6	55,7
Est	45,9	2,81	1 294	806	4,12	2,03	0,061	40,3	51,5
Extrême-Nord	59,7	1,79	2 837	3 083	3,76	1,94	0,030	56,1	63,3
Littoral sans Douala	59,2	1,41	1 486	699	1,23	1,11	0,024	56,4	62,0
Nord	56,6	2,22	2 662	1 758	5,35	2,31	0,039	52,2	61,1
Nord-Ouest	67,1	2,24	1 350	1 096	3,07	1,75	0,033	62,6	71,6
Ouest	59,6	1,02	2 392	1 626	1,03	1,01	0,017	57,6	61,6
Sud	50,8	1,48	1 035	449	0,91	0,95	0,029	47,8	53,7
Sud-Ouest	64,9	3,56	1 486	748	8,26	2,87	0,055	57,7	72,0
Milieu de résidence									
Urbain	60,7	0,58	16 072	9 692	2,23	1,49	0,009	59,6	61,9
Rural	54,7	1,30	7 634	6 652	5,21	2,28	0,024	52,1	57,3
Ensemble	58,3	0,62	23 706	16 300	3,79	1,95	0,011	57,0	59,5

Tableau ES 7: Taux (%) d'emploi chez les personnes de 14 ans ou plus

	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Effectif		Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
			Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	50,1	1,13	3 568	2 299	1,81	1,35	0,023	47,9	52,4
Yaoundé	49,1	1,03	2 574	1 910	1,09	1,05	0,021	47,1	51,2
Adamaoua	53,1	2,64	1 593	712	4,46	2,11	0,050	47,8	58,4
Centre sans Yaoundé	56,5	1,94	1 429	1 158	2,18	1,48	0,034	52,6	60,4
Est	62,8	2,28	1 294	806	2,88	1,70	0,036	58,2	67,3
Extrême-Nord	50,8	1,77	2 837	3 083	3,55	1,88	0,035	47,2	54,3
Littoral sans Douala	50,2	1,71	1 486	699	1,73	1,32	0,034	46,8	53,6
Nord	51,6	2,32	2 662	1 758	5,74	2,40	0,045	47,0	56,3
Nord-Ouest	42,3	2,63	1 350	1 096	3,82	1,95	0,062	37,1	47,6
Ouest	48,5	1,08	2 392	1 626	1,11	1,05	0,022	46,4	50,7
Sud	63,5	2,68	1 035	449	3,20	1,79	0,042	58,1	68,8
Sud-Ouest	42,6	3,09	1 486	748	5,80	2,41	0,073	36,5	48,8
Milieu de résidence									
Urbain	48,6	0,59	16 072	9 692	2,22	1,49	0,012	47,4	49,8
Rural	54,1	1,31	7 634	6 652	5,30	2,30	0,024	51,5	56,7
Ensemble	50,8	0,62	23 706	16 300	3,70	1,92	0,012	49,6	52,1

Tableau ES 8: Taux (%) de salarisation chez les personnes de 14 ans ou plus

	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Effectif		Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
			Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	48,5	1,53	3 568	2 299	1,68	1,29	0,032	45,4	51,6
Yaoundé	64,6	1,47	2 574	1 910	1,17	1,08	0,023	61,7	67,6
Adamaoua	23,9	2,19	1 593	712	2,16	1,47	0,091	19,6	28,3
Centre sans Yaoundé	36,0	3,10	1 429	1 158	3,36	1,83	0,086	29,8	42,2
Est	34,6	6,73	1 294	806	16,00	4,00	0,194	21,1	48,0
Extrême-Nord	16,7	1,62	2 837	3 083	2,65	1,63	0,097	13,5	19,9
Littoral sans Douala	30,8	2,75	1 486	699	2,54	1,59	0,089	25,3	36,3
Nord	51,5	1,52	2 662	1 758	1,27	1,13	0,030	48,5	54,5
Nord-Ouest	40,2	3,57	1 350	1 096	2,95	1,72	0,089	33,1	47,4
Ouest	33,6	2,02	2 392	1 626	2,06	1,44	0,060	29,6	37,7
Sud	26,6	3,51	1 035	449	4,14	2,03	0,132	19,6	33,6
Sud-Ouest	55,6	2,77	1 486	748	1,92	1,39	0,050	50,0	61,1
Milieu de résidence									
Urbain	48,3	1,02	16 072	9 692	3,16	1,78	0,021	46,3	50,3
Rural	25,9	1,50	7 634	6 652	5,02	2,24	0,058	22,9	28,9
Ensemble	38,6	0,85	23 706	16 300	3,62	1,90	0,022	36,9	40,3

Tableau ES 9: Taux (%) de pluri-emploi chez les personnes de 14 ans ou plus

	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Effectif		Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
			Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	4,7	0,74	1 781	1 152	2,18	1,48	0,159	3,2	6,1
Yaoundé	4,1	0,58	1 234	938	1,07	1,03	0,142	2,9	5,3
Adamaoua	26,1	2,08	824	378	1,84	1,36	0,080	21,9	30,2
Centre sans Yaoundé	10,8	1,44	805	654	1,73	1,31	0,133	7,9	13,6
Est	18,9	3,66	801	506	6,97	2,64	0,193	11,6	26,3
Extrême-Nord	22,0	2,09	1 415	1 566	3,60	1,90	0,095	17,8	26,2
Littoral sans Douala	18,1	3,02	717	351	4,41	2,10	0,167	12,0	24,1
Nord	12,8	1,07	1 374	908	1,40	1,18	0,083	10,7	15,0
Nord-Ouest	1,5	0,66	559	464	1,63	1,28	0,438	0,2	2,8
Ouest	10,2	1,23	1 128	789	1,86	1,36	0,121	7,8	12,7
Sud	28,4	2,75	657	285	2,43	1,56	0,097	22,9	33,9
Sud-Ouest	11,9	2,75	618	319	4,47	2,11	0,232	6,4	17,4
Milieu de résidence									
Urbain	8,5	0,52	7 652	4 709	2,62	1,62	0,061	7,5	9,6
Rural	19,1	1,08	4 261	3 600	3,19	1,79	0,056	16,9	21,2
Ensemble	13,1	0,56	11 913	8 309	3,32	1,82	0,043	12,0	14,2

Tableau ES 10: Part des emplois dans le secteur informel chez les personnes de 14 ans ou plus

	Effectif			Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Non pondéré (N)				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête								
Douala	78,9	1,50	1 781	1 152	2,39	1,55	0,019	75,9
Yaoundé	75,9	1,58	1 234	938	1,68	1,29	0,021	72,8
Adamaoua	91,6	0,79	824	378	0,67	0,82	0,009	90,1
Centre sans Yaoundé	84,9	1,84	805	654	2,13	1,46	0,022	88,6
Est	89,1	2,31	801	506	4,40	2,10	0,026	84,5
Extrême-Nord	94,2	0,78	1 415	1 566	1,59	1,26	0,008	95,8
Littoral sans Douala	88,0	1,38	717	351	1,30	1,14	0,016	90,8
Nord	94,2	0,84	1 374	908	1,78	1,33	0,009	95,9
Nord-Ouest	91,2	1,93	559	464	2,59	1,61	0,021	95,0
Ouest	87,5	1,92	1 128	789	3,79	1,95	0,022	91,3
Sud	86,7	2,70	657	285	4,16	2,04	0,031	92,1
Sud-Ouest	70,1	6,45	618	319	12,23	3,50	0,092	83,0
Milieu de résidence								
Urbain	80,3	0,85	7 652	4 709	3,50	1,87	0,011	82,0
Rural	94,9	1,22	4 261	3 600	13,07	3,61	0,013	97,3
Ensemble	86,6	0,72	11 913	8 309	5,29	2,30	0,008	88,0

Tableau ES 11: Durée moyenne (en années) dans l'emploi chez les personnes de 14 ans ou plus

	Effectif				Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	7,0	0,19	1 781	1 152	1,35	1,16	0,028	6,6	7,4
Yaoundé	6,4	0,27	1 234	938	1,76	1,33	0,042	5,9	6,9
Adamaoua	10,3	0,60	824	378	3,04	1,74	0,058	9,1	11,5
Centre sans Yaoundé	11,7	0,83	805	654	4,18	2,04	0,071	10,1	13,4
Est	6,9	0,50	801	506	2,85	1,69	0,072	5,9	7,9
Extrême-Nord	13,2	0,40	1 415	1 566	1,65	1,29	0,030	12,5	14,0
Littoral sans Douala	10,9	0,57	717	351	2,04	1,43	0,052	9,7	12,0
Nord	12,5	0,39	1 374	908	1,51	1,23	0,031	11,7	13,3
Nord-Ouest	12,4	1,00	559	464	4,24	2,06	0,081	10,4	14,4
Ouest	14,3	0,50	1 128	789	1,49	1,22	0,035	13,3	15,3
Sud	10,1	0,77	657	285	3,15	1,78	0,076	8,6	11,6
Sud-Ouest	9,9	0,70	618	319	3,97	1,99	0,071	8,5	11,3
Milieu de résidence									
Urbain	8,1	0,19	7 652	4 709	3,44	1,85	0,023	7,8	8,5
Rural	13,8	0,35	4 261	3 600	3,50	1,87	0,025	13,1	14,5
Ensemble	10,6	0,19	11 913	8 309	3,59	1,90	0,018	10,2	11,0

Tableau ES 12: Durée moyenne (en années) dans l'entreprise chez les personnes de 14 ans ou plus

	Effectif				Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	7,3	0,19	1 781	1 152	1,28	1,13	0,026	6,9	7,7
Yaoundé	6,9	0,26	1 234	938	1,48	1,22	0,037	6,4	7,4
Adamaoua	10,5	0,61	824	378	3,03	1,74	0,058	9,2	11,7
Centre sans Yaoundé	12,1	0,84	805	654	4,30	2,07	0,070	10,4	13,8
Est	7,3	0,57	801	506	3,61	1,90	0,078	6,1	8,4
Extrême-Nord	13,3	0,40	1 415	1 566	1,69	1,30	0,030	12,5	14,1
Littoral sans Douala	11,2	0,57	717	351	2,01	1,42	0,051	10,0	12,3
Nord	12,6	0,39	1 374	908	1,49	1,22	0,031	11,9	13,4
Nord-Ouest	12,5	1,00	559	464	4,15	2,04	0,080	10,5	14,5
Ouest	14,6	0,47	1 128	789	1,28	1,13	0,032	13,7	15,6
Sud	10,3	0,75	657	285	3,03	1,74	0,073	8,8	11,8
Sud-Ouest	10,1	0,70	618	319	3,91	1,98	0,070	8,7	11,5
Milieu de résidence									
Urbain	8,5	0,18	7 652	4 709	3,09	1,76	0,021	7652,0	4709181,0
Rural	14,0	0,35	4 261	3 600	3,46	1,86	0,025	4261,0	3600220,0
Ensemble	10,9	0,18	11 913	8 309	3,37	1,84	0,017	11913,0	8309401,0

Tableau ES 13: Part (%) de l'emploi salarié dans le secteur informel non agricole chez les personnes de 14 ans ou plus

	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Effectif		Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
			Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	48,6	1,55	1 760	1 138	1,69	1,30	0,032	45,5	51,7
Yaoundé	66,1	1,52	1 179	901	1,21	1,10	0,023	63,1	69,1
Adamaoua	36,1	2,58	466	217	1,34	1,16	0,071	30,9	41,2
Centre sans Yaoundé	61,1	2,45	396	348	1,00	1,00	0,040	56,2	66,0
Est	51,7	6,52	475	303	8,06	2,84	0,126	38,7	64,7
Extrême-Nord	24,8	2,07	863	906	1,98	1,41	0,083	20,7	29,0
Littoral sans Douala	46,4	3,03	415	185	1,53	1,24	0,065	40,4	52,5
Nord	42,7	2,65	646	365	1,85	1,36	0,062	37,4	48,0
Nord-Ouest	54,9	5,06	322	214	3,31	1,82	0,092	44,8	65,0
Ouest	50,2	3,12	610	422	2,37	1,54	0,062	43,9	56,4
Sud	40,0	4,25	360	167	2,70	1,64	0,106	31,5	48,5
Sud-Ouest	58,6	3,08	470	217	1,83	1,35	0,053	52,5	64,8
Milieu de résidence									
Urbain	52,8	1,05	6 579	4 087	2,93	1,71	0,020	50,7	54,9
Rural	33,1	3,01	1 383	1 295	5,64	2,38	0,091	27,1	39,1
Ensemble	48,0	0,98	7 962	5 383	3,03	1,74	0,020	46,1	50,0

Tableau ES 14: Taux (%) d'emploi chez les personnes de 15-34 ans

	Effectif				Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	38,3	1,51	1 974	1 309	1,9	1,4	0,04	35,3	41,3
Yaoundé	37,4	1,45	1 523	1 170	1,4	1,2	0,04	34,5	40,3
Adamaoua	43,2	2,89	904	422	3,1	1,8	0,07	37,4	49,0
Centre sans Yaoundé	39,2	3,00	684	599	2,6	1,6	0,08	33,2	45,2
Est	56,5	2,93	748	479	2,6	1,6	0,05	50,6	62,3
Extrême-Nord	39,6	2,27	1 525	1 704	3,3	1,8	0,06	35,1	44,1
Littoral sans Douala	35,1	1,63	746	370	0,9	0,9	0,05	31,8	38,4
Nord	45,8	2,29	1 502	1 002	3,2	1,8	0,05	41,3	50,4
Nord-Ouest	32,1	3,93	667	558	4,7	2,2	0,12	24,2	39,9
Ouest	32,2	1,61	1 207	855	1,4	1,2	0,05	28,9	35,4
Sud	52,6	3,11	474	220	1,8	1,4	0,06	46,4	58,8
Sud-Ouest	28,6	2,89	823	424	3,4	1,8	0,10	22,8	34,4
Milieu de résidence									
Urbain	37,1	0,78	9 095	5 672	2,4	1,5	0,02	35,5	38,6
Rural	43,0	1,64	3 682	3 439	4,0	2,0	0,04	39,7	46,3
Ensemble	39,3	0,77	12 777	9 111	3,1	1,8	0,02	37,8	40,8

Tableau ES 15: Proportion (%) de jeunes de 15-24 ans non scolarisés et sans emploi ni formation

	Effectif				Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	4,0	0,78	1 026	663	1,6	1,3	0,19	2,5	5,6
Yaoundé	5,5	0,94	811	608	1,4	1,2	0,17	3,6	7,4
Adamaoua	2,0	0,88	552	256	2,2	1,5	0,45	0,2	3,7
Centre sans Yaoundé	2,8	1,31	435	375	2,7	1,6	0,46	0,2	5,5
Est	2,8	0,72	454	285	0,9	0,9	0,26	1,3	4,2
Extrême-Nord	0,3	0,15	870	967	0,7	0,8	0,50	0,0	0,6
Littoral sans Douala	4,0	0,78	450	217	0,7	0,8	0,19	2,4	5,6
Nord	0,6	0,28	884	574	1,1	1,0	0,44	0,1	1,2
Nord-Ouest	14,1	2,40	382	324	1,8	1,3	0,17	9,3	18,9
Ouest	4,3	0,64	825	585	0,8	0,9	0,15	3,0	5,5
Sud	2,4	0,96	250	112	1,0	1,0	0,41	0,4	4,3
Sud-Ouest	8,9	1,93	478	235	2,2	1,5	0,22	5,1	12,8
Milieu de résidence									
Urbain	4,5	0,46	5 208	3 188	2,5	1,6	0,10	3,6	5,4
Rural	2,4	0,72	2 209	2 013	4,9	2,2	0,30	1,0	3,9
Ensemble	3,7	0,38	7 417	5 201	3,1	1,8	0,10	2,9	4,5

Tableau ES 16: Taux (%) de sous-emploi global chez les personnes de 14 ans ou plus

	Effectif			Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Non pondéré (N)				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête								
Douala	47,1	1,70	2 074	1 361	2,40	1,55	0,036	43,7 50,5
Yaoundé	46,9	1,56	1 395	1 062	1,36	1,17	0,033	43,8 50,0
Adamaoua	76,8	2,15	838	385	2,16	1,47	0,028	72,5 81,1
Centre sans Yaoundé	39,8	2,59	831	674	2,33	1,53	0,065	34,6 45,0
Est	57,3	5,65	816	514	10,63	3,26	0,099	46,0 68,6
Extrême-Nord	66,4	2,17	1 443	1 592	3,06	1,75	0,033	62,1 70,8
Littoral sans Douala	56,4	1,61	771	379	0,81	0,90	0,029	53,1 59,6
Nord	74,4	1,82	1 402	924	2,45	1,56	0,025	70,8 78,0
Nord-Ouest	62,3	2,20	596	489	1,23	1,11	0,035	57,9 66,7
Ouest	48,0	1,99	1 201	835	1,90	1,38	0,041	44,0 52,0
Sud	60,1	3,00	671	291	2,52	1,59	0,050	54,1 66,1
Sud-Ouest	44,3	5,40	662	346	7,80	2,79	0,122	33,5 55,1
Milieu de résidence								
Urbain	51,2	0,89	8 381	5 196	2,67	1,63	0,017	49,4 53,0
Rural	63,7	1,84	4 319	3 657	6,29	2,51	0,029	60,0 67,4
Ensemble	56,4	0,88	12 700	8 853	4,04	2,01	0,016	54,6 58,1

Tableau ES 17: Taux (%) de sous-emploi global chez les personnes de 15-64 ans

	Effectif				Effet du plan de sondage (DEFT)	Effet du plan de sondage - racine carrée (RDEFT)	Coefficient de variation (ET/M)	Intervalle de confiance	
	Valeur (M)	Erreur-type (ET)	Non pondéré (N)	Pondéré - en milliers (N')				Borne inférieure (M - 2*ET)	Borne supérieure (M + 2*ET)
Région d'enquête									
Douala	46,9	1,69	2 024	1 334	2,3	1,5	0,04	43,6	50,3
Yaoundé	47,2	1,57	1 365	1 045	1,3	1,2	0,03	44,1	50,3
Adamaoua	76,5	2,32	789	369	2,4	1,5	0,03	71,9	81,2
Centre sans Yaoundé	40,0	2,43	765	638	1,9	1,4	0,06	35,1	44,8
Est	56,5	5,83	771	491	10,6	3,3	0,10	44,8	68,1
Extrême-Nord	65,7	2,18	1 338	1 496	2,8	1,7	0,03	61,4	70,1
Littoral sans Douala	56,9	1,61	725	363	0,8	0,9	0,03	53,7	60,2
Nord	74,3	1,94	1 313	876	2,6	1,6	0,03	70,4	78,2
Nord-Ouest	62,4	2,32	568	469	1,3	1,1	0,04	57,8	67,0
Ouest	48,9	2,06	1 079	763	1,8	1,4	0,04	44,7	53,0
Sud	60,4	2,91	617	272	2,2	1,5	0,05	54,5	66,2
Sud-Ouest	43,8	5,54	642	339	8,0	2,8	0,13	32,7	54,9
Milieu de résidence									
Urbain	51,2	0,88	8 056	5 036	2,5	1,6	0,02	49,5	53,0
Rural	63,5	1,95	3 940	3 419	6,5	2,5	0,03	59,6	67,4
Ensemble	56,2	0,91	11 996	8 455	4,0	2,0	0,02	54,4	58,0

Annexe 4: Liste du personnel impliqué

COORDINATION

TEDOU Joseph	Directeur Général de l’Institut National de la Statistique
SHE ETOUNDI Joseph G. B	Directeur Général Adjoint de l’Institut National de la Statistique
LIBITE Paul Roger	Chef de Département des Statistiques Démographiques et Sociales
NIEKOU Rosalie	Chef de Division des Statistiques Sociales et du Suivi de l’Inflation à l’INS /CT
FIONG A BITEGNI Jean Bosco	Chargé d’Etudes/CTA
TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré Blaise	Chargé d’Etudes/CTA

PREPARATION TECHNIQUE

TEDOU Joseph	TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré Blaise	TCHOUDJA Victorien
SHE ETOUNDI Joseph G. B	KONAI Fidèle	FOMEKONG Félicien
LIBITE Paul Roger	TINGA YEPDO Joël Maturin	HORSE Timothée
NIEKOU Rosalie	VOUFO Ebenezel Patrice	BABA BABA Frédéric (ONEFOP)
NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand	KETCHOUUM NGAHANE Geoffroy Casimir	YAMDO DONFACK Lydie (ONEFOP)
FOMO Marie Antoinette	WOUNANG SONFACK Romain	NDASSI Nicolas (MINTSS)
FIONG A BITEGNI Jean Bosco	TAME DJOKAM Thierry	

TRAVAUX DE SONDAGE

WOUNANG SONFACK Romain	TINGA YEPDO Joel Maturin	KETCHOUUM NGAHANE Geoffroy Casimir
TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré Blaise	VOUFO Ebenezel Patrice	
TCHOUDJA Victorien	TAME DJOKAM Thierry	

TRADUCTION

NIEKOU Rosalie
DZOUNDA FOMANO Arnaud
DJEMNA KAMGA Elvis
DZOSSAYA Dove

CARTOGRAPHIE ET DÉNOMBREMENT

Personnel d’encadrement/formateurs /superviseurs

LIBITE Paul Roger	TINGA YEPDO Joël Maturin	ABESSOLO Léa
NIEKOU Rosalie	KETCHOUUM NGAHANE Geoffroy Casimir	MEKONTCHOU Pascal
FOMO Marie Antoinette	TAME DJOKAM Thierry	NDONG BODOMBO Théodore
NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand	TCHOUDJA Victorien	GUETSOP GUENOU Paul Molière
EVINA MBO’O Fernande	VOUFO Ebenezel Patrice	ZEH MVOMO Carole
FIONG A BITEGNI Jean Bosco	SOHKADJIE SONGO Pierre	EKOBE EYEM Abel
TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré Blaise	GUIMFACK MAWAMBA Honorine	MOUDJIKA René
NANTCHOUANG Azer	NGO PONDI Rose Benjamine	NJIKI YATCHOUKEU Hyacinthe

WOUNANG SONFACK Romain

FOMEKONG Félicien

ANOUKOHSSA MADI Nicole

HORSE Timothée

YIBAIN Valery ASAHMBO

DONGMO SOUMELOU Yves

Emmanuel

Agents cartographes et énumérateurs

ABBO SALY Martin

ABDOULAYE Herbert

ABOUBAKAR ISSA Avidi

ABOUBAKAR Sidiki

ABOUKAR Ibrahim

AFOMATATI Flora

AMBO EZIEH Boris

ANABA OLOMO Muriel Frédérique

ASANJI NDIKUM Roland

ASONGANYI Derick

ASSIK MOUSSA

BABA Anicet Roland

BESSALA Saurel Aristo

BIKOM Marthe Florence

BIRWE GODWE

BISSA Christelle

BISSONG Thomas

BOANE Marcellin Thierry.

BOUBA DJORWE Gabriel

CHOUTVET MBIRE Yves

DAHYANG Bouba

DANMO Jean-Pierre

DIMOUN MGBEBON Gédéon Raim

DJOMALEU Ronsard Roussel

DJON Li NDJOCK Benjamin Igor

DJOTTO MENGAMEGNA Edwige

EBODE Edgard Telesphore

EDJOGO Serge Patrick

EKUE Bless

EMANE EMANE Stéphane Honoré

ENGON NNA Giscard

ENONGUE ETAPA Arnaud

ESSOMBA ESSOMBA Landry

Teodore

EYA MVOMO Jean

NDI FONDONG Fedrick

FONDJO Joseph Martial

FOUETION NGUETSOP Ethel Frantz

GOMNA ABDOULAÏ Yves

GUEMO GUIMATIO Lincold

GUIMKE KENGMEZA Dave Wilfried

HAMADOU LAMINOU

HASSANA OUMARA

IBRAHIMA IYAWA

KAKA IGNERA Ursule La Douce

KAMGUEM TUAM William Borel

KHANGA Witness

LANYUY MBEWCHE Mary

Magdalene

LIAGA RIKOUANDE

MADI Luc

MAHAMAT BOUBA

MANDO NDOU Bertrand

MANJONG KONGBI Lesly

MEBANA Louis Marie

MEKA ZOUAM Joseph Arsène

MENGUSSA EBODE Eléonore

MFATCHEU KWETO Michèle

Sidonie

MIHAMLE NGOCK Alain Désiré

MOG Janvier

MOSSUS NTI Stephane Hugues

MOUBITANG M Jean Pierre II

MOUDIO ONANENA Calvin

MVILONGO COME Eric

NGAH NGOA Germain

NGANZOUM Sidonie

NGO NHANAG Elisabeth

Anastasie

NIMPAH Mitterrand

NKE EBOLO Julianne Yvette

NKOA NDONGO Alexis Joseh

NONGNY OMBOLEY Vidal

NTAWASSA Souadatou

ONGPEHSIKILITIK Maryline

Audrey

Oryina

OYONO OYONO Daryl Donald

POUAMOUN MOUCHILI

Chrisvalin

SIMB SIMB

SIMO Simplice

TCHAGUE YOUMBI Annie Berge

TENDJOH NGOH Armstrong

WAIGAI Eveline

ZELDAI ZOURMBA

PRÉTEST

Personnel d'encadrement/formateurs Intervenants

LIBITE Paul Roger

NIEKOU Rosalie

FOMO Marie Antoinette

NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand

FIONG A BITEGNI Jean Bosco

TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré Blaise

KETCHOUUM NGAHANE Geoffroy Casimir

TINGA YEPDO Joël Maturin

VOUFO Ebenesel Patrice

TCHOUDJA Victorien

TAME DJOKAM Thierry

Agents de terrain prétest

CHIMI Julie

LETEDE NDJOMO Donatien

MERO

NDOMBI Marie Jorelle

SONKENG KANA Gaël

ANDELE Narcisse Quentin

BASSIONGOLI André

BIKOI Emmanuel

ELEME Milène

TCHINDA SOCBOU Nadia

BAKARI Rubene

DJOBSIDI Lablonde Carelle

FATOUMATA Moussa Dadakoudi

MOUNIRATOU Inna Oumarou

TAPELE BAH Ousmane

AJEM SIMBOM Vanity

FONYUI SHAFE Claude

KPUNSA N Etienne

MIMA Perpetua

NDEH Francis

FORMATION PRINCIPALE DES AGENTS DE COLLECTE

Intervenants/intervenants

NIEKOU Rosalie	MATENE SOB Angélique	NANA TCHITCHUI épse TCHOUA Christelle
FOMO Marie Antoinette	SOHKADJIE SONGO Pierre	DJOTO MBANTA Irène Danièle
EVINA MBO’O Fernande Irène	FOMEKONG Félicien	MFOMBANG Marie France
DZOSSA Anaclet Désiré	KETCHOUUM Casimir	VOUFO Ebenesel Patrice
NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand	TAME DJOKAM Thierry	TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré Blaise
FIONG A BITEGNI Jean Bosco	YOUSSOUF FEYSAL DAWA	NGATCHOU GHISLAIN
FOTUE NJOMOU Sébastien	HORSE Timothée	TCHOUABOU YOUDJE Patricia J
NGUIMFACK MAWAMBA Honorine	EKOBE EYEM Abel	ABESSOLO MENGONG Léa
TCHOUDJA Victorien	MOUDJIKA René	DONGMO KEMKENG David Ghislain
NJIKI YATCHOUKEU Hyacinthe	TINGA YEPDO Joël Maturin	BATJOM EDDY Timothée
YIBAIN ASAHMBOU Valery	NANTCHOUANG DJIOKOUE Azer	MEKONTCHOU Pascal

COLLECTE DE DONNÉES

Superviseurs de terrain

NIEKOU Rosalie	MEKONTCHOU Pascal	EKOBE EYEM Abel
DZOSSA Anaclet Désiré	FOMEKONG Félicien	YIBAIN Valery ASAHMBOU
FOMO Marie Antoinette	HORSE Timothée	NGATCHOU NGUENANG Ghislain Léonce
NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand	MOUDJIKA René	KETCHOUUM NGAHANE Geoffroy Casimir
TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré Blaise	DONGMO KEMKENG David Ghislain	SOHKADJIE SONGO Pierre
FIONG A BITEGNI Jean Bosco	VOUFO Patrice Ebenesel	TINGA YEPDO Joël Maturin
TCHOUDJA Victorien	MFOMBANG Marie France	ABESSOLO Léa
TAME DJOKAM Thierry	DJOTO MBANTA épse MESSINA Irène Danièle	NJIKI YATCHOUKEU Hyacinthe
YOUSSOUF FEYSAL DAWA	GUIMFACK MAWAMBA Honorine	BATJOM Eddy

Appui à la supervision régionale

DJITUPURI Emmanuel	KWAYEP DIMOU Léonnel
ETO Guy Sylvain	MATENE SOB Angélique
EVINA MBO’O Fernande Irène	NANA TCHITCHUI Christelle
FOTUE NJOMOU Sébastien	NGO NYEMB Louise
GEUWOU FETCHOUANG Ghislain Gilles	NJOUOM MFOKEU Amadou Achille

EQUIPES DE TERRAIN

Région d'enquête de Douala

Superviseurs

VOUFO Ebenezel Patrice
MFOMBANG Marie France

Contrôleurs

MBATKAM MBANTA Sylvie Falonne
MOHOGUE FOTIE Prisca
MOUKOURI EDIMO Jean Max
NOUTCHA RUSHDLE Geodany
TASSONG SAAH Denis
TIENTCHEU Brice-Muriel

BANEMB Elisabeth Doriane
ELAD MAKEM Eric Théophile
GUIMKE KENGMEZA DAVE Wilfried
JIATSA F. PIERRE MARIE
KENFACK MBANANG Murielle Carole
KOTTO NTABAN Henri Thierry
MANEKOU EPOME AFF-Laure
MBANG NZENDA Romeo
MBOLLE DAMIEN
MBOMGBANG OUMAROU Didier Hermann
MFONGOU A BABAN Jean Jacques
MONGUE KAMGA Linda Mariane
NDJE BALOG Joseph

Enquêteurs

NGANGNANG David Anicet
NGO NJAMI Angèle Gisèle
NGUEMO NGUELA Valdès
NKOMBA Alexia
NOUBOU Florentine Adèle
NOUKWIGNIN Dorceline Declaire
ONGPEHSIKILITIK Audrey Marline
SACK Anne Lauraine
TCHALEU YOUNOU Nadile
TCHOUANBEU NZALI Kevine
TUETO Romald

Chauffeur

ATSAGUE TSAPZE Gérémie

Région d'enquête de Yaoundé

Superviseurs

FOMO Marie Antoinette
FIONG Jean Bosco

Contrôleurs

MAGNE Bibiche
ALISON JASON Bioumla
LAMARE FAKUE Alnars Fadil
MAGUIP à BIDIAS Pascaline
OUSMANOU SIDIKI

ADIEM Carine
AFANA ESSOMBA
BONGUE Anaïs Hélène
KENDAO Hubert
KENGNE LONTCHI
MADI DZEE Rosine
MBEZELE
MBOKO Eugene
DJIMELI LEMOTOD Gaelle
DJUIKOUO DJOUELA Julianne
ELOUNDOU ELOMO Paul Boris
EYONG ABINA Cathy

Enquêteurs

MERO
NDZANA ATANANA Kisito
NGO NGOG Jacqueline
NKEN De Log Guy Roger
NKOA Edmond Juste
OLY Francine
TSANGA
WOKKEKE

Chauffeur

ZOURMA BAMME

Région de l'Adamaoua

Superviseurs

TAME DJOKAM Thierry
YOUSSOUF FEYSAL DAWA

Contrôleurs

MADINATOU HAMAN
SAWALDA Mathieu

ALIOUM GARGA
Arielle NDO MELISSA
BINGWE GARDOUSSI Thomas
HADIDJATOU MOHAMAN BABA
IDRISOU AHMADOU
MEGNANG HOUMPANG Vicky
NGANSO POUSSEU Nelson

Enquêteurs

NGANZOUNG Sidonie
NGNENO Marguerite
OUMAROU Honore

Chauffeur

TEKI FONGANG Antoine

Région d'enquête du Centre sans Yaoundé

Superviseur

MEKONTCHOU Pascal

Contrôleurs

ENDANGA NGA
FONOU TEPOONNO Roland Bosco
MBOE EBANA Rose

AKOA NGONO Thomas
BOULLA ENTIEU Cathy Rolande
EKOTO Julien
KABELAT KONDJE Emmanuel Cédric
KEGNE Eléonore Lily
MBARGA ENGOLA Steve Gautier
NDOMBI Marie Jorelle

Enquêteurs

NGUENKAM SIEWE Emilie Reine
NOGA MBONG Dieudonné Espoir
NYADA Rogation
TAMEZE NGUINEKENG Line Joelle
WACHE NGUEYAP Carelle

Chauffeur

MABIAMA Pierre Brice

Région de l'Est			
Superviseur			
DONGMO KEMKENG David Ghislain	AKOUMLAZO MPOMO Armand Thierry BAYI ANGELE Nadège BODAMETONG John Boris GAMNAGA Joseph IKENG KENTSA Christelle Yolande KONLACK DEGOU Cédric	Enquêteurs	Chauffeur
Contrôleurs		MAMBANG SUMESSAROT Peggy Géraldine MENKOUAND WAFFO Maxime R. MENZOH SINALINOH Benoit Vivien NDINGAT ENGAMBA Etienne Desire	MOHAMADOU MAMOUDOU
ANDELE Narcisse Quentin LONTSI ZAMBOU Rosalie			
Région de l'Extrême-Nord			
Superviseurs	Enquêteurs		Chauffeur
FOMEKONG Félicien HORSE Timothée MOUDJIKA René	DJORYANG Patrice ABOUBAKAR NDAM AISSA GANA BELLO AISSATOU BOUBA	ISMAILA MANA MAHAMAT MAHAMAT ISSA MIZAWI BOUBA Dorcace MOHAMADOU AMINOU BOUBA SIDDI	NOUMOGNING Albert TATSINKOU Bertrand
Contrôleurs			
ABDOULAYE YAYA DJOBSIDI LA Blonde Carelle HADJA DJAMILATOU KALSINBE DJIBRILLA Marien TAPELE OUSMANOU BAH	BAHANE Juliette BARAI ABBA Annette DJAOYANG DAKSALA GAOU AGALGABA Alex GUIDASSIYE TEURAI HADJA KAMBE MADAM ARDO IBRAHIMA HALILOULLAH	NDEKO TIGE Ford NGAPGUE NGUEPI Ulrich Lambert NYANDA YAMO Emile OUMAROU MOUMINI YOUSSOUOPHA	
Région d'enquête du Littoral sans Douala			
Superviseurs	Enquêteurs		Chauffeurs
DJOTO MBANTA épse MESSINA Irène Danièle	BELAME Françoise DIPITA NDANDO EBELLE Ebenezer NGAH BIBA Lucien NGO MBOG Marie Grace ENONGUE ETAPA Arnaud	EPOY EBOA Patrick Laurent ETOA Marie Ghislaine MAKON HIAG MBOG MANGA Bertrand NGO PENDA Jacqueline Pierrette	BENGA Basile DJOKO Joseph Désiré
Contrôleurs			
DIMALLA NDENGA Donald MOUBITANG MOUBITANG Jean Pierre			
Région du Nord			
Superviseurs	Enquêteurs		Chauffeur
SOHKADJIE SONGO Pierre EKOBE EYEM Abel	ABDOURAMAN HAMADOU ADJOUMI VAIHOU DJIBRILLA SALI DJAMAA FATOUMATA MOUSSA DADAKOUDI HADJARA Abdoulaye AISSATOU YOUNGOUUDA AMADOU ZOUA HAMADOU BOUBA Jacques	KAOUDJAOU GAMBE David MBENNO DENTA Elodie NGABA Martin NGAPOUT Gaspard Magloire TCHAPTCHET NKAMY Marina Laura YEDJIE DJELANG Fidèle	FEDJE TCHOFFO Rodrigue MEBOUOMB Guy Ronel
Contrôleurs			
AHMADOU MOUSTAPHA TCHOUZABE DOUBNE Hilaire YALACKE GODJE Jeannette			

Région du Nord-Ouest**Superviseurs**

GUIMFACK MAWAMBA Honorine
YIBAIN Valery ASAHBOM

Contrôleurs

AGWENJANG MARILYN AZOCK
GANSEY BOBGA Valery NDZENWUM
NFOR Ernest GAMNGONG
NGENO Collins

AWASUM KENEDY MANEH
BIH ETELINE LONGKU
CHI SONITA PENN
DIANGHA Carine
EKEH Cedrick A
FOMBO BERNARD ASOH
FONDZENYUY Estella
GUMUH ASHUEMBOM Marvin
KERMO Basil WIRBA
KUM Vera MMBI

Enquêteurs

NGUM Emmanuel CHE
NIMBONG Brenda KUM
NYAMBILA Brain TAFRY
PRIZO Teckla EMBOLA
SHEY Antoinette
TATA Sheila VISI

Chauffeur

ABIENDAH Jérôme AKO
MEBOUOMB Guy Ronel

Région de l'Ouest**Superviseur**

KETCHOUM NGAHANE Geoffroy Casimir

Contrôleurs

NGUENANG NUEPEYOU Michael Beaudum
WAKAM KOM Patricia
WASSOU Yannick
YMELE DOUNHAGNI Samuel

ABONDO MEMANG Ivan Leny
AZAMBOU CHOUNGMELE Pascal
DJOMALEU Ronsard Honore
DONGMO NGUEMEZI
FEUGAIN NOUBISSI Fabrice
FOLEFACK Rostand
FOTA NANA Fanelle
GAPAYA DONCHI Wilfried
GUEMO Linkol

Enquêteurs

KANA MOMO
MISSE II Thibaut Gilles
MOMO NGOUANE Vicky Nyne
NKEH Vanessa
NKONGNI Lynda
NONGNI Juvenal
NYA Audrey
SUOWO FOUOPA Gertrude
NKEMBE Thierry

Chauffeur

MBOUODOU DJOMKAM Félicien

Région du Sud**Superviseur**

TINGA YEPDO Joël Maturin

Contrôleurs

OWONA BIDI Thaddée Xavier
BILLO'MO MVONDO Belle Shelly Christa

ASSEMBE Inès
EKO BESSALA Benjamin
EKOKISSE Yannick Claude
MBALLA MVONDO Patrick
MOUAFO MELI Gael
ZANGA Stève Ginola

Enquêteurs

AKOA Hermine Taty
ELLE Christelle Stella
NKOULOU Stève Kévin
NNA NKOMO Rémy

Chauffeur

DONGMO Alexis

Région du Sud-Ouest**Superviseur**

NJIKI YATCHOUKEU Hyacinthe

Contrôleurs

TEBOH Rose
MANJONG Lesley
BELLE SIONGUE
OSONG Lucas

EWANG SYMPHOROSA NTUBEH
NGWABEKOH Kisila NGUM
Vivian CHOIFI
DIONGUE Jude
ANOH Martina
NGIDE Fidel
ENANGA Josephine
ELEM ELEM Nimrod

Enquêteurs

ARREY Philippa OKU
EBAI Gilbert
Killian DORADE
KWABU Cyril BENGE
AGBOR Valery EBAI
NDO Roland ASANJI
EPOSI NGOMBA
AWA Blaise PENN

Chauffeurs

NYANZO Emmanuel FON
DJOKO Joseph Désiré

EXPLOITATION DES DONNÉES

NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand
TCHOUDJA Victorien
TAME DJOKAM Thierry

RÉDACTION ET RELECTURE DU RAPPORT

Équipe de rédaction du rapport

TEDOU Joseph
NIEKOU Rosalie
NDEFFO GOUOPE Guy
FOMO Marie Antoinette
NANA TCHITCHUI Christelle
TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré Blaise
NANTCHOUANG DJIOKOUÉ Azer

FIONG A BITEGNI Jean Bosco
TINGA YEPDO Joël Maturin
KETCHOUUM NGAHANE Geoffroy Casimir
TAME DJOKAM Thierry
TCHOUDJA Victorien
DJOTO MBANTA épse MESSINA Danielle
MFOMBANG Marie France

WOUNANG SONFACK Romain
VOUFO Ebenezel Patrice
HORSE Timothée
NDEBI NTAMACK Donatien
KONAI Fidèle
CHOPKENG AWOUNANG Arthur
YOUSSOUF FEYSAL DAWA

Équipe de finalisation du rapport

TEDOU Joseph
NIEKOU Rosalie
NDEFFO GOUOPE Guy
FOMO Marie Antoinette
TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré Blaise

FIONG A BITEGNI Jean Bosco
TINGA YEPDO Joël Maturin
KETCHOUUM NGAHANE Geoffroy Casimir
TAME DJOKAM Thierry
TCHOUDJA Victorien
DJEMNA Elvis

VOUFO Ebenezel Patrice
HORSE Timothée
KONLACK LONLACK Giscard
KENNE WADO Alice
MFOMBANG Marie France
YOUSSOUF FEYSAL DAWA

Équipe de relecture du rapport

TEDOU Joseph
SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin
FOWANG Ignatius TIBONG
AMOUGOU René Aymar Bertrand
OKOUDA Barnabé
NIEKOU Rosalie
NDEFFO GOUOPE Guy

NGHOGUE VOUFO Eric
KANA KENFACK Christophe
FOKOU FOPI Serges
TALOM KAMGA Alain
TCHAMGOUE NGUEMALEU Honoré Blaise
FIONG A BITEGNI Jean Bosco
NKAM DIFFO Maurice

VOUFO Ebenezel Patrice
KETCHOUUM NGAHANE Geoffroy Casimir
TAME DJOKAM Thierry
TCHOUDJA Victorien
TINGA YEPDO Joël Maturin
SABEKOP BEHALAL Marie Flore

AUTRES PERSONNELS

Suivi administratif et juridique

FOWANG Ignatius TIBONG
FOBASSO Jean
BUGHA Alain
ABONO Joseph Robion
ANOUKOHSSA MADI Nicole
NGO PONDI Rose Benjamine épse DJAPOM
PAGNA
NGOO DJOB Désiré

BOUCHEU Sorelle
BIKOK Aimé Thomas
NNOMO MVONDO Marie Noel
SIMO FOSSO Emmanuel
ETCHOUKEM Barnabé Armel
BWAME TIKY Fortuna

Chargée de la communication

SABEKOP BEHALAL Marie Flore

Gestionnaires/comptables

FOBASSO Jean
SOBGUI TCHIDJO Eric
NGOUN Etienne
NKEME Welly Joelle

Secrétaires

NGO ILOUGA Nathalie
FOUEDJIO Juliette Aimée
MATOUDOM Léontine
BELLA NKOA Odile
NGONO Antoinette Rachelle
MAZEKUI TAKUETE Judith Laure

Personnel d'appui, courrier et liaison

TABUE Félix
TSAKEM Patrice Hilaire
AYISSI MBEZELE Ange Rite
IKOUMA MINDANG